

HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS

DEPUIS AUGUSTE JUSQU'À CONSTANTIN

TOME TROISIÈME

PAR JEAN-BAPTISTE CREVIER

Professeur émérite de rhétorique au collège de Beauvais.

PARIS - FIRMIN DIDOT - 1824

CLAUDE (suite).

SUITE DU LIVRE PREMIER.

§ II. Courte description de la Grande-Bretagne.

LIVRE SECOND.

§ I. Mariage de Messaline avec Silius. — **§ II.** Troubles et révolutions dans l'empire des Parthes. — **§ III.** Affaire de Furius Scribonianus et de Junia, sa mère.

NÉRON.

LIVRE PREMIER.

§ I. La mort de Claude cachée pendant plusieurs heures. — **§ II.** Tiridate rétabli par Vologèse sur le trône d'Arménie. — **§ III.** Famille et caractère de Poppée.

LIVRE DEUXIÈME.

§ I. Les Bretons, traités tyranniquement par les Romains, forment une ligue pour recouvrer leur liberté. — **§ II.** Vologèse renouvelle la guerre contre les Romains.

LIVRE TROISIÈME.

§ I. Conjuraton contre Néron. — **§ II.** Néron devient plus cruel et plus débordé que jamais. — **§ III.** Soulèvement de Vindex dans les Gaules.

CLAUDE (suite)

SUITE DU LIVRE PREMIER

§ II. Courte description de la Grande-Bretagne.

Le vrai nom de l'île que nous appelons Grande-Bretagne était anciennement *Albion*. Comme elle est la plus considérable des îles Britanniques, le nom de *Bretagne* lui est devenu propre, et jamais elle n'est nommée autrement par les auteurs que je viens de citer. Nous lui avons ajouté l'épithète de *Grande*, pour la distinguer de la *Bretagne* province de France, ainsi appelée à cause des Bretons qui vinrent s'y établir vers le milieu du cinquième siècle, chassés de leur île par les Anglais et les Saxons, peuples Germains.

Je ne m'arrêterai point à décrire la position que les anciens ont assignée à la Grande-Bretagne. Nous la connaissons bien mieux qu'eux, et ils en avaient une idée si peu juste, qu'ils supposaient la plupart qu'elle regardait l'Espagne à l'occident¹. A peine savaient-ils qu'elle fût une île ; et quoique les plus éclairés d'entre eux, César, Strabon, Pomponius Mela, en parlent sur ce pied sans aucun doute, c'était encore un problème parmi le commun des Romains, jusqu'à ce que la flotte d'Agricola sous Vespasien en eût fait le tour. Il serait pareillement inutile de copier ici ce qu'ils ont écrit touchant le climat, et les grains ou fruits que produit la terre. Ils ne peuvent nous rien apprendre sur tous ces articles.

Cette grande île, dès lors extrêmement peuplée, contenait bien des nations distinguées les unes des autres, et même d'une origine différente. Celles qui occupaient le centre de l'île, se disaient nées de la terre ; ce qui signifie qu'elles étaient issues des plus anciens habitants du pays, et que la trace de leur origine était perdue. Les Calédoniens, établis dans la partie la plus septentrionale, par la grandeur de leur taille et la couleur blonde de leurs cheveux, paraissent à Tacite devoir être regardés comme une peuplade de Germains. Il trouve dans les Silures des traits de convenance avec les Espagnols, par le teint basané, et par la frisure naturelle de leurs cheveux ; et le pays qu'ils occupaient, sur les bords de la Saverne, est plus à la portée de l'Espagne, qu'aucune autre partie de l'île. Les Bretons voisins de la Gaule ressemblaient aux Gaulois. César assure que toutes les côtes de cette région étaient remplies de Belges transplantés, qui y conservaient encore les noms des peuples dont ils étaient des colonies. Tacite ajoute d'autres conformités : mêmes rites religieux, et même attachement à leurs opinions superstitieuses ; un langage peu différent ; même caractère d'audace à courir au danger avant qu'il fût présent, et de timidité lorsqu'ils s'y trouvaient engagés. Seulement il observe qu'il restait plus de fierté chez les Bretons, parce qu'ils n'avaient pas encore été amollis, comme les Gaulois, par une longue paix. Il pouvait remarquer encore une autre différence : les Bretons

¹ Strabon, liv. II, p. 120, s'exprime avec exactitude, lorsqu'il dit que la pointe la plus occidentale de la Grande-Bretagne est au septentrion de l'Espagne.

sont représentés par Horace comme insociables avec les étrangers¹, auxquels les Gaulois au contraire ont toujours fait bon accueil.

En supposant une diversité d'origine entre les peuples de la Grande-Bretagne, c'est une suite naturelle d'en admettre aussi dans les mœurs. Mais les écrivains grecs et romains n'ont pas eu une connaissance assez particulière du pays, pour suivre ces détails, et marquer ces différences. Ils nous apprennent, en général, que les mœurs des Bretons étaient très-simples, et avaient toute la grossièreté d'une nature brute et sans aucune culture. Ils ont du lait, dit Strabon ; et l'impéritie de plusieurs d'entre eux est telle, qu'ils ne savent pas en faire des fromages. Ils ignorent le jardinage, quelques-uns même toutes les parties de l'agriculture. César assure pareillement que ceux qui habitaient l'intérieur de l'île ne semaient point de blé. Ils vivaient du lait et de la chair de leurs bestiaux, et apparemment aussi des animaux qu'ils prenaient à la chasse, à l'exception du lièvre : néanmoins, dont ils s'abstenaient par superstition. Ils ne croyaient point non plus qu'il leur fût permis de manger de poules ni d'oies, quoiqu'ils en élevassent pour leur plaisir. Leurs habillements, aussi simples que leur nourriture, étaient des peaux de bêtes ; leurs villes, de grands clos au milieu des forêts, fermés de haies, environnés de fossés, et remplis de cabanes, où ils se retiraient pêle-mêle avec leurs troupeaux, en cas d'invasion. Leurs habitations ordinaires pouvaient être plus commodes, et moins sauvages. César parle de leurs bâtiments, qu'il dit semblables à ceux des Gaulois. Il leur attribue une horrible extinction de toute pudeur naturelle en ce qui concerne les mariages. Ils vivent, dit-il, dix ou douze hommes en commun, frères, pères, enfants avec autant ou plus de femmes ; et ce qui naît de ces conjonctions abominables passe pour appartenir à celui qui a épousé la mère lorsqu'elle était encore vierge. Strabon rapporte à peu près la même chose des habitants de l'Hibernie. S. Jérôme² témoigne que tel était encore l'usage de son temps parmi les peuples barbares qui occupaient le nord de la Grande-Bretagne, et il ajoute qu'ils mangeaient de la chair humaine.

Les Bretons étaient si pauvres au temps de César, qu'ils n'avaient que de la monnaie de cuivre ou de fer. Cicéron³ assure aussi dans ses lettres que l'on ne trouve chez eux ni or ni argent. Cependant Strabon et Tacite témoignent que l'île avait des mines de ces métaux : il fallait qu'elles fussent peu riches. L'étain de Cornouaille, aujourd'hui encore si recherché, faisait autrefois le principal commerce de la Grande-Bretagne. Ce commerce est très-ancien, et les Phéniciens l'ont fait seuls pendant longtemps. Ils allaient chercher l'étain aux îles Cassitérides⁴, qui peuvent bien n'être autre chose que la presque-île de Cornouaille, que l'antiquité encore peu instruite aura crue environnée de tous côtés par la mer. Ils étaient si jaloux de se réserver ce commerce exclusivement à toute autre nation, qu'un pilote phénicien, au rapport de Strabon, se voyant suivi par un navigateur romain, qui voulait découvrir la route des Cassitérides, alla échouer à dessein dans des bas-fonds qu'il connaissait, afin d'y attirer le trop curieux Romain. Celui-ci y périt. Le Phénicien, bien plus habile, avait pris ses mesures pour pouvoir se sauver ; et à son retour dans sa patrie, il fut dédommagé par l'état de la perte qu'il avait faite par son naufrage volontaire.

¹ HORACE, *Odes*, III, 4.

² HIERONIMUS, *In Jovin*, II, 6.

³ CICÉRON, *Ad Fam.*, VII, 7.

⁴ Le nom de ces îles est tiré de l'étain même, que les Grecs appellent en leur langue *κασσίτερος*, *cassiterus* ou *stannum*.

Les marchandises que l'on tirait de la Grande-Bretagne étaient donc l'or, l'argent, l'étain, le fer, des fourrures, des esclaves, des chiens excellents pour la chasse. Toutes ces choses ont leur utilité plus ou moins grande ; et en échange, on portait aux Bretons des bagatelles capables d'éblouir les yeux des Barbares, des bracelets d'ivoire, des bijoux de verre, ou d'ambre jaune. L'Océan Britannique fournit aussi, selon le témoignage de Tacite, des perles, niais ternes et tachées. Quelques-uns croyaient que la différence entre ces perles et celles d'Orient, venait de la différente manière de les recueillir. Car dans le golfe Persique on les pêche, et on arrache des rochers les huîtres à perles toutes vivantes, au lieu que sur les côtes de la Grande-Bretagne on les ramassait lorsque la mer les avait jetées dehors. Mais, dit Tacite, c'est plutôt à mon avis la nature qui manque aux perles, que l'avidité et la folie à notre luxe. Sa réflexion est solide et vérifiée par l'expérience. On pêche encore aujourd'hui des perles en Écosse¹ ; et s'il était un moyen de les avoir aussi belles que celles des mers des Indes, nous l'aurions assurément trouvé.

J'ai parlé dans l'Histoire de la République Romaine de la façon de se battre des Bretons, et de leurs chariots de guerre. J'ajoute ici que la principale force de leurs armées consistait dans l'infanterie. En allant au Combat, ils se peignaient le corps avec le pastel, en bleu foncé tirant sur le noir, s'imaginant par là paraître plus terribles aux ennemis. Leurs femmes employaient aussi sur elles cette même couleur, apparemment comme un ornement qui relevait leur beauté. Les Bretons laissaient croître leurs cheveux, peut-être dans la pensée de se donner un air plus farouche. Du reste, ils se rasaient tout le corps, excepté la lèvre supérieure.

Leur gouvernement avait varié du temps de Tacite. Après avoir eu longtemps des rois, qui probablement n'étaient guère absolus, il s'était introduit parmi eux une espèce d'aristocratie, qui ne servait qu'à partager leurs forces entre plusieurs chefs, et à les empêcher de se réunir. Et c'est-là, dit cet historien, notre principale ressource contre des nations puissantes et belliqueuses. Elles ne savent point se concerter. Rarement deux ou trois parviennent-elles à se joindre ensemble pour repousser le danger commun. Ainsi entrant en guerre les unes après les autres, elles se trouvent à la fin toutes vaincues.

César est, comme l'on sait, le premier des Romains qui ait passé dans la Grande-Bretagne avec une armée. J'ai exposé dans l'Histoire de la République Romaine ce qu'il raconte lui-même de ses exploits en ce pays, qui ne furent pas fort considérables, et par lesquels il vainquit moins les Bretons², qu'il n'apprit aux Romains à les connaître. Ensuite vinrent les guerres civiles ; et les chefs de la république tournèrent ses forces contre elle-même. Auguste, demeuré seul le maître de l'empire, eut par deux fois la pensée de reprendre les desseins de son grand-oncle sur l'île de la Bretagne, si l'on n'aime mieux croire que sa vue était simplement d'effrayer les Bretons et de leur faire respecter le nom Romain. Il y réussit. Les rois et les peuples de cette grande île, au moins les plus voisins de la Gaule, lui envoyèrent des ambassadeurs, lui rendirent des hommages, et se soumirent à payer des droits sur toutes les marchandises qui entraient de leur pays dans les Gaules, ou que l'on portait des Gaules dans leur pays.

Auguste s'en tint là ; et Tibère, uniquement curieux de repos et de tranquillité, prit son exemple pour loi. Strabon, qui écrivait sous ce prince, justifie le dédain

¹ Voyez *Dictionnaire du Commerce*, au mot *Perle*.

² TACITE, *Agricola*, 13.

que faisaient les Romains d'une vile conquête, qui ne pouvait leur être d'aucune utilité. Que gagneraient-ils, dit cet écrivain, à compter parmi leurs sujets des peuples pauvres et misérables ? Les droits qu'ils lèvent sur tout ce qui fait l'objet du commerce entre les Gaules et la Grande-Bretagne leur rapportent plus que les tributs qu'ils imposeraient sur les Bretons, et dont il faudrait qu'ils employassent une grande partie à faire subsister les troupes qu'ils seraient obligés de tenir dans l'île. Nous avons vu les projets de Caligula sur la Grande-Bretagne, qui se réduisirent à ramasser des coquilles. Ce fut sous Claude que les Romains s'y établirent à demeure. Ce prince, peu capable d'être frappé des raisons de politique qui avaient arrêté Auguste, se laissa sans doute flatter de l'idée brillante de franchir la barrière de l'Océan, d'assujettir à la domination romaine des peuples qui avaient toujours conservé leur liberté¹, et de s'entendre appeler le vainqueur de nations non-seulement indomptées, mais inconnues jusqu'à lui. Il saisit donc l'occasion que lui présenta un certain Véricus, qui chassé de l'île par une faction ennemie implorait sa protection pour y être rétabli ; et il envoya ordre à A. Plautius d'entrer dans la Grande-Bretagne avec les légions qui lui obéissaient.

Les soldats romains ne se laissèrent pas aisément persuader de passer dans un autre monde, ainsi regardaient-ils le pays où on les menait. Pour vaincre leur résistance aux ordres de leur chef, qui était un personnage consulaire, l'affranchi Narcisse eut l'insolence de se transporter dans leur camp, et de monter sur le tribunal de Plautius dans le dessein de les haranguer. Loin de vouloir l'entendre, ils crièrent *aux Saturnales*, pour lui reprocher les fers de la servitude qu'il avait portés ; et l'indignation faisant sur eux ce que la considération du devoir n'avait pu obtenir, ils déclarèrent à leur général qu'ils étaient prêts à le suivre.

Plautius fit donc le trajet : mais l'inexactitude de Dion, ou du moins de son abrégiateur, est telle, qu'il ne nous apprend ni de quel port de la Gaule partit ce général, ni à quel endroit de l'île il aborda. On peut conjecturer qu'il suivit la route de César, qu'il fit l'embarquement au port Itius² et dans le voisinage, et qu'il descendit dans la province de Kent. Il avait partagé son armée en trois corps, pour éviter l'embarras du trop grand nombre, et tenir les insulaires en suspens sur le lieu où ils devraient l'attendre. Cette précaution, par rapport aux Bretons, était superflue. Ils ne se tenaient point sur leurs gardes, et Plautius ne trouva aucun obstacle au débarquement.

Les Barbares, effrayés, se retirèrent d'abord dans leurs bois et dans leurs marais, où il fallait que les Romains allassent les chercher pour les combattre. Ils les trouvèrent enfin, et vainquirent Caractacus et Togodumnus, tous deux fils de Cynobellinus, dont il a été fait mention sous Caligula. Les Bretons ne se découragèrent pas. Ils espéraient qu'il en serait de l'expédition de Plautius comme de celle de César, et qu'en lui résistant avec vigueur ils rendraient inutiles ses efforts, et le contraindraient d'abandonner leur île. Ils ne considéraient pas que les circonstances étaient bien changées, et que les Romains, devenus paisibles possesseurs de la Gaule, pouvaient se donner tout le temps de les conquérir. Il se livra plusieurs petits combats dans lesquels les insulaires, ayant eu le dessous, furent obligés de reculer ; et Plautius, toujours vainqueur, arriva à l'embouchure de la Tamise.

¹ POMPONIUS MELA, III, 6.

² Wissan.

Il fut arrêté par un échec qu'il reçut, et par la nécessité d'attendre Claude, dont l'intention était de venir lui-même se mettre à la tête de son armée, si les commencements de l'entreprise en promettaient un heureux succès. Il n'avait jamais vu la guerre. Il désirait un triomphe en règle, regardant comme un honneur trop commun, et trop peu digne de la majesté impériale, les ornements de triomphateur qui lui avaient été décernés par le sénat à l'occasion des avantages remportés par ses lieutenants.

Sur la nouvelle des succès de Plautius, il partit de Rome, laissant à Vitellius, son collègue dans le consulat, l'administration des affaires de l'empire. Il s'embarqua à Ostie, vint à Marseille, et ayant traversé toute la Gaule, il reprit la mer à Gessoriacum¹, fit le trajet, et joignit son armée sur les bords de la Tamise.

Dion assure qu'il passa cette rivière, et il lui fait honneur d'une bataille gagnée sur les Barbares, et de la prise de Camulodunum², résidence de Cynobellinus. Selon Suétone, au contraire, pendant le séjour que Claude fit dans la Grande-Bretagne, il ne fut occupé qu'à recevoir les soumissions des peuples vaincus : il ne donna pas le plus léger combat ; il n'y eut pas une goutte de sang ennemi répandue. Je m'en rapporterais ici assez volontiers à Suétone. Il est très-possible que Dion ait attribué à Claude les exploits de Plautius son lieutenant. Ce qui est certain, c'est que le séjour de l'empereur dans Me ne fut pas long : il n'y demeura que seize jours, après lesquels il repartit pour s'en retourner à Rome.

Il fut néanmoins si glorieux de cette expédition, qu'il se fit proclamer plusieurs fois par les légions *imperator*, ou général vainqueur, quoique l'usage eût toujours été, si l'on excepte un seul exemple contraire donné par Caligula, de ne prendre ce titre qu'une seule fois pour tous les succès d'une même guerre. Il dépêcha ses deux gendres, Magnus et Silanus, pour aller porter à Rome la nouvelle de ses conquêtes ; et le sénat lui prodigua tous les honneurs imaginables : le triomphe, le surnom de Britannicus pour lui et pour son fils ; deux arcs de triomphe, l'un dans la ville, l'autre à l'endroit de la Gaule d'où il était parti pour la Grande-Bretagne ; une fête anniversaire pour immortaliser la mémoire de ses exploits. On accorda aussi à cette occasion à Messaline toutes les prérogatives honorifiques dont Livie, mère de Tibère, avait joui.

Claude, pour revenir à Rome, prit la route du Pô, et il entra par cette rivière dans la mer Adriatique sur un vaisseau qui eût mieux mérité, selon Pline, d'être appelé une maison. Son voyage fut en tout de six mois, et il se rendit à la ville dans les commencements du consulat de Crispinus et de Taurus.

L. QUINTIUS CRISPINUS II. - M. STATILIUS TAURUS. AN R. 795. DE J.-C. 44.

Le triomphe de Claude fut célébré avec toute la magnificence possible. Admirant lui-même comment il avait pu parvenir à une telle gloire, il n'épargna rien de tout ce qui pouvait en relever la splendeur ; et il permit à des gouverneurs de provinces, et à des exilés, de venir à Rome pour en être les témoins. Il voulut aussi que tous ceux qui avaient obtenu dans la même guerre les ornements du triomphe accompagnassent son char. Ils étaient en grand nombre. Car, facile en

¹ Boulogne-sur-mer.

² C'est aujourd'hui *Maldon*, selon Camden. Mais un savant anglais cité dans le dictionnaire de La Martinière au mot *Camulodunum*, réfute ce sentiment, et place cette ville à un mille du bourg de *Walden*, dans la province d'Essex, en tirant vers l'occident.

tout, Claude faisait largesse de ces récompenses d'honneur, jusqu'à les accorder pour de très-petits objets à de simples sénateurs, et même au jeune Silanus, destiné à devenir son gendre, qui sortait à peine de l'enfance. Cette troupe brillante marchait à pied, à la suite du char triomphal. Un seul, distingué entre tous, parce qu'alors il était pour la seconde fois décoré de ces ornements d'un si grand éclat, montait un cheval couvert d'une housse magnifique, et portait une tunique chargée de palmes en broderies. C'était Crassus Frugi, beau-père d'Antonia, fille de Claude. Messaline, dans une voiture superbe, suivait pareillement le char de l'époux qu'elle couvrait de honte. Toutes les cérémonies du triomphe furent observées ponctuellement, et Claude monta à genoux les degrés du Capitole, aidé et soutenu par ses deux gendres.

Dans les jours qui suivirent le triomphe, il se donna des jeux de toute espèce : courses de chariots dans le cirque, combats d'athlètes, chasse aux ours, danse militaire exécutée par des jeunes gens que l'on avait fait venir d'Asie, pièces de théâtre. Enfin pour perpétuer en quelque manière son triomphe sur l'Océan, qu'il prétendait avoir dompté, Claude fit placer une couronne navale à côté de la civique qui ornait toujours le frontispice du palais impérial.

Pendant que Claude célébrait avec tant de faste ses victoires sur les Bretons, les Bretons n'étaient point vaincus. Ils défendaient encore leur liberté, et soutenaient la guerre contre Plautius, qui était resté dans le pays avec de grandes forces. Vespasien, alors commandant d'une légion, se distingua beaucoup dans cette guerre. Il livra trente combats contre l'ennemi, prit vingt villes, soumit deux nations britanniques, et s'empara de l'île de Wight. Aussi en fut-il récompensé par les ornements du triomphe, et ce fut là le premier degré de la haute élévation à laquelle il parvint dans la suite¹. Plautius passa quatre ans à étendre et à affermir ses conquêtes. Il vainquit des peuples, il fit des traités avec eux ; et, afin que ces nations pussent prendre confiance dans tout ce qui serait réglé et négocié par lui, le sénat rendit un décret portant que les traités faits par Claude ou par ses lieutenants auraient la même force et vertu que si l'autorité du sénat et du peuple y était intervenue. Ainsi fut réduite en province romaine une grande partie des pays qui environnent la Tamise au sud et au nord. Plautius, de retour à Rome sous le quatrième consulat de Claude, reçut l'honneur de l'ovation, honneur alors unique pour un particulier, et dont je crois que nous avons ici le dernier exemple sous les empereurs. Pendant la cérémonie Claude l'accompagna toujours, en lui donnant la droite.

J'ai voulu achever tout de suite ce que Suétone et Dion nous apprennent fort en abrégé sur les premières conquêtes des Romains dans la Grande-Bretagne. Les suites nous seront mieux détaillées par Tacite, lorsque le temps en sera venu.

Les faits que Dion nous administre pour le consulat de Crispinus et de Taurus, sont en petit nombre et assez peu importants. Claude donna à son préfet du prétoire, Rubrius Pollio, le droit de prendre séance dans le sénat, lorsqu'il y accompagnerait l'empereur, s'autorisant de l'exemple d'Auguste qui, disait-il, en avait fait autant pour Valérius Ligur. Il accorda la même prérogative à Laco, commandant du guet sous Tibère, et alors intendant des revenus du prince dans les Gaules. Il le décora aussi des ornements consulaires, et même il prodigua, selon Suétone², cette illustration à des intendants d'un ordre inférieur.

¹ TACITE, *Agricola*, 13.

² SUÉTONE, *Claude*, 24.

Il rendit au sénat l'administration des provinces d'Achaïe et de Macédoine, que Tibère s'était attribuée.

Il amplifia le royaume de Cottius, petit prince établi à Suse dans les Alpes, et allié des Romains. Cottius n'avait point subi le joug de leur domination, caché par son obscurité, et défendu par la hauteur inaccessible de ses montagnes. Il comprit néanmoins qu'il ne pouvait se maintenir absolument indépendant d'une si redoutable puissance. Il rechercha l'amitié d'Auguste, qui la lui accorda ; et il prit même son nom, se faisant appeler Julius Cottius. Dans un petit état, ce prince avait de grandes vues. Il fit des ouvrages très-considérables pour rendre praticable le passage des Alpes dans le pays où il régnait. Il gouverna ses sujets avec sagesse, et les fit jouir d'une pleine tranquillité sous la protection des Romains. Claude, en même temps qu'il agrandit son domaine, lui donna le nom de roi. Lorsqu'il fut mort, Néron réunit ses états à l'empire. Mais la mémoire de ce bon prince vécut longtemps dans le pays qu'il avait gouverné. On montrait encore du temps d'Ammien Marcellin son tombeau à Suse, et même on lui rendait une sorte de vénération. Son nom s'est conservé dans celui des Alpes Cottiennes, célèbre dans l'antiquité.

Claude ôta aux Rhodiens la liberté, dont ils avaient abusé jusqu'à mettre en croix des citoyens romains : il la leur rendit dans la suite, comme nous aurons soin de le remarquer, mais ce ne fut qu'après leur avoir fait porter pendant plusieurs années la peine de leur audace.

Un certain Umbonius Silo osa braver la vengeance des affranchis de Claude. Étant proconsul de la Bétique, il s'était attiré leur haine. Ils le firent révoquer, sous prétexte qu'il n'avait pas fourni des provisions suffisantes aux troupes romaines qui gardaient la Mauritanie, et ils engagèrent même Claude à le chasser du sénat. Umbonius, pour faire voir qu'il tenait peu de compte de la dignité dont on le dépouillait, mit publiquement en vente sa robe de sénateur. Il n'est point dit qu'il lui en soit arrivé d'autre mal.

M. Vinicius, qui avait été mari de Julie fille de Germanicus, mise à mort par Claude, ne laissa pas d'être nommé consul par le même empereur pour l'année suivante. C'était son second consulat, dans lequel il eut pour collègue Statilius Corvinus.

M. VINICIUS II. - T. STATILIUS TAURUS CORVINUS. AN R. 796. DE J.- C. 45.

Cette année est encore stérile en événements. Claude changea l'ordre établi dans les dernières années de Tibère pour la prestation du serment qui se renouvelait tous les ans par les sénateurs. Il ne voulut point que chaque sénateur en prononçât la formule, mais un préteur au nom de tout son collègue, un tribun pour tous les tribuns, et ainsi de chacun des ordres dont le sénat était composé. Lui-même il jura, selon son usage, l'observation des ordonnances d'Auguste.

Il arrêta la licence que prenaient les particuliers de s'ériger des statues à leur volonté. La ville en était pleine, tous les lieux publics s'en trouvaient offusqués. Claude fit transporter en différents endroits celles qui subsistaient déjà, et défendit que par la suite aucun particulier pût se déférer lui-même cet honneur sans la permission du sénat, à moins qu'il n'eût construit ou relevé quelque édifice public : auquel cas il serait le maître de s'y faire représenter, lui et ceux de sa famille, soit en tableau, soit en statue.

Claude tâcha de remédier à un autre abus, sans comparaison plus important et bien plus difficile à extirper. Ayant condamné à l'exil un magistrat concussionnaire, il renouvela à cette occasion les anciennes ordonnances qui défendaient de passer sans milieu d'une charge à une autre. Il voulait que les magistrats au sortir de charge demeurent pendant un temps dans la condition privée, afin que ceux qu'ils auraient vexés eussent la liberté de les poursuivre criminellement ; et, de peur qu'ils n'éludassent par des absences affectées la punition de leurs injustices, il leur interdit pareillement les voyages. Enfin il comprit dans son ordonnance non-seulement ceux qui commandaient en chef, mais leurs lieutenants ; et il établit pour les uns comme pour les autres la même obligation de laisser écouler un intervalle avant qu'ils pussent être revêtus d'aucun emploi public.

C'est apparemment pour tenir la main à l'exécution de cette ordonnance, en ce qui regardait les voyages des sénateurs, qu'il se fit attribuer par un décret le droit de leur accorder des congés, au lieu que jusqu'alors on s'était adressé au sénat pour les obtenir, comme au temps de la république.

Claude avait voué des jeux pour son expédition de la Grande-Bretagne. Il les donna cette année, et il y joignit une largesse très-considérable. Les citoyens à qui l'état faisait des distributions réglées de blé reçurent, les uns trois cents¹, les autres jusqu'à douze cent cinquante sesterces par tête². Dion observe que Claude ne présida pas lui-même à toute la distribution de cet argent. Après l'avoir commencée, il la fit achever par ses gendres, ne voulant pas interrompre sa fonction favorite de juger.

Pour ne rien omettre, je dirai que Claude rétablit le cinquième jour des Saturnales ajouté par Caius et depuis aboli. Il y eut cette année une éclipse de soleil le premier août, jour de la naissance de Claude. Comme il craignit que le vulgaire superstitieux n'en tirât un mauvais augure contre lui, il en fit afficher la prédiction quelque temps auparavant, avec l'explication physique de ce phénomène.

Les consuls de l'année suivante furent deux hommes des plus illustres : Valérius Asiaticus, qui, ayant Béja géré le consulat sous Tibère, ou sous Caius, en obtint de Claude un second, apparemment comme la récompense des services que Tacite³ nous apprend qu'il avait rendus dans l'expédition contre la Grande-Bretagne ; et M. Silanus, frère de L. Silanus gendre de Claude, et petit-fils d'une petite-fille d'Auguste, du vivant duquel il était né.

VALERIUS ASIATICUS II. - M. JUNIUS SILANUS. AN R. 797. DE J.-C.

46.

Asiaticus, si nous en croyons Dion, avait été nommé consul pour toute l'année ; mais il ne voulut point jouir de cette distinction, et abdiqua avant le temps, pour ne point attirer l'envie, à laquelle il savait qu'il n'était que trop exposé par ses grandes richesses. Le même historien assure qu'il y en eut encore d'autres dans ces temps-là, qui, nommés comme Asiaticus pour exercer le consulat pendant une année entière, abdiquèrent comme lui sans attendre le terme, mais par une

¹ Trente-sept livres dix sous = 58 fr. 44 c. selon M. Letronne.

² Cent cinquante cinq livres six sous = 243 fr. 50 c. selon M. Letronne.

³ TACITE, *Annales*, XI, 3.

raison contraire. Leurs facultés trop modiques ne pouvaient pas suffire aux dépenses prodigieuses qu'exigeait le consulat.

Vinicius, qui avait été consul l'année précédente, périt dans celle-ci par le crime de Messaline. C'était un homme doux, renfermé dans le soin de ses affaires particulières, et nullement capable de troubler l'état. Mais il ne voulut pas se livrer aux débauches de Messaline, et elle le fit empoisonner. Il eut après sa mort l'honneur des funérailles publiques, qui ne nuisait en rien à son ennemie.

Asinius Gallus, petit-fils d'Agrippa par Vipsania sa mère, et frère utérin de Drusus fils de Tibère, trama une conspiration pour s'élever à l'empire. Nuls esprits ne sont plus sujets à s'enfler de l'orgueil de leur naissance, que ceux qui n'ont aucun autre mérite. Petit, mal fait de corps, sans esprit, sans aucun talent, Asinius Gallus comptait que tout était dû aux grands noms de sa race ; et, sans avoir ni force, ni argent, il s'imaginait que dès qu'il donnerait le signal les citoyens s'empresseraient de se ranger autour de lui, et de le reconnaître pour empereur. L'affaire ayant été découverte, sa folie le sauva. Une entreprise si mal concertée parut l'effet d'un esprit dérangé. On le méprisa trop pour le punir du dernier supplice, et Claude se contenta de l'envoyer en exil.

La Thrace, qui avait eu jusque-là ses rois, devint cette année province romaine. Nous avons vu qu'elle avait été partagée sous Tibère entre Rhymétalce et les enfants de Cotys, dont un seul, appelé aussi Cotys, est connu dans l'histoire. Caius attribua à Rhymétalce la portion de Cotys, et dédommagea celui-ci, en le faisant roi de la petite Arménie. Rhymétalce ayant été tué par sa femme, il est probable que les Romains prirent le prétexte de venger ce crime pour s'emparer du pays.

Une nouvelle île naquit dans la mer Égée¹, près de celles de Théra et de Thérasia. Nous avons parlé d'un pareil phénomène sous Tibère, année de Rome 768.

Claude voulant prendre un quatrième consulat, se donna pour collègue Vitellius, qui devint ainsi consul pour la troisième fois.

TI. CLAUDIUS CÆSAR AUGUSTUS GERMANICUS IV. - L. VITELLIUS

III. AN R. 798. DE J.-C. 47.

Il n'y avait point eu de censeurs dans la république depuis Paulus et Plancus, qui en avaient porté le titre sous Auguste avec peu d'honneur et de succès. Les empereurs en exerçaient la puissance, comme surintendants des mœurs. Ils nommaient les sénateurs et les chevaliers romains. Et pour ce qui est des fonctions de la censure qui consistaient dans le dénombrement des personnes et des biens des citoyens, elles paraissent avoir été absolument interrompues depuis la mort d'Auguste. Claude consul pour la quatrième fois fit revivre cette charge : il s'en revêtit, et y associa le même plia. ix. a. Vitellius, qui était déjà son collègue dans le consulat.

¹ M. de Tillemont dit que Sénèque appelle cette nouvelle île *Thérasie* ; ce qui serait une faute inexcusable, puisque Thérasia est nommée dans Strabon, qui écrivait sous Tibère. Une légère correction de Gronove, fondée même sur les manuscrits, délivre Sénèque de ce reproche. Ce critique lit *Theran, Therasiam, et hanc nostræ ætatis insulam*. (SÉNÈQUE, *Nat. Quæst.*, VI, 21.)

Cette élévation prodigieuse de Vitellius était la récompense de ses honteuses adulations envers Messaline et les affranchis. Il ne lui suffisait pas de se rendre souple à toutes leurs volontés : il leur prostituait ses respects de la façon la plus basse et la plus servile. Il demanda un jour en grâce à Messaline la permission de la déchausser ; et lui ayant ôté le soulier droit, il le mit entre sa toge et sa tunique, le garda, et le porta toujours sur lui, comme un gage précieux, qu'il baisait de temps en temps. Il avait parmi ses dieux domestiques les images en or de Narcisse et de Pallas. Il ne craignait point de se rendre ridicule par des absurdités, pourvu qu'elles fussent flatteuses. Claude ayant donné cette année, comme nous le rapporterons bientôt, les jeux Séculaires : **Puissiez-vous**, lui dit Vitellius, **célébrer souvent cette fête !** Tel était l'abaissement auquel l'ambition réduisait un homme qui avait d'ailleurs des talents et de l'esprit.

Claude dressa en sa qualité de censeur le tableau du sénat, et il en exclut quelques-uns, qui pour la plupart se retirèrent volontiers, parce que la dignité sénatoriale était à charge à la modicité de leur fortune. Au contraire il fit entrer comme forcément dans le sénat un certain Surdonius Gallus, qui était allé s'établir à Carthage. Claude le manda, et lui dit : **Je veux vous lier ici avec une draine d'or** : et il le nomma sénateur.

Dans la revue qu'il fit des chevaliers, et en général dans sa censure, Suétone remarque la même vicissitude de bon et de mauvais sens, qui régnait dans toute sa conduite. Il avait mis une note flétrissante à côté du nom d'un chevalier ; et les amis de ce chevalier intercédant pour lui, il consentit à effacer sa note : **Mais je ne serai pourtant pas fâché**, dit-il, **que la rature paraisse**. Ce trait mêlé d'indulgence et de sévérité a même quelque chose de fin.

Dans d'autres occasions il témoigna une mollesse excessive. Un jeune homme convaincu de bien des désordres étant excusé et même loué par son père, Claude l'exempta de toute flétrissure, disant : **Il a son censeur**. Un débauché de profession, décrié dans toute la ville pour ses adultères, fut simplement averti par lui de ménager davantage sa santé, ou du moins de vivre avec plus de circonspection. **Car**, ajouta-t-il, **pourquoi faut-il que je sache quelle est votre maîtresse ?** Au contraire, il nota plusieurs citoyens pour des causes très-légères, et qui jusqu'à lui n'avaient jamais donné matière à la sévérité des censeurs ; pour être sortis de l'Italie sans son congé, pour s'être mis dans le cortège et au rang des officiers d'un roi dans une province. Il y en eut qui détruisirent évidemment à sa honte les imputations qu'il leur faisait sur le rapport de ses négligents inquisiteurs. Des hommes à qui il reprochait d'être célibataires, on sans enfants, ou pauvres, se prouvèrent mariés, pères de famille, opulents. Il en accusait un d'avoir attenté par fureur et par désespoir à sa propre vie, et de s'être blessé lui-même avec son épée. L'accusé se dépouilla en sa présence, et montra toute sa personne exempte de blessure.

Il ne souffrait pas qu'aucun de ceux à qui il demandait compte de leur conduite se servît d'avocats : il voulait que chacun parlât pour soi-même, et s'expliquât comme il pourrait. En cela il avait raison, vu que les censeurs ne procédaient point judiciairement, et que tout se passait devant eux sans formalité ni discussion épineuse.

Il mérita encore des louanges pour avoir témoigné son zèle contre le luxe, en faisant acheter et mettre en pièces un carrosse d'argent travaillé avec beaucoup d'art, que l'on avait exposé en vente.

Mais retombant dans ses inepties, il fit afficher en un seul jour vingt ordonnances, dont deux roulaient sur des objets singuliers. L'une avertissait que la vendange devant être bonne et abondante, on eût grand soin de bien enduire de poix les tonneaux : l'autre recommandait le suc de l'if comme un remède utile contre la morsure de la vipère.

Pendant que Claude s'occupait des soins de la censure, Messaline et les affranchis continuaient de jouer leur jeu cruel, et de mettre diverses personnes en danger, sous prétexte de complot contre l'état et contre l'empereur. Ils y mêlèrent des gens de nulle considération, que Claude négligea, ou ne condamna qu'à des peines légères, disant qu'on ne se vengeait pas d'une puce, comme d'un lion. Mais il en coûta la vie à son gendre Pompéius Magnus, mari d'Antonia, sa fille aînée. Quoiqu'il ne fût coupable que d'avoir déplu à Messaline, Claude l'envoya poignarder dans son lit, sans aucune forme de procès. Son père Crassus Frugi, et Scribonia sa mère, périrent avec lui. Leur noblesse était leur crime. Car du côté de l'esprit, Crassus n'était point du tout à craindre. Il ressemblait parfaitement à Claude pour la stupidité, et il était aussi digne de le remplacer, qu'incapable de convoiter sa place.

Valérius Asiaticus fut ensuite attaqué. Tacite — car nous le retrouvons ici, et le lecteur s'en apercevra aisément — nous donne un grand détail sur cette affaire¹, mais laisse encore certaines circonstances à conjecturer, parce que nous n'avons pas le commencement de son récit.

Cette noire intrigue, dont un des plus illustres membres du sénat, deux fois honoré de la première dignité de l'empire, fut la victime, semble avoir eu pour origine une pique de femme entre Messaline et Poppée. Celle-ci, fille de Poppéus Sabinus, personnage consulaire, et qui avait obtenu sous Tibère les ornements du triomphe, était la plus belle femme de Rome, mais non pas la plus sage.

Elle entretenait un honteux commerce avec le pantomime Mnester ; dont nous avons vu que Messaline était éperdument amoureuse. L'impératrice outrée de jalousie se persuada que Valérius Asiaticus avait aussi part aux débauches de Poppée. De plus elle souhaitait passionnément de s'emparer des jardins de Lucullus, que ce riche consulaire avait ornés et embellis avec une extrême magnificence. Elle résolut donc de perdre en même temps Asiaticus et Poppée ; et elle chargea de les accuser Suilius, dont il a été déjà parlé, et dont il sera souvent fait mention dans la suite, avocat plus célèbre par ses talents, que par sa probité. Elle lui donna pour adjoint Sosibius, qui était chargé de l'éducation de Britannicus. Ce grec adroit, feignant un grand zèle pour la personne de l'empereur, lui insinua que la puissance et les grandes richesses des particuliers étaient dangereuses pour le prince. Qu'Asiaticus avait été le principal auteur de la mort de Caius, et assez hardi pour l'avouer, et même pour s'en faire gloire en pleine assemblée du peuple romain. Que par là s'étant acquis un grand nom dans la ville, et voyant sa réputation répandue dans les provinces, il se préparait à aller solliciter les armées de Germanie. Qu'étant né à Vienne, et tenant à tout ce qu'il y avait de plus grand dans la Gaule, il lui serait aisé de soulever des nations du sang desquelles il était sorti.

Claude était crédule à l'excès, dès qu'on lui montrait l'ombre du danger. Ainsi, sans autre information, il fait partir Crispinus préfet du prétoire, avec un détachement des gardes, comme s'il se fût agi d'étouffer une guerre naissante.

¹ TACITE, *Annales*, XI, 1.

Asiaticus était actuellement à Baïes en Campanie. On le saisit, on le charge de chaînes, on le transporte à Rome : et sur-le-champ l'affaire s'instruit, non dans le sénat, mais dans la chambre de Claude, en présence de Messaline.

Suilius, qui faisait le rôle d'accusateur, chargea Asiaticus d'avoir gagné des soldats par argent, et par d'autres voies encore plus criminelles. Il lui reprocha de plus un commerce adultère avec Poppéa, et des désordres d'une autre espèce qui déshonore la nature. Asiaticus était homme d'esprit et de courage. Il se défendit avec tant de force, que Claude en fut tout ému, et Messaline elle-même ne put retenir ses larmes. Mais ce n'était en elle qu'une impression machinale, qui ne lui changeait point le cœur. En sortant pour aller essuyer ses yeux, elle recommanda à Vitellius de ne point laisser échapper l'accusé.

Cependant l'accusation se détruisait d'elle-même. Asiaticus demanda qu'on lui confrontât quelqu'un de ces soldats dont on lui imputait d'avoir corrompu la fidélité. On en produisit un qui ne le connaissait pas, et que l'on avait seulement averti qu'Asiaticus était chauve. Ce faux témoin, interrogé s'il le connaissait, répondit affirmativement ; et pour le prouver il montra quelqu'un de l'assistance, qu'il prenait pour Asiaticus, parce que cet homme avait pareillement la tête chauve. On rit de la méprise : Claude en sentit lui-même la conséquence, et inclinait à absoudre l'accusé.

Vitellius empêcha l'effet de cette bonne disposition par une horrible perfidie. Prenant le ton radouci, versant quelques larmes, il dit qu'Asiaticus était son ami de tous les temps, et qu'ils avaient ensemble fait leur cour à Antonia mère de l'empereur. Il rapporta les services que l'accusé avait rendus à la république, sa valeur dans la guerre contre les Bretons, et tous les autres motifs qui parlaient en sa faveur : et il conclut à lui laisser le libre choix du genre de mort qu'il aimerait le mieux. Claude suivait si, stupidement les inspirations de ceux par qui il était accoutumé à se laisser gouverner, qu'il fut du même avis, croyant faire un acte de clémence.

Dion rapporte la chose un peu différemment. Il dit que Vitellius se supposa chargé par Asiaticus de demander la liberté de se choisir un genre de mort, et que Claude, ajoutant foi à ce discours, regarda la demande de l'accusé comme l'aveu de son crime. Mais peut-être cette explication a-t-elle été imaginée par des hommes qui n'ont pas compris jusqu'à quel excès l'imbécillité abrutissait l'esprit de Claude.

Quoi qu'il en soit, Asiaticus mourut avec une constance qui ne dégénéra point de sa gloire passée. Ses amis l'exhortaient à aller à la mort par une voie lente et douce, en se privant de nourriture. Il leur répondit qu'il leur était obligé de cette dernière marque de leur bienveillance, mais qu'ils le dispenseraient de suivre leurs conseils : et après avoir fait ses exercices accoutumés, après avoir pris le bain, soupé gaîment, il se fit ouvrir les veines, sans se permettre aucune plainte, si ce n'est qu'il observa qu'il lui aurait été plus honorable de périr par les artifices de Tibère, ou par la fougue de Caius, que par la fraude d'une femme, et la langue impure de Vitellius. Avant l'opération, il avait voulu voir le bûcher sur lequel son corps devait être brûlé, et il le fit transporter en un autre endroit, de peur que la vapeur du feu n'endommageât les arbres : tant il conserva de sécurité dans ses derniers moments.

Pendant qu'on jugeait Asiaticus dans la chambre de Claude, Messaline était sortie, comme je l'ai dit. Elle avait hâte de se défaire de Poppéa, et elle lui envoya des émissaires, qui lui firent tant de peur de la prison, qu'elle se résolut à

une mort volontaire. Tout cela se passa sans que Claude en entendît seulement parler : tellement que peu de jours après voyant à sa table Scipion mari de Poppéa, il lui demanda pourquoi il n'avait pas amené sa femme ; et Scipion répondit qu'elle était morte.

Deux frères, chevaliers romains des plus distingués, furent impliqués dans cette affaire, pour avoir prêté leur maison aux entrevues de Mnester et de Poppéa. C'était là leur crime. Mais Suilius les accusa dans le sénat pour un songe que l'un d'eux avait eu, et qu'ils avaient interprété comme annonçant des malheurs publics, ou la mort prochaine du prince. Ils furent condamnés : et ceux qui avaient servi Messaline dans toute cette intrigue, reçurent des récompenses. On accorda au préfet du prétoire Crispinus une gratification de quinze cent mille sesterces¹, et les ornements de la préture. Vitellius fit donner à Sosibius un million de sesterces², comme à un sujet utile à la république par les leçons qu'il donnait à Britannicus, et par les conseils dont il aidait l'empereur.

Scipion, mari de Poppéa, assistait à cette délibération du sénat ; et obligé de parler à son tour, il s'en tira en homme d'esprit : **Je suis forcé, dit-il, de penser comme tous les autres sur la conduite de Poppéa. Ainsi vous pouvez supposer que j'opine comme tous les autres.**

Suilius, à qui il était revenu sans doute une partie de la dépouille d'Asiaticus, amorcé par le gain, se livra avec une cruauté avide au métier d'accusateur, et il eut bien des imitateurs de son audace. Car sous un prince qui avait la passion de juger, et qui tirait à soi toute l'autorité des lois et des magistrats, l'occasion était belle pour ceux qui cherchaient à s'enrichir aux dépens des malheureux. Les avocats trafiquaient sans pudeur de leurs engagements, et leur perfidie était à vendre, dit Tacite³, comme ce qui s'expose publiquement au marché. C'est ce qu'atteste l'aventure tragique d'un illustre, chevalier romain, qui après avoir donné quatre cent mille sesterces⁴ à Suilius, ayant appris qu'il le trahissait, et s'entendait avec sa partie adverse, vint se poignarder dans la maison de son infidèle avocat.

L'éclat que fit cet événement donna lieu à des plaintes, qui furent portées au sénat par C. Silius, consul désigné, et ennemi personnel de Suilius. Sur ces représentations, les sénateurs par une espèce d'acclamation demandent que l'on remette en vigueur la loi Cincia, portée anciennement pour défendre aux avocats de recevoir ni argent ni présent de leurs parties, et depuis renouvelée par Auguste. Ceux qui se sentaient intéressés à la chose s'opposaient au vœu du sénat. Mais Silius insista avec force, citant les exemples de ces anciens orateurs qui avaient regardé la gloire dans les âges futurs, comme la seule digne récompense de leur talent. **Si l'on s'écarte de cette maxime, ajoutait-il, l'éloquence, le premier des beaux-arts, s'avilit par un ministère qui devient sordide. La fidélité même est exposée au danger de se laisser séduire, dès que l'on se permet de considérer la grandeur des gains. D'ailleurs, si les procès ne rapportent aucun produit à personne, le nombre en diminuera : au lieu que maintenant on entretient les inimitiés, on multiplie les accusations, les haines, les injures, afin que de la même façon que les maladies font gagner les médecins, la chicane du barreau enrichisse les avocats. Qu'ils se proposent pour**

¹ Cent quatre-vingt-sept mille cinq cents livres = 292.253 fr. selon M. Letronne.

² Cent vingt-cinq mille livres = 194.835 fr. selon M. Letronne.

³ TACITE, *Annales*, XI, 4.

⁴ Cinquante mille livres = 77.934 fr. selon M. Letronne.

modèles Pollion, Messala, ou même Arruntius et Éserninus, dont la mémoire est plus récente, et qui sont parvenus au comble de la gloire et des honneurs par l'intégrité de leur vie, et par une éloquence qui ne s'est laissé infecter d'aucune tache d'intérêt.

Ce discours véhément entraînait tous les suffrages, et l'on se préparait à décerner que ceux qui auraient tiré de l'argent de leurs parties seraient punis comme concussionnaires. Alors Suilius, Cossutianus Capito, dont il sera parlé dans la suite, d'autres encore qui se trouvaient dans le même cas, voyant qu'il ne s'agissait point pour eux d'être soumis à des recherches, puisque le fait était avéré et constant, mais que l'on allait prononcer leur condamnation, s'approchèrent de Claude, qui était présent, et lui demandèrent grâce pour le passé. Il leur fit un signe de tête favorable, sans ajouter aucune parole. Enhardis par cette marque de protection, ils élèvent la voix. *Qui de nous, disent-ils, a assez d'orgueil, pour se flatter de l'immortalité ? Nous offrons aux citoyens un secours nécessaire, afin que les faibles ne soient pas, faute d'être défendus, opprimés par les plus puissants. Au reste l'éloquence ne s'acquiert point sans qu'il en coûte. Nous laissons le soin de nos affaires pour nous occuper de celles d'autrui. Diverses voies sont ouvertes pour se procurer une fortune honnête, le service des armes, le soin de faire valoir ses terres. Mais personne ne s'engage dans une profession, s'il n'en espère quelque fruit. Il a été aisé à Pollion et à Messala, que les guerres civiles avaient enrichis, et pareillement aux Éserninus et aux Arruntius, héritiers de grands biens que leur avaient laissés leurs pères, de prendre des sentiments nobles et élevés. Si nous voulions alléguer des exemples contraires, comment Clodius et Curion se faisaient-ils payer de leurs harangues ? Nous sommes des sénateurs d'un rang médiocre, qui dans la tranquillité dont jouit la république ne subsistons que par les arts utiles dans la paix. Si l'on retranche les fruits des études, les études elles-mêmes périront.*

Ce parti avait moins de dignité ; mais il ne parut pas à Claude destitué de raisons plausibles. On prit un tempérament, qui fut d'ordonner qu'il serait permis aux avocats de recevoir jusqu'à la concurrence de dix mille sesterces¹ ; mais qu'au-delà, ils seraient réputés coupables de concussion. Ce règlement passa en loi. Cependant les illustres orateurs conservèrent, comme il paraît par l'exemple de Pline le jeune, l'ancienne noblesse de leur profession en l'exerçant gratuitement. Quintilien a traité la question², et examiné s'il est permis aux avocats de tirer un tribut de leur ministère. Il s'explique sur ce point d'une façon si judicieuse, que, suivant la remarque de M. Rollin³, même où l'usage est différent, ses principes doivent servir de règle.

Cette année, qui est la sept cent quatre-vingt-dix.-huitième de Rome suivant le calcul de Caton, que nous suivons, était la huit centième si l'on s'en rapporte à Varron sur la date de la fondation de la ville et les Romains alors comptaient ainsi⁴. C'était donc l'année des jeux Séculaires, en supposant qu'ils dussent se

¹ Douze cent cinquante livres = 1948 fr. selon M. Letronne.

² QUINTILIEN, *Institutions oratoires*, XII, 7.

³ Voyez au *Traité des Études, de l'Éloquence du Barreau*, art. 3.

⁴ Si l'on demande pourquoi nous ne suivons pas une manière de compter les années de Rome qui a prévalu chez les Romains, nous répondrons que Tite-Live, qui a servi de guide à M. Rollin dans les commencements de *l'Histoire de la République Romaine*, a paru à d'habiles chronologistes s'en être tenu à l'opinion de Caton ; et dans les temps sur lesquels tombent les incertitudes et les embarras de la chronologie romaine, qui n'est bien nette que depuis la guerre de Pyrrhus, ce système est plus aisé et mieux lié. Après

célébrer tous les cent ans. Auguste avait suivi un autre système, qui faisait le siècle de cent dix ans, et conséquemment il avait donné les jeux Séculaires l'an de Rome sept cent trente-cinq. Claude ne se crut pas obligé de se faire une loi de l'exemple d'Auguste en cette partie. Curieux d'illustrer son règne par la solennité de cette fête, il préféra la manière commune de compter le siècle, et célébra cette année les jeux Séculaires.

Il en résulta néanmoins un ridicule dans l'invitation à ces jeux. La formule prescrite appelait les citoyens à une fête qu'aucun d'eux n'avait jamais vue, ni ne verrait jamais. Or on n'en était qu'à la soixante-quatrième année depuis les jeux d'Auguste, en sorte que plusieurs de ceux qui vivaient alors les avaient vus, et le comédien Stéphanion joua aux uns et aux autres.

Claude passa par dessus cette considération : tant il lui semblait beau de donner des jeux Séculaires. Nous verrons Domitien penser et agir de la même façon, et répéter la même absurdité. Les jeux et les spectacles étaient une grande affaire chez les Romains. Le peuple les aimait à la fureur, et les princes en faisaient un des ressorts de leur politique, pour amuser les citoyens, et les empêcher de s'occuper de choses sérieuses et qui pussent intéresser le gouvernement. Claude, durant son règne, en donna beaucoup de toutes les espèces, autant pour le moins par goût et par inclination, que par des vues de politique, dont il était peu capable.

Dans les jeux Séculaires qu'il célébra, parmi les spectacles qui accompagnèrent la fête fut celui de la course Troyenne, exécuté par les enfants de la première noblesse de Rome. Britannicus y parut avec L. Domitius, qui, bientôt après, adopté par Claude, reçut le nom de Néron. Entre ces deux jeunes princes la faveur populaire se déclara pour le dernier. Il était le seul mile qui restât de la postérité de Germanicus, dont la mémoire était encore chère au peuple romain. On débitait sur son compte des fables propres par le merveilleux à lui attirer la vénération d'une multitude crédule : on disait que des dragons avaient gardé son enfance. Sa mère Agrippine, dont Messaline avait déjà fait périr la sœur, et qui se trouvait exposée au même danger, paraissait digne de commisération. Messaline s'aperçut de ces sentiments, et rien ne l'empêcha de perdre celle qui lui faisait ombrage, que le nouvel amour qu'elle avait conçu pour le plus beau jeune homme de toute la noblesse romaine, Silius, consul désigné, dont nous venons de faire mention, et fils de ce Silius que Tibère avait immolé à sa haine contre la maison de Germanicus.

Ce n'était pas un amour, c'était une fureur : et ce seul objet remplissant l'esprit et le cœur de Messaline, en bannissait toute autre pensée. Elle commença par obliger celui qu'elle aimait de répudier sa femme Junia Silana, qui était une personne de la plus haute naissance, afin de le posséder toute seule. Silius sentait la grandeur et du crime et du péril¹ : mais sa perte était certaine, s'il résistait ; il ne désespérait pas d'échapper à l'imbécillité de Claude : il se voyait comblé d'honneurs et de richesses ; et par un aveuglement déplorable, au lieu de périr généreusement, et d'emporter au tombeau la gloire de l'innocence, il se remettait de l'avenir à la fortune, et en attendant jouissait du présent. Messaline ne se cachait en aucune façon, elle venait en grand cortège chez Silius : elle l'accompagnait, lorsqu'il paraissait en public ; elle faisait pleuvoir sur lui les

l'avoir adopté une fois, il a toujours fallu le suivre : et deux ans de différence ne sont pas un objet sur une durée telle que celle de Rome.

¹ TACITE, *Annales*, XI, 12.

dignités et les grâces ; enfin, comme en avancement de la révolution qui se préparait déjà, les esclaves du prince, ses affranchis, ses ameublements et ses équipages se voyaient chez le corrupteur de sa femme. Ces excès paraissent incroyables, mais sont peu de chose auprès de ceux que nous aurons à raconter sous l'année suivante, et qui amenèrent la catastrophe.

Pendant Claude s'occupait des fonctions de la censure. Il réprima par des ordonnances sévères la licence que le peuple s'était donnée au théâtre d'attaquer par des cris injurieux quelques dames illustres, et Pomponius homme consulaire et célèbre auteur de tragédies. Il porta une loi contre les prêts usuraires faits aux fils de famille dans l'attente de la mort de leur père. Il poussa le travail de ses aqueducs. Il tourna même son attention vers un objet plus digne d'un grammairien que d'un prince. Il avait composé autrefois une dissertation pour prouver qu'il manquait à l'alphabet romain trois caractères. Il voulut par l'autorité impériale en introduire l'usage : et en effet ils furent employés pendant son règne dans les monuments publics : après sa mort ils tombèrent tellement dans l'oubli, que l'on n'en connaît que deux avec certitude, le digamma éolique, qui répond à notre *vé*, ou *v* consonne ; et l'antisigma, qui tenait lieu du *p* et de l'*s* joints ensemble ; le troisième est ignoré.

Les affaires étrangères nous offrent cette année une matière assez intéressante. Il y eut des mouvements du côté de l'Asie et de l'Orient : il y en eut en Germanie. Comme les troubles de l'Orient forment une chaîne d'événements qui remplissent plusieurs années, je me réserve à en faire ailleurs un tissu, qui réunisse le tout ensemble. Ce qui se passa en Germanie est plus détaché.

Les Chérusques avaient perdu dans leurs divisions intestines presque toute leur noblesse, et il ne leur restait plus qu'un rejeton de la maison royale, qui était à Rome. Il se nommait Italus, fils de Flavius, et par conséquent neveu d'Arminius : par sa mère il avait pour aïeul Catumerus, chef de la nation des Cattes. A une naissance si illustre il joignait les avantages personnels : jeune prince beau de visage, d'une taille avantageuse, et formé dans tous les exercices militaires, soit des Romains, soit des Germains. Les Chérusques l'ayant demandé pour roi, Claude lui fit de grands présents, lui donna une garde ; et en le faisant partir, il l'exhorta à renouveler la gloire de ses ancêtres. *Vous êtes le premier, lui dit-il, qui, né à Rome, et élevé parmi nous, non comme otage, mais comme citoyen¹, alliez prendre possession d'un royaume étranger.*

D'abord tout réussit à Italus. Comme il n'avait pu prendre aucune part aux factions qui partageaient les Chérusques, il se montrait égal envers tous, et par là plaisait à tous. Il mêlait dans sa conduite les mœurs romaines avec celles de sa nation : d'une part, la douceur et la modération le préservaient de se faire des ennemis ; de l'autre, les excès de la table et les parties de débauche le rendaient agréable aux Barbares. Ainsi sa cour était nombreuse, et sa réputation commençait à se répandre au loin.

Ceux qui avaient brillé dans les factions, commencèrent à craindre de s'être donné un maître. Ils se retirent chez les peuples voisins, et les animent par leurs déclamations contre Italus. *La Germanie, disaient-ils, perd sa liberté, et la domination romaine s'établit au milieu de nous. Quoi ! n'y avait-il donc personne entre les Germains naturels qui pût remplir la première place, et fallait-il aller chercher à Rome le fils du traître Flavius, pour l'élever sur nos têtes ? C'est en*

¹ Flavius, son père, était sans doute citoyen, et peut-être chevalier romain.

vain qu'on veut lui faire honneur de sa parenté avec Arminius. Quand il serait son fils¹, et non pas simplement son neveu ; élevé parmi nos ennemis, infecté par une éducation servile, et par des mœurs étrangères, que n'aurions nous pas à craindre de lui ? Mais s'il a hérité des sentiments paternels, personne n'a combattu avec plus d'animosité que son père contre la patrie, et contre les dieux pénates des Germains.

Par ces discours ils émurent les esprits, et amassèrent de grandes forces. Italus avait de son côté un parti considérable, et ses amis représentaient qu'il ne s'était point établi par la violence, mais avait été appelé par le choix de la nation. Il a, disaient-ils, l'avantage de la noblesse : essayez de sa vertu, et voyez s'il est digne d'Arminius son oncle, et de Catumérus son aïeul. Il n'a point lieu même de rougir de son père. Flavius s'était engagé avec les Romains du consentement de tous ses compatriotes. Doit-on lui faire un crime de n'avoir pas voulu rompre ses engagements ? C'est en vain que des furieux font sonner bien haut le nom de la liberté, pendant que bas et méprisables dans leur conduite personnelle, nuisibles au bien public, ils n'ont d'espérance que dans la discorde.

Les deux partis en vinrent aux mains, et le roi demeura vainqueur dans un grand combat. Mais la bonne fortune le corrompit. Il se laissa aller à l'orgueil et à la cruauté ; et chassé par les siens, rétabli par les armes des Lombards, il se rendait également funeste aux Chérusques par ses prospérités et par ses disgrâces.

Les Romains ne prirent point de part à ces mouvements, et laissèrent les Chérusques à leurs divisions, suivant la politique de Tibère. Mais ils ne purent négliger les courses que les Cangues faisaient dans la basse Germanie. Ces peuples s'étaient enhardis sur la nouvelle de la mort de Sanquinius Maximus, qui laissait les légions du Bas-Rhin sans chef ; et ils prêtèrent l'oreille aux sollicitations de Gannascus, qui, Caninéfate² de nation, et ayant longtemps servi les Romains comme auxiliaire, les avait ensuite abandonnés, et rassemblant de petits bâtiments légers, faisait de fréquentes descentes sur les côtes habitées par les Gaulois, qu'il savait riches et amollis par une longue paix.

Ces pillages ne durèrent que jusqu'à l'arrivée du successeur de Sanquinius. Ce fut le fameux Corbulon, qui ne s'était pas fait connaître par de fort bons endroits sous Tibère et sous Caius, mais grand homme de guerre, et à qui il n'a peut-être manqué pour égaler les exploits des plus fameux capitaines romains, que d'avoir vécu en un temps où les talents osassent se déployer. Il ne fut pas plus tôt venu dans sa province, qu'ayant fait descendre le Rhin à ses trirèmes, et envoyé des barques par les lacs et les canaux qui n'avaient pas assez d'eau pour porter les grands bâtiments, il donna la chasse aux vaisseaux ennemis, les prit, ou les coula à fond, et rétablit tout d'un coup la tranquillité et la sûreté des côtes.

Ce fut peu pour lui d'avoir réduit Gannascus à n'oser plus paraître en mer. Avide de gloire, il projetait des conquêtes, et, en homme supérieur, il comprit qu'il devait commencer par réformer la discipline dans son armée. Les soldats romains ne connaissaient plus les ouvrages ni les travaux de la guerre. Ils se plaisaient, comme les Barbares, aux courses et aux pillages. Corbulon ramena toute la sévérité des anciennes lois de la milice. Il exigea qu'aucun ne s'écartât

¹ Je m'écarte ici un peu du texte de Tacite, pour des raisons qui seraient trop longues à déduire, et dont la plupart de mes lecteurs n'ont pas besoin.

² Les Caninéfates occupaient une partie de l'île qu'habitaient les Bataves.

dans les marches, ni ne combattit sans en avoir reçu l'ordre ; que le soldat, aux corps de gardes, en sentinelle, dans toutes les factions du jour et de la nuit, fût toujours armé : et l'on rapporte qu'il en punit deux de mort, parce qu'ils travaillaient à creuser un fossé, l'un sans épée, l'autre ayant au lieu d'épée un poignard. Tacite observe qu'une telle rigueur serait excessive, et que vraisemblablement ces faits sont exagérés. Mais on peut conclure, dit-il, qu'un général qui passait pour si sévère par rapport à de légères fautes, portait l'attention bien loin, et était inexorable dans les grandes.

Le rétablissement de la discipline produisit son effet : il augmenta le courage des légions romaines, et les ennemis rabattirent de leur fierté. Ainsi les Frisons, qui depuis près de vingt ans qu'ils s'étaient révoltés¹, et avaient remporté divers avantages sur L. Apronius, étaient toujours en armes, ou mal soumis, subirent alors le joug ; et ayant donné des otages, ils se renfermèrent dans le pays que Corbulon leur assigna pour leur habitation. Il leur prescrivit une forme de gouvernement, leur donna des lois, un sénat, des magistrats ; et pour les tenir plus sûrement en bride, il construisit au milieu d'eux un fort, dans lequel il mit bonne garnison.

Il attaqua ensuite Gannascus, mais par surprise et par embûches. Il le regardait comme un déserteur et un traître, contre lequel la tromperie était permise. Elle lui réussit ; Gannascus fut assassiné, et sa mort échauffa les esprits des Cauques. C'était ce que souhaitait Corbulon, et il nourrissait avec soin ces semences de guerre : en quoi il était loué de la plupart, et blâmé des plus sensés. Pourquoi, disaient ceux-ci, cherche-t-il à soulever des nations ennemies ? Les disgrâces, s'il en arrive, tomberont sur la république. S'il est vainqueur, le mérite guerrier est redoutable dans la paix, et ne peut manquer d'être à charge à un prince indolent et paresseux.

C'était là une espèce de prédiction, qui fut bientôt vérifiée. Claude était si éloigné de vouloir que l'on fit de nouvelles entreprises contre les Germains, qu'il envoya ordre à Corbulon de ramener en deçà du Rhin les légions romaines. Déjà ce général était campé sur le pays ennemi, lorsque cet ordre lui fut rendu. Un pareil contretemps fit naître, sans doute, bien des pensées dans son esprit. Il craignait la jalousie de l'empereur, le mépris des Barbares, les railleries des alliés. Mais parfaitement maître de lui-même, il ne dit que ce seul mot : Ô que le sort des anciens généraux romains était heureux et digne d'envie ! Et sur-le-champ il donna le signal pour battre la retraite.

Il ne voulut pas cependant laisser le soldat oisif : et il occupa son loisir à creuser un canal entre le Rhin et la Meuse, dans un espace de vingt-trois milles, pour remédier aux gonflements extraordinaires de l'océan, et servir en ces cas d'une décharge qui garantît le pays de l'inondation. Cellarius, d'après Cluvier, pense que ce canal est celui qui commence à Leyde², passe à Delft, vient à Maesland, et se joint à la Meuse au village de Sluys.

Claude accorda à Corbulon les ornements du triomphe, quoiqu'il lui eût interdit le moyen de les mériter.

Peu de temps après il gratifia du même honneur Curtius Rufus, qui vraisemblablement commandait dans la haute Germanie, et dont les exploits se

¹ L'an 779 de Rome.

² Ryckius dans ses notes combat fortement ce sentiment. J'en laisse la discussion aux géographes.

réduisaient à avoir ouvert une mine d'argent dans le territoire de Mattiacum¹. Le travail fut grand, et le fruit très-médiocre. Bientôt on abandonna la mine.

Les généraux s'accoutumaient à fatiguer ainsi leurs soldats par des travaux souvent pénibles et sans gloire, pour avoir occasion de demander les ornements du triomphe, que Claude, comme nous l'avons dit, accordait avec une extrême facilité. C'est ce qui donna lieu à une lettre, qui courut comme composée au nom des armées, et par laquelle l'empereur était supplié d'honorer d'avance des ornements du triomphe ceux à qui il donnerait le commandement des légions.

Juste-Lipse et le président Brisson ont pensé que ce Curtius Rufus, dont nous venons de parler, est notre Quinte-Curce, auteur d'une élégante histoire d'Alexandre, aussi fameuse parmi nous, qu'elle a été inconnue à toute l'antiquité. Leur conjecture a de la vraisemblance ; et un passage du dixième livre de Quinte-Curce paraît désigner visiblement les mouvements qui suivirent la mort de Caligula, et la tranquillité rendue par l'élévation de Claude à l'empire. Il faut pourtant avouer qu'il est étonnant que Tacite et Pline le jeune, qui ont donné un assez grand détail sur les aventures de la personne, n'aient pas dit un seul mot de l'ouvrage. Quoi qu'il en soit, voici ce que ces écrivains nous racontent touchant la fortune de Curtius Rufus, qui, singulière par elle-même, a été encore embellie de merveilles et de fables.

Sa naissance était très-basse : quelques-uns lui donnaient pour père un gladiateur. Tacite nous laisse sur ce point dans l'incertitude, ne voulant rien dire de faux, et ayant honte, comme il le témoigne, de rapporter le vrai. Curtius, dans sa jeunesse, s'étant attaché au questeur qui avait l'Afrique pour département, vint à Adrumète. Là, pendant qu'il se promène seul dans de vastes portiques au temps de la plus forte chaleur du jour, un fantôme plus grand que nature, ayant figure de femme, parut tout d'un coup devant lui, et lui dit : **Rufus, je suis l'Afrique. Tu viendras gouverner cette province en qualité de proconsul, et tu y mourras.** Rien n'était plus éloigné de la pensée de Curtius, qu'une si haute fortune. Mais un prodige élève le courage. De retour à Rome, et aidé d'une part des ressources d'un esprit très-vif, et de l'autre des libéralités de ses amis, il obtint d'abord la questure. Ensuite il parvint à se faire nommer préteur par Tibère entre les candidats de la première noblesse. Tibère couvrit l'obscurité ou même la honte de sa naissance par un tour d'expression. **Je regarde, dit-il, Curtius comme fils de la Fortune.** Il paraît qu'il attendit longtemps le consulat : et il le méritait peu, au portrait qu'en fait Tacite, qui le dépeint flatteur odieux des puissants, arrogant envers les faibles, difficile avec ses égaux. Il y parvint néanmoins : il fut décoré, comme je l'ai rapporté, des ornements du triomphe ; et, afin qu'il ne manquât rien à l'entier accomplissement de la prédiction, le proconsulat d'Afrique lui échut par sort. Mais lorsqu'il arrivait à Cartilage, le même fantôme se remontra à ses yeux : et peu de temps après, ayant été attaqué d'une maladie qui ne parut dangereuse à aucun de ceux qui l'environnaient, il la jugea cependant mortelle, et l'événement vérifia son pronostic.

Tacite, tout incrédule qu'il est, raconte sérieusement cette aventure : Pline le jeune consulte un savant sur ce qu'il en doit croire. Pour nous, nous ne serons point embarrassés à renvoyer le fantôme de Curtius avec le dragon de Néron, et avec tant d'autres fables pareilles dont le goût des hommes pour le merveilleux a rempli le monde.

¹ Marbourg.

Plautius revint cette année de la Grande-Bretagne, et obtint de Claude, comme je l'ai dit, le petit triomphe. Son successeur fut Ostorius Scapula, brave et habile guerrier, et capable de pousser les conquêtes commencées par celui qu'il remplaçait.

Claude courut risque de périr par un assassinat, dont l'intrigue et les motifs sont demeurés inconnus, quoique le coupable ait été découvert. On surprit Cn. Novius, chevalier romain¹, armé d'un poignard parmi la foule de ceux qui venaient faire leur cour à l'empereur. Il fut arrêté, et mis à la question : il avoua son crime, mais ne déclara point de complices.

Les Romains étaient tellement passionnés pour les spectacles, qu'ils ne cherchaient qu'à les multiplier. Sur la réquisition de Dolabella, le sénat ordonna que ceux qui parviendraient dorénavant à la questure fussent obligés de donner à leurs frais un combat de gladiateurs. Tacite a raison de blâmer ce décret, par lequel les charges, qui doivent être données au mérite, étaient mises à prix et, en quelque façon, exposées en vente.

Vitellus, actuellement censeur, vit, l'année suivante, ses deux fils consuls, mais non pas ensemble. L'aîné, qui fut depuis empereur, géra le consulat pendant les six premiers mois, et son frère lui succéda pour les six derniers.

A. VITELLIUS. - L. VIPSANIUS². AN R. 799. DE J.-C. 48.

La censure n'était pas renfermée dans les bornes d'une année. Elle durait d'abord cinq ans ; elle fut ensuite restreinte à dix-huit mois. Claude et Vitellius le père l'exercèrent au moins pendant cet espace de temps. Ce qui est certain, c'est qu'ils étaient encore censeurs durant l'année où les deux Vitellius furent successivement consuls : et c'est même à cette année que Tacite rapporte les plus importantes opérations de la censure de Claude.

Il s'agissait de compléter le sénat ; et à cette occasion les premiers et les plus illustres de la Gaule que les Romains nommaient *chevelue*, demandèrent à y être admis. Toute la Gaule cisalpine jouissait en plein depuis longtemps des privilèges attachés à la qualité de citoyen romain. La Gaule narbonnaise avait aussi donné des sénateurs et des consuls à Rome. Dans les contrées même subjuguées par César, qui sont celles dont il est ici question, les chefs de la noblesse avaient obtenu les titres d'alliés de Rome et de citoyens romains. Mais il leur manquait l'entrée au sénat, et par conséquent aux dignités de l'empire ; et c'est à quoi ils aspiraient avec une extrême ardeur.

Les mouvements qu'ils se donnèrent pour y réussir, excitèrent du bruit dans Rome ; et il y eut à ce sujet bien des représentations faites à l'empereur. On disait que l'Italie n'était pas tellement épuisée de sujets, qu'elle ne pût suffire à remplir le sénat de sa capitale. Nos ancêtres, dont on nous cite avec raison les exemples, étaient si réservés sur cet article, qu'ils ne voulaient aucun sénateur qui ne fût du sang romain. Est-ce donc peu que les peuples de la Gaule transpadane, que les Vénètes et les Insubriens aient forcé l'entrée du sénat ? et ne sera-t-on point content, si l'on ne parvient à y introduire une foule d'étrangers, qui nous tiendront en quelque façon, captifs dans le centre de

¹ Ce fait a beaucoup de rapport avec ce qui est raconté par Suétone, n. 13 de la vie de Claude. J'en ai déjà fait mention.

² C'est ainsi que Ryckius prétend que doit se lire le nom de ce consul, et non *Vipsanius*, comme portent les éditions communes de Tacite.

l'empire ? Quel privilège conserveront encore les restes précieux que nous avons de l'ancienne noblesse romaine ? Que deviendront les sénateurs pauvres du Latium ? Tout sera inondé et absorbé par ces riches, dont les pères et les aïeux ont taillé en pièces nos légions, ont assiégé César à Alise. Ces traits sont récents. Que serait-ce, si l'on se rappelait la ville brûlée, le Capitole attaqué par cette même nation ? Qu'ils jouissent, à la bonne heure, du nom de citoyens romains : mais qu'ils respectent et ne prétendent pas envahir la dignité sénatoriale, et les prééminences de la magistrature.

Claude ne fut point ébranlé de ces discours, ni touché de ces raisons. Il assembla le sénat, et voici de quelle manière Tacite le fait parler : Mes ancêtres, dont le plus ancien, Atta Clausus, Sabin d'origine, fut admis en même temps au droit de citoyen romain, et au rang de patricien, m'invitent à gouverner la république par les maximes qu'ils ont suivies, et à les imiter en transportant ici tout ce qui se trouve de bon et d'excellent en quelque pays que ce puisse être. Est-il quelqu'un qui ignore que les Jules nous sont venus d'Albe, les Coruncanus de Camérium, les Porcius de Tusculum ! Et, sans creuser dans l'antiquité, l'Étrurie, la Lucanie et toute l'Italie, nous fournissent depuis longtemps des sénateurs. Nous avons même reculé les frontières de l'Italie jusqu'aux Alpes¹, afin d'incorporer à l'état, non quelques particuliers seulement, mais les peuples et les nations. Rien ne contribue davantage à affermir la tranquillité dont nous jouissons au-dedans, et la puissance qui nous fait respecter de l'étranger, que nos colonies répandues dans l'univers, et toutes mêlées de ce qu'il y a de meilleur parmi les naturels des pays où elles sont établies. Nous repentons-nous d'avoir reçu de l'Espagne les Balbus, et de la Gaule narbonnaise plusieurs illustres personnages ? Leurs familles sont demeurées parmi nous, et ne nous cèdent point en amour pour notre patrie qui est devenue la leur. Qu'est-ce qui a perdu les Lacédémoniens et les Athéniens, quelque florissants qu'ils aient été par les armes, sinon que, ridiculement jaloux du droit de citoyen, dans leurs villes, ils en excluaient les peuples vaincus et les traitaient toujours comme étrangers. Au contraire, notre fondateur a fait preuve d'une sagesse tellement supérieure, que souvent le même jour a vu un même peuple ennemi et citoyen de Rome. Nous avons eu pour rois des étrangers. Ce n'est point même, comme quelques-uns l'ont pensé, une nouveauté de notre temps, que d'admettre les fils d'affranchis² à la magistrature : l'antiquité nous en fournit des exemples.

On m'oppose que nous avons eu la guerre avec les Sénons. Mais les Volsques et les Éques n'ont-ils jamais combattu contre nous ? Notre ville a été prise par les Gaulois. Mais nous avons donné des otages aux Toscans, et les Samnites nous ont fait passer sous le joug. Après tout, que l'on se rappelle toutes nos guerres ; on n'en trouvera aucune qui ait été terminée en moins de temps que celle qui nous a rendus maîtres de la Gaule : et depuis la conquête, une paix continuelle et fidèlement observée nous répond de l'attachement de ces peuples. Ils ont pris nos mœurs, étudié nos arts, uni par des mariages leur sang avec le nôtre. Souffrons qu'ils nous apportent leur or et leurs richesses, au lieu de les posséder seuls et sans nous. Sénateurs, tout ce qui est regardé maintenant comme le plus ancien a été nouveau. Les plébéiens sont parvenus à la

¹ Anciennement tout ce que l'on appelait Gaule cisalpine n'était point censé Italie.

² Suétone (*Claude*, 24) prétend que Claude se trompait en ce point, et qu'il a mal pris la signification du mot latin *libertinus*, qui de son temps marquait un *affranchi*, mais qui dans la première antiquité désignait un *fils d'affranchi*. Je ne sais s'il est aisé de juger aujourd'hui ce procès, qui d'ailleurs ne nous importe pas infiniment.

magistrature après les patriciens, les Latins après les plébéiens, les autres nations de l'Italie après les Latins. Il en sera de même de l'établissement présent. Il acquerra par le laps de temps la vénération de l'antique ; et ce que nous appuyons aujourd'hui par des exemples, servira d'exemple un jour.

Ce discours, prêté à Claude par Tacite, peut passer pour un précis de celui que cet empereur prononça réellement dans le sénat. C'est de quoi chacun peut aisément se convaincre par la comparaison avec un fragment original de la harangue de Claude, qui se conserve encore aujourd'hui dans l'hôtel de ville de Lyon, et que Juste Lipse a inséré dans son commentaire sur Tacite. On y retrouve le reproche d'innovation réfuté par les changements arrivés dans l'administration de la république romaine, le motif tiré de l'attachement constant et fidèle des Gaules pour l'empire de Rome, depuis qu'elles ont été soumises par César ; le tout traité d'une manière lâche, en style verbeux, avec des écarts peu nécessaires ; mais la diction est coulante, et ne manque pas d'élégance.

Un des écarts dont je viens de parler, est un mouvement de la vanité de Claude sur la conquête d'une partie de la Grande-Bretagne. *Si j'exposais ici, dit-il, par quelles guerres nos ancêtres ont commencé, et jusqu'où nous avons étendu notre domination, je craindrais qu'on ne me soupçonnât de vaine gloire au sujet des bornes de l'empire reculées au-delà de l'Océan.*

Je ne sais si ceux qui liront ce fragment en entier trouveront que Tacite nous ait rendu un mauvais service, en substituant son discours à celui de Claude. S'il eût transcrit ce dernier dans son ouvrage, la vérité historique eût été plus scrupuleusement observée, mais les lecteurs de goût auraient été moins satisfaits. Il eût pu nous conserver cette harangue hors de son texte, si les anciens s'étaient piqués de la même exactitude que nous aimons aujourd'hui, et s'ils se fussent avisés de placer, comme on le fait aujourd'hui, à la fin de leurs histoires, des recueils de preuves et de pièces originales.

Le discours de l'empereur fut suivi d'un sénatus-consulte rendu en conformité ; et les Gaulois, cent ans auparavant ennemis de Rome, devinrent capables d'y posséder les premières dignités. Cet exemple fut imité, comme Claude l'avait prévu, et le plein droit de bourgeoisie se communiquant de proche en proche, il arriva à la fin que tous les sujets de l'empire devinrent Romains. Les peuples vaincus partagèrent les honneurs du peuple victorieux ; le sénat leur fut ouvert à tous, et ils pouvaient aspirer jusqu'à l'empire. Ainsi, par la clémence romaine, toutes les nations n'étaient plus qu'une seule nation, et Rome fut regardée comme la commune patrie.

Cette politique si pleine de douceur, et louée à juste titre par M. Bossuet, avait pourtant, comme toutes les choses humaines, son inconvénient. Les maximes de l'ancienne Rome s'altérèrent par le mélange de tant de mœurs étrangères. Des Barbares, qui n'avaient souvent que le nom de Romains, s'emparèrent des plus grandes charges, et même de la dignité impériale. Auguste aurait été étrangement surpris, s'il eût pu prévoir, lorsqu'il établissait le gouvernement monarchique dans Rome, qu'il travaillait pour des Gaulois, des Africains, des Illyriens, des Thraces, qui devaient être ses successeurs.

Les Éduens furent les premiers peuples de la Gaule qui jouirent du nouveau privilège. C'est une distinction qu'on leur accorda en considération de leur ancienne alliance, et de la qualité de frères des Romains, dont ils se glorifiaient depuis longtemps.

Dans le même temps Claude créa de nouvelles familles patriciennes, parce que le nombre, non-seulement des vraiment anciennes, mais de celles qui avaient été ajoutées par César, et ensuite par Auguste, s'épuisait de jour en jour. Il fit tomber son choix sur les membres du sénat les plus distingués par leur naissance et par les emplois qu'ils avaient possédés, eux ou leurs pères.

Nous n'en connaissons qu'un nommément ; c'est L. Salvius Otho, père de l'empereur Othon. Sa famille était originaire de Férentinum en Toscane, où elle tenait un rang distingué. Son père, élevé par le crédit de Livie, ne passa pas néanmoins la préture. Lui-même il fut chéri particulièrement de Tibère, à qui il ressemblait tellement de visage, que plusieurs le croyaient son fils. Il était homme de mérite, et il monta par tous les degrés des honneurs jusqu'au consulat. Dans toutes ces charges, dans les autres emplois qui lui furent confiés, dans le proconsulat d'Afrique, il s'acquitta une grande réputation de sévérité. Nous en avons rapporté un trait après la révolte et la mort de Camillus Scribonianus, et nous avons dit que Claude en fut d'abord offensé, mais lui rendit ensuite son amitié. Lorsqu'il le mit au nombre des patriciens, il fit de lui un très-grand éloge, qu'il termina en disant : *Je me tiendrai heureux, si mon fils peut lui ressembler.*

J'ai dit que parmi ceux qui furent rayés du tableau du sénat, sous la censure de Claude, il s'en trouvait plusieurs qui s'étaient retirés volontairement, parce que la modicité de leur fortune ne suffisait pas à soutenir l'éclat de la dignité sénatoriale. Tacite ajoute que cette porte fut ouverte à ceux même qui avaient quelque tache sur leur réputation. Claude les exhorta à demander leur congé, déclarant qu'il nommerait ensemble et sans distinction ceux qu'il excluait du sénat, et ceux qui se seraient retirés d'eux-mêmes, afin de diminuer, la honte d'une note flétrissante. Mais un tel mélange, favorable aux coupables, me semble peu juste à l'égard de ceux que des raisons innocentes, ou même un reste de pudeur engageait à sortir de plein gré. Cependant cette douceur fut reçue avec de grands éloges, et le consul Vipstanus proposa de déférer à Claude le nom de *Père du Sénat*. Car, disait-il, *celui de Père de la Patrie est devenu trop commun : des bienfaits nouveaux dans leur espèce demandent de nouveaux titres d'honneur.* Claude réprima lui-même cette flatterie excessive du consul.

La clôture du lustre se fit en la manière accoutumée. Le nombre des citoyens romains se trouva monter, selon le texte de Tacite, tel qu'il se lit communément, à six millions neuf cent soixante et quatre mille têtes. Ce dénombrement fournit un exemple des plus rares de la vie humaine prolongée au-delà de ses bornes ordinaires. Un certain T. Fullonius de Bologne se déclara âgé de cent cinquante ans ; et le fait ayant paru étrange, comme il l'était, fut vérifié par ordre de Claude sur les registres des anciens dénombrements.

LIVRE SECOND

§ I. Mariage de Messaline avec Silius.

A. VITELLIUS. - L. VIPSTANUS. AN R. 799. DE J.-C. 48.

Claude connut sur la fin de cette année sa honte domestique. Il fallut qu'elle éclatât au-delà de toute mesure pour pouvoir percer jusqu'à lui.

Silius, soit aveuglé par ses espérances, soit dans la pensée qu'un danger tel que celui auquel l'exposait son commerce public avec Messaline, ne pouvait s'éviter qu'en portant les choses à l'extrême, pressait vivement cette princesse de lever le masque, et de terminer l'entreprise. Il lui représentait qu'il ne s'agissait pas d'attendre la mort de Claude. Que ceux qui n'avaient rien à se reprocher pouvaient prendre des voies innocentes ; mais que des criminels n'avaient de ressource que dans leur audace. **Nous sommes soutenus, ajouta-t-il, d'un nombre de complices, qui ont les mêmes craintes que nous. Je ne suis point marié, je n'ai point d'enfants : je suis prêt à vous épouser, et à adopter Britannicus. Vous conserverez la même puissance, et vous en jouirez sans inquiétude, pourvu que nous prévenions Claude, qui n'est point en garde contre les embûches, mais dont la colère est brusque, et se porte à une prompte vengeance.**

Messaline écouta assez froidement ce discours, non par amour pour son mari, mais parce qu'elle appréhenda que Silius une fois parvenu au comble de ses vœux ne le méprisât, et qu'il n'appréciât alors selon sa juste valeur un crime qui lui plaisait lorsqu'il lui était nécessaire. Elle goûta néanmoins le projet du mariage, qui avait pour elle l'amorce de l'infamie, dernier plaisir, dit Tacite, pour ceux qui se sont affadis sur tous les autres par l'excès qu'ils en ont fait. Elle saisit donc cette idée, et la réalisa sans délai. Claude étant allé à Ostie, où il devait faire quelque séjour, Messaline et Silius se marièrent publiquement aux yeux de toute la ville, avec tout le cérémonial accoutumé, avec tout l'appareil et toute la pompe d'une noce légitime entre des personnes d'un si haut rang. On ajoute que le contrat de mariage avait été signé par Claude même, à qui Messaline avait fait croire qu'il était question d'écarter de dessus sa tête quelque danger dont le menaçaient les devins.

Ce fait doit paraître incroyable, et ceux de qui nous le tenons l'ont senti. Mais il n'en est point de mieux attesté ; et les écrivains presque contemporains qui le certifient, ne nous laissent aucune liberté de former sur ce point le moindre doute.

Messaline avait commis une grande imprudence en indisposant contre elle les affranchis. De concert avec par eux, elle s'était jusque-là souillée impunément des plus grands crimes. Mais ayant fait périr Polybe, dont nous avons eu occasion de parler, l'un des plus accrédités d'entre eux, elle les alarma tous par la crainte d'un sort semblable. Cette crainte s'augmenta beaucoup par son mariage avec Silius. Toute la maison du prince en frissonna. Surtout les plus puissants des affranchis voyant où tendait une démarche si étrange, et sentant que dans le cas d'une révolution ils seraient les plus exposés, se communiquèrent leurs frayeurs, et s'exhortèrent mutuellement à prendre des

mesures pour la sûreté de leur maître et pour la leur. Ils disaient hautement que tandis qu'un pantomime souillait le lit de l'empereur, l'infamie était horrible, mais sans aucun péril : qu'il n'en était pas de même d'un jeune homme de grande naissance, à qui son âge, l'orgueil de sa bonne mine, et le consulat qu'il était tout près d'exercer, pouvaient suggérer les plus hautes espérances. Ils pensaient bien qu'il y avait du risque dans l'entreprise qu'ils méditaient : que l'on ne pouvait pas compter sur Claude, imbécile comme il était, et accoutumé à obéir à sa femme : que Messaline savait dicter les arrêts de mort, et les faire exécuter de sa pleine autorité. D'un autre côté la facilité même de Claude les rassurait ; et, pourvu qu'ils pussent d'abord prendre le dessus, et préoccuper l'esprit du prince par l'énormité du crime, ils se promettaient de brusquer tellement l'affaire, que Messaline fût condamnée avant que d'avoir été entendue. Mais ils comprenaient que l'essentiel était d'empêcher qu'elle ne parvînt à se faire écouter, et de fermer les oreilles du prince à ses prières, quand même elle se résoudrait à tout avouer.

Telles étaient les réflexions que faisaient ensemble Calliste, Narcisse et Pallas. Ils flottèrent quelque temps incertains, et peu s'en fallut qu'ils ne prissent un parti Mitoyen, qui les aurait infailliblement perdus. C'était de faire secrètement des menaces à Messaline, afin de la détourner de sa passion pour Silius. Mais, tout bien examiné, ils virent aisément que Messaline, avertie du danger, ne manquerait pas de le faire retomber sur eux. Effrayés de la difficulté d'une affaire si épineuse, deux l'abandonnèrent ; Pallas, par lâcheté ; Calliste, parce que z, rompu, dès le temps de Caligula, au manège de la cour, il savait que dans ce pays on se maintient mieux par la circonspection et les ménagements politiques que par la hardiesse à tenter les aventures. Narcisse persista, s'en tenant au seul système qui pût réussir, c'est-à-dire à aller directement à Claude afin de prendre Messaline au dépourvu.

L'occasion était favorable, parce que Claude fit un assez long séjour à Ostie. Narcisse gagna donc deux concubines du prince, Calpurnie et Cléopâtre, par argent, par promesses, en leur faisant envisager l'augmentation de leur crédit au moyen de la ruine de l'impératrice, et il les engagea à se rendre délatrices contre elle. Calpurnie, dans un moment où Claude était seul, se jette à ses genoux, lui déclare le mariage de Messaline avec Silius. En même temps elle interroge Cléopâtre, qui de concert avec elle était présente, et lui demande si elle en a entendu parler ; et, celle-ci ayant répondu qu'elle en était instruite, Calpurnie prie l'empereur de mander Narcisse. Il entre, et d'abord il supplie Claude de lui pardonner s'il ne l'a pas averti des autres désordres de Messaline. **Actuellement même, dit-il, ce n'est pas précisément l'adultère que je lui reproche. Silius est servi par vos esclaves ; sa maison est remplie des meubles des Césars. Ce n'est pas là ce qui excite mon zèle. Laissez-le jouir, si vous le voulez, de tout l'appareil de la dignité impériale ; mais qu'il vous rende votre épouse, et qu'il annule le contrat de mariage passé avec elle. Êtes-vous instruit, ajouta-t-il, de votre divorce ? Le mariage de Silius a eu pour témoins le peuple, le sénat, les soldats ; et, si vous ne vous hâtez, le nouveau marié est maître de la ville.**

Claude fait appeler en diligence les principaux de son conseil. Turranius intendant des vivres vint le premier ; ensuite Lusius Geta, préfet des cohortes prétoriennes. Il leur demande ce qu'il doit croire du mariage de Messaline. Ils lui attestent le fait : et dans le moment tous les autres, qui étaient accourus, exhortent l'empereur à aller au camp des prétoriens, à s'assurer de la fidélité des soldats, à pourvoir à sa sûreté avant que de songer à la vengeance. Claude était

si effrayé, qu'il demanda plus d'une fois s'il était encore empereur, si la puissance n'était pas entre les mains de Silius.

Cependant Messaline, se livrant plus que jamais aux plaisirs et à la débauche, célébrait dans le palais les fêtes de la vendange. On faisait rouler les pressoirs, les cuves se remplissaient de vin, et tout autour des femmes habillées de peaux de bêtes dansaient et couraient çà et là comme des bacchantes. Messaline échevelée, tenant en la main un thyrses qu'elle agitait en différentes manières, et Silius couronné de lierre, chaussé de cothurnes, imitaient les mouvements rapides de tête qui étaient usités parmi les prêtres de Bacchus, pendant qu'une troupe folâtre leur répondait par ses cris et par tous les signes d'une joie immodérée.

On remarqua après l'événement un mot de Vectius Valens, l'un des insignes débauchés de cette bande. Il s'avisait de monter par manière de jeu au haut d'un grand arbre ; et comme on lui demandait ce qu'il voyait : **J'aperçois**, répondit-il, **un orage furieux qui vient du côté d'Ostie**.

En effet le péril approchait : et la fête fut étrangement troublée, premièrement par un bruit confus, ensuite par des nouvelles certaines qui arrivèrent, que Claude était informé de tout et qu'il venait résolu de se venger. Tous se dispersent. Messaline se retire dans les jardins de Lucullus, qu'elle avait récemment envahis par la mort d'Asiaticus. Silius se rend dans la place pour y faire ses fonctions ordinaires, déguisant ses justes craintes sous une apparence de sécurité. Bientôt arrivent les centurions envoyés par l'empereur, qui arrêtent les coupables en quelque endroit qu'ils se trouvent, soit dans les lieux publics, soit dans les retraites où ils s'étaient cachés.

Messaline dans une si terrible crise ne perdit pas la tête. Elle prit résolument son parti d'aller au-devant de Claude, et de se présenter à son époux, sachant combien de fois cette ressource lui avait réussi. En même temps elle ordonna que l'on menât Britannicus et Octavie pour embrasser leur père ; et elle pria Vibidia, la plus âgée des vestales, de solliciter pour elle la clémence du grand-pontife. Elle partit donc accompagnée seulement de trois personnes, traversa à pied toute la ville, et, à la porte ayant trouvé un tombereau, elle y monta et prit le chemin d'Ostie : tout cela sans que personne eût compassion d'elle, parce que l'horreur de sa conduite prévalait sur tout autre sentiment.

Les mesures de Messaline étaient bien prises, mais elle avait affaire à un vigilant ennemi. Narcisse, se défiant du préfet du prétoire Lusius Geta, homme sans principes, et également capable du bien et du mal selon les occasions, déclara affirmativement à Claude, en se faisant appuyer de ceux qui partageaient les mêmes craintes avec lui, qu'il n'y avait point de sûreté pour la personne de l'empereur, à moins que, pour ce jour seulement, le droit de commander les gardes ne fût donné à l'un des affranchis, et il offrit de s'en charger. De plus, craignant que pendant le voyage d'Ostie à Rome, qui pourtant n'est pas long, les discours de Vitellius et de Cécina Largus ne tournassent l'esprit de Claude, et ne le fissent changer de résolution, il demanda et prit une place dans la voiture de l'empereur.

Claude variait dans ses discours. Souvent il témoignait une vive indignation contre les horribles débauches de Messaline ; quelquefois le souvenir du lien nuptial l'attendrissait, et surtout la considération de ses enfants en bas âge. A ces différents propos Vitellius ne répondit jamais autre chose, sinon : **Ô honte ! ô crime !** Narcisse le pressait de s'expliquer, et de faire connaître ses véritables

sentiments. Mais il ne put jamais tirer de ce courtisan que des paroles ambiguës et susceptibles de toutes les interprétations que demanderaient les circonstances ; et Cécina imita cette dissimulation artificieuse.

Déjà Messaline approchait, et elle demandait à grands cris que la mère de Britannicus et d'Octavie fût entendue dans ses défenses. L'accusateur criait encore plus fortement, opposant le reproche du mariage avec Silius ; et, pour occuper les regards de Claude et les détourner de dessus Messaline, il lui donna à lire un mémoire qui contenait le détail de tous les désordres dont elle s'était rendue coupable. A l'entrée de la ville on s'était arrangé pour présenter Britannicus et Octavie à l'empereur, mais Narcisse les fit retirer. Il ne put écarter la vestale, qui représenta à Claude que les lois les plus saintes l'obligeaient à ne point condamner une épouse sans lui avoir permis d'alléguer ce qui pourrait la justifier. Narcisse répondit que le prince l'écouterait, et lui donnerait toute liberté de se défendre ; et qu'au reste la vestale ferait bien d'aller s'occuper des cérémonies religieuses, auxquelles l'appelait le devoir de son état. Pendant tout cela Claude gardait le silence avec une stupidité qui n'est pas concevable : Vitellius feignait de ne pas savoir de quoi il s'agissait : tout obéissait à un affranchi.

Narcisse fit mener l'empereur droit à la maison de Silius ; et, après lui avoir fait remarquer dans le vestibule l'image de Silius le père placée en honneur, quoique sa mémoire eût été flétrie par un arrêt du sénat, il lui montra les ameublements et les bijoux qui avaient autrefois décoré les maisons des Nérons et des Drusus, devenus la récompense de la débauche et de l'adultère.

Cette vue irrita Claude, et lui fit prendre le ton menaçant. Narcisse, le voyant dans cette bonne disposition, le conduisit promptement, au camp des prétoriens, où les troupes étaient assemblées pour le recevoir. L'empereur, averti par son affranchi, leur fit une harangue très-courte. Car si le ressentiment cherchait à se produire, la honte le retenait. Les soldats, entrant dans la juste indignation de l'empereur, demandèrent à cris redoublés les noms des coupables, afin qu'il en fût fait prompte et sévère justice.

Silius fut présenté le premier aux pieds du tribunal ; et, témoignant un courage que ne promettait pas sa conduite noyée dans la débauche, il n'entreprit point de se justifier, il ne chercha point à gagner du temps, et demanda pour toute grâce que l'on Litât son supplice. Plusieurs autres, tant sénateurs que chevaliers romains, périrent avec une semblable constance. Le seul Mnester tergiversa et tenta de se défendre. Pendant qu'on lui déchirait ses habits, il criait **que c'était malgré lui qu'il était devenu criminel : que l'empereur pouvait se souvenir de l'ordre qu'il lui avait donné d'obéir en tout à Messaline.** Claude avait si peu de fermeté, qu'il était ébranlé par ce discours ; et prêt à se laisser fléchir. Mais ses affranchis lui représentèrent qu'après avoir montré de la sévérité contre tant d'illustres personnages, il ne convenait pas de mollir à l'égard d'un histrion, et que peu importait que ce fût malgré lui ou volontairement que Mnester eût commis de si grands crimes. Ainsi il fut mis à mort. On n'écoula point non plus la défense de Traulus Montanus chevalier romain, jeune homme d'une conduite assez rangée, mais qui, ayant eu le malheur de plaire à Messaline par les grâces de sa personne, avait été une seule fois mandé à une assemblée de débauche par cette femme sans pudeur. On pardonna à Plautius Latéranus en considération des services récents de son onde, qui venait de faire la conquête d'une partie de la Grande-Bretagne. Suilius Césonius dut sa grâce à l'excès de ses vices, qui le dégradèrent au - dessous de la dignité de l'homme.

Messaline n'avait pas renoncé à l'espérance de sauver sa vie et de rentrer en grâce. Retirée dans les jardins de Lucullus, elle méditait une apologie et des prières pour apaiser Claude ; quelquefois même elle se livrait à des mouvements de colère, et faisait des menaces contre ses ennemis, tant il lui restait de fierté dans l'extrémité où elle était réduite. Et ses menaces pouvaient n'être pas vaines, si Narcisse ne se fût hâté de la prévenir. Car Claude de retour au palais s'étant mis à table, lorsqu'il fut échauffé par le vin et la bonne chère, ordonna que l'on allât avertir cette misérable (ce fut le terme dont il se servit) qu'elle se tînt prête pour venir répondre le lendemain aux accusations intentées contre elle. Narcisse comprit que la colère du prince se ralentissait, que l'amour reprenait ses droits, et que, s'il voulait aller au-devant d'une réconciliation, il n'y avait pas un moment à perdre. Il sort, et donne ordre comme de la part de l'empereur à un tribun et à quelques centurions, qui étaient de garde, d'aller sur-le-champ tuer Messaline. Évode, affranchi, les accompagna pour présider à l'exécution.

Ils la trouvèrent couchée par terre, et assistée de sa mère Lépida¹, qui, brouillée avec elle dans son état de prospérité, s'était laissé attendrir par ses disgrâces. Lépida exhortait sa fille à ne point attendre les meurtriers, lui représentant que la vie était passée pour elle, et qu'il n'était plus question que de mourir honorablement. Mais, dit Tacite, admirateur décidé du suicide, un courage amolli par la débauche n'était plus susceptible d'aucun sentiment généreux, et Messaline se répandait en larmes et en plaintes inutiles. En ce moment arrivent ceux qui étaient envoyés pour la tuer. Le tribun se présenta sans rien dire : l'affranchi, avec une bassesse d'âme digne de sa première condition, l'accabla de reproches et d'injures. Ce fut alors seulement que Messaline connut que tout était désespéré pour elle ; et, prenant une épée, elle tenta inutilement de se percer. Le tribun lui passa la sienne au travers du corps. Sa mère eut la liberté de lui rendre les derniers devoirs et les honneurs de la sépulture.

On vint dire à Claude, qui était encore à table, que c'en était fait de Messaline, sans expliquer autrement le genre de sa mort. Il ne s'en fit point éclaircir, demanda à boire, et acheva le repas comme il l'avait commencé. Et de même, dans les jours qui suivirent, on ne vit en lui aucune marque ni de haine, ni de joie, ni de colère, ni de tristesse, ni enfin d'aucun des sentiments que comporte la nature humaine. Le triomphe des accusateurs de sa femme, la douleur de ses enfants, rien ne le tira de sa stupide insensibilité. Et le sénat la favorisa en ordonnant que toute inscription, toute image de Messaline fût abolie et ôtée de quelque endroit que ce pût être, public ou particulier.

On décerna à Narcisse les ornements de la questure ; faible décoration pour cet affranchi, dont le crédit passait alors celui de Calliste et de Pallas².

Messaline était la troisième femme de Claude : car je ne compte point deux jeunes personnes, qui lui furent seulement fiancées. Sa première femme fut donc Plautia Urgulanilla, dont le père avait mérité en Illyrie les ornements de triomphateur. C'est d'elle que naquit ce fils de Claude, qui fut promis en mariage à la fille de Séjan, et qui périt par un accident des plus singuliers, ainsi que je l'ai rapporté sous Tibère. Plautia eut encore une fille nommée Claudia, mais qui était le fruit d'un commerce adultère avec un affranchi de son mari. Le crime fut

¹ Les commentateurs se tourmentent beaucoup pour deviner qui était cette Lépida ; et après leurs recherches, la chose demeure incertaine.

² Je lis avec Ryckius, *quam super Pallantem et Callistum ageret*. Les éditions ordinaires, au lieu de *super*, portent *secundum*, qui fait un sens tout opposé.

découvert, et de plus on soupçonna Plautia d'avoir trempé dans un homicide. Par ce double motif Claude la répudia honteusement ; et lui renvoyant sa fille, qui était un enfant de cinq mois, il la fit exposer à sa porte. Il épousa ensuite Élie Pétina, de la famille des Tubérons ; et il en eut Antonia, qu'il maria d'abord, comme je l'ai dit, à Cn. Pomponius Magnus, et ensuite à Faustus Cornélius Sylla, après qu'il eut fait tuer son premier gendre. Il fit divorce avec Élie pour des causes assez légères, et il prit Messaline, dont nous venons d'exposer la conduite, et le funeste sort qu'elle avait bien mérité.

Dans le premier mouvement d'indignation que lui causèrent les affreux débordements de Messaline, il protesta en haranguant les soldats prétoriens, que, puisque ses mariages lui réussissaient si mal, il demeurerait dans le célibat ; et que, s'il se remariait jamais, il consentait qu'ils tournassent leurs armes contre lui, et le perçassent de leurs épées. Mais les résolutions de Claude n'étaient pas de durée. Accoutumé à être gouverné par ses femmes, et à dépendre en tout de leurs volontés, il ne pouvait se faire à un état où il fallait qu'il se décidât lui-même, et où la disposition de sa personne et de ses actions roulait sur lui. Sa liberté l'embarassait : et les affranchis le voyant dans ces sentiments, se réunirent dans le plan de lui chercher une épouse ; mais ils se divisèrent sur le choix. La maison du prince fut donc partagée en factions ennemies : et l'émulation fut encore plus vive entre les dames qui croyaient pouvoir prétendre à un si haut rang. Chacune faisait valoir sa noblesse, sa beauté, ses richesses, et rabaissait ses rivales. Enfin la dispute se renferma entre trois, qui avaient chacune pour protecteur un des trois plus puissants affranchis. Lollia Paulina était appuyée de Calliste, Elia Pétina de Narcisse, et Agrippine de Pallas. Pour ce qui est de Claude, il penchait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, selon l'impression des discours qu'il avait entendus les derniers. Ne pouvant donc prendre déterminément un parti, il assembla les trois affranchis en conseil, et leur ordonna d'exposer les raisons sur lesquelles ils-fondaient la diversité de leurs avis.

Narcisse parla le premier, et dit que l'alliance qu'il proposait n'était point une nouvelle alliance. Qu'Élia avait déjà été épouse de Claude, qu'elle avait de lui une fille actuellement vivante. Qu'ainsi il n'arriverait aucun changement dans la maison impériale, si elle y rentrait : et qu'il n'était point à craindre qu'elle regardât avec des yeux de marâtre Britannicus et Octavie, qui étaient ce qu'elle avait de plus proche après ses propres enfants. Calliste soutenait au contraire qu'il ne convenait en aucune façon de reprendre une femme à qui l'empereur, par un long divorce, avait donné des preuves caractérisées de mécontentement ; que la rechercher de nouveau, c'était l'enfler d'orgueil ; et qu'il valait mieux faire tomber le choix sur Lollia, qui n'ayant point d'enfants, n'aurait point de motifs de jalousie contre ceux de son mari, et leur tiendrait lieu de mère. Pallas à son tour, raisonnant sur des principes tout opposés, insistait particulièrement en faveur d'Agrippine sur ce qu'elle avait un fils, qui pouvait être regardé comme l'un des appuis de la maison des Claudes et de celle des Jules¹, dont il réunissait en lui la splendeur. D'ailleurs, ajoutait-il, Agrippine a fait preuve de fécondité : elle est dans la force de la jeunesse. Est-il à propos de souffrir qu'elle porte dans une autre maison la gloire et le nom des Césars ? Ces raisons prévalurent, aidées des caresses d'Agrippine, qui par le privilège de nièce entra à toute heure chez l'empereur, et abusait de la facilité de son oncle pour allumer dans ce cœur ouvert de toutes parts une flamme incestueuse.

¹ Le texte de Tacite est fort brouillé. Je n'ai point prétendu le traduire.

Ce choix fut donc arrêté : et Agrippine, avant que d'être épouse, en exerçait déjà la puissance. Car elle travailla dès lors à faire entrer sur ses pas son fils Domitius dans la famille de Claude, en le mariant à Octavie. Mais ce plan ne pouvait s'exécuter sans une perfidie. Car il y avait longtemps que la jeune princesse était promise à Silanus. De plus la personne de Silanus méritait de grands égards : il était de la première noblesse, et descendait d'Auguste en droite ligne. Enfin Claude avait fait éclater les engagements pris avec lui, en le décorant des ornements du triomphe, et en donnant au peuple en son nom un spectacle magnifique. Mais rien n'était difficile auprès d'un prince qui n'avait point de sentiments à lui, et qui recevait du dehors les impressions d'estime ou de haine, selon qu'il plaisait à ceux qui l'approchaient de les planter dans son âme.

Vitellius joua ici son personnage. Attentif à se rendre favorable un crédit naissant, il se lia avec Agrippine : et couvrant du nom de censeur des artifices serviles, il attaqua la réputation de Silanus, qui réellement avait une sœur dont la beauté n'était pas relevée par la sagesse. Vitellius jeta des soupçons odieux sur l'amitié du frère et de la sœur, où il n'y avait point de crime, mais peut-être de l'indiscrétion : et Claude prêtait l'oreille à ces discours, porté par la tendresse qu'il avait pour sa fille à prendre aisément l'alarme au sujet de son gendre.

Silanus ne pensait à rien moins qu'à cette intrigue qui se tramait contre lui : il était même actuellement préteur ; et il fut bien surpris de se voir tout d'un coup exclu du sénat par une ordonnance que publia Vitellius en sa qualité de censeur, quoique le tableau des sénateurs fût dressé, et le lustre clos depuis plusieurs mois. En même temps Claude lui retira sa parole, et rompit l'alliance projetée. Silanus fut obligé d'abdiquer la préture, dont l'espace qui restait, consistant en trois jours, fut rempli par Éprius Marcellus, homme d'une éloquence dangereuse, et dont nous aurons lieu de parler plus d'une fois dans la suite.

Ainsi finit cette année : la suivante eut pour consuls Pompeus et Véranius.

C. POMPEIUS LONGINUS GALLUS. - Q. VERANIUS. AN R. 800. DE J.- C. 49.

Sous ces consuls le mariage convenu entre Claude et Agrippine n'était plus un secret. La renommée le publiait par tout : eux-mêmes, ils ne se gênaient pas, et n'en faisaient point de mystère. Néanmoins Claude n'osait procéder à la célébration, parce qu'il n'y avait point d'exemple d'un oncle qui eût épousé la fille de son frère. L'idée d'inceste l'effrayait, et il craignait même, s'il passait outre, que cette union illégitime n'attirât sur l'empire la colère des dieux.

Vitellius se chargea de lui lever ces scrupules. Il lui demande s'il prétend résister aux ordres du peuple et à l'autorité du sénat. Claude, avec une modestie où il n'entraît point d'affectation, répondit qu'il était l'un des citoyens, et que le consentement unanime de la nation faisait loi pour lui. Vitellius part de là ; et entrant dans le sénat, il déclare qu'il a à proposer une affaire où il s'agit du salut de la république ; et ayant demandé et obtenu la permission de parler avant tous, il représente que les grands travaux du prince, qui portait le faix du gouvernement de l'univers, avaient besoin d'aide et de soutien, afin que, libre des soins domestiques, il pût vaquer tout entier au bonheur du genre humain. Or, ajouta-t-il, quel soulagement plus convenable pour notre auguste censeur, que de prendre une épouse, qui partage sa fortune, à qui il confie ses pensées les plus intimes, sur qui il se décharge de la vigilance qu'exige une famille encore

en bas âge ? Nous avons un empereur qui ne connaît point la distraction du luxe et des voluptés : dès sa première jeunesse il a toujours vécu soumis aux lois.

Un discours si spécieux fut reçu avec un applaudissement universel. Jamais la flatterie n'avait eu si belle matière. Vitellius reprit la parole : Puisqu'il en est ainsi, messieurs, et que vous convenez tous que l'empereur doit se marier, il est clair que l'honneur de son choix ne peut tomber que sur une personne en qui brillent la noblesse, la fécondité, la vertu. A ces traits qui de nous ne reconnaît pas Agrippine ? Et c'est assurément par une providence spéciale des dieux qu'elle se trouve actuellement veuve, et par là en état d'épouser un prince qui ne connaît point de mariages fondés sur le rapt et l'injustice. Nos pères ont vu, et nous avons vu nous-mêmes, les femmes enlevées à leurs maris au gré des Césars¹. De tels excès sont bien loin de la modestie du gouvernement sous lequel nous vivons. Claude est digne de donner l'exemple à tous ses successeurs de la manière dont il convient aux empereurs de se marier. Inutilement m'opposerait-on ici que les mariages de l'oncle avec la fille de son frère sont nouveaux parmi nous. J'en conviens : mais ils sont usités chez les autres nations. Nous avons nous-mêmes longtemps ignoré les alliances entre cousins². Les usages doivent s'accommoder à l'intérêt public : et nous verrons incessamment se multiplier les exemples de ce qui paraît singulier aujourd'hui.

L'affaire passa tout d'une voix : il se trouva même des sénateurs, plus déterminés flatteurs que les autres, qui ajoutèrent que si l'empereur faisait difficulté, il fallait l'y contraindre ; et ils sortirent du sénat, comme pour aller exécuter cette prétendue violence. En même temps une multitude ramassée criait dans la place, que le peuple était dans le même sentiment. Claude ne tarda pas davantage. Il sortit du palais pour recevoir les compliments et les félicitations ; et étant venu au sénat, il demanda un arrêt de règlement qui permît aux oncles de s'allier avec les filles de leurs frères. Le décret fut porté : et cependant Claude ne trouva qu'un seul imitateur, ou deux selon Suétone. Encore pensa-t-on que ces mariages conformes à la nouvelle jurisprudence étaient l'effet des sollicitations d'Agrippine.

De ce moment la face des choses fut changée³. Tout obéissait à une femme, qui ne se jouait pas de l'empereur et de l'empire, comme Messaline, par une folie licencieuse. La domination était fière, et telle qu'un homme impérieux eût pu l'exercer. Les dehors de la conduite d'Agrippine annonçaient la sévérité, et même la hauteur : nul désordre dans le domestique, s'il n'était utile pour satisfaire l'ambition ; car elle ne rougissait pas de se prostituer à Pallas⁴, parce qu'elle avait besoin du crédit de cet affranchi pour l'élévation de son fils : ajoutez une soif insatiable de l'or, fruit de la passion de régner.

Le jour même des noces, Silanus s'ôta la vie, soit forcément, comme le dit Suétone⁵, soit par un désespoir volontaire, qui lui fit choisir ce jour, afin de

¹ Ceci regarde les mariages d'Auguste avec Livie, de Caligula avec Livia Oresillas, avec Lollia Paulina.

² Je ne sais si ce qu'avance ici Vitellius est exact. Il est du moins bien certain que plus de deux cents ans avant le tempe dont il s'agit ici les mariages entre cousins étaient permis à Rome. On en trouvera la preuve dans le discours de Sp. Ligustius, t. VIII, de *l'Histoire de la République Romaine*.

³ TACITE, *Annales*, XII, 7.

⁴ TACITE, *Annales*, XII, 25.

⁵ SUÉTONE, *Claude*, 29.

rendre plus odieuse l'injustice de Claude à son égard. Sa sœur Junia Calvina fut exilée : et Claude ordonna des sacrifices pour expier le prétendu inceste du frère avec la sœur, pendant qu'il en commettait un véritable avec sa nièce.

Agrippine, attentive à ne pas signaler uniquement sa puissance par des actes de tyrannie, fit rappeler Sénèque d'exil, et lui obtint la préture, pensant qu'on lui saurait gré dans le public du bien qu'elle ferait à un homme qui s'était acquis une brillante réputation par son savoir et par son éloquence. Elle voulait de plus donner un si excellent maître à son fils, dont l'éducation avait été fort mal commencée. Car dans les premières années de son enfance, qu'il avait passées chez Domitia, sa tante, pendant l'exil de sa mère, il n'avait auprès de lui que deux affranchis, dont l'un était un danseur, et l'autre un baigneur. Agrippine, en approchant Sénèque de la personne de son fils, prétendait même se servir des conseils de cet habile homme pour parvenir à le mettre sur le trône, ne doutant point qu'il ne conservât toujours du ressentiment contre Claude par qui il avait été exilé, et qu'il ne se souvînt très-bien à qui il devait son rappel.

Agrippine ne perdait point de temps. A peine mariée, elle engagea Memmius Pollio consul désigné à proposer au sénat d'obtenir de Claude qu'il arrêât le mariage d'Octavie avec Domitius. Polio n'avait qu'à suivre la route qui lui était tracée par l'exemple de Vitellius. Il parla dans le même goût : et sur sa représentation, Domitius, déjà beau-fils de Claude, fut choisi pour devenir son gendre. Dès lors il alla de pair avec Britannicus, et fut regardé comme son égal, porté par l'ambition de sa mère, et par la politique de ceux qui ayant accusé Messaline craignaient la vengeance de son fils.

Lollia Paulina ne fut pas longtemps sans éprouver celle d'Agrippine, qui ne pouvait lui pardonner d'avoir osé entrer en concurrence avec elle pour le mariage de Claude. Elle aposta un accusateur, qui imputa à Lollia d'avoir consulté sur son projet ambitieux les magiciens, les astrologues, l'oracle d'Apollon de Claros. Claude, sans écouter l'accusée, selon sa pratique, porta au sénat son avis tout formé. Il commença par étaler tout ce qui pouvait servir de recommandation à une dame aussi illustre, sa naissance, son nom, les alliances de sa famille, supprimant néanmoins son mariage avec Caligula. Il ajouta ensuite qu'elle avait tramé des intrigues pernicieuses à la république, et qu'il fallait lui ôter les occasions de se rendre plus criminelle. Il conclut à l'exil qui emportait la confiscation des biens. Lollia était prodigieusement riche. Pline¹ assure l'avoir vue, dans des jours qui n'étaient pas de grande cérémonie, porter sur elle la valeur de quarante millions de sesterces en pierreries². De ses biens immenses on lui laissa cinq millions de sesterces³. Mais elle n'en fut pas quitte pour une peine qui ne satisfaisait pas pleinement son ennemie. Agrippine l'envoya tuer dans son exil : et voilà à quoi aboutirent les rapines et les concussions odieuses par lesquelles Lollius son aïeul s'était efforcé d'enrichir sa famille⁴, et de l'élever à la plus grande splendeur. Dion témoigne qu'Agrippine se fit apporter la tête de Lollia, et que, pour s'assurer qu'on ne la trompait pas, elle lui ouvrit la bouche et visita les dents, qui avaient quelque chose de particulier.

La haine d'Agrippine était implacable ; et malheur à quiconque en devenait l'objet, de quelque façon que ce pût être. Elle fit exiler Calpurnie, qui tenait un

¹ PLINE, IX, 35.

² Cinq millions de livres = 7.903.424 f. selon M. Letronne.

³ Six cent vingt-cinq mille livres = 974.178 fr. selon M. Letronne.

⁴ Voyez *Auguste*, liv. II.

rang distingué dans Rome, par la seule raison que Claude avait loué la beauté de cette dame, quoique sans dessein, et par manière de conversation.

Les Bithyniens obtinrent cette année la condamnation de Cadius Rufus, leur gouverneur, qui les avait vexés par ses concussions. Mais ils ne réussirent pas également contre l'intendant Junius Cilo, que Narcisse protégeait. Ils déclamaient contre lui avec tant d'emportement, et faisaient un tel bruit, que Claude ne les entendait pas bien, et il demanda aux assistants ce qu'ils disaient. Narcisse osa se jouer de lui par un impudent mensonge, et il répondit que les Bithyniens se louaient beaucoup de Cilo, et remerciaient l'empereur de le leur avoir donné pour intendant. **Eh bien**, dit Claude, **qu'il reste, donc deux ans dans son poste**.

La Sicile était seule exceptée jusqu'alors de la loi qui interdisait aux sénateurs tout voyage hors d'Italie sans la permission du prince. Les sénateurs originaires de la Gaule Narbonnaise obtinrent le même privilège pour leur province, en considération de son attachement et de son respect envers le sénat romain : et il fut dit qu'ils pourraient s'y transporter en toute liberté pour le besoin de leurs affaires domestiques.

Claude fit renouveler l'augure de salut, cérémonie dont j'ai parlé assez amplement sous Auguste.

Il agrandit l'enceinte de la ville, comme en ayant acquis le droit par ses conquêtes dans la Grande-Bretagne. Auguste, et avant lui Sylla, avaient été jaloux de cet honneur.

Agrippine laissait Claude s'amuser de ces petits objets, et allait toujours en avant. Elle parvint à faire adopter son fils par Claude l'année suivante, que commencèrent les consuls Antistius et Suilius.

C. ANTISTIUS VETUS. - M. SUILIUS RUFUS. AN R. 801. DE J.-C. 50.

Elle avait autrefois regardé comme une injure la proposition que Caligula son frère lui fit par moquerie de donner à l'enfant dont elle venait d'accoucher le nom de Claude leur oncle. Les circonstances étaient bien changées. Claude, alors le jouet de la cour, était devenu le maître de l'empire ; et l'honneur de porter son nom, un titre pour y parvenir.

Agrippine, déjà redevable de son mariage à Pallas, eut encore besoin de lui pour l'adoption de son fils ; et elle lui était trop dévouée, pour ne le pas trouver prêt à l'aider dans une affaire si importante. Cet affranchi sollicita donc vivement son maître, feignant d'agir uniquement par zèle pour le bien public et pour l'intérêt même de Britannicus, dont l'enfance ne pouvait se passer d'appui. Il lui proposait l'exemple d'Auguste, qui voyant sa famille soutenue de deux petits-fils, n'avait pas laissé d'élever en crédit et en dignité ses beaux-fils, Tibère et Drusus ; l'exemple de Tibère, qui, ayant un fils, s'en était donné un second par l'adoption de Germanicus.

Le faible empereur n'était pas capable de résister à une telle batterie. Vaincu par l'ascendant que Pallas avait pris sur lui, il déclara dans le sénat la résolution où il était d'adopter Domitius, lui attribuant même, selon la force de l'expression de Tacite, le droit d'aînesse sur Britannicus : et il fit à ce sujet un discours dans lequel il répéta tout ce qui lui avait été dicté par son affranchi.

Les habiles généalogistes observaient qu'il n'y avait jamais eu d'adoption dans la maison des Claudes¹, et qu'elle s'était perpétuée depuis Atta Clausus par l'ordre de la naissance. Ce qui est bien singulier, c'est que Claude lui-même en faisait la remarque, et le disait à tout propos, comme s'il eût appréhendé de n'être pas assez blâmé de préférer à son fils le fils de sa femme.

On le blâmait, mais tout bas. En public le sénat lui rendit des actions de grâces, et prodigua la flatterie envers Domitius, qui fut adopté solennellement devant le peuple assemblé, et selon toutes les formalités prescrites par les lois, et qui reçut alors les noms de *Nero Claudius Cæsar*. Il était dans sa treizième année, étant né le quinze décembre de l'an de Rome 788 ; et par conséquent il avait plus de quatre ans de plus que Britannicus², dont nous avons marqué la naissance, d'après Suétone et Dion, sous le second consulat de son père, l'an de Rome 793. Agrippine, à l'occasion de l'adoption de son fils, reçut aussi un accroissement d'honneur, et on lui donna le surnom d'*Augusta*.

Après le succès de cette manœuvre³, il n'y eut point de cœur si dur, qui ne gémît sur le sort de Britannicus. Abandonné de tout le monde, ayant à peine des esclaves pour le servir, ce jeune prince se voyait devenu le jouet d'une belle-mère, dont les feintes caresses et les fausses marques d'attention ne lui en imposaient pas. Car il a passé pour avoir eu de l'esprit ; soit, dit Tacite, qu'il en ait donné des preuves réelles, soit qu'il doive sa réputation à ses malheurs.

Ce qui est le plus inconcevable en tout cela, c'est que Claude aimait son fils. Tout petit, il le prenait entre ses bras, et le présentait aux soldats en les haranguant, au peuple dans les spectacles, le recommandant avec tendresse, et joignant sa voix aux acclamations par lesquelles la multitude souhaitait mille prospérités à cet enfant. Mais Claude ne voyait rien, ne pensait à rien : les objets n'agissaient sur son esprit qu'au moment actuel où ils frappaient ses sens, et on ne peut le regarder que comme un pur automate.

Agrippine voulant avoir un monument de sa puissance, même parmi les nations alliées de l'empire, établit une colonie romaine dans la ville des Ubiens, peuple Germain d'origine, et transféré en deçà du Rhin par Agrippa, son aïeul. Cette ville fut appelée du nom de sa fondatrice *Colonia Agrippina* ou *Agrippinensis* : mais depuis bien des siècles on l'appelle simplement Cologne, et le nom d'Agrippine a disparu.

TI. CLAUDIUS CÆSAR AUGUTUS GERMANICUS V. - SER. CORNELIUS ORFINUS. AN R. 802. DE J.-C. 51.

Claude étant consul pour la cinquième fois avec Orfitus, Agrippine se hâta de faire prendre la robe virile à Néron⁴, afin qu'il pût être tenu pour capable des emplois publics. Il n'était pas dans sa quatorzième année ; et l'âge au moins de quatorze ans accomplis était requis pour dépouiller la robe de l'enfance, comme il paraît par l'exemple des petits-fils d'Auguste, Caius et Lucius Caesar, qui n'avaient pris la robe virile que dans leur quinzième année. Les flatteries du sénat obtinrent encore de Claude le consulat pour Néron, lorsqu'il serait dans sa

¹ SUÉTONE, *Claude*, 39.

² Tacite ne donne à Néron que deux ans par-dessus Britannicus. C'est une difficulté sur laquelle on peut consulter M. de Tillemont, note I, sur Claude.

³ TACITE, *Annales*, XII, 26.

⁴ TACITE, *Annales*, XII, 41.

vingtième année : et il fut dit qu'en attendant, il jouirait du rang de consul désigné, et de la puissance proconsulaire hors de la ville, et qu'il porterait le titre de prince de la jeunesse. On fit à ce sujet et en son nom une largesse d'argent aux soldats, et une distribution de blé et autres vivres au peuple ; et dans les jeux du cirque Britannicus parut avec la robe de l'enfance, et Néron avec celle des triomphateurs. Cette seule différence dans l'appareil extérieur annonçait bien la différence du sort destiné à ces deux jeunes princes. En même temps ceux des tribuns et des centurions qui plaignaient l'infortune de Britannicus, furent éloignés sous divers prétextes. Agrippine lui ôta même, à l'occasion que je vais dire, les affranchis qui lui étaient affectionnés.

Néron ayant rencontré son frère, le salua simplement du nom de Britannicus, et le prince enfant lui répondit par celui de Domitius. Il n'en fallut pas davantage pour exciter les clameurs d'Agrippine. Elle alla faire grand bruit auprès de Claude, et se plaindre que l'on méprisait l'adoption ; qu'un acte muni de l'autorité du sénat et de l'ordre du peuple était abrogé et cassé dans le tribunal domestique de ceux qui environnaient Britannicus, et que s'il était permis de lui donner de si mauvaises leçons, il en résulterait une discorde entre les frères, qui deviendrait funeste à la république. Claude prit pour des crimes ce qu'on lui présentait sous cette idée, et il punit par l'exil ou par la mort les plus fidèles serviteurs de son fils, dont la personne et l'éducation fut remise entre les mains de ceux que choisit sa belle-mère. Sosibius, précepteur de Britannicus, fut enveloppé dans la disgrâce de tous ceux qui approchaient de ce jeune prince ; et mis à mort par Agrippine, il porta la juste peine de son dévouement aux ordres cruels de Messaline, et de l'intrigue où il était entré pour faire périr Valérius Asiaticus.

L'ouvrage d'Agrippine était bien avancé. Cependant un obstacle lui nuisait encore. Les cohortes prétoriennes avaient pour commandants deux créatures de Messaline, Lusius Geta et Rufius Crispinus : et Agrippine craignait qu'ils ne conservassent de la reconnaissance pour leur bienfaitrice, et de l'attachement pour son fils. Elle représenta à l'empereur que deux chefs faisaient deux partis ; et que la discipline serait plus exactement observée parmi les gardes, si une seule tête les gouvernait. Sur cette remontrance Geta et Crispinus furent destitués, et Afranius Burrhus mis en leur place, homme d'une grande réputation dans ce qui regardait la milice, et même pour la sévérité de ses mœurs, mais néanmoins capable de se souvenir à qui il était redevable de sa fortune.

Agrippine, en travaillant pour son fils, travaillait pour elle-même, et elle n'oubliait pas ce qui la touchait personnellement. Elle se fit accorder le privilège d'entrer au Capitole sur un char semblable à ceux dont se servaient les prêtres, et sur lesquels on plaçait les choses saintes : et cette distinction augmentait le respect pour une princesse qui, par des circonstances uniques dans l'histoire romaine, et rares dans toute autre, s'est trouvée fille d'un prince destiné à l'empire, sœur, femme, et mère d'empereur.

Vitellius eut alors besoin de sa protection pour se sauver d'un grand péril ; tant la fortune la mieux établie, en apparence, est toujours fragile et incertaine. Il était alors dans la plus brillante faveur, et déjà avancé en âge ; et il se vit accusé par Julius Lupus, du crime de lèse-majesté, comme aspirant à l'empire. Claude prêtait l'oreille à cette accusation : si Agrippine n'eût pris avec lui, non le ton suppliant, mais celui des menaces, et ne l'eût ainsi forcé d'exiler Lupus. Vitellius n'avait pas demandé une plus forte vengeance.

On doit croire qu'il mourut peu après ; car il n'est plus fait mention de lui dans l'histoire. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'en ai rapporté d'après Tacite, sinon que, selon le témoignage de Suétone, il était aussi peu réglé dans ses mœurs, que flatteur bas et rampant, et qu'il aima une affranchie avec toute la folie imaginable. Le sénat lui décerna l'honneur des funérailles publiques, et une statue sur la tribune aux harangues, avec une inscription qui louait sa constante piété envers l'empereur : **PIETATIS IMMOBILIS ERGA PRINCIPEM.**

Presque tout le règne de Claude fut affligé par des stérilités. Cette année la disette fut grande : les vivres devinrent très-chers, et Rome se vit en danger de périr par la famine ; car il ne lui restait de provisions de blé que pour quinze jours. Par une providence que Tacite attribue à ses dieux, l'hiver fut doux, exempt d'orages, et permit aux vaisseaux qui portaient la subsistance de Rome, d'arriver à son secours.

Agrippine avait amené les choses à peu près au point qu'elle souhaitait, et elle n'eut presque plus qu'à jouir du fruit de ses intrigues. J'ai été bien aise de les exposer tout de suite aux yeux du lecteur. Je reviens maintenant sur mes pas, pour reprendre les événements du dehors que j'ai omis, et les mouvements des peuples et des rois alliés ou ennemis de l'empire. Je commence par ce qui regarde les Parthes et l'Arménie, dont les affaires sont liées ensemble.

§ II. Troubles et révolutions dans l'empire des Parthes.

Artabane, dernier roi des Parthes dont nous ayons fait mention, fut toujours chancelant sur le trône. Il avait été chassé et rétabli, comme je l'ai raconté d'après Tacite. Il éprouva, selon Josèphe, une nouvelle révolution, qui le força de chercher une retraite chez Izate, roi de l'Adiabène. Izate le recueillit, et il négocia même si heureusement avec les Parthes rebelles, qu'ils consentirent à rappeler leur roi fugitif. Il revint donc ; mais il ne jouit pas longtemps de sa bonne fortune. Il mourut peu de temps après son rétablissement, laissant pour successeur Gotarze, l'un de ses fils. Gotarze, héritier de la cruauté aussi bien que du trône de son père, fit périr Artabane¹, l'un de ses frères, avec la femme et le fils de ce prince malheureux. Les seigneurs parthes furent alarmés ; et, craignant pour eux-mêmes un pareil sort, ils se concertent, ils méditent une révolte, et mandent Bardane², autre frère de Gotarze, prince actif et d'une valeur brillante, qui peut-être alors régnait en Arménie. Bardane part comme un éclair ; et ayant en deux jours traversé cent vingt lieues de pays, il surprend Gotarze, qui n'eut de ressource que dans la fuite. Le vainqueur se fit reconnaître dans les satrapies les plus voisines. Mais il s'opiniâtra mal à propos au siège de Séleucie sur le Tigre, qui lui refusait l'obéissance. C'était une ville forte, puissante, bien pourvue de toutes sortes de munitions de guerre et de bouche. Par la longue résistance qu'elle fit, elle donna le temps à Gotarze d'amasser de grandes forces parmi les Hyrcaniens et autres peuples de la même contrée, et Bardane fut obligé de lever le siège pour marcher à la rencontre de son frère.

Cette querelle semblait devoir coûter beaucoup de sang : elle se termina, contre toute espérance, par une voie pacifique. Gotarze ayant reconnu qu'il se tramait des trahisons dans son parti, et dans le parti ennemi, en avertit Bardane. Les deux frères, malgré leurs défiances mutuelles, eurent une entrevue, dans laquelle ils se promirent avec serment, au pied des autels, de se venger de leurs ennemis, et de mettre en arbitrage leurs prétentions au trône. Bardane en fut jugé le plus digne ; et Gotarze, pour éviter tout soupçon de rivalité, alla s'enfoncer dans les forêts de l'Hyrcanie. Ainsi Bardane se trouva possesseur paisible de la couronne des Arsacides, et à son retour Séleucie lui ouvrit ses portes. Comme il avait du courage et de l'ambition, il se proposa aussitôt de recouvrer l'Arménie, où Mithridate était rentré à la faveur des divisions intestines des Parthes.

Mithridate, frère de Pharasmane, roi d'Ibérie, devenu lui-même roi d'Arménie, sous Tibère, par la protection des Romains, prisonnier à Rome sous Caius, avait été renvoyé en Orient par Claude, dès la première année du règne de cet empereur, de Rome 792. Il paraît qu'il trouva en arrivant ses états envahis par les Parthes. Il lui fallut attendre pour s'en remettre en possession une occasion

¹ Je suppose, comme l'on voit, deux Artabanes, père et fils. Je concilie ainsi Josèphe, selon lequel Gotarze est fils d'Artabane, et Tacite, qui lui donne Artabane pour frère.

² Tacite ne marque point d'où Bardane fut mandé, sans doute parce que la chose était claire après ce qu'il avait dit dans les livres que, nous avons perdus. Je soupçonne qu'il régnait dans l'Arménie, qui appartenait alors aux Parthes. C'est une simple conjecture. On peut croire avec tout autant de vraisemblance, qu'il possédait la Médie, qui a été souvent chez les Arsacides un partage de cadet. Philostrate, *vie d'Apollon*, I, 21, favorise ce dernier sentiment.

favorable, qui ne se présenta que sept ans après, l'an de Rome 798, sous le quatrième consulat de Claude. Cette occasion fia, comme je viens de le dire, la guerre civile entre les deux frères, Gotarze et Bardane. Pendant que les forces des Parthes se tournaient contre elles-mêmes, Mithridate, soutenu des Romains et des Ibériens, entra en Arménie : il en chassa Démonax, qui en était gouverneur pour les Parthes ; et bientôt il eut reconquis tout le pays, se servant des Romains pour forcer les places, et de la cavalerie ibérienne pour battre la campagne. Cotys, que Caligula avait fait roi de la petite Arménie, entra en concurrence avec Mithridate, et il avait un parti. Mais des défenses venues de Rome l'arrêtèrent tout court ; et Mithridate fut universellement reconnu. Les Romains le mirent pareillement à couvert des attaques de Bardane, non par de simples ordres, auxquels le roi des Parthes n'aurait pas déferé, mais par menaces. Vibius Marsus, gouverneur de Syrie, lui notifia que s'il inquiétait Mithridate, il aurait à soutenir la guerre contre les Romains. Bardane fut contraint de plier, d'autant plus qu'un autre danger, plus prochain et plus direct, lui donnait dans le même temps de vives alarmes. Gotarze s'était bientôt repenti d'avoir cédé trop aisément une couronne ; et, rappelé par les vœux de la noblesse, pour qui la servitude devient plus dure en temps de paix, il renouvelait la guerre. Il convint donc à Bardane de courir au plus pressé et de s'affermir avant que de s'étendre.

Pour cette fois les armes en décidèrent. On se battit vivement au passage d'un fleuve que Tacite appelle Éringès ; et Bardane vainqueur ne se contenta pas d'avoir dissipé l'armée de son frère ; il profita de l'occasion pour s'agrandir par des conquêtes du côté de l'Hyrcanie, et il subjuga des peuples qui n'avaient jamais reçu la loi des Parthes. Son ardeur ne fut arrêtée que par les obstacles qu'il trouva dans ses propres sujets, que fatiguait une guerre trop éloignée. Il dressa donc des monuments de ses victoires sur les bords du fleuve Gindès, qui sépare les Dahens et les Ariens ; et il revint plus absolu que jamais, mais plus fier, plus hautain, et par conséquent plus odieux. Les Parthes ne purent supporter son orgueil. Il se forma contre lui une conspiration, et il fut tué à la chasse, étant encore dans la première jeunesse, mais ayant déjà acquis une gloire par laquelle il aurait égalé les rois qui ont porté le plus longtemps le sceptre, s'il eût su aussi bien se concilier l'affection de ses peuples que se faire craindre de ses ennemis.

La mort de Bardane ouvrait de nouveau la porte aux espérances de Gotarze. Plusieurs inclinaient pour lui : d'autres, qui n'avaient pas perdu le souvenir de ses anciennes cruautés, portaient Méherdate fils de Vonone, petit-fils de Phraate, et actuellement otage entre les mains des Romains. Gotarze, qui était sur les lieux, prévalut. Mais, au lieu d'effacer par une conduite pleine de douceur et de bonté les impressions sinistres qu'il avait autrefois données de lui, il sembla qu'il prit à tâche de les fortifier et de les augmenter. En conséquence le parti qui favorisait Méherdate trouva moyen d'envoyer à Rome demander ce prince pour roi.

Tacite¹ met sous l'an 800 l'audience que les députés des Parthes mécontents eurent du sénat. Ils justifèrent leur démarche en protestant qu'ils n'ignoraient pas les traités qui subsistaient entre l'empire romain et les rois des Parthes, et qu'ils ne prétendaient pas se révolter contre la maison des Arsacides ; mais qu'ils venaient demander un prince de leur sang royal, pour l'opposer à la tyrannie de

¹ TACITE, *Annales*, XII, 10.

Gotarze, qui se rendait également insupportable à la noblesse et au peuple. Ils peignirent des couleurs les plus atroces sa cruauté, qui n'épargnait ni frères, ni parents, ni étrangers ; qui faisait périr les femmes enceintes avec leurs maris, les tendres enfants avec leurs pères, pendant que lui-même, livré au dedans à une molle oisiveté, malheureux dans les guerres du dehors, il croyait couvrir par la barbarie la honte de sa lâcheté. Notre nation, ajoutèrent-ils, est unie à votre empire par une ancienne amitié ; et il vous convient de secourir des alliés, dont les forces pourraient être rivales des vôtres, et qui vous défèrent la prééminence par respect. Nous vous donnons les fils de nos rois en otages, afin que, lorsqu'il nous arrive d'être mal gouvernés, nous puissions recourir à l'empereur et au sénat romain, de qui nous recevions des rois formés par leurs mains, accoutumés à leurs mœurs, et par là plus dignes de régner.

Claude répondit en exaltant la grandeur romaine, et se glorifiant beaucoup des hommages que les Parthes lui rendaient. Il s'égalait à Auguste, qui leur avait donné un roi. Mais il ne fit aucune mention de Tibère, dont le nom odieux déparait une gloire qu'il avait partagée. Comme Méherdate était présent, Claude lui adressa la parole pour lui donner des avis sur la manière dont il devait se conduire. Ne pensez pas, lui dit-il, agir en maître qui domine sur des esclaves : que les Parthes trouvent en vous un chef qui les protège, et ne regardez en eux que des citoyens. La clémence et la justice vous feront d'autant plus d'honneur auprès d'eux, que ce sont des vertus inconnues aux Barbares.

Il se tourna ensuite vers les députés, et leur fit l'éloge du prince, vantant l'éducation qu'il avait reçue dans la ville de Rome, et le caractère de douceur et de sagesse dont il avait fait preuve jusqu'alors. Il ajouta qu'ils devaient néanmoins supporter leurs rois, quand ils n'auraient pas lieu d'en être tout-à-fait contents, et que les fréquents changements n'étaient pas avantageux aux états. Ne vous étonnez pas, leur dit-il, si je vous donne un conseil si désintéressé. Rome, rassasiée de gloire et de conquêtes, en est venue au point d'être bien aise de voir régner la paix même parmi les nations étrangères. C. Cassius, gouverneur de Syrie, eut ordre de conduire le nouveau roi jusqu'aux bords de l'Euphrate.

Cassius, qu'il ne faut pas confondre avec celui qui, sous Tibère, épousa Drusille, fille de Germanicus¹, était homme de mérite ; et comme la paix dont jouissait l'empire ne lui donnait pas lieu de cultiver la science militaire, il s'était jeté du côté de la jurisprudence, dans laquelle il excellait. Lorsqu'il se vit par sa qualité de gouverneur de Syrie chargé du commandement d'une armée, il s'efforça de remplir dignement son ministère. Il exerça les légions autant qu'il était possible sans guerre, il rappela l'ancienne discipline, il eut soin de tenir les troupes alertes, comme si l'on eût été près d'avoir l'ennemi sur les bras ; en un mot, il fit tout ce qui dépendait de lui pour soutenir la gloire du nom qu'il portait, et qui était encore célèbre dans ces contrées, depuis que le fameux Cassius, si connu par le meurtre de César, y avait signalé sa valeur et sa conduite.

La commission qu'il avait à exécuter par rapport à Méherdate n'était pas difficile : mais enfin il s'en acquitta en homme d'esprit. Il manda les seigneurs parthes qui étaient du complot, et, s'étant rendu à Zeugma sur l'Euphrate, il leur remit

¹ Le gendre de Germanicus avait pour prénom Lucius, et celui-ci Caius. Mais ce qui les distingue surtout, c'est la différence des caractères. Lucius avait plus de douceur et de facilité dans les mœurs que de talents. *Facilitate soepius quam industria commendabatur*, dit Tacite, *Annales*, VI, 15. Caius, pour briller, n'a manqué que d'occasions.

entre les mains leur roi, à qui il donna en le quittant un conseil très-sage. Il lui dit que les Barbares étaient tout de feu dans le commencement d'une entreprise, mais que, si on ne se hâtait de les mettre en action, bientôt leur zèle se ralentissait, et pouvait même se changer en perfidie : qu'il devait donc ne pas perdre un instant, et avancer sur l'ennemi avec toute la diligence dont il serait capable.

Méherdate était jeune, sans expérience, et il s'imaginait que le privilège de la royauté était de se livrer au luxe et de jouir des plaisirs. Un traître, le trouvant dans ces dispositions, lui fit mépriser les avis du gouverneur romain. Abgare, roi des Arabes d'Édesse, le retint plusieurs jours dans sa ville par les fêtes et les divertissements qu'il lui procura.

Cependant Carrhénès, le chef des mécontents, ayant rassemblé une armée, fit savoir à Méherdate que tout était prêt, et que, s'il se hâtait de le venir joindre, il pouvait espérer les succès les plus heureux. Le jeune prince fit ici une seconde faute ; et, au lieu de traverser les plaines de la Mésopotamie, il s'engagea dans les montagnes d'Arménie, où les rigueurs de l'hiver commençaient à se faire sentir. Il y eut à lutter contre l'âpreté des chemins et contre les neiges, et joignit enfin Carrhénès dans la plaine.

Ils passèrent ensemble le Tigre, prirent Ninive¹, ancienne capitale des Assyriens, et Arbèle, lieu fameux par la victoire qu'y remporta Alexandre sur Darius, et qui acheva la ruine de l'empire des Perses. Izate l'Adiabénien², dont ils traversaient le pays, unit ses forces aux leurs : allié infidèle qui, donnant les dehors de l'amitié à Méherdate, penchait dans le cœur pour Gotarze.

Gotarze, avant que de marcher à l'ennemi, voulut se rendre les dieux favorables. Il alla sur une montagne nommée *Sambulos* offrir ses vœux aux divinités du lieu, et surtout à Hercule, qui y était honoré singulièrement. Les prêtres prenaient soin de nourrir la superstition des peuples par une prétendue merveille, que Tacite rapporte fort sérieusement, et sans marquer en aucune façon qu'il y soupçonne de la fraude. Le dieu, dit-il, en certains temps réglés avertit en songe ses prêtres de lui tenir prêts des chevaux pour la chasse dans le voisinage du temple. Les chevaux, chargés de carquois que l'on a remplis de flèches, courent les forêts, et ne reviennent qu'à la nuit, bien fatigués et leurs carquois vides. Le dieu par un nouveau songe fait connaître aux prêtres dans quels endroits il a chassé, et on y trouve les corps des bêtes étendus par terre. Tel est le récit de Tacite, dans lequel il est bien aisé de reconnaître le manège et la fourberie des prêtres, qui chassaient sous le nom d'Hercule.

Gotarze, qui était le plus faible, se tenait derrière un fleuve que Tacite nomme Corme, refusant le combat, que Méherdate lui présentait sans cesse, tirant les choses en longueur, et pendant ce temps travaillant à débaucher les alliés de son rival. Il réussit auprès d'Izate et d'Abgare, qui manifestèrent alors leur trahison, et se retirèrent avec leurs troupes : effet ordinaire de la légèreté de ces barbares', qui aimaient mieux, comme bien des expériences l'avaient fait voir, demander à Rome des rois, que les garder lorsqu'ils les avaient reçus.

¹ La grande Ninive avait été détruite plusieurs siècles auparavant par Arbace. Mais il s'était formé dans le voisinage de ses ruines une nouvelle ville, qui en avait pris le nom.

² Ce prince avait embrassé la religion des Juifs, selon Josèphe. Mais on voit qu'il n'en était pas devenu plus homme de bien.

Méherdate, après la désertion de ces deux princes, craignant que leur exemple n'en entraînant d'autres dans une semblable perfidie, pressa plus vivement que jamais le combat : et Gotarze, à qui la diminution des forces de son adversaire avait augmenté le courage, ne recula pas. On en vint aux mains, et la victoire fut longtemps douteuse. Le brave Carrhénès fit des merveilles, et dissipa tout ce qu'il avait d'ennemis en tête. Mais il se laissa emporter trop loin par sa valeur, et, poursuivant ceux qu'il avait mis en fuite, sans songer à s'assurer une retraite, il fut coupé par derrière et enveloppé. Avec lui périt toute l'espérance de Méherdate, qui, pour comble d'infortune, se fia à un traître, par lequel il fut chargé de chaînes et livré à Gotarze. Le vainqueur le laissa vivre, mais il lui fit couper les oreilles, voulant qu'en cet état il fût la preuve de sa clémence et la honte des Romains.

Gotarze mourut peu après de maladie selon Tacite, par une conspiration de ses sujets selon Josèphe. Il eut pour successeur Vonone, qui avait régné dans la Médie, et qui pouvait être son frère. Le règne de Vonone fut court, et se passa sans aucun événement mémorable. Vologèse son fils lui succéda.

Vers les commencements du règne de Vologèse, c'est-à-dire l'an de Rome 802, arriva une nouvelle révolution en Arménie, qui donna lieu aux Parthes de faire revivre leurs prétentions sur cette couronne. Mithridate en était en possession, comme je l'ai dit ; et il en aurait joui tranquillement, si du sein de sa famille un dangereux ennemi ne s'était élevé contre lui. Il avait toujours vécu en bonne intelligence avec Pharasmane roi d'Ibérie son frère. Mais Pharasmane avait un fils. que l'ambition dévorait, et qui ne pouvait supporter la condition privée dans laquelle il était obligé de vivre.

Rhadamiste, c'était le nom de ce jeune prince, joignant à la force du corps et à une taille avantageuse l'habileté dans tous les exercices usités parmi ceux de sa nation, et une réputation brillante, qui déjà s'étendait au loin, souffrait impatiemment qu'un père âgé lui retînt pendant trop longtemps le royaume d'Ibérie, qui même lui semblait trop petit pour remplir ses vœux. Comme il ne s'en cachait point, et tenait ouvertement ces discours audacieux, Pharasmane, craignant de trouver dans son fils un rival, qui avait pour lui la vigueur de l'âge et l'amour de la nation, résolut de tourner les vues et les espérances de Rhadamiste vers l'Arménie, qu'il lui représenta comme une proie digne de lui. **C'est moi, lui dit-il, qui ai chassé les Parthes de l'Arménie, et qui l'ai donnée à Mithridate. Reprenez un bien conquis par les armes de votre père. Mais commencez par la ruse : il n'est pas encore temps d'employer la force.**

Mithridate était frère et gendre de Pharasmane. Ainsi le projet de le détrôner renfermait plusieurs crimes à la fois. Mais l'ambition n'en connaît point lorsqu'ils lui sont nécessaires pour se satisfaire. Rhadamiste, feignant d'être mal avec son père, et ne pouvant supporter une belle-mère dont il était mortellement haï, se retire chez son oncle, qui le reçut à bras ouverts et le traita comme l'un de ses fils. Le perfide neveu suit son plan, et sollicite secrètement les premiers des Arméniens à la révolte, pendant que Mithridate, qui ne s'en défiait aucunement, prenait à tâche de le décorer et de l'élever en honneur. Il est à croire que ce fut alors qu'il le fit son gendre, en lui donnant sa fille Zénobie¹ en mariage. Au bout de quelque temps Rhadamiste, se supposant rentré en grâce auprès de son père,

¹ Je ne trouve point d'autre femme de Rhadamiste mentionnée dans l'histoire, que Zénobie : il est d'ailleurs certain que Rhadamiste fut gendre de Mithridate. De là j'ai conclu que vraisemblablement Zénobie était fille de ce dernier.

retourne en Ibérie, et annonce à Pharasmane que tout ce qui pouvait se faire par sourdes pratiques était en état, et qu'il fallait désormais employer les armes pour achever l'entreprise. Pharasmane imagina un prétexte frivole pour déclarer la guerre à son frère, et il envoya son fils en Arménie à la tête d'une armée. Mithridate, pris au dépourvu et attaqué en même temps par la trahison et par la force, ne put résister, et il fut réduit à s'enfermer dans le château de Gornéas, où les Romains tenaient garnison.

Des barbares tels que les Ibériens ignoraient absolument la partie de l'art militaire qui regarde les sièges, et au contraire les Romains y étaient très-savants. Ainsi Rhadamiste n'aurait jamais réussi à forcer la place, et à se rendre maître de la personne de Mithridate, si le gouverneur romain, Coelius Pollio, n'eût été une âme vénale, qui se laissa gagner par argent. Un centurion, qui se nommait Caspérius, s'opposa autant qu'il lui fut possible à cette indigne manœuvre. Mais il crut prendre un bon parti de faire conclure une trêve qui lui donnât la facilité d'aller sommer Pharasmane de retirer ses troupes, ou, en cas de refus, solliciter du secours auprès de Numidius Quadratus, gouverneur de Syrie. L'éloignement de Caspérius mit Pollio en liberté de pousser son intrigue. Il pressa vivement Mithridate d'entendre à un accommodement ; et, n'ayant pu vaincre ses justes défiances, il soulève les soldats de la garnison, et les engage à demander à capituler, et à déclarer que, si on ne le fait pas, ils abandonneront un poste où ils ne peuvent plus tenir. Ce fut une nécessité à Mithridate de céder à cette menace : on convint du jour et du lieu pour une entrevue, et il sort de la place.

Dès que Rhadamiste l'aperçut, il courut à lui, l'embrassa avec une effusion de tendresse, et lui fit mille protestations de respect et d'obéissance, comme à un second père. Il lui jura de plus qu'il n'emploierait contre lui ni le fer ni le poison ; et en même temps il l'entraîna dans un bois voisin, où l'on avait fait, disait-il, les apprêts d'un sacrifice pour rendre les dieux témoins et garants de la paix qu'ils allaient conclure.

Les rois de ces contrées observaient une cérémonie fort singulière dans les traités qu'ils faisaient ensemble. Ils se prenaient réciproquement la main droite, et se faisaient lier ensemble les deux pouces. Le nœud arrêtant la circulation, ils se piquaient légèrement l'extrémité du pouce, et suçaient mutuellement le sang qui sortait par l'ouverture. Rien de plus respectable pour eux que de pareils traités, scellés par le sang des parties contractantes.

Dans l'occasion dont il s'agit, celui qui avait la commission de lier les pouces des deux princes feignit de tomber, et, saisissant les genoux de Mithridate, il le renversa par terre. D'autres accourent et le chargent de chaînes. Il est traîné, comme un criminel, à la vue d'une foule infinie de peuple, qui, se vengeant de la dureté de son gouvernement, l'accablait d'injures et de reproches. Quelques-uns néanmoins étaient touchés d'un si déplorable changement de fortune. Sa femme et ses enfants le suivaient, remplissant l'air de leurs plaintes et de leurs cris.

Rhadamiste garda ses prisonniers, jusqu'à ce qu'il eut reçu les ordres de son père. Les crimes ne coûtaient rien à Pharasmane. Il préféra sans difficulté une couronne à la vie de son frère et de sa fille. Seulement il s'épargna le spectacle de leur mort, et ordonna à son fils de s'en défaire sur les lieux. Rhadamiste, comme s'il eût respecté son serment, ne voulut se servir ni du fer, ni du poison. Il fit étouffer son oncle et sa sœur entre deux matelas. Les fils de Mithridate furent aussi mis à mort, parce qu'ils avaient pleuré sur le désastre de ceux à qui ils devaient la vie.

Les Romains ne pouvaient pas regarder avec indifférence cet événement : car Mithridate avait tenu d'eux la couronne d'Arménie. Quadratus assembla donc en conseil les principaux officiers de son armée, pour délibérer sur ce qu'il devait faire en pareille conjoncture. Il s'en trouva peu que touchassent les intérêts de la gloire de l'empire. La plupart, guidés par une politique timide, opinèrent pour laisser aller tranquillement le cours des choses. Ils prétendirent que tout crime entre les étrangers était un sujet de joie pour les Romains ; qu'il fallait même jeter parmi les nations barbares des semences de haine, comme les empereurs romains l'avaient souvent pratiqué en ce qui concernait spécialement l'Arménie ; qu'à la bonne heure, Rhadamiste jouît de ce qu'il avait mal acquis ; qu'il était plus avantageux aux Romains de le voir devenu roi d'Arménie par un crime qui le rendait odieux et détestable, que s'il y était arrivé par de bonnes voies. Cet avis passa. Néanmoins, comme ceux même qui le suivaient, sentaient combien il était honteux, il fut résolu que l'on donnerait quelque chose aux bienséances, et que l'on enverrait ordre à Pharasmane d'évacuer l'Arménie, et d'en retirer son fils.

L'intendant de Cappadoce Julius Pélignus fit encore pis que le gouverneur de Syrie. C'était un homme sans cœur, et dont l'extérieur, tout-à-fait propre à exciter la risée, était fort bien assorti avec une âme basse. Il avait, par ces qualités, mérité l'amitié de Claude, qui pendant longtemps ne sachant que faire de son loisir, s'était livré à des bouffons, dont il s'amusait. A l'occasion des troubles d'Arménie, Pélignus voulut pourtant faire le brave, et trancher de l'important. Il leva des milices dans sa province, avec lesquelles il se mit en marche pour aller détrôner Rhadamiste. Mais ces troupes mal disciplinées, et plus à charge aux alliés que terribles pour l'ennemi, se débandèrent sur la route, et Pélignus arriva auprès de Rhadamiste fort mal accompagné. L'adroit et habile Barbare reconnut tout d'un coup le faible de l'intendant romain, qui, gagné par ses présents, oublia si bien le dessein de le chasser d'un trône usurpé par le crime, qu'il l'exhorta au contraire à prendre le diadème, et autorisa la cérémonie par sa présence.

Il n'est pas besoin de dire que cette conduite déshonorait les Romains. Quadratus, pour en effacer l'ignominie, fit partir Helvidius Priscus, l'un de ses lieutenants, à la tête d'une légion, avec ordre de calmer les troubles par des remèdes convenables. Cet officier, ayant passé le mont Taurus, commençait à s'acquitter très-bien de sa commission, mêlant la douceur et la modération à la fermeté : mais on se hâta de le rappeler, de peur de donner matière à une guerre avec les Parthes.

Car Vologèse, qui se souvenait que ses prédécesseurs avaient possédé l'Arménie, crut que l'occasion était belle de la recouvrer sur un prince qui ne l'avait envahie qu'en violant, les droits les plus sacrés. Il entreprit donc d'en chasser Rhadamiste, et d'y établir Tiridate, l'un de ses frères, afin de lui procurer un partage égal à celui de son autre frère Pacorus, qui régnait dans la Médie. Il lui paraissait beau qu'autant que sa maison avait de têtes, autant comptât-elle de sceptres.

L'approche seule de l'armée des Parthes mit en fuite les Ibériens, sans qu'il fut besoin de tirer l'épée. Les villes d'Artaxate et de Tigranocerte subirent le joug. Mais un hiver extraordinairement rigoureux, le défaut de provisions, et les maladies causées par la disette, ayant obligé Vologèse de se retirer, Rhadamiste revint à sa proie, et il traita les Arméniens avec une dureté extrême, les regardant comme des rebelles, qui étaient encore tout prêts à l'abandonner à la première occasion.

Quelque accoutumés que fussent les Arméniens à la servitude, la tyrannie de Rhadamiste mit leur patience à bout. Ils se révoltent, et viennent en armes assiéger le palais. Le mouvement fut si subit, que Rhadamiste n'eut que le temps de se sauver par la fuite. Ayant choisi les deux meilleurs chevaux de son écurie, il monte l'un, donne l'autre à sa femme Zénobie, et part seul avec elle courant à toute bride. Mais Zénobie était grosse : et quoique soutenue d'abord par son courage, et par l'amour qu'elle portait à son mari, son état ne lui permettait pas de supporter une longue course. Réduite aux abois, elle le conjure de la soustraire par une mort honorable aux insultes et aux outrages de la captivité. Rhadamiste l'embrasse, la console, l'encourage, tantôt admirant sa vertu, tantôt frappé de jalousie, et craignant que, s'il la laissait seule, elle ne tombât entre les mains de quelque ravisseur. Enfin troublé par la violence de la passion, et habitué de longue main au crime, il tire son poignard, la blesse, et ensuite la traîne au bord de l'Araxe, et l'abandonne à la merci des eaux, afin que son corps même ne pût être enlevé par personne : après quoi il poursuit sa route, et arrive en Ibérie.

Zénobie vivait encore ; et, portée par le fleuve en un lieu où l'eau avait peu de pente et de mouvement, elle y fut remarquée par des pâtres. A sa beauté, à la magnificence de ses vêtements, ils jugèrent que c'était une personne d'un haut rang. Ils la tirent de l'eau, pansent sa plaie, lui donnent tous les secours que peuvent connaître des gens de campagne. Ils la font ainsi revenir à elle-même ; et ayant appris d'elle son nom et sa triste aventure, ils la conduisirent à Artaxate, d'où Tiridate la fit venir auprès de lui, et la traita avec toute sorte d'honneurs.

Rhadamiste ne se tint pas pour dépossédé de l'Arménie sans retour¹. Cette couronne fut un sujet de guerres continuelles entre lui et Tiridate, avec alternative de bons et de mauvais succès, jusqu'à ce qu'enfin il porta, lorsque Néron régnait déjà dans Rome, la peine de tous ses crimes, et fut mis à mort par ordre de Pharasmane son père, comme coupable de trahison.

La mort de Rhadamiste ne pacifia point les troubles de l'Arménie. Les Romains montrèrent plus de vigueur sous Néron, qu'ils n'avaient fait sous Claude, et ne voulurent point être simples spectateurs des scènes qui se passaient dans cette contrée. De là naquirent entre eux et les Parthes de grands mouvements, dont nous rendrons compte en leur lieu.

Le Bosphore donna à Claude quelques inquiétudes, qui se terminèrent enfin à sa pleine satisfaction. Il avait fait roi de cette région, comme je l'ai dit, Mithridate, issu du fameux prince de même nom, qui avait exercé si longtemps les armes romaines. Le caractère turbulent et ambitieux de ce roi du Bosphore le fit chasser de ses états par les Romains, et Cotys son frère fut mis en sa place. La fuite et le renversement de la fortune de Mithridate ne lui abattirent point le courage. Il parcourut toutes les nations barbares de ces contrées, d'abord pour y chercher un asile, et ensuite pour les animer même à embrasser sa querelle, et à l'aider à se rétablir dans son royaume. Il vint à bout de former ainsi une armée. Mais du reste ses efforts furent malheureux. Vaincu, et privé de toute ressource, il se résolut à se jeter entre les bras d'Eunone, roi des Adorses, qui s'était allié avec les Romains contre lui ; et il entreprit de faire de ce prince son intercesseur auprès de Claude.

¹ TACITE, *Annales*, XIII, 6 et 37.

Il vint se présenter tout d'un coup à Eunone, dans l'équipage le plus convenable à sa triste fortune ; et se mettant à genoux : **Vous voyez devant vous, lui dit-il¹, Mithridate, que les Romains cherchent en vain depuis si longtemps. Traitez comme il vous plaira l'héritier des Achéménides. Ce titre est le seul avantage dont mes ennemis n'aient pu me dépouiller.** Eunone, touché de l'état d'un si noble suppliant, et admirant la fierté qu'il conservait encore dans ses malheurs, le relève avec affection, le loue d'avoir pris confiance en sa générosité, et lui promet ses bons offices auprès de l'empereur romain. Il écrivit en effet à Claude pour implorer sa clémence en faveur de Mithridate, qui se soumettait à tout, demandant seulement qu'on lui épargnât l'ignominie du triomphe et la mort.

Claude se portait assez volontiers à user de clémence envers les princes étrangers. Mais il était piqué contre Mithridate, et il balançait s'il accepterait ses offres en lui promettant sûreté pour sa vie, ou s'il le poursuivrait jusqu'à ce qu'il se fût rendu maître de sa personne par les armes pour en tirer une vengeance éclatante. Son conseil lui représenta les difficultés et le peu de fruit qu'il y avait à espérer d'une guerre dans des contrées aussi sauvages que celles qui environnent les Palus Méotide. Il se rendit donc à cet avis, et répondit à Eunone que Mithridate méritait les plus grands supplices, et que la puissance ne manquait pas aux Romains pour punir un rebelle ; mais que la maxime de Rome avait toujours été de montrer autant d'indulgence pour les suppliants que de fermeté et de hauteur contre les ennemis armés ; que pour ce qui regardait le triomphe, il supposait la victoire sur des rois et des peuples qui eussent fait résistance ; et que ce n'en était pas un digne objet qu'un fugitif sans retraite et sans ressource.

Mithridate fut donc amené à Rome ; et lorsqu'il parut devant l'empereur, il soutint sa fierté. Claude lui ayant parlé avec menaces, il répondit : **Je n'ai point été renvoyé vers vous : j'y suis revenu. Si vous en doutez, rendez-moi la liberté, et tâchez de me reprendre.** Il supporta l'humiliation de son état avec un air intrépide ; et on ne le vit point déconcerté lorsque, placé près de la tribune aux harangues, il fut donné en spectacle à la multitude. Cet événement appartient à l'an de Rome 800.

La mort d'Agrippa roi des Juifs, arrivée l'an de Rome 795, avait fait un changement dans l'état de la Judée². Mais avant que de parler de ce changement, il est nécessaire d'achever ici ce qui me reste à dire touchant Agrippa, dont j'ai eu lieu de faire souvent mention. J'ai remarqué son attachement à la religion de ses pères, son goût pour la magnificence, qui allait jusqu'à l'excès. Voici un trait de sa douceur.

Comme sa fidélité aux observances Judaïques n'empêchait pas qu'il n'y mêlât des pratiques qui tenaient de la superstition païenne, donnant des fêtes et des spectacles dans le goût des Romains, et même des combats de gladiateurs, les Juifs zélés n'étaient pas contents de sa piété, et il s'en trouva un, nommé Simon, qui assembla le peuple à Jérusalem, pendant qu'Agrippa était à Césarée, et qui invectiva contre ce prince, soutenant que l'entrée du temple lui devait être interdite. Agrippa instruit de cette hardiesse manda Simon, et lui donna audience au théâtre, où il le fit asseoir à côté de lui. Là, d'un ton de douceur et d'amitié, il lui demanda si dans ce qui se passait sous ses yeux, il y avait quelque chose de contraire à la loi. Simon, craignant les suites que pourrait avoir sa fermeté, ou

¹ TACITE, *Annales*, XII, 18.

² FLAVIUS JOSÈPHE, *Antiquités judaïques*, XIX, 7.

peut-être flatté de la considération que lui témoignait le prince, ne répondit qu'en le priant de lui pardonner. Agrippa non-seulement lui accorda le pardon, mais y ajouta des présents.

Agrippa était ce que nous appellerions un mondain, qui croyait à la loi de Moïse, prétendant néanmoins l'allier avec les intérêts de ses passions. La lumière de l'évangile, qui commençait à briller d'un grand éclat dans son royaume, n'éclaira point ses yeux malades, et n'eut d'autre effet que de l'aveugler. Il est le premier prince qui ait persécuté l'église. C'est lui qui fit mourir S. Jacques¹, frère de S. Jean, et qui, voyant que cette cruauté plaisait aux Juifs, mit aussi en prison S. Pierre, résolu de l'envoyer pareillement au supplice, si Dieu par un miracle ne l'eût tiré d'entre ses mains.

Agrippa ne tarda pas à éprouver la vengeance divine. Dans des jeux qu'il donnait à Césarée en l'honneur de Claude, il parut avec une robe toute d'argent, qui frappée des rayons du soleil éblouissait les regards de toute l'assistance : et pendant qu'il parlait à ceux de Tyr et de Sidon, contre lesquels il était irrité, et qui lui avaient envoyé une ambassade pour tâcher de fléchir sa colère, les flatteurs qui l'entouraient s'écrièrent que sa voix était celle d'un dieu, et non d'un homme. Dans le moment, un ange le frappa, et une violente douleur d'entrailles l'avertit de sa condition. Il sentit tout d'un coup que le mal était mortel, et il désavoua le langage impie de ses adulateurs ; mais toujours plein des fausses idées des grandeurs humaines, il se consolait de sa mort inévitable par le souvenir de la magnificence dans laquelle il avait vécu. Après avoir souffert pendant cinq jours de cruelles douleurs, qu'aucun remède ne soulageait, il mourut rongé des vers.

Il laissa un fils de même nom que lui, qui était alors sa postérité. à Rome auprès de Claude, âgé de dix-sept ans ; et trois filles, dont l'aînée est Bérénice, que ses amours avec Tite ont rendue si fameuse : les deux autres se nommaient Marianne et Drusille. Claude eût volontiers donné au jeune Agrippa le royaume de son père. Mais ses affranchis, et ceux qui composaient son conseil, lui représentèrent qu'un grand royaume était un pesant fardeau pour un prince si jeune ; et il prit le parti de réunir la Judée à l'empire, et de la gouverner par un intendant, suivant ce qui s'était pratiqué sur la fin du règne d'Auguste, et sous celui de Tibère. Cuspius Fadius fut le premier intendant de la Judée depuis la mort d'Agrippa.

Son gouvernement fut tranquille², on n'eut que des mouvements médiocres. Il fit justice d'un imposteur nommé Theudas, qui avait attiré autour de lui une multitude de gens du peuple, en leur promettant de leur faire passer le Jourdain à pied sec. Cette canaille fut dissipée par quelques troupes qu'envoya Fadius ; et le chef, ayant été pris, eut la tête tranchée. Les faux prophètes commençaient à paraître dans la Judée, suivant la prédiction de Jésus-Christ, et à préparer le désastre de leur nation.

Tibère Alexandre, Juif apostat, neveu de Philon, succéda à Fadius³. Il maintint aussi dans le calme le pays confié à ses soins, et il fut attentif à prévenir tout ce qui pouvait altérer la tranquillité publique. Comme les fils de Judas le Galiléen, qui, quarante ans auparavant⁴, avait entrepris de soulever la nation contre les

¹ Actes des Apôtres, XII.

² FLAVIUS JOSÈPHE, *Antiquités judaïques*, XX, 2.

³ FLAVIUS JOSÈPHE, *Antiquités judaïques*, XX, 3-5.

⁴ Actes des Apôtres, V, 37.

Romains, marchaient sur les traces de leur père, Tibère Alexandre les fit arrêter et mettre en croix.

Il eut pour successeur, l'an de Rome 799, Ventidius Cumanus, sous qui commencèrent les troubles ; et c'est une époque depuis laquelle la Judée n'eut presque plus de paix jusqu'à son entière désolation.

Il arriva à la fête de Pâques une première émeute, occasionnée par l'insolence d'un soldat romain. L'intendant ayant mandé tout ce qu'il avait de troupes à ses ordres, pour apaiser une sédition que le nombre infini des Juifs venus pour la fête à Jérusalem rendait redoutable, les mutins furent frappés d'une terreur si violente, que chacun ne songea qu'à fuir ; et comme les passages étaient étroits, et la multitude immense, vingt mille Juifs périrent écrasés par la foule.

Il y avait toujours parmi les Juifs un levain d'esprit séditieux. Quelques-uns des plus échauffés tuèrent sur le grand chemin un esclave de l'empereur, et le volèrent. Cumanus punit ce meurtre par une exécution militaire, et envoya des troupes ravager le pays où il avait été commis. Dans le pillage, un soldat ayant trouvé les livres de Moïse, les déchira publiquement. A la vue de cette impiété, les Juifs s'animent, et vont en grand nombre demander justice à l'intendant, qui était alors à Césarée. Il fut conseillé d'éteindre le feu de la sédition naissante par le supplice du soldat coupable ; et le mouvement fut apaisé.

La vieille haine entre les Samaritains et les Juifs donna lieu à de troisièmes troubles¹, qui amenèrent presque la guerre. Les Galiléens avaient coutume de passer par la Samarie, pour se rendre aux fêtes qui devaient se célébrer à Jérusalem. Comme ils marchaient en bande, les Samaritains placèrent une embuscade, et engagèrent un combat, dans lequel plusieurs des Galiléens furent tués. Les premiers de la Galilée portèrent leurs plaintes à Cumanus, qui, gagné par l'argent des Samaritains, n'en tint aucun compte. Ce déni de justice aigrit les esprits des offensés. La multitude des Juifs prit fait et cause pour eux dans une querelle qui intéressait la liberté du culte sacré. Ils courent aux armes, malgré les représentations des anciens et des magistrats de la nation ; et, ayant appelé à leur secours Éléazar, chef d'une bande de voleurs, ils ravagent quelques bourgades de la Samarie, et y mettent tout à feu et à sang. Cumanus assembla des troupes, et il se donna un combat, dans lequel il y eut plusieurs des Juifs tués, et un plus grand nombre faits prisonniers. L'alarme se répandit dans Jérusalem. Les premiers de la ville, voyant la grandeur du péril, se couvrirent de sacs et de cendres, et firent tant, par leurs prières et par leurs instances, qu'enfin ils persuadèrent aux rebelles de mettre bas les armes. Éléazar se retira dans les lieux forts qui lui servaient d'ordinaires retraites ; et, depuis ce temps, Josèphe remarque que la Judée se remplit de bandes de voleurs.

La guerre fut ainsi apaisée, mais la querelle n'était pas finie. Les Samaritains, de concert vraisemblablement avec Cumanus, portèrent l'affaire au tribunal de Numidius Quadratus, gouverneur de Syrie, qui se transporta sur les lieux pour s'instruire par lui-même, et se mettre exactement au fait. Il trouva toutes les parties coupables, et il les traita néanmoins différemment. Il fit mettre en croix les Juifs qui avaient été pris les armes à la main, et il envoya à Rome le grand-pontife Ananias, chargé de chaînes, aussi-bien qu'Ananus, son fils, qui occupait un poste distingué. Pour ce qui est de Cumanus et des Samaritains, il ne voulut point prendre sur lui de les condamner ni les absoudre, et il leur ordonna d'aller

¹ FLAVIUS JOSÈPHE, *Antiquités judaïques*, XX, 5 et *Guerre des Juifs*, II, 11.

à Rome plaider eux-mêmes leur cause devant l'empereur. Peu s'en fallut qu'ils ne triomphassent par le crédit des affranchis, qu'ils avaient mis dans leurs intérêts. Mais les Juifs trouvèrent un zélé protecteur en la personne du jeune Agrippa, qui agit puissamment en leur faveur auprès d'Agrippine. C'était être sûr de Claude, que d'avoir Agrippine pour soi. Par le jugement qui intervint, trois des principaux chefs des Samaritains furent condamnés à la mort, et Cumanus à l'exil.

Le jugement dont je parle ne peut pas avoir été rendu avant l'ab de Rome 803, et M. de Tillemont incline à rapporter à cette même année l'expulsion des Juifs de Rome, ordonnée par Claude, et qui paraît une suite naturelle des troubles arrivés en Judée.

Il est à croire que les chrétiens, que l'on confondait alors avec les Juifs, furent enveloppés dans leur disgrâce ; et que c'est ce qu'a voulu dire Suétone par ces paroles obscures et sans aucune exactitude : [Claude chassa de Rome les Juifs, qui par l'impulsion de Chrest excitaient des tumultes](#)¹. Les plus savants des païens méprisaient trop alors, et encore longtemps après, les chrétiens, pour travailler à s'instruire de ce qui les regardait, et à se mettre en état d'en parler correctement. Les chrétiens commençaient pourtant déjà à se multiplier dans Rome, puisque saint Pierre y était venu pour la première fois dix ans auparavant, l'an de J. C. 42, de Rome 793.

Dans l'affaire de Cumanus, j'ai suivi Josèphe, que l'on doit supposer avoir été parfaitement instruit de ce qui touche sa nation. Tacite, en parlant des mêmes événements, y mêle des circonstances qui ne peuvent se concilier avec le récit de l'historien juif. Il dit que Félix, frère de Pallas, et comme lui affranchi de Claude, avait l'intendance de la Samarie, en même temps que Cumanus exerçait celle de la Judée : que dans la dissension entre les Samaritains et les Juifs, les deux intendants se rendirent également coupables de malversations et de rapines : que Quadratus étant venu pour rétablir le calme dans le pays, et se trouvant chargé par Claude de faire le procès aux deux intendants, n'osa se constituer juge du frère de Pallas, et qu'il fit même asseoir Félix parmi les juges de Cumanus, moyennant quoi celui-ci porta seul la peine des crimes commis par les deux.

On voit bien qu'il n'est pas possible d'accorder ici Tacite avec Josèphe. On ne se persuadera pas non plus qu'un écrivain aussi judicieux que Tacite ait avancé en l'air un fait tellement circonstancié. Il y a sans doute du vrai dans sa narration. Mais, pour le démêler, il nous faudrait d'autres lumières que celles qui nous restent. Ce qui est certain, c'est que Félix n'était pas moins méchant que Cumanus, et que lui ayant succédé dans l'intendance de la Judée, il y exerça un pouvoir de roi avec un génie d'esclave², et tyrannisa tellement cette malheureuse contrée, qu'on doit lui attribuer, en grande partie, la révolte des Juifs, et tous les malheurs dont ils furent accablés en conséquence. C'est de quoi nous rendrons compte dans la suite. Maintenant, il nous faut revenir en Occident, et présenter au lecteur ce que Tacite nous apprend de plus intéressant touchant les guerres sur le Rhin, sur le Danube et dans la Grande-Bretagne.

Sur le Rhin, L. Pomponius Secundus, qui commandait en l'an de Rome 801 les légions de la haute Germanie, battit les Cattes, réprima leurs courses, et les

¹ SUÉTONE, *Claude*, 25.

² TACITE, *Histoires*, V, 9.

réduisit à demander la paix, et à lui donner des otages. Ce qui relève l'éclat de cette victoire de Pomponius, c'est qu'il tira de servitude après quarante ans quelques-uns de ceux qui avaient été faits prisonniers par les Germains dans la défaite de Varus. Il obtint les ornements du triomphe, décoration dont sa gloire n'a pas besoin, dit Tacite¹, auprès de la postérité, à qui le mérite de ses tragédies le rend tout autrement recommandable. Nous n'avons plus ces tragédies, dont Quintilien ne paraît pas avoir fait le même cas que Tacite, puisqu'il ne loue dans leur auteur que le savoir et l'élégance², observant qu'on ne le trouvait pas assez tragique. Pline le jeune nous a conservé de lui un trait qui donne à connaître quelle confiance avait ce poète au jugement du parterre. Lorsque ses amis lui faisaient quelque observation critique à laquelle il ne croyait pas devoir acquiescer, il disait : *J'en appelle au peuple*³ ; et il s'en tenait à son idée, ou la réformait, selon l'effet qu'elle avait produit parmi les spectateurs. C'est le même Pomponius que nous avons vu prisonnier pendant sept ans sous Tibère, et soutenant par l'amusement de la poésie l'ennui de sa captivité.

La paix fut troublée dans les contrées voisines du Danube par les mouvements des Barbares entre eux : mais les Romains n'y prirent part que pour empêcher que l'incendie ne gagnât jusqu'aux pays de leur obéissance. J'ai dit que Vannius avait été établi par Drusus, fils de Tibère, roi des Suèves fugitifs qui accompagnèrent Maroboduus et Catualda dans leur retraite sur les terres des Romains, et auxquels fut assigné pour habitation le pays entre les rivières que nous nommons le Marsch et le Waag, au-delà du Danube. Vannius régna paisiblement pendant plus de trente ans. Mais enfin ou l'orgueil despotique du prince, ou l'inquiète indocilité des sujets, amena une révolution. Deux neveux de Vannius se mirent à la tête de la révolte, et furent soutenus par Jubillius roi des Hermundures⁴, par les Ligiens, et par d'autres nations germaniques. Vannius implora inutilement le secours de Claude, qui ne lui offrit qu'un asile en cas de disgrâce, et ne voulut point entendre parler d'interposer les armes romaines dans la querelle de ces barbares. P. Attelius Hister, gouverneur de la Pannonie, eut seulement ordre de disposer sur la rive du Danube une légion, et un corps de milices levées dans la province, pour servir de ressource aux vaincus, et arrêter les vainqueurs, s'ils prétendaient passer le fleuve.

Il fallut donc que Vannius soutînt la guerre avec ses propres forces, aidées de celles des Sarmates Iazyges⁵, qui ne le rendaient pas encore égal à l'ennemi. Il voulut éviter le combat en renfermant ses troupes dans des places fortes. Mais les Iazyges, qui ne combattaient qu'à cheval, ne purent souffrir cette façon de faire la guerre. On en vint aux mains, et, quoique le succès de la bataille fût malheureux pour Vannius, il ne laissa pas d'y acquérir de l'honneur par la bravoure avec laquelle il s'y comporta. Il se sauva sur la flotte romaine, qui couvrait le Danube. Ses clients le suivirent, et s'établirent avec lui dans des terres qui leur furent cédées en Pannonie. Ses neveux Vangio et Sido partagèrent son royaume, et demeurèrent constamment attachés aux Romains. Mais ils ne conservèrent point l'amour de leurs peuples ; et, soit par leur faute, soit par le sort commun des gouvernements arbitraires, autant qu'ils s'en étaient

¹ TACITE, *Annales*, XII, 27.

² QUINTILIEN, *Institutions oratoires*, X, 1.

³ Ce mot est une allusion aux appels par lesquels, du temps de la république, on portait au jugement du peuple les affaires dans lesquelles on se croyait lésé par les magistrats.

⁴ Les Hermundures habitaient entre le Danube et la Sala ; les Ligiens, vers la Vistule.

⁵ Les Iazyges, dont il s'agit ici habitaient sur la Teisse.

vus chéris pendant qu'ils travaillaient à s'élever, autant, lorsque leur domination eut pris racine, en furent-ils détestés.

La Grande-Bretagne fut le théâtre des exploits les plus importants des Romains sous l'empire de Claude. J'ai raconté comment une partie de cette île fameuse avait été conquise par cet empereur, ou plutôt par son lieutenant A. Plantius. A. Plautius succéda, l'an de Rome 798, Ostorius Scapula, qui garda et étendit les conquêtes de son prédécesseur. A. son arrivée il se vit tout d'un coup attaqué par une irruption violente des Bretons voisins de la province romaine, qui avaient pris leur temps pour faire un effort, tandis qu'un nouveau général, avec une armée qu'il ne connaissait point encore, serait obligé de combattre à la fois et les ennemis et les difficultés de la saison rigoureuse ; car l'on était en hiver. Ostorius, persuadé que les premiers succès a décident dans la de la réputation, qui est d'une conséquence infinie dans la guerre, marche promptement à la rencontre des Barbares, taille en pièces ceux qui lui résistent, disperse les autres, et les poursuit pour les empêcher de se réunir de nouveau ; et, voulant s'assurer une paix durable, il entreprit de désarmer ceux qui lui étaient suspects, et de garder les passages des rivières de Nyne et de Saverne¹, en sorte que toute communication fut coupée entre les peuples qui habitaient au nord de ces deux rivières, et la province romaine.

Les Icéniens, qui habitaient les pays que nous nommons aujourd'hui les comtés de Norfolk, de Suffolk, de Cambridge et d'Huntington, refusèrent de se soumettre à ces lois et de livrer leurs armes. Le motif de leur refus était légitime, puisqu'ils étaient entrés volontairement dans l'alliance des Romains, sans avoir été vaincus par la force. Aux Icéniens se joignirent d'autres peuples, qui formèrent une armée considérable et se retranchèrent avantageusement. Ostorius leur livra bataille ; et, malgré le désavantage des lieux, malgré la résistance courageuse des ennemis, il remporta une victoire complète. Son fils mérita dans cette action l'honneur de la couronne civique. La défaite des Icéniens contint dans le devoir ceux qui flottaient incertains entre la paix et la guerre.

Ostorius pénétra ensuite assez avant dans l'île. Il entra sur les terres des Canges, que l'on place dans la partie septentrionale de la principauté de Galles, et il n'était pas loin de la mer d'Hibernie, lorsque les mouvements des Brigantes² le ramenèrent vers l'intérieur de l'île ; car il était bien résolu de ne point tenter de nouvelles conquêtes qu'il ne se fût assuré des anciennes. Il n'eut pas de peine à remettre le calme parmi les Brigantes. Mais les Silures³ lui donnèrent bien de l'exercice : nation fière, sur laquelle ne pouvait rien ni la rigueur ni la clémence, et qui défendait sa liberté avec une opiniâtreté indomptable. Avant que de marcher contre eux, Ostorius établit une colonie de vétérans à Camulodunum, dans le pays des Trinobantes, qui avaient été soumis par son prédécesseur. C'était un frein pour tenir la province en respect, une ressource contre les

¹ L'endroit de Tacite a quelque obscurité, et est peut-être corrompu. Je suis l'interprétation de Camden, qui observe que deux rivières forment une barrière naturelle de l'occident à l'orient. L'une, autrefois appelée *Aufona major*, aujourd'hui *Nen* ou *Nyne*, coule vers l'orient : l'autre, qui est l'*Aufona minor*, maintenant l'*Avon*, a sa direction vers l'occident, et se décharge dans la Saverne : en sorte que pour passer du nord au sud de l'île, il faut nécessairement traverser l'une de ces deux rivières.

² Ils occupaient toute la largeur de l'île, depuis l'Eden dans le Cumberland, jusqu'à l'Humber.

³ Les Silures habitaient entre la Saverne et la mer d'Hibernie.

rébellions, et comme un centre d'où les mœurs romaines pouvaient se communiquer à des peuples nouvellement subjugués. Après avoir assuré ses derrières par l'établissement de cette colonie, Ostorius alla chercher les Silures, qui l'attendaient de pied ferme.

Ils étaient pleins de confiance en leurs forces, et de plus ils comptaient beaucoup sur Caractacus, qui depuis l'entrée de Plautius dans l'île ayant constamment défendu la liberté de son pays avec des succès différents, mais avec un courage qui ne se démentit jamais, s'était acquis la réputation du plus grand homme de guerre qu'eût la Grande-Bretagne. Ce prince s'était joint à eux, et sa renommée leur avait encore donné d'autres alliés, en sorte que leur armée était considérable pour le nombre. Elle l'était aussi pour l'ardeur et l'audace, qui brillaient tellement dans les yeux de tous les soldats, que le général romain en fut étonné, et ne se détermina qu'avec peine à engager le combat. Il fallut que les siens le lui demandassent à grands cris, et avec une assurance de vaincre, qui parut à Ostorius un gage de la victoire.

Il ne fut pas trompé dans son espérance. L'armée romaine surmonta tous les obstacles, passa une rivière ; força un retranchement, grossièrement, mais solidement construit, et s'empara des hauteurs sur lesquelles les ennemis s'étaient postés. La défaite des Silures fut entière ; et la femme, la fille, et les frères de Caractacus demeurèrent prisonniers. Lui-même il fut obligé de se retirer dans les états de Cartismandua, reine des Brigantes. Mais les malheureux trouvent peu d'amis fidèles Cartismandua, qui lui avait promis sûreté, le fit arrêter, et le livra aux Romains, la neuvième année depuis le commencement de la guerre, c'est-à-dire, l'an de Rome 802.

La gloire de son nom s'était étendue hors de l'île, et faisait du bruit jusqu'en Italie, et à Rome même. On était curieux de voir celui qui pendant tant d'années avait bravé tout l'effort de la puissance romaine. Et Claude lui donna encore du relief et de l'éclat en cherchant à honorer sa victoire ; car il voulut en quelque façon triompher de Caractacus. Le peuple fut invité comme à un spectacle magnifique. Les cohortes prétoriennes se rangèrent en armes dans la plaine qui était devant leur camp. Alors on vit arriver en une longue file les clients du roi prisonnier. On portait en pompe les hausse-cols et autres ornements militaires, et toutes les dépouilles que Caractacus avait conquises dans les guerres entre différents peuples de la Grande-Bretagne. Marchaient ensuite ses frères, sa femme, sa fille. Enfin il parut lui-même avec un air noble et une contenance assurée. Les autres s'humilièrent devant l'empereur, et lui demandèrent grâce, implorant sa miséricorde avec larmes. Pour lui, il parla en héros.

Si j'avais su, dit-il, garder autant de modération dans la prospérité, que ma fortune a eu d'éclat, je serais venu dans cette ville, plutôt comme ami des Romains, que comme leur prisonnier : et vous n'eussiez pas dédaigné de recevoir dans votre alliance un prince issu d'une longue suite de rois, et roi lui-même de plusieurs peuples. Mon sort présent vous est aussi glorieux, que triste pour moi. J'ai eu des chevaux, des armes, des richesses, des sujets. Est-il surprenant, que je n'aie perdu que malgré moi de si grands avantages ? Parce que vous prétendez donner sur tous les peuples de la terre, s'ensuit-il que tous doivent accepter la servitude ? Si je m'étais soumis sans résistance, ni ma fortune ni vôtre gloire n'auraient eu tant de splendeur ; et actuellement mon supplice sera promptement oublié ; au lieu que si vous me sauvez la vie, mon nom sera à jamais la preuve et le monument de votre clémence.

Chez les Anciens, les vaincus étaient toujours coupables, et c'était un acte de générosité que de leur laisser la vie. Claude l'accorda à Caractacus et à sa famille. On leur ôta leurs chaînes, et ils allèrent rendre à Agrippine, qui assez près du tribunal de l'empereur paraissait élevée sur une estrade, les mêmes hommages qu'ils avaient rendus à Claude. C'était un spectacle tout nouveau dans les mœurs romaines, qu'une femme à la tête des troupes, et jouissant des honneurs du commandement militaire. Agrippine ne faisait point de difficulté de se regarder comme partageant un empire que ses ancêtres avaient acquis.

Le sénat ayant ensuite été assemblé, ce fut à qui exalterait par de plus grands éloges une victoire, qui renouvelait, disait-on, la gloire de celle de Scipion sur Syphax, de Paul Émile sur Persée, et des autres généraux qui avaient fait passer sous les yeux du peuple romain des rois vaincus et chargés de chaînes. Ce qui est vrai, c'est que Caractacus était un prince recommandable par son courage, et par l'élévation de son esprit. En visitant Rome, les palais magnifiques dont cette capitale de l'univers était remplie le frappèrent d'admiration. **Eh quoi ! dit-il aux Romains qui l'accompagnaient, pendant que vous possédez de si belles choses, vous convoitez les cabanes des Bretons ?**

On avait décerné à Ostorius les ornements du triomphe à l'occasion de sa victoire sur Caractacus. Mais la suite ne répondit pas à des commencements si brillants. Soit qu'Ostorius eût relâché quelque chose de son activité et de sa vigilance, croyant avoir tout fait par la prise de Caractacus ; soit que l'infortune d'un si grand roi eût allumé dans le cœur des Bretons le désir de la vengeance, la guerre continua avec plus d'acharnement que jamais. Les Silures se distinguèrent entre tous par leur obstination, et ils étaient encore animés par un mot qui avait échappé au général romain. Ils surent qu'Ostorius avait dit que de même que les Sicambres avaient été détruits, et leurs restes transportés en Gaule, ainsi ne devait-on attendre aucun calme dans la Grande-Bretagne jusqu'à ce que la nation des Silures fût entièrement exterminée. Voyant donc qu'ils n'avaient aucun quartier à espérer, les Silures redoublèrent de courage, remportèrent divers avantages sur les Romains, et partageant leurs dépouilles avec les nations voisines, ils les engagèrent à la défense de la liberté commune. Le chagrin qu'eut Ostorius de voir renaître une guerre qu'il avait cru finie, lui causa une maladie dont il mourut. Les Barbares en triomphèrent, se croyant vainqueurs d'un général qui véritablement n'avait pas été tué dans un combat, mais à qui la guerre avait causé la mort.

Tacite nous apprend, dans la vie d'Agricola¹, qu'Ostorius fit alliance avec un roi du pays, nommé Cogidunus, et qu'il agrandit les états de ce prince par le don de quelques villes : ancienne politique des Romains, qui faisaient servir les rois mêmes à l'établissement de la servitude. Cogidunus leur demeura toujours fidèlement attaché.

Didius succéda à Ostorius. Mais dans l'intervalle entre la mort de son prédécesseur et son arrivée, les Romains souffrirent encore un échec. Une légion que commandait Manlius Valens fut battue par les Silures. Didius et les Bretons concoururent également à grossir l'idée de cette défaite : ceux-ci pour effrayer s'ils pouvaient le nouveau général ; et lui, pour se préparer une excuse, s'il ne réussissait pas, et augmenter sa gloire, s'il parvenait enfin à dompter de si fiers ennemis. Didius ne fit pas de grands exploits. Il se contenta de réprimer les courses des Silures, qui paraissent avoir conservé la possession de leur liberté.

¹ TACITE, *Agricola*, 14.

Il fut obligé de prendre part à une guerre civile, qui s'éleva parmi les Brigantes¹. Cartismandua, reine de ces peuples, ayant mérité la protection des Romains par le service qu'elle leur avait rendu en leur livrant Caractacus, accrut considérablement sa puissance. En conséquence vinrent les richesses, et avec les richesses le luxe et la corruption des mœurs. Elle avait pour époux Vénusius, qui passait chez les Bretons pour le meilleur chef de guerre qu'ils eussent eu depuis la prise de Caractacus. Elle dédaigna un tel époux, et lui préféra Velloctatus, son écuyer. De là se formèrent deux partis. Vénusius, appuyé du gros de la nation, soutenait ses droits au trône. Cartismandua, se trouvant trop faible, recourut aux Romains. Didius ne crut pas pouvoir se dispenser de la défendre, et réellement il la tira du péril. Mais le royaume demeura à Vénusius, et la guerre aux Romains.

Voilà à peu près à quoi se réduisirent les faits d'armes de Didius dans la Grande-Bretagne. Il était vieux : son ambition était satisfaite par les honneurs qu'il avait acquis. Ainsi il demeura tranquille, et laissa les Bretons se gouverner entre eux comme ils voulurent. Seulement il prit quelques bourgades, pour pouvoir se glorifier d'avoir reculé les limites de sa province. La suite des guerres des Romains dans la Grande-Bretagne appartient au règne de Néron.

¹ Je réunis ici, comme a fait M. de Tillemont, les deux endroits différents, du douzième livre des Annales, l'autre du troisième des Histoires, où Tacite parle de Cartismandua et de Vénusius. Les circonstances désignent visiblement un même fait, quoique les dates ne s'accordent pas. Dans cette contrariété, je m'en tiens aux Annales, qui sont le dernier ouvrage de Tacite.

§ III. Affaire de Furius Scribonianus, et de Junia, sa mère.

Les Romains, comme on a pu aisément le remarquer, étaient devenus, dans ce qui regarde les guerres contre l'étranger, bien différents de ce qu'ils avaient été autrefois. C'est encore là cependant leur bel endroit dans les temps dont j'écris l'histoire. Ils soutenaient du moins faiblement en cette partie la gloire de leurs ancêtres. Mais dans l'intérieur, dans ce qui se passait à Rome, ils avaient totalement dégénéré d'eux-mêmes. On ne voit que cruauté et tyrannie de la part de ceux qui jouissaient de l'autorité, bassesse servile dans ceux qui obéissaient. C'est à quoi l'on doit s'attendre dans ce que j'ai maintenant à raconter, en reprenant les affaires de Rome au consulat de Faustus Sylla et de Salvius Othon, dont l'un était gendre de Claude, ayant épousé Antonia après la mort violente de Pompéius Magnus, premier mari de cette princesse, et l'autre paraît avoir été le frère aîné de l'empereur Othon.

CORNELIUS SYLLA FAUSTUS. - L. SALVIUS OTHO TITIANUS. AN R. 803. DE J.-C. 52.

Sous ces consuls, Furius Scribonianus, fils de Camillus Scribonianus, qui, plusieurs années auparavant, avait tenté en Dalmatie une révolte contre Claude, fut accusé d'avoir consulté les astrologues sur la mort du prince, et en conséquence condamné à l'exil. Claude comptait lui faire grâce, et se glorifiait beaucoup de la générosité dont il usait pour la seconde fois envers l'héritier d'une famille ennemie. Furius ne jouit pas longtemps de ce prétendu bienfait ; et une mort ou naturelle, ou procurée par le poison, termina bientôt son exil et ses jours. Junia, sa mère, avait été impliquée avec lui dans la même accusation. Autrefois reléguée, comme complice des desseins de son mari, on prétendait que l'impatience de voir finir la peine qu'elle souffrait depuis plusieurs années, l'avait portée au même crime que son fils. Tacite ne nous dit point quel traitement elle éprouva. Il est probable qu'elle fut laissée dans son exil. On renouvela à ce sujet les anciennes ordonnances pour chasser de l'Italie les astrologues, et le sénat rendit contre eux un décret rigoureux et sans effet.

Un autre désordre attira l'animadversion du sénat. Par un arrêt de règlement, une peine très-sévère fut prononcée contre les femmes qui s'abandonneraient à des esclaves. C'était montrer du zèle pour les bonnes mœurs, et rien ne mérite plus de louange. Mais ce décret eut des suites qui déshonorèrent étrangement l'illustre compagnie dont il était l'ouvrage.

Claude ayant déclaré aux sénateurs que c'était Pallas, qui lui avait suggéré l'idée de réformer un abus si scandaleux, leur servile adulation se prostitua aux plus honteux excès. On déféra les ornements de la préture à Pallas : on pria l'empereur de le contraindre de porter un anneau d'or, parce que c'eût été un affront pour le sénat, dit Pline le jeune¹ avec une ironie pleine d'indignation, qu'un homme qui avait rang parmi les anciens préteurs se servît d'une bague de fer. Enfin on lui décerna une gratification, de quinze millions de sesterces². Et celui qui ouvrit un avis si bas, était un sénateur dont les mœurs et la gravité sont louées dans l'histoire, Baréa Soranus, alors consul désigné, et qui périt dans la

¹ PLINE LE JEUNE, *Ép.* 8, 6. Cf. TACITE, *Annales*, XII, 53.

² Dix-huit cent soixante et quinze mille livres. = 2.630.100 fr. selon M. Letronne.

suite par la cruauté de Néron. Un Scipion ne rougit pas de dire en opinant, qu'il fallait rendre grâce à Pallas au nom de la compagnie, de ce qu'étant issu des anciens rois d'Arcadie il oubliait pour le service du public les droits d'une très-ancienne noblesse, et consentait d'être regardé comme l'un des ministres du prince.

Ce n'est pas tout encore. Pallas, affectant une prétendue modestie, que Pline traite avec raison de véritable arrogance, se contenta de l'honneur, et refusa la gratification ; et par la bouche de Claude son interprète, il protesta qu'il voulait demeurer dans son état de pauvreté. Ici la flatterie redoubla d'activité. On dressa un décret contenant toute l'histoire du fait ; et comme Pline¹ nous l'a conservé, je crois faire plaisir au lecteur de le lui mettre sous les yeux.

On y disait, que le sénat rendait grâces à César au nom de Pallas, de ce qu'il avait fait dans un discours adressé à la compagnie une mention très-honorable de son ministre, et avait fourni au sénat l'occasion de lui témoigner sa bienveillance, afin que Pallas, envers qui tous en général et chacun en particulier se reconnaissaient très-obligés, recueillît le juste fruit de sa rare fidélité et de ses travaux infatigables. On ajoutait que, comme il ne pouvait se présenter au sénat et au peuple romain de plus belle matière d'exercer leur libéralité qu'en augmentant la fortune de celui qui gardait les trésors du prince avec une intégrité et une fidélité parfaite, le sénat avait voulu lui décerner une gratification de quinze millions de sesterces ; et que plus le cœur du ministre était élevé au-dessus de la cupidité des richesses, plus il avait paru convenable de prier le père commun de forcer Pallas à déférer au vœu du sénat. Mais que le prince plein de bonté, et vraiment digne du nom de père de la patrie, ayant exigé, à la prière de Pallas, que l'on retranchât du décret l'article de la gratification des quinze millions de sesterces, le sénat déclarait qu'il s'était porté très-volontiers et pour de justes raisons à décerner cette somme à Pallas avec les autres honneurs qui étaient dus à sa fidélité et à son zèle ; et que néanmoins il s'était soumis à la volonté du prince, à laquelle il ne se croyait pas permis de résister. On terminait tout cet amas de mensonges et de flatteries par un dernier trait qui y mettait le comble. Et comme il est utile, disait-on, que la bonté du prince toujours prête à accorder les louanges et les récompenses à ceux qui s'en rendent dignes, soit connue de tous, et particulièrement de ceux qui manient ses finances, et dans l'esprit desquels la fidélité éprouvée de Pallas et son désintéressement peuvent exciter une louable émulation, le sénat ordonne que le discours prononcé par l'empereur le 29 janvier dans la compagnie, et les sénatus-consultes rendus en conséquence soient gravés sur une table de bronze, qui sera exposée en public, et attachée à la statue de Jules César.

Ce décret fut exécuté, et l'on afficha dans Rome un sénatus-consulte par lequel un affranchi possesseur de trois cents millions² de sesterces était comblé d'éloges comme faisant revivre l'exemple de l'ancien amour de la pauvreté. Pallas lui-même prit soin de perpétuer une gloire si justement méritée, et il fit mettre cette épitaphe sur son tombeau³ : Ci-gît Pallas, à qui, en récompense de sa fidélité envers ses patrons, le sénat a décerné les ornements de la préture, et

¹ PLINE LE JEUNE, *Ép.* 8, 6.

² Trente sept millions cinq cent mille livres = 52.602.000 fr. selon M. Letronne.

³ PLINE LE JEUNE, *Ép.* 29.

une gratification de quinze millions¹ de sesterces ; et il s'est contenté de l'honneur, sans vouloir accepter l'argent.

Pline fait sur cet événement une foule de réflexions. Je me contenterai d'en extraire deux. Quel autre motif, dit-il², a pu engager les sénateurs à une conduite si étrange, que l'ambition et le désir de s'avancer ? Est-il donc quelqu'un assez dépourvu d'âme et de sentiments, pour vouloir, aux dépens de son honneur et de l'honneur de la république, s'avancer dans une ville, dans laquelle le privilège du plus haut rang auquel puisse aspirer un citoyen, sera d'être le premier à louer Pallas dans le sénat ?

C'était l'építaphe de Pallas qui avait donné à Pline les premières connaissances de ce fait, et cette découverte lui avait inspiré la pensée de chercher le sénatus-consulte. Il dit donc au sujet de l'építaphe³ : Je n'ai jamais admiré les honneurs, qui sont plus souvent les dons de la fortune, que les preuves du mérite. Mais surtout l'inscription que je viens de lire me fait comprendre combien sont frivoles et méprisables des biens que l'on jette à la tête des derniers des hommes, que ce misérable esclave a eu l'insolence et de recevoir et de refuser, et dont il s'est fait un titre pour se citer lui-même à la postérité comme un exemple de modération. Il y avait déjà onze ans que l'on travaillait sans relâche par ordre de Claude à préparer une décharge au lac Fucin⁴. Il avait fallu pour cela percer une montagne entre ce lac et le Liris⁵. Cette année Claude crut l'ouvrage achevé : et pour y attirer le concours d'une multitude de témoins et d'admirateurs de ses magnifiques travaux, il résolut de donner sur le lac même le spectacle d'un combat naval. Auguste avait autrefois procuré un pareil divertissement au peuple dans un étang creusé à ce dessein près du Tibre ; mais il n'y avait employé que de petites barques, et en nombre médiocre. Claude arma des galères⁶ à trois et à quatre rangs de rames, que montaient dix-neuf mille combattants. C'étaient tous criminels condamnés à mort : ce qui me paraît bien étonnant, à moins que l'on ne suppose que depuis plusieurs années on était occupé du soin de les rassembler de toutes les provinces de l'empire : encore faut-il croire que la plupart avaient été condamnés pour des sujets assez légers. Quelque idée que l'on se forme de la perversité de la nature humaine, il n'est pas aisé de réunir dix-neuf mille coupables des crimes contre lesquels les lois prononcent la peine de mort. Quoi qu'il en soit, on les partagea en deux escadres, sous les noms de Siciliens et de Rhodiens.

On avait bordé de barques tout le contour du lac, pour empêcher les combattants de s'écarter. Il leur restait néanmoins assez d'espace pour les manœuvres de la marine et du combat. Sur les barques étaient distribuées par compagnies les cohortes prétoriennes, qui avaient devant elles des tours garnies de catapultes et de balistes.

¹ 2.630.100 f. selon M. Letronne.

² PLINE LE JEUNE, *Ép.* 6, 8.

³ PLINE LE JEUNE, *Ép.* 29, 7.

⁴ Lac de Colano.

⁵ Le Garigliano.

⁶ Il y a difficulté et incertitude sur le nombre des galères. Tacite ne l'exprime point : Dion en compte cent, et Suétone seulement vingt-quatre. Je laisse de côté ses sortes de discussions épineuses. Je me contente d'observer, que si le nombre des combattants se montait à dix-neuf mille, comme le dit Tacite, vingt-quatre galères ne paraissent pas suffire.

Les rives, les collines, et les montagnes d'alentour, qui s'élevaient en forme d'amphithéâtre, étaient couvertes d'une multitude infinie de spectateurs, accourus des villes voisines, et de Rome même, par curiosité, ou pour faire leur cour.

Claude, ayant auprès de lui Néron, présida au spectacle, revêtu d'une cotte d'armes magnifique ; et à peu de distance se plaça Agrippine, portant pareillement un habit de guerre, dont l'étoffe était tissée d'or, sans qu'il y entrât aucune autre matière¹.

Le signal du combat fut donné par un triton d'argent, qui, à l'aide d'une machine, sortit tout d'un coup du milieu du lac, et sonna de la trompette. Mais en ce moment arriva un contretemps, qui pensa troubler toute la fête. Ceux qui devaient combattre, s'adressant à Claude, lui crièrent : **Nous vous saluons, grand empereur, nous vous saluons en allant à la mort**². Comme il leur rendit le salut par habitude, et sans réflexion, ils prirent à la lettre cette marque de bonté, se regardèrent comme ayant reçu leur grâce de la propre bouche de l'empereur, et ne voulurent plus combattre. Claude fort en colère douta s'il ne les ferait point tous périr par le fer et par le feu : enfin, il sortit de son trône, et tournant autour du lac en chancelant d'une manière indécente et risible, il vint à bout, moitié par menaces, moitié par exhortations, de les engager à faire leur devoir.

Quoique ce fussent des criminels qui combattaient forcément et par nécessité, ils se battirent néanmoins en braves gens ; et après bien du sang répandu, on les sépara, et on les dispensa d'achever de s'entretuer.

Lorsque le spectacle fut fini, on ouvrit la bondé pour laisser couler les eaux du lac ; mais alors le défaut de l'ouvrage se manifesta, et les eaux n'ayant pas assez de pente s'arrêtèrent au lieu de couler.

On entreprit d'y remédier ; on donna plus de profondeur au canal ; et pour faire un nouvel essai avec célébrité, on y attira la multitude par des combats de gladiateurs, qui furent exécutés sur des ponts dressés à cette fin. Le second essai fut encore plus malheureux que le premier. On avait élevé une salle à manger, et préparé un grand repas, précisément au-dessus de l'endroit par où les eaux devaient sortir. Lorsqu'on leur eut ouvert un libre passage, elles partirent avec impétuosité, et heurtèrent si vivement l'édifice, qu'elles en entraînaient une partie et ébranlèrent l'autre. Il n'est point dit que personne y ait péri. Mais Claude eut une grande frayeur, et Agrippine en profita pour l'indisposer contre Narcisse, qui était à la tête de l'entreprise du canal, et qu'elle accusait d'avoir ménagé la dépense par esprit de cupidité, et pour détourner à son profit une grande partie des sommes destinées à l'ouvrage. Il pouvait bien en être quelque chose. Mais Narcisse de son côté reprochait à Agrippine avec non moins de fondement et tout autant de hardiesse, ses projets de domination et ses espérances ambitieuses.

D. JUNIUS SILANUS. - Q. HÉTERIUS ANTONINUS. AN R. 804. DE J.-C.

53.

Le premier événement que Tacite rapporte sous l'année qui eut pour consuls D. Junius et Q. Hatérius, est le mariage de Néron avec Octavie³, qui lui était fiancée

¹ PLINE, XXXIII, 4.

² SUÉTONE, *Claude*, 13.

³ TACITE, *Annales*, XII, 58.

depuis longtemps. Comme il avait été adopté par Claude¹, afin qu'il ne parût pas épouser sa sœur, on prit la précaution de faire passer la princesse dans une autre famille par adoption.

Néron, beau-fils, fils adoptif et gendre de l'empereur, était par tous ces titres réunis visiblement destiné à lui succéder. Agrippine, curieuse de lui ouvrir la carrière de la réputation, et de lui donner occasion de faire briller son esprit et ses heureuses dispositions pour l'éloquence, voulut qu'il plaidât devant l'empereur pour ceux d'Ilion, qui demandaient une pleine et entière exemption de tout tribut et de toute charge publique. Il plaida cette cause en grec avec beaucoup de succès, n'étant encore que dans la seizième année de son âge. Il rappela l'ancienne tradition qui faisait Ilion métropole de Rome, et Énée premier auteur de la race romaine et de la maison des Jules. Ces fables plaisaient aux Romains, à qui elles donnaient une illustre origine ; et la considération de l'orateur qui les débitait y ajoutait un nouveau prix. Ceux d'Ilion obtinrent ce qu'ils souhaitaient, soit confirmation, soit extension des privilèges dont les Romains depuis la guerre d'Antiochus avaient pris à tâche de les favoriser.

Ce ne fut pas la seule action de cette espèce par laquelle le jeune Néron s'illustra. Il parla encore pour ceux de Bologne en Italie, dont la ville avait beaucoup souffert par un furieux incendie, et à qui il fit accorder une gratification de dix millions de sesterces² ; pour les Rhodiens, qui recouvrèrent par lui la liberté dont ils avaient été jugés indignes, comme je l'ai remarqué, à cause de leurs excès contre des citoyens romains ; enfin pour ceux d'Apamée, qui, en dédommagement du tort que leur avait fait un violent tremblement de terre, obtinrent une remise de tout tribut pour cinq ans.

Toutes ces causes étaient favorables, et Agrippine s'y prenait bien pour rendre aimable son fils, pendant qu'elle même continuait à s'attirer la haine publique par les injustices cruelles qu'elle commettait sous le nom de Claude. Statilius Taurus était riche, et possédait des jardins qu'enviait Agrippine. Elle lui aposta un accusateur. Tarquinius Priscus, qui avait été lieutenant de Taurus, proconsul d'Afrique, lorsqu'ils furent tous deux revenus à Rome, le poursuivit comme coupable de concussions, et surtout de superstitions magiques. Taurus vit d'où partait le coup et quel en serait l'événement, et il se donna la mort à lui-même sans attendre le jugement du sénat. Son accusateur fut néanmoins puni. Les sénateurs pénétrés d'indignation le firent chasser de leur ordre, malgré le crédit et les sollicitations d'Agrippine.

Le pouvoir des intendants de l'empereur reçut cette année un accroissement bien considérable. Ils n'avaient été établis que pour la levée des deniers impériaux, et pour l'administration des domaines que les empereurs possédaient dans les provinces. Simples chevaliers romains, ou même affranchis de l'empereur, ils n'avaient aucune juridiction, et n'étaient que des personnes privées, sans droit de commandement, sans magistrature. La juridiction appartenait aux proconsuls dans les provinces du peuple, aux propréteurs dans celles du prince.

Néanmoins comme il y avait certains départements d'une moindre conséquence, tels que la Judée, la Rhétie, les deux Mauritanies, et autres, dans lesquels les intendants se trouvaient seuls envoyés par le prince, ils se mirent en possession, dans ces petites provinces, de juger en matière civile et même criminelle : et

¹ DION CASSIUS, I, 60.

² Douze cent cinquante mille livres = 1.948.356 f. selon M. Letronne.

c'est de quoi nous avons un exemple signalé dans l'arrêt de mort prononcé par Pilate contre Jésus-Christ notre sauveur. Ils imitaient le préfet d'Égypte, qui, n'étant que chevalier romain, jouissait par l'institution d'Auguste des mêmes droits que s'il eût été magistrat. Les intendants des provinces où résidait un magistrat, soit propréteur, soit proconsul, prétendirent n'être pas de pire condition que leurs confrères : et ces subalternes, dépendants uniquement de la volonté du prince, étaient soutenus dans leurs entreprises : Ce qui avait été usurpation dans l'origine devint coutume, et Claude en fit une loi, en engageant le sénat à ordonner que les jugements rendus par ses intendants auraient la même force et vertu que s'il les ait rendus lui-même.

On doit se rappeler ici quel fracas avait autrefois excité dans la république la dispute sur la judicature entre le sénat et l'ordre des chevaliers ; à combien de lois, de séditions, de guerres civiles, cette querelle avait servi de matière ou de prétexte. Ce droit si précieux, objet de tant de jalousies qui avaient mis en combustion tout l'univers, Claude le communiqua à des affranchis chargés du soin de son domaine, et il les égala aux magistrats et à lui-même.

Il proposa ensuite d'accorder l'exemption de tribut aux habitants de l'île de Cos ; et comme il se piquait d'érudition, il rapporta les antiquités de cette île, la célébrité que lui donnait l'art de la médecine, qui y avait été introduit par Esculape, et qui s'y était perpétué d'âge en âge dans sa postérité. Il cita par ordre tous les illustres médecins de cette race, parmi lesquels il n'oublia pas sans doute Hippocrate. Enfin il vint à Xénophon, son médecin, qu'il disait être de la même famille, et dont il prétendit que les prières pour sa patrie méritaient d'être écoutées. Il aurait pu, dit Tacite, faire valoir des services rendus au peuple romain par les habitants de cette île. Mais avec sa simplicité ordinaire¹, ayant accordé cette grâce à la recommandation d'un particulier, il ne chercha aucune couleur pour donner à sa démarche un air de dignité et de décence. Nous verrons bientôt que ce médecin si considéré de Claude était bien indigne de sa confiance, et eût plutôt mérité des supplices que des faveurs.

Les députés de Byzance demandèrent au sénat quelque soulagement pour leur ville, qui succombait sous le faix des charges publiques. Claude s'intéressa pour eux ; et ils obtinrent exemption pour cinq ans.

Bientôt après entrèrent en charge les derniers consuls que Claude ait vus, Asinius et Acilius Aviola. Ce dernier était fils ou petit-fils d'un Aviola, qui périt d'une manière également triste et digne de mémoire. Après une maladie, étant regardé comme mort et par ses amis et par les médecins, il fut mis sur le bûcher. Ce n'était qu'une léthargie, et le feu le réveilla. Il cria au secours. Mais il ne fut pas possible d'aller à lui, et la flamme, qui déjà l'enveloppait, le suffoqua.

M. ASINIUS MARCELLUS. - M. ACILIUS AVIOLA. AN R. 805. DE J.-C.

54.

Les historiens ont remarqué sur la dernière année de la vie de Claude plusieurs prétendus prodiges², que j'ometts suivant mon usage. Un événement singulier, quoique non prodigieux, c'est que tous les collèges des magistrats payèrent le tribut à la mort. On vit mourir dans l'espace de peu de mois un questeur, un édile, un tribun, un préteur et un consul.

¹ TACITE, *Annales*, XII, 61.

² TACITE, *Annales*, XII, 64.

Claude commençait à ouvrir les yeux sur les crimes d'Agrippine ; et il lui échappa de dire un jour, dans le mime à en-vin, que sa destinée était de souffrir les désordres de ses épouses, et ensuite de les punir. Agrippine remarqua bien cette parole, et elle résolut de le prévenir : mais auparavant elle voulut perdre Domitia Lépida, qu'elle regardait comme une espèce de rivale, qui lui disputait l'amitié de son fils.

Domitia était sœur de Domitius Ahénobarbus, et par conséquent tante de Néron, fille de l'aînée des deux Antonia, petite-nièce d'Auguste, cousine germaine de Germanicus, père d'Agrippine. Elle se croyait donc d'un rang égal à celui de cette princesse ; elle était à peu près de même âge ; elle ne lui céda ni pour les richesses, ni pour la beauté. Toutes deux dérégées dans leurs mœurs, perdues de réputation, violentes et emportées, leurs vices mettaient entre elles à peu près la même rivalité, que leur fortune. Elles combattaient surtout à qui, de la mère ou de la tante, s'emparerait de l'esprit de Néron ; et Domitia pouvait aisément avoir l'avantage. Elle avait été la ressource de son neveu dans le temps de l'exil d'Agrippine ; elle l'avait reçu et entretenu dans sa maison, et depuis, elle continuait toujours de s'insinuer dans le cœur du jeune prince par toutes sortes de caresses, de flatteries, de présents : au lieu qu'Agrippine n'employait que la hauteur et les menaces, capable de donner l'empire à son fils, incapable de lui en laisser exercer les droits. Irritée par ces motifs contre Domitia, Agrippine la fit accuser de magie et de sortilège. On lui imputa encore de troubler la paix de l'Italie par les nombreuses armées d'esclaves qu'elle entretenait dans la Calabre¹ sans aucune discipline. Néron, qui jusque là avait témoigné de l'amitié pour sa tante, fit preuve de son mauvais cœur en déposant contre elle à la sollicitation de sa mère. Domitia fut condamnée à mort.

Narcisse s'y opposa de toutes ses forces, voulant, mais trop tard, empêcher l'effet des desseins d'Agrippine, alors trop avancés. La crainte de son propre danger l'avait sans doute retenu. L'accusateur de Messaline ne pouvait pas espérer de vivre sous Britannicus empereur. Mais il comprit enfin qu'il n'avait pas moins à redouter Agrippine, si Néron parvenait à régner. Entre deux périls extrêmes, il choisit de s'exposer à celui qui était d'accord avec son devoir ; et puisque sa perte était certaine, il voulut au moins la mériter par un acte de fidélité envers son maître. *J'ai accusé et convaincu*, disait-il à ses confidents, Messaline et Silius. *Je n'ai pas de moindres raisons d'accuser celle qui partage aujourd'hui le lit de l'empereur. C'est une marâtre, qui trouble toute la famille impériale, qui renverse l'ordre de la succession. Il serait plus honteux de me taire sur ce genre de crimes, que si j'avais laissé les désordres de Messaline impunis. Encore cette tache d'infamie se trouve-t-elle ici jointe à tout le reste. Agrippine se prostitue à Pallas, et donne hautement l'exemple de sacrifier pudeur, sentiments, honneur, à l'ambition de régner.*

En même temps qu'il tenait ces discours, Narcisse embrassait Britannicus, eu faisant des vœux pour le voir promptement arriver à un âge où il pût se connaître. Il tendait les mains tantôt au ciel, tantôt vers le jeune prince : *Croissez, lui disait-il, et détruisez les ennemis de votre père ; vengez même, s'il le faut, la mort de votre mère.*

Narcisse déclarait donc ainsi ouvertement la guerre à Agrippine. Mais la victoire resta à l'impératrice. Elle triompha de celui qui voulait la perdre, et l'obligea de

¹ C'est le pays que nous nommons aujourd'hui la Pouille, et la Terre d'Otrante.

s'éloigner de la cour, sous prétexte d'aller prendre des bains d'eaux chaudes en Campanie pour la goutte dont il était tourmenté.

L'éloignement de Narcisse devint funeste à Claude. Tant que ce vigilant gardien aurait été auprès de la personne de son maître, la vie du prince était en sûreté. Son absence laissa toute liberté à Agrippine de mettre le comble à ses crimes par l'empoisonnement de son empereur et de son époux.

Le danger pressait. Claude, qui aimait véritablement Britannicus, lui donnait souvent des marques de tendresse, qui faisaient connaître qu'il se repentait du tort qu'il lui avait fait par l'adoption de Néron. Il était charmé de le voir croître, et devenir grand pour son âge ; et quoique son fils n'eût encore que treize ans, il était résolu de lui donner incessamment la robe virile, **afin, disait-il, que Rome eût enfin un vrai César.** Agrippine alarmée jugea qu'elle ne devait plus différer d'exécuter le crime auquel elle était déterminée depuis longtemps, et elle profita de l'occasion d'une indisposition qui survint à l'empereur. Elle ne délibéra que sur le genre de poison qu'elle emploierait ; et le choix lui paraissait difficile. Si l'on en donnait un violent, elle craignait de se trop découvrir. Si l'on se servait d'un poison lent, la tendresse paternelle pouvait se réveiller pleinement dans le cœur de Claude pendant le cours d'une maladie qui traînerait en longueur, et le porter à rendre justice à Britannicus. Il s'agissait de trouver un poison d'une espèce singulière, qui aliénât la raison et n'amenât point une mort trop prompte. Agrippine s'adressa pour cela à la fameuse Locuste, condamnée depuis peu pour cause d'empoisonnement, et conservée longtemps comme un instrument utile de la tyrannie.

Le poison préparé par Locuste fut donné à Claude par l'un de ses eunuques, nommé Halotus, qui avait la charge de servir les plats sur la table du prince, et d'en taire l'essai. Claude était gourmand, et l'on mêla le poison dans un mets qu'il aimait beaucoup, c'est-à-dire dans des champignons. Il en mangea avidement, et l'effet suivit de près. Il fallut l'emporter de table. Cette circonstance néanmoins n'effraya pas d'abord, parce que c'était chose tout ordinaire à ce prince de se noyer tellement dans la crapule, qu'il ne pouvait plus se lever ni se soutenir, et que l'on était obligé de le porter de la table au lit. Lui-même il ne s'aperçut et ne se plaignit de rien, soit stupidité, soit ivresse, soit que le poison eût porté d'abord à la tête ; et le ventre s'étant ouvert, il parut soulagé.

Agrippine effrayée ne crut plus avoir rien à ménager, et dans un péril extrême, elle se mit au-dessus de la crainte de l'éclat et du scandale. Il y avait longtemps qu'elle avait gagné le médecin Xénophon ; et ce malheureux, sous prétexte d'aider le prince à vomir, lui enfonça dans la gorge une plume frottée du poison le plus violent, sachant, dit Tacite, que les grands crimes ne s'exécutent point sans danger, mais qu'achevés une fois, ils sont couronnés par la récompense.

Claude mourut le treize octobre, dans la soixante-quatrième année de son âge, et la quatorzième année de son règne. La cause de sa mort fut connue dans le temps. Les écrivains contemporains, au rapport de Tacite, avaient exposé tout cet horrible mystère, avec quelque diversité dans les circonstances, mais parfaitement d'accord pour le fond. Néron lui-même s'en cachait si peu, que faisant une allusion aussi cruelle qu'ingénieuse à l'apothéose de Claude, mis au rang des dieux comme nous le dirons, par ceux qui lui avaient ôté la vie, il appelait les champignons *le mets des dieux*.

C'est un personnage bien peu intéressant que Claude, et il ne mérite guère que l'on se donne la peine de le bien connaître. Cependant puisqu'il a tenu le rang le plus élevé parmi les hommes, n'omettons rien de ce que nous apprennent les anciens monuments touchant ce qui le regarde.

Ce qui domine dans son caractère, c'est une stupidité imbécile, dont j'ai rapporté bien des preuves. En voici encore quelques traits, qui nous sont fournis par Suétone¹. Rien ne faisait trace chez lui : il oubliait tout. Après que Messaline eût été tuée, en se mettant à table le lendemain, il demanda pourquoi l'impératrice ne venait pas. Il lui arriva souvent de donner ordre qu'un invité à souper avec lui, ou à son jeu, plusieurs de ceux qu'il avait condamnés la veille à mourir : il s'impatientait de leur retardement, et dépêchait courriers sur courriers pour leur reprocher leur négligence. Ces exemples d'une inconcevable abstraction produite par l'insensibilité autorisent la fiction de Sénèque, qui, supposant qu'au moment où Claude descend aux enfers il est assailli par la foule de ceux qu'il y avait envoyés avant lui, le fait s'écrier : **Eh quoi ! tout ce pays-ci est rempli de mes amis ! Comment donc êtes-vous venus ici ?**

Ses propos étaient remplis d'absurdité : il ne pensait ni à ce qu'il était, ni devant qui il parlait, ni quels égards exigeaient les temps, les lieux, et les personnes. Pendant qu'il se disposait à épouser Agrippine, sachant qu'on blâmait ce mariage avec sagesse, il ne cessait de dire qu'elle était sa fille, qu'il l'avait vu naître, et qu'elle avait été élevée entre ses bras et dans son sein. Comme on traitait dans le sénat d'une affaire qui regardait les bouchers, charcutiers, et marchands de vin, tout d'un coup il s'écria, **Qui peut, je vous prie, vivre sans petit salé ?** et il ajouta l'éloge des anciennes tavernes, où il avait autrefois coutume de se fournir de vin. Recommandant un candidat pour la questure, il alléguait, comme l'un des motifs de l'intérêt qu'il prenait à sa promotion, que le père de ce candidat lui avait donné, pendant qu'il était malade, un verre d'eau froide très à propos. Au sujet d'une femme qui parut comme témoin dans le sénat, il dit : **Cette femme a été affranchie et coiffeuse de ma mère, et elle m'a toujours regardé comme son patron. Ce que je remarque, parce que j'en ai encore actuellement dans ma maison, qui oublie que je suis leur patron et qu'ils sont mes affranchis.** Enfin il poussa l'ingénuité jusqu'à faire mention diverses fois de sa bêtise dans des discours adressés au sénat. Il est vrai qu'il prétendait qu'elle était feinte, et qu'il lui avait fallu recourir à cet artifice pour se dérober à la cruauté de Caius, sans quoi, disait-il, il n'aurait pu parvenir au poste auquel les dieux le destinaient. Mais sa conduite réfutait ce vain prétexte, et faisait trop bien voir que l'imbécillité chez lui était naturelle, et non un effet de l'art.

C'était un enfant à cheveux gris. Il était gourmand dans le sens le plus exact de ce terme. Un jour qu'il tenait audience et jugeait dans la place d'Auguste, ayant senti l'odeur d'un repas que l'on préparait dans le temple de Mars pour les prêtres de ce dieu, il quitta le tribunal, et alla se mettre à table avec les Saliens. Il mangeait et buvait sans aucune discrétion ; et ce qui lui arriva le dernier jour de sa vie était, comme je l'ai remarqué, sa coutume ordinaire. Tous les jours il fallait l'emporter de table : on le mettait sur un lit, et là, pendant qu'il dormait sur le dos et la bouche ouverte, on lui insérait une plume dans le gosier pour l'aider à se décharger l'estomac. Il aimait le jeu passionnément. Il en composa un livre, et il jouait même en voiture, ayant une table de jeu dans sa chaise, ajustée de manière que le mouvement ne dérangeât rien. Il se mettait aisément

¹ SUÉTONE, *Claude*, 38-40.

en colère, et s'apaisait de même ; et il en fit sa déclaration par un placard, ou édit, comme l'appelle Suétone, qui fut affiché dans la place publique.

Qui croirait que cette âme imbécile eût été cruelle et sanguinaire ? Claude l'était comme les enfants. *Cet âge est sans pitié*, a dit La Fontaine ; et l'expérience le prouve. Claude, par une espèce d'instinct, que la réflexion n'avait pu corriger, parce qu'il n'avait jamais été capable d'en faire aucune, aimait à voir le sang répandu. Les supplices, les combats de gladiateurs, les hommes dévorés et déchirés par des bêtes féroces, étaient pour lui des spectacles d'amusement. Ce goût inhumain le porta à des cruautés sans nombre contre les têtes les plus illustres. Sénèque, dans la petite pièce satirique que j'ai déjà citée plus d'une fois, fait dire à Auguste, dans l'assemblée des dieux, où Claude demandait à entrer : *Cet homme qui ne vous paraît pas capable de voir saigner un poulet, tuait les hommes comme les mouches*¹. On compte trente sénateurs et trois cent vingt-cinq chevaliers romains, mis à mort par ses ordres. Il n'épargnait pas les personnes qui devaient lui être les plus chères ; et parmi les victimes de sa cruauté se trouvent deux de ses nièces, sa femme, son beau-père, ses deux gendres, le beau-père et la belle-mère de sa fille. Grande preuve que la douceur est le fruit d'une raison épurée, et que la stupidité, qui passe vulgairement pour être sans malice, n'est propre qu'à faire des brutaux.

Mais les maux qu'éprouvèrent les Romains sous Claude n'étaient qu'un léger échantillon de ceux que leur fit souffrir son successeur, dont le nom est encore aujourd'hui en horreur après tant de siècles, et a mérité de paraître

*Aux plus cruels tyrans la plus cruelle injure*².

¹ SÉNÈQUE, *Ἀποκολος*.

² RACINE, *Britannicus*.

NÉRON

LIVRE PREMIER

§. I. La mort de Claude cachée pendant plusieurs heures.

M. ASINIUS MARCELLUS. - M. ACILIUS AVIOLA. AN. R. 805. DE J.-C.

54.

La mort de Claude fut cachée, au moins pendant quelques heures, par Agrippine, qui voulait se donner le temps de prendre les dernières mesures pour assurer l'empire à son fils. Déjà Claude n'était plus, et les consuls, les prêtres, le sénat assemblé, faisaient des vœux pour la guérison du prince. Agrippine, qui s'était rendue maîtresse de toutes les avenues du palais, feignant de succomber à sa douleur, et d'avoir besoin de consolation, tenait Britannicus entre ses bras, le baisant tendrement, et l'appelant le vrai portrait de son père. Elle le garda ainsi auprès d'elle, pour l'empêcher de sortir du palais ; et elle prit les mêmes précautions par rapport à Antonia et à Octavie ses sœurs. Cependant elle faisait répandre le bruit au dehors, qu'il y avait du mieux dans l'état du prince, afin de toujours tenir les esprits en suspens. On apportait dans la chambre de Claude et à son lit tout ce qui était nécessaire pour le soulagement d'un malade. On fit même entrer des comédiens, comme s'il en eût demandé le divertissement. Enfin lorsque tout fut prêt, et que l'instant décidé heureux par les astrologues fut arrivé, sur le midi les portes du palais s'ouvrent, et Néron sort accompagné de Burrhus.

La cohorte prétorienne qui était de garde reçut le nouveau prince, annoncé par Burrhus, avec des acclamations de joie et de félicitation. Il y eut néanmoins quelques soldats qui cherchèrent des yeux Britannicus, et demandèrent où il était. Mais comme personne ne leur répondit, ni ne se joignit à eux, ils suivirent le grand nombre. De là Néron fut conduit au camp des prétoriens, où il fit un petit discours convenable aux circonstances, et promit aux soldats une gratification pareille à celle qu'ils avaient reçue de son père, c'est-à-dire, cinq mille sesterces par tête¹. Les prétoriens l'ayant proclamé empereur, il se transporta au sénat, qui lui défera tous les titres de la souveraine puissance ; et il les reçut, à l'exception de celui de père de la patrie, qui ne convenait pas à son Age. L'exemple de la capitale fut suivi dans les provinces, et Néron se vit universellement et paisiblement reconnu.

Son premier soin fut d'honorer la mémoire de son prédécesseur et père adoptif. Sur la proposition qu'il en fit, le sénat décerna les honneurs divins à Claude, et mit au nombre des dieux un prince qui à peine prononcée avait mérité le nom d'homme. Sa pompe funèbre fut réglée sur le modèle de celle d'Auguste, Agrippine s'étant piquée d'imiter la magnificence de Livie, sa bisaïeule. On ne fit pourtant point lecture du testament, parce que l'on craignit que la préférence

¹ Six cent vingt-cinq livres = 974 fr. selon M. Lettonne.

qu'y donnait Claude à son beau-fils sur son fils ne révoltât les esprits, et n'excitât des plaintes et des murmures.

Néron prononça son oraison funèbre, et pendant qu'il vantait la noblesse des ancêtres du prince mort, et qu'il parcourait, suivant l'usage, leurs consulats et leurs triomphes, il était sérieux lui-même, et ses auditeurs l'étaient comme lui. On l'entendit encore assez volontiers louer l'application que Claude avait donnée aux beaux-arts, et la tranquillité de l'état sous son règne, qui n'avait été troublée par aucune calamité publique. Mais lorsqu'il vint à parler de sa prudence et de sa sagesse, personne ne put s'empêcher de rire. Le discours était pourtant fort bien composé, ouvrage de Sénèque, le plus bel esprit de son siècle, et dont le goût d'éloquence était en possession de plaire à ses contemporains. Mais la matière se refusait trop évidemment à l'orateur ; et il est hors de doute qu'il travailla de bien meilleur cœur la satire dans laquelle il tourne en ridicule l'apothéose de Claude, et le métamorphose en citrouille¹.

Les vieillards, qui, dit Tacite, ont coutume de comparer ce qu'ils voient avec ce qu'ils ont v-u, remarquaient que Néron était le premier des empereurs qui eût eu besoin d'un secours étranger pour les discours qu'il avait à faire ; et ils en étaient blessés : car le talent de la parole a toujours été fort estimé à Rome et dans la Grèce ; et l'éducation des grands et des princes avait deux objets, bien faire et bien dire. Ces diligents observateurs passaient donc en revue tous ceux qui avaient joui dans Rome de la souveraine puissance, et ils disaient que le dictateur César avait été capable de disputer le prix de l'éloquence aux plus grands orateurs ; qu'Auguste parlait bien, avec facilité et dignité ; que Tibère savait peser ses mots, donner de la force et du nerf à son style, et que l'obscurité chez lui était un vice d'affectation, et non pas d'impéritie. Ni la frénésie de Caligula, ni l'imbécillité de Claude, ne les avaient empêchés de mettre l'un de la véhémence, l'autre de l'élégance et de la douceur dans les discours que les occasions exigeaient d'eux. Néron, qui pétillait d'esprit, tourna son étude vers d'autres arts. Ciseler, peindre, chanter, gouverner des chevaux, c'étaient là les exercices qui lui plaisaient : et s'il montra quelque talent et quelque goût pour les lettres, la poésie seule eut pour lui des attraits.

Comme Néron était redevable de l'empire à Agrippine, il lui témoigna d'abord une déférence infinie ; et le mot qu'il donna, le premier jour que l'officier des prétoriens vint le lui demander, fut : *À la meilleure de toutes les mères*. Agrippine reçut aussi du sénat le droit de se faire précéder de deux licteurs, et la dignité de prêtresse de Claude, qu'elle avait empoisonné.

Le pouvoir qu'elle s'attribuait elle-même excédait de beaucoup tous les honneurs qu'on lui rendait. Aussitôt après la mort de Claude, elle osa, sans même en parler à Néron, ôter la vie à un homme illustre qui tenait actuellement une grande place. M. Silanus, proconsul d'Asie, était d'un caractère doux, et avait peu de talents ; en sorte que les autres empereurs ne s'étaient point avisés de le craindre, et même l'appelait *la brebis d'or*. Mais Agrippine, qui avait causé la disgrâce et la mort de L. Silanus, son frère, fiancé à Octavie, appréhenda sa vengeance ; et de plus elle savait que bien des gens disaient qu'un homme mûr, comme M. Silanus, à qui il n'y avait rien à reprocher, qui était issu du sang d'Auguste², méritait mieux l'empire que Néron, qui n'avait pas encore dix-sept

¹ C'est le sens du mot *Ἀποκολοκύντῳσις*.

² Il a déjà été remarqué que L. Silanus et ses frères étaient petits-fils de Julie, petite-fille d'Auguste.

ans accomplis, et à qui une complication de crimes avait ouvert le chemin à la souveraine puissance. Ces discours, auxquels n'avait point de part celui qu'ils regardaient, lui furent néanmoins funestes, et Agrippine donna ordre de l'empoisonner à P. Céler, chevalier romain, et à Hélius, affranchi de l'empereur, qui étaient chargés de l'administration des revenus du prince dans l'Asie. Ils exécutèrent leur commission si ouvertement, que personne n'y fut trompé ; la cause de la mort de Silanus fut aussi peu ignorée, que sa mort même.

Agrippine ne se hâta pas moins de se défaire de Narcisse, qu'elle avait tant de raisons de haïr. Ce fut malgré Néron, qui trouvait dans cet affranchi un confident très bien assorti à ses vices encore cachés. Mais Agrippine l'emporta, et contraignit Narcisse de se donner la mort dans la retraite où il s'était enfermé.

Il fit avant que de mourir une action louable. Il avait été secrétaire de Claude, et en cette qualité dépositaire de bien des papiers importants. Il eut soin de brûler tous ceux dont Agrippine aurait pu abuser pour satisfaire ses animosités et ses vengeances.

Narcisse était riche, selon Dion, de quatre cents millions de sesterces¹, et cette fortune prodigieuse n'était point le fruit d'une économie attentive à éviter la dépense. Il fut aussi prodigue, qu'avide d'accumuler. Insolent et fastueux à l'excès, couvert de crimes, il méritait le sort qu'il éprouva, quoique l'on ne puisse se dispenser de reconnaître qu'il a fait preuve, dans des occasions éclatantes, d'une capacité et d'une fermeté au-dessus de sa condition.

Ce début sanguinaire du nouveau gouvernement aurait été encore suivi d'autres exécutions, si Sénèque et Burrhus ne s'y fussent opposés, tous deux créatures d'Agrippine, et tous deux devenus de nécessité ses adversaires, parce qu'ils se croyaient plus obligés de servir leur empereur et l'état, que de déférer aveuglément aux volontés d'une princesse qui réunissait en elle tous les vices de la tyrannie. Ils avaient alors la confiance de Néron, qu'ils s'étaient acquise en un degré égal par des genres de mérite différents. Burrhus entendait la guerre, et se faisait respecter par la sévérité de ses mœurs : Sénèque entretenait le prince dans le goût des lettres, et il mêlait les grâces des manières au solide de la vertu. Partageant la puissance, ils en usaient de concert, exemple bien rare entre les ministres : et ils se prêtaient un mutuel secours pour tâcher de modérer dans le jeune prince le feu de l'âge et des passions. S'il ne leur était pas possible de l'amener à la vertu, au moins ils voulaient l'écartier des grands vices, et en lui accordant quelque chose, le tenir en bride sur le reste.

Ce n'était pas là le plan d'Agrippine, qui avait toujours prétendu régner sous le nom de son fils. Elle était appuyée de Pallas. Mais le crédit de cet affranchi tombait beaucoup. Néron ne se sentait pas fait pour obéir à des esclaves ; et Pallas par une arrogance sombre et triste s'était rendu insupportable. Telle était la situation de la cour, divisée par des factions, qui préparaient déjà les horribles événements que nous verrons dans la suite. Il n'en éclatait encore rien dans le public.

Après les funérailles de Claude, Néron quitte de ce devoir de cérémonie entama les affaires par un discours qu'il fit au sénat pour annoncer les maximes qu'il se proposait de suivre dans le gouvernement. Il parla d'abord de la manière dont il avait été élevé à l'empire par l'autorité du sénat, et le vœu unanime des soldats. Il cita les exemples et les conseils qu'il avait sous la main pour apprendre à bien

¹ Cinquante millions de livres tournois = 73.523.920 fr. selon M. Letronne.

gouverner. Il remarqua que sa jeunesse n'avait point reçu les tristes impressions qui résultent des guerres civiles ou des dissensions domestiques ; qu'il n'apportait à la première place ni ressentiment contre personne, ni injures à venger. En traçant son plan de gouvernement, il écarta surtout les abus qui avaient le plus excité de plaintes sous son prédécesseur. Il déclara qu'il ne se rendrait point le juge de toutes les causes, et que l'on ne verrait point les affaires criminelles décidées dans un tribunal secret et domestique, qui soumettait la vie et l'honneur des citoyens aux caprices d'un petit nombre de puissants ; que ni l'argent ni la faveur ne donneraient entrée aux emplois, qui devaient être le prix du mérite ; qu'il ne confondrait point l'état avec sa maison : qu'il prétendait que le sénat jouît de ses anciens droits ; que devant les consuls fussent portées les affaires de l'Italie et des provinces du peuple ; que ces mêmes magistrats présentassent à l'audience du sénat tous ceux qui, pour quelque raison que ce pût être, voudraient y avoir recours ; et que pour lui il se renfermerait dans le soin des armées qui lui était confié.

Ce discours composé par Sénèque, et débité par Néron, fut reçu avec de grands applaudissements. On était charmé d'y reconnaître le système d'Auguste : et afin de lier Néron par ses propres engagements¹, on ordonna que son discours serait gravé sur des plaques d'argent, et relu chaque année le premier Janvier.

Il tint parole dans les commencements, et laissa le sénat faire divers règlements à son gré, tel que celui par lequel il fut défendu aux avocats de recevoir ni salaire ni présents de leurs parties ; et encore celui qui déchargea les questeurs désignés de la nécessité de donner des spectacles de gladiateurs. Ces règlements étaient contraires à ce qui avait été statué sous Claude, et Agrippine s'y opposa, mais inutilement, parce que Sénèque soutint le sénat contre elle.

Cette princesse avait une si forte passion de gouverner, que ne pouvant entrer au sénat elle voulait au moins être instruite par elle-même de ce qui s'y passait. Pour la satisfaire, on assemblait la compagnie dans une salle du palais, qui avait une porte de derrière, où Agrippine se plaçait. Là, ayant une portière abattue devant elle, elle ne pouvait ni voir ni être vue, mais elle entendait tout. Bien plus, à une audience que Néron donnait aux ambassadeurs d'Arménie, Agrippine s'avança pour monter sur le trône avec lui. Tous les assistants furent déconcertés. Sénèque seul eut assez de présence d'esprit pour avertir l'empereur de se lever, et d'aller au-devant de sa mère. Ainsi, par une apparence de respect, on sauva une indécence qui aurait choqué tout l'empire. Ces ambassadeurs étaient venus au sujet des nouveaux troubles qui s'étaient élevés dans leur pays, et dont nous remettons en parler à un autre lieu.

Néron était attentif à se concilier l'estime publique, et il fit dans cette vue plusieurs actions dignes de louange. Il témoigna sa pitié envers la mémoire de son père Domitius, en demandant un décret du sénat pour lui ériger une statue ; Il fit aussi accorder les ornements consulaires à Asconius Labeo, qui avait été son tuteur : en même temps il montra de la modération en ce qui le regardait personnellement, et il refusa les statues d'or et d'argent massif, qu'on offrait de lui dresser. Le sénat avait ordonné que l'on commençât l'année par le mois de Décembre, qui était celui où Néron était né. Néron arrêta l'effet de ce décret flatteur, et ne voulut point que l'on changeât l'ordre du calendrier, qui était en quelque façon consacré par la religion. Il empêcha aussi que l'on n'inscrivît sur le registre des accusés Carrinas Celer, sénateur ; qui était déféré par un esclave ;

¹ Le sénat avait pris la même précaution à l'égard de Caligula, et aussi inutilement.

et Julius Drusus, chevalier romain à qui l'on faisait un crime de son attachement pour Britannicus.

Libéralité, clémence, manières populaires, tout ce qui peut rendre un prince aimable se trouvait dans la conduite extérieure de Néron. Il fit des pensions considérables à des sénateurs pauvres qui n'avaient pas de quoi soutenir leur noblesse et leur rang. Un jour qu'on lui présentait un arrêt de mort à signer, **Je voudrais**, dit-il, **ne savoir pas écrire**¹. Le sénat lui témoignant dans une occasion sa parfaite reconnaissance, **J'y compte**, répondit-il, **quand je la mériterai**. Il permettait au peuple d'assister à ses exercices. Il prononça souvent des déclamations en public. Il lut des vers de sa composition à un auditoire assemblé dans son palais. Suétone nous administre ces différents traits, sans date à son ordinaire : mais ils appartiennent assurément aux premières années de Néron, et nous en retrouverons quelques-uns placés en leur lieu par Tacite.

Il prit le consulat au premier Janvier qui suivit son avènement à l'empire, et il se donna pour collègue Antistius.

NERO CLAUDIUS CÆSAR. - L. ANTISTIUS VETUS. AN R.806. DE J.-C.

55.

Lorsque les magistrats renouvelèrent, selon l'usage, le serment d'observer les ordonnances des empereurs, Néron ne souffrit point que son collègue jurât l'observance des siennes : et cette modération lui attira de grandes louanges de la part des sénateurs, qui donnaient volontiers occasion à ce jeune cœur de goûter le plaisir de bien faire, même dans les petites choses, afin de l'encourager à mériter la même gloire dans les grandes.

On applaudit encore à son indulgence envers Plautius Latéranus, à qui il permit de rentrer dans le sénat, dont ses débauches avec Messaline l'avaient fait justement exclure. Et dans presque tous les discours qu'il prononça aux assemblées du sénat, il ne parlait que de clémence, il s'engageait solennellement à la pratique de cette vertu. Tacite suppose que Sénèque, qui les lui composait, était bien aise de prendre acte des sages leçons qu'il donnait à son auguste élève, ou même de faire briller son esprit. Pourquoi ne penserons-nous pas avec autant de vraisemblance, que Sénèque, démêlant le penchant de Néron à la cruauté, se proposait de le combattre par les maximes qu'il lui mettait dans la bouche ? C'est constamment à ce dessein qu'il a écrit, et adressé à Néron un traité sur la clémence que nous avons entre les mains.

On ne se trompera pas même, si l'on attribue à ses conseils et à ceux de Burrhus tout ce qui se fit de bon sous l'autorité de Néron dans les commencements de son règne. Le jeune prince ne songeait qu'à se cliver-tir. Il n'aimait point les affaires : l'oisiveté et la licence avaient seules des charmes pour lui. Forcé pendant longtemps d'obéir à une mère impérieuse, et gêné par le respect que lui inspiraient malgré lui les talents et la vertu des maîtres qui avaient élevé son enfance, il était alors enivré du plaisir de se voir sorti de tutelle, et libre de disposer de sa personne et de ses actions. Ainsi il laissait sans peine Agrippine d'une part, Sénèque et Burrhus de l'autre, prendre ou se disputer toute l'autorité du gouvernement. Comme les deux ministres prévalurent bientôt sur la mère, et qu'ils étaient hommes pleins de mérite et de sagesse, les affaires de l'état furent bien administrées, sans que Néron s'en mêlât, ou plutôt parce qu'il ne s'en mêlait

¹ SÉNÈQUE, *De Clem.*, II, 1.

pas ; et tant qu'ils conservèrent leur crédit, le bon gouvernement se soutint au moins en grande partie.

Tel est le fondement de l'estime que faisait dans la suite Trajan des commencements de Néron. Il disait que peu de princes pouvaient se vanter d'égaliser les cinq premières années de cet empereur si décrié et si odieux. C'est pourtant dans le cours de ces cinq années que Néron empoisonna son frère et tua sa mère. Mais Trajan distinguait le train général des affaires, et les actions du prince. Néron était dès-lors un monstre de vices et de cruauté ; mais il laissait agir ses ministres, qui étaient sages et habiles. La férocité naturelle de son caractère se fit bien connaître dans la mort funeste de Britannicus, que j'ai maintenant à raconter.

Cette mort fut occasionnée (qui le croirait ?) par la chute du crédit d'Agrippine, qui après avoir été la plus cruelle ennemie de Britannicus voulait, les circonstances étant changées, s'en faire un appui et une ressource contre son fils. Elle s'attira elle-même sa disgrâce par ses emportements et ses violences, qui eurent d'abord pour objet l'amour furtif de Néron pour une affranchie nommée Acté.

Octavie, épouse de Néron, était jeune, était vertueuse ; mais soit par une malheureuse fatalité, dit Tacite, soit parce que les choses illicites ont toujours plus d'attrait, Néron n'avait que du dégoût et de l'aversion pour Octavie, et il conçut de l'amour pour Acté, entraîné dans le vice par deux jeunes débauchés, Othon et Sénécion, qui, admis à ses parties de plaisir, et se rendant les confidents des secrets qu'il voulait dérober à sa mère, s'étaient pleinement insinués dans son esprit, d'abord à l'insu d'Agrippine, et ensuite malgré les efforts qu'elle fit pour les écarter, lorsqu'elle eut une fois connu leur manœuvre.

Ce qui est bien singulier, c'est que Burrhus et Sénèque ne s'opposaient point au penchant du prince. Frappés de la crainte de l'irriter par leur résistance, et de le voir ensuite s'emporter jusqu'à attenter à l'honneur des premières dames de Rome, ils ne trouvaient pas mauvais qu'il se satisfît avec une affranchie. Sénèque faisait plus, et il souffrait qu'un de ses amis, Annéus Sérénus, prêtât son nom aux amours de Néron pour Acté : tant la vertu de ces païens est défectueuse et mêlée de taches qui la déshonorent. Burrhus et Sénèque, par une fausse sagesse, pensaient, en abandonnant une partie, sauver l'essentiel. Mais les passions ne se gouvernent pas ainsi. Ce qu'on leur accorde est une amorce pour aller plus loin ; et Néron prenant avantage du consentement de ceux qui auraient dû le retenir, se crut tout permis, se donna pleine carrière, et ne connut plus de frein.

Agrippine n'usa plus de la même connivence que Sénèque et Burrhus, mais elle se porta à l'autre excès. Au lieu d'attendre en patience le repentir, et peut-être le dégoût de son fils, elle tonnait avec fureur. **Quoi !** disait-elle, **une affranchie rivale d'Octavie ! Acté la bru d'Agrippine !** Elle tenait mille discours pareils, et pleins d'invectives atroces qui, loin d'éteindre le feu, l'allumaient de plus en plus. L'effet qui s'ensuivit fut que Néron, vaincu par sa passion, secoua le joug de l'obéissance à sa mère, et se livra entièrement à Sénèque. Suétone ajoute qu'il eut même la pensée d'épouser Acté, et qu'afin de préparer les voies à ce mariage, il entreprit de la faire passer pour issue du sang des anciens rois de Pergame, et trouva des consulaires disposés à se parjurer en certifiant à sa prière la vérité de cette généalogie fabriquée.

Alors Agrippine sentit son tort, et elle voulut le réparer par des caresses encore plus déplacées que ses emportements. Elle avouait à son fils que sa sévérité

avait été excessive, et elle allait jusqu'à lui offrir ses appartements pour lui faciliter ses entrevues avec Acté. Néron ne fut point la dupe de ce ton subitement radouci, et ses amis l'avertissaient de craindre les embuches d'une femme toujours violente, et qui actuellement se masquait.

Elle revint en effet peu après à son caractère, et prit feu pour un sujet dont il n'eût jamais été possible de deviner qu'elle dût se tenir offensée. Néron en visitant les bijoux, les diamants, les autres parures précieuses, qui avaient servi aux précédentes impératrices, choisit ce qu'il y avait de plus beau pour l'envoyer à sa mère. Agrippine reçut ce présent comme un outrage.

On ne prétend pas, dit-elle, me parer, mais me dépouiller. Tout est à moi, et mon fils me fait ma part. Ces discours furent rapportés, et aggravés : et Néron, irrité contre ceux qui nourrissaient et soutenaient l'orgueil de sa mère, ôta à Pallas la garde du trésor impérial et l'administration des finances, emplois qu'il avait eus sous Claude, et conservés depuis sa mort.

Agrippine, frappée de ce rude coup, ne garda plus de mesure ; et c'est alors qu'elle mêla bien imprudemment Britannicus dans ses discours. Elle osa dire à Néron en face que Britannicus croissait, et qu'il devenait incessamment capable de remplir la place de son père, et de succéder à une puissance dont il était seul digne et légitime héritier, et qu'un étranger, introduit dans la famille impériale par une adoption frauduleuse, n'employait qu'à outrager sa mère par des affronts redoublés. Oui, ajouta-t-elle, j'avouerai tous les maux que j'ai faits à cette famille infortunée, mes noces incestueuses, le poison dont je me suis servie pour abréger les jours de Claude. Que je me sais bon gré, que j'ai de grâces à rendre aux dieux, de ce que mon beau-fils vit encore ! J'irai avec lui au camp, afin que les prétoriens voient et entendent d'un côté la fille de Germanicus, et de l'autre un vieux soldat estropié, et un professeur flétri par l'exil, qui sur de si beaux titres prétendent au gouvernement de l'univers. En même temps qu'elle parlait avec cette fureur, elle menaçait son fils du geste et de la main, elle lui prodiguait les noms les plus injurieux, elle invoquait les mânes vengeurs de Claude et des Silanus, et lui reprochait tant de crimes commis pour lui, et dont elle était si mal récompensée.

Toute cette violence d'Agrippine ne lui fut d'aucune utilité, et causa la perte de Britannicus. Néron n'était déjà que trop porté par lui-même à regarder dans son frère un rival dangereux ; et une aventure récente avait augmenté ses craintes, en lui faisant voir que Britannicus commençait, à se sentir. Pendant les fêtes des Saturnales, entre autres amusements auxquels s'égayait le jeune empereur avec ceux de son âge, on joua à la royauté, et le sort la fit échoir à Néron. Il distribua ses ordres, qui n'eurent rien de désagréable ni de mortifiant pour les autres. Mais il commanda à Britannicus de se lever, de s'avancer au milieu de la compagnie, et d'entonner une chanson. Il espérait que ce prince enfant, qui n'avait jamais été d'aucun repas, même sage et sérieux, bien loin de connaître les parties de débauche, se trouverait embarrassé, et apprêterait à rire aux assistants. Britannicus, d'un air ferme, chanta des vers qui faisaient entendre qu'il avait été dépouillé du rang suprême que son père avait occupé. Tous yeux qui étaient présents furent touchés de compassion, et les marques en éclatèrent d'autant plus librement, que la nuit et la gaîté folâtre du jeu bannissaient la dissimulation. La chose se répandit dans le public, et ce trait d'esprit que Britannicus avait fait sortir si à propos réveilla dans bien des cœurs des sentiments favorables pour lui. Néron en conçut de vives inquiétudes, qui allumèrent sa haine ; et fatigué par les menaces de sa mère, persuadé que le péril croissait avec l'âge de

Britannicus, qui allait entrer dans sa quatorzième année¹, il résolut de ne point différer un crime duquel il s'imaginait que dépendait sa sûreté.

Mais il n'était pas possible de donner couleur à aucune accusation contre Britannicus, et Néron n'osait pas user d'une violence ouverte envers son frère. Il se détermina donc au poison, et s'adressa pour cela à Tullius Pollio, tribun d'une cohorte prétorienne, qui avait eu garde l'empoisonneuse Locuste, dont Agrippine s'était si utilement servie pour la mort de Claude. On n'était point embarrassé à trouver le moyen de faire donner le poison au jeune prince ; car depuis longtemps on avait pris soin de composer sa maison de gens qui n'eussent ni foi ni honneur.

En effet il fut une première fois empoisonné par ceux mêmes qui étaient chargés du soin de son éducation. Mais soit que la nature se fût soulagée elle-même par une prompte évacuation qui survint, soit que le poison fût préparé de manière à ne pas manifester tout d'un coup sa malignité, Britannicus en parut quitte pour une incommodité assez légère.

Néron, qui ne pouvait souffrir aucun délai, entra dans une étrange colère contre le tribun et contre Locuste. Il menaça l'un violemment, il frappa l'autre de sa main, et peu s'en fallut qu'il ne l'envoyât au supplice. Et comme elle représentait qu'elle avait eu intention, en affaiblissant la dose, d'éviter l'éclat, et de cacher son opération, *Il est vrai, répondit-il : je crains sans doute la peine de la loi. Il vous sied bien, par attention à de vains bruits, et pour vous ménager une défense, de procéder lentement à assurer la tranquillité de votre prince.* Ils l'apaisèrent en lui promettant qu'ils feraient périr Britannicus par une mort aussi prompte que s'il était tué d'un coup de tonnerre : et la préparation de ce nouveau poison, dans lequel entrèrent les drogues les plus violentes, se fit près de la chambre de l'empereur. Il l'essaya d'abord sur un chevreau ; et, comme l'animal vécut cinq heures, il ordonna que l'on remit encore le poison au feu pour en augmenter l'activité : et il ne fut content que lorsqu'en ayant fait de nouveau l'épreuve sur un cochon de lait, il le vit mourir à l'instant même. Enfin il voulut être témoin de la manière dont ses ordres seraient exécutés, et il choisit son propre repas pour le lieu de cette scène tragique.

C'était l'usage que les enfants des empereurs mangeassent assis, avec de jeunes patriciens de leur âge, sous les yeux de leurs parents, mais à une table particulière, qui était servie plus frugalement que la grande. Britannicus avait donc ainsi sa petite table, vu qu'il portait encore la robe de l'enfance. Son échanson fut mis dans la confidence et chargé de l'exécution. La cérémonie de l'essai, qui s'observait par rapport au jeune prince, faisait un embarras. Voici l'expédient que l'on imagina pour s'en tirer. On lui servit à boire après avoir fait l'essai selon la coutume ; mais la liqueur était si chaude, qu'il ne put la prendre en cet état : et dans l'eau froide on lui versa le poison. La violence en était si terrible, que dans le moment Britannicus perdit la respiration et la parole, et tomba sans connaissance. Le trouble s'empare de toute l'assistance : les imprudents s'enfuient ; mais ceux qui pensaient plus profondément examinent la contenance de Néron, qui, sans changer d'attitude, couché tranquillement à la renverse, et faisant l'ignorant, dit que c'était un accident ordinaire à Britannicus, que dès son enfance il avait été sujet à des accès d'épilepsie, et (Lite peu à peu l'usage de ses sens lui reviendrait. Néron n'avait pas encore dix-huit ans, et déjà

¹ Tacite dit qu'il allait la finir. Mais j'ai déjà remarqué qu'il y a de l'embarras sur la date de la naissance de Britannicus. Je suis le parti une fois pris.

ses yeux indifférents avaient la constance d'un tyran endurci au crime. Mais Agrippine fut si consternée, l'effroi et l'horreur dont elle était saisie éclatèrent si vivement sur son visage, malgré les efforts qu'elle faisait pour se composer, que tout le monde demeura convaincu qu'elle était aussi innocente qu'Octavie. Elle avait en effet grand lieu de craindre, elle perdait sa dernière ressource, et elle comprenait que l'empoisonnement d'un frère frayait les voies au meurtre de la mère. Après un premier mouvement, elle se remit néanmoins. Octavie, quoique jeune, avait aussi appris à dissimuler sa douleur, sa tendresse, et tous les sentiments de la nature. Ainsi, Britannicus ayant été emporté entre les bras, on continua le repas avec la même tranquillité et le même air de gaîté qu'auparavant.

Une même nuit vit la mort et les funérailles de Britannicus. Les apprêts du bûcher étaient faits d'avance ; et le corps du prince fut brûlé et enseveli dans le Champ-de-Mars avec une pompe très-médiocre. Dion rapporte qu'on l'avait enduit de plâtre depuis les pieds jusqu'à la tête, pour cacher les signes de poison qui se manifestaient au dehors ; et qu'une pluie violente, ayant délayé ce plâtre, rendit inutile la précaution des empoisonneurs. Tacite ne parle que de la pluie qui fut interprétée comme un témoignage de la colère des dieux contre cet horrible forfait. Tout cela est peu important. Mais ce qui montre combien les jugements humains sont faux et pervers, c'est que bien des gens ne trouvaient pas le fait fort étrange, alléguant les anciens exemples de jalousie entre frères, et la nature de la souveraine puissance, qui ne souffre point de compagnon.

En Britannicus s'éteignit la maison des Claudes, qui, après avoir brillé dans la république avec un très-grand éclat, avait donné trois empereurs à Rome. Locuste, en récompense de son crime, reçut des fonds de terre considérables ; et, de peur que l'art funeste dans lequel elle excellait ne se perdit, Néron eut soin de lui donner des disciples.

Il pensa néanmoins à fasciner, s'il eût pu, les yeux du public. Il excusa par un édit affiché la précipitation avec laquelle avaient été rendus les derniers devoirs à son crime. Britannicus, disant que l'on avait suivi la coutume ancienne de ne point faire un spectacle des funérailles de ceux qui étaient enlevés à la fleur de l'âge, et d'en abrégé le cérémonial. Il ajoutait qu'ayant perdu son frère, il n'avait plus d'espérance que dans la république ; et que le sénat et le peuple, de leur côté, devaient redoubler d'attachement pour leur prince, qui restait seul d'une famille née pour le souverain commandement.

Il fit ensuite de grandes largesses aux premiers de la cour, et Burrhus et Sénèque ne furent point oubliés. On s'étonna, avec raison, que des hommes qui se piquaient d'une vertu sévère partageassent en quelque façon la dépouille du prince mort, et s'enrichissent de ses maisons de ville et de campagne. Ils avaient pour seule excuse, si c'en était une en pareille circonstance, les ordres exprès de l'empereur, qui se sentant coupable voulait par ses libéralités acheter son pardon. Ils n'étaient pas même tranquilles sur leur propre sort, voyant que par ce crime d'un si grand éclat Néron commençait à s'affranchir de leurs faibles liens. Ils ne renoncèrent pourtant pas au ministère, et ils résolurent de continuer de faire tout le bien qu'ils pourraient, puisqu'il ne leur était plus permis de faire tout celui qu'ils auraient souhaité.

Mais Agrippine fut implacable : il n'y eut ni présents ni caresses qui pussent la fléchir. Sa colère était trop bien fondée sans doute, si elle eût su la contenir dans certaines bornes, et distinguer une sévérité légitime de l'emportement et de l'audace. Elle embrassait Octavie ; elle avait souvent des entretiens secrets avec

ses amis : de tout temps avide d'argent, elle montra alors plus d'activité que jamais pour en amasser de toutes parts, comme si elle eût eu besoin de faire des fonds pour quelque grande entreprise ; elle accueillait gracieusement les gens de guerre ; elle témoignait de la considération pour les noms et les vertus des nobles qui restaient encore de ces anciennes familles romaines : enfin toutes ses démarches semblaient annoncer qu'elle cherchait à former un parti contre son fils, et à trouver un chef qui voulût se mettre à la tête.

Néron en fut informé, et il lui ôta sa garde. Pour écarter, d'elle les courtisans, il la fit sortir du palais, et lui assigna pour habitation l'hôtel qui avait appartenu à Antonia, mère de Claude : et là il allait quelquefois lui rendre visite, mais environné d'une troupe de centurions, et, après un baiser froid et quelques paroles vagues, il se retirait.

Rien au monde n'est plus fragile, dit Tacite¹, ni sujet à des changements plus, subits, qu'une puissance d'emprunt, qui n'a point ses racines en elle-même. Dans le moment la maison d'Agrippine devint une solitude. Personne ne s'intéressa à la consoler, personne ne lui rendit des devoirs, si ce n'est un petit nombre de femmes, dont quelques-unes le faisaient plutôt par haine que par attachement.

Tel était le motif qui conduisait chez elle Junia Silana, dame d'un grand nom, mais plus belle que sage, autrefois mariée à Silius, qui l'avait répudiée, comme je l'ai dit, à l'instigation de Messaline. Elle avait été liée intimement avec Agrippine. Mais cette union s'était tournée en une inimitié secrète, depuis qu'Agrippine avait dissuadé Sextius Africanus, jeune homme d'une naissance illustre, d'épouser Silana, en lui disant qu'elle était d'une mauvaise conduite, et déjà sur le déclin de Pige. Agrippine en avait usé ainsi par pure méchanceté ; car son intention n'était pas de garder pour elle Africanus, mais de l'empêcher de faire un mariage riche, et d'autant plus avantageux, que celle qu'il voulait épouser n'avait point d'enfants. Silana s'était sentie très-piquée, et ces sortes d'offenses entre femmes ne se pardonnent point : elle résolut de profiter de la disgrâce d'Agrippine pour se venger en achevant de la perdre. Elle entreprit donc, non pas de renouveler contre elle de vieilles accusations, qui avaient fait leur effet, ni de lui reprocher ses regrets sur la mort de Britannicus, ses plaintes indiscretes sur les outrages qu'Octavie éprouvait de la part d'un ingrat époux : elle lui imputa le dessein d'élever à l'empire Rullius Plautus, qui par Julie, sa mère, fille de Drusus, fils de Tibère, comptait, aussi-bien que Néron, Auguste pour trisaïeul, et de remonter elle-même sur le trône en l'épousant. Silana arrangea son plan avec deux de ses clients, Iturius et Calvisius, qui le communiquèrent à Atimetus, affranchi de Domitia², tante paternelle de Néron. Il y avait inimitié et jalousie entre Domitia et Agrippine. Ainsi Atimetus embrassa avec joie l'occasion de nuire à l'ennemie de sa maîtresse ; et, pour porter l'accusation à l'empereur, il s'adressa au pantomime Pâris, affranchi comme lui de Domitia, et qui, amusant le prince par son art enchanteur, avait ses entrées au palais. Pâris ne perd pas un instant, et part de la main.

La nuit était avancée, et Néron tenait encore table, se livrant aux excès du vin. Pâris entre d'un air triste et morne, et expose dans le plus grand détail tout ce qu'il venait d'entendre. Néron fut si effrayé, que dans le premier mouvement il

¹ TACITE, *Annales*, XIII, 19.

² Nous avons vu une Domitia, tante de Néron, mise à mort sous Claude. Il faut qu'elle ait eu une sœur, qui soit celle dont il s'agit.

voulait faire mourir sa mère et Plautus. Il eut même la pensée, selon Fabius Rusticus, écrivain contemporain cité par Tacite, de destituer Burrhus, comme créature d'Agrippine et s'entendant avec elle par reconnaissance, Fabius ajoutait que les provisions de la charge de préfet du prétoire avaient été dressées en faveur de Cécina Tuscus, fils de la nourrice de Néron, et que ce fut Sénèque dont le crédit sauva Burrhus en cette occasion. Quoi qu'il en soit de ce fait, que Tacite n'assure pas, ce qui est certain, c'est que Néron ne put être détourné du dessein d'ôter sur-le-champ la vie à sa mère, que par la promesse que lui fit Burrhus d'exécuter ses ordres contre elle, si elle était convaincue. Mais ce sage ministre lui représenta que tout accusé, et à plus forte raison une mère, avait droit de demander qu'on l'entendît dans ses défenses : que les accusateurs ne paraissaient point : que l'on n'avait jusqu'ici contre Agrippine qu'un discours parti d'une maison ennemie ; et que l'affaire par son importance méritait bien d'être examinée avec plus de maturité que ne permettait une nuit passée pour la plus grande partie dans un repas de plaisir.

Les frayeurs du prince s'étant un peu calmées, dès que le jour fut venu, Burrhus et Sénèque, assistés de quelques-uns des affranchis, se transportent chez Agrippine pour lui faire part des accusations intentées contre elle, et lui déclarer qu'elle eût à se justifier, ou à s'attendre à la juste peine d'un pareil crime. Burrhus portait la parole, et il prit le ton menaçant : ce qui n'étant guère convenable au respect dû à la mère de l'empereur, me paraît s'adapter assez bien au récit de Fabius Rusticus touchant le danger que Burrhus lui-même courait alors, et qui lui faisait craindre tout soupçon de complicité. Il est vrai que la présence des affranchis pouvait suffire pour l'obliger de se mettre en garde, de peur de donner lieu aux délations de ces âmes basses.

Agrippine s'éleva à proportion qu'on prétendait l'humilier. Je ne m'étonne pas, dit-elle¹, que Silana, qui n'a jamais eu d'enfants, ignore les sentiments que la nature inspire aux mères. Car une mère ne change pas d'enfants comme une impudique change de galants. Je vois le motif qui fait agir Iturius et Calvisius. Ruinés par leurs débauches, leur dernière ressource est de mériter les bonnes grâces d'une vieille, en servant sa jalouse fureur contre moi. Mais leur accusation mercenaire n'a pas assurément assez de poids, soit pour me charger d'un parricide, soit pour en faire commettre un à l'empereur. Pour ce qui est de Domitia, je lui saurais gré de sa haine contre moi, si elle la tournait en émulation de bienveillance et de services envers mon fils, au lieu de faire dresser un roman aussi absurde qu'injurieux par Atimetus son mignon, et par le pantomime Pâris. Elle s'occupait à embellir et à peupler ses viviers de la côte de Baïes, pendant que je travaillais à procurer à mon fils l'adoption de Claude, la puissance proconsulaire, la désignation au consulat, et les autres prérogatives qui lui ont servi de degrés pour parvenir à l'empire. Si l'on veut que je sois coupable, que l'on me produise donc quelque témoin qui m'accuse d'avoir tenté la fidélité ou des cohortes prétorienne dans la ville, ou des légions dans les provinces, ou enfin de m'être associé qui que ce puisse être, soit esclave, soit affranchi, pour un mauvais dessein. Je pouvais espérer de vivre sous Britannicus empereur. Mais si Plautus ou tout autre tenait les rênes de l'empire, manquerais-je d'accusateurs qui auraient à me reprocher, non quelques paroles indiscretes, effet d'une tendresse trop impatiente, mais des crimes dont il n'y a qu'un fils qui puisse absoudre sa mère ?

¹ TACITE, *Annales*, XIII, 21.

Un discours si animé fit une vive impression sur ceux Elle obtint la punition qui l'entendirent ; et, au lieu d'insister sur l'accusation, de ses empila ne songèrent qu'à apaiser la colère d'Agrippine. Elle demanda un entretien avec son fils, et, l'ayant obtenu, elle ne se mit point en devoir de se justifier, comme si son innocence eût pu être suspecte ; elle ne parla point non plus de ses bienfaits, de peur de paraître les reprocher ; mais elle demanda et obtint la- punition des délateurs, et des récompenses pour ses amis. Fénius Rufus eut l'intendance des vivres, Arruntius Stella le soin des jeux dont l'empereur faisait actuellement les préparatifs, C. Balbillus la préfecture d'Égypte. Le gouvernement de Syrie fut promis à Anteius ; mais on éluda sous divers prétextes l'exécution de cette promesse, et Anteius resta dans la ville. Silana fut exilée, Iturius et Calvisius relégués, Atimetus puni du dernier supplice. Pâris était trop nécessaire aux plaisirs du prince pour n'être pas épargné : et même l'année suivante Néron le fit déclarer libre de naissance par sentence de juge, ne craignant point d'offenser sa tante pour favoriser un comédien qui le divertissait, et de la priver du droit de patronat sur celui qui avait été son esclave. Quant à ce qui regarde Plautus, il n'en fut fait aucune mention pour le présent.

Le mauvais succès qu'avaient eu les accusateurs d'Agrippine n'empêcha pas un certain Pétus d'intenter une semblable accusation de crime d'état contre Pallas et Burrhus. Il leur imputa de s'être concertés pour faire passer l'empire sur la tête de Cornélius Sylla, qui joignait à la splendeur de son nom la qualité de gendre de Claude, dont il avait épousé la fille Antonia. L'accusation était entièrement destituée de preuves, et la personne de l'accusateur peu capable de l'accréditer. C'était un homme décrié par le métier qu'il faisait d'acheter les biens confisqués au profit du trésor public, qui se vendaient à l'encan, et dé s'enrichir ainsi aux dépens des malheureux.

L'innocence de Pallas ne fut donc point suspecte : mais son arrogance choqua étrangement. Car quelques-uns de ses affranchis lui ayant été nommés comme complices, il répondit que jamais dans sa maison il ne faisait connaître ses volontés que par un signe de tête ; ou par un geste de la main, et que s'il était besoin d'une explication plus étendue il écrivait, afin qu'il n'y eût aucun commerce de paroles entre lui et ses gens. Burrhus, quoique accusé, opina parmi les juges. L'accusateur fut condamné à l'exil, et l'on brûla les registres dont il se servait pour chicaner les citoyens sous prétexte de soutenir les droits du trésor public, et d'y faire rentrer des sommes dues anciennement par des particuliers.

Sur la fin de l'année, Tacite observe que l'empereur purifia la ville par la cérémonie religieuse appelée *lustration*, parce que le tonnerre était tombé sur les temples de Jupiter et de Minerve.

Néron nomma consuls pour l'année suivante Q. Volusius et P. Scipion.

Q. VOLUSIUS SATURNIUS. - P. CORNELIUS SCIPIO. AN R. 807. DE J. C. 56.

Sous ces consuls, il s'avisa d'un genre de divertissement bien indigne de la majesté de son rang : ce fut de voler dans les rues. Dès que la nuit commençait, il sortait déguisé, tantôt d'une façon, tantôt de l'autre, et accompagné de jeunes fous comme lui. Il parcourait ainsi toute la ville, attaquant ceux qui revenaient de souper, les frappant, les blessant s'ils résistaient, et quelquefois même les jetant dans les égouts. Il entra dans les cabarets, dans les lieux de débauche, pillait et emportait tout ; et pour le partage du butin, il avait établi un marché dans son

palais, où se vendait au plus offrant et dernier enchérisseur ce qui avait été volé pendant la nuit. D'abord on ne le connaissait pas, et comme il insultait toutes sortes de personnes, hommes et femmes, il fut bien battu en différentes occasions, et reçut des coups dont il porta la marque sur le visage. Un sénateur, nommé Montanus, le maltraita si fort, que Néron fut obligé de garder la chambre. Néanmoins traitant tout cela de jeu, il ne songeait pas à se venger. Mais Montanus, lorsqu'il sut à qui il avait eu affaire, ayant eu l'imprudence de lui écrire pour lui faire des excuses, reçut cette réponse terrible : **Comment ! un homme qui a battu Néron vit encore !** et il fut contraint de se donner la mort. Depuis cette aventure, Néron ne devint pas plus sage, mais plus précautionné ; et dans ses expéditions nocturnes, il se faisait suivre à quelque distance par des tribuns et des soldats de sa garde, qui avaient ordre, tant que la querelle n'irait pas loin, de rester tranquilles ; mais si elle devenait sérieuse, d'accourir et de se servir de leurs armes. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est qu'un si mauvais exemple eut des imitateurs. Othon avait sa bande ; et son amusement était de saisir ceux que la faiblesse de l'âge ou l'ivresse mettait hors d'état de défense, et de les berner. Plusieurs autres commettaient, à l'abri du nom de Néron, les mêmes excès, ou de plus grands encore ; en sorte que la ville était devenue un bois, et la nuit se passait dans une sorte de captivité. Ce jeu indécent plaisait tellement à Néron, qu'il voulut encore s'y exercer au théâtre en-plein jour.

Il avait ôté l'année précédente la garde qui assurait la tranquillité des spectacles, tant pour écarter le soldat d'une contagion trop capable de corrompre la discipline, que pour laisser au peuple un plus grand air de liberté. Cette liberté dégénéra bientôt en licence. Les jalousies des pantomimes excitaient entre eux des dissensions ; et les spectateurs, aussi peu sensés que ceux qui se donnaient en spectacle, prenaient parti pour l'un contre l'autre. De là des séditions, des batteries, que Néron se faisait un plaisir d'animer, tantôt caché parmi la foule, tantôt se montrant à découvert, et faisant le personnage de porte-enseigne et de boute-feu. Et lorsque la querelle s'était échauffée, et que l'on se battait à coups de pierres et de bouts de bancs rompus, il prenait part au combat, il lançait sur le peuple tout ce qu'il trouvait sous sa main, et dans une de ces occasions il blessa un préteur à la tête. Cependant comme ces factions théâtrales mettaient en combustion toute la ville, et pouvaient avoir des suites qui intéressassent le gouvernement, les gens sages lui firent trouver bon que l'on y mit ordre ; les pantomimes furent chassés de l'Italie, et l'on rétablit les gardes à toutes les avenues du théâtre.

Cette année fournit peu d'événements publics. Le plus remarquable est une contestation qui s'émut dans le sénat au sujet des affranchis, dont l'insolence contre leurs patrons avait besoin d'être réprimée ; et plusieurs prétendaient qu'on ne pouvait y apporter de remède efficace, qu'en donnant aux patrons le pouvoir de réduire de nouveau en servitude leurs affranchis, lorsqu'ils les éprouveraient ingrats. **La plus grande peine, disaient-ils, qu'un affranchi ait à craindre de la part de son patron, c'est d'être relégué à vingt¹ milles de Rome, et d'aller passer délicieusement son temps sur les côtes de Campanie. Ce n'est pas là un frein assez puissant pour contenir cette nation dans le devoir.**

L'affaire parut trop importante aux consuls pour être décidée sans la participation du prince, et ils ne voulurent point la mettre en délibération, qu'ils n'eussent reçu

1 Plusieurs des plus savants interprètes pensent qu'il y a faute dans le texte de Tacite, et que l'on doit y lire *centesimum lapidem*, cent milles.

ses ordres. En effet le corps des affranchis était très-nombreux ; il remplissait tous les offices subalterne de la société civile ; et même la plupart des chevaliers et des sénateurs n'avaient pas une autre origine. C'est ce qu'observent dans Tacite ceux qui prennent parti pour les affranchis ; et ils ajoutent qu'il y avait deux manières de donner la liberté à un esclave, l'une moins solennelle qui permettait au maître le repentir ; l'autre autorisée par l'intervention du magistrat, après laquelle il n'y avait plus de retour ; que c'était aux maîtres à y bien penser, avant que d'accorder un bienfait qui devait être irrévocable.

Cet avis prévalut. Néron écrivit au sénat que lorsqu'un patron croirait avoir des sujets de plaintes graves contre son affranchi, il fallait l'écouter et statuer sels l'exigence du cas ; mais qu'il n'était point à propos de faire aucune loi commune qui dérogeât à l'ancien droit. C'était ce qu'avait pratiqué Claude, qui rendait, comme nous l'avons dit, des jugements très-sévères contre les affranchis ingrats, sans porter néanmoins préjudice aux privilèges de tout le corps. Néron, en même temps qu'il protégeait les affranchis contre une nouvelle rigueur que l'on voulait introduire, fut pourtant attentif à les renfermer dans leur état. Pendant longtemps il n'admit dans le sénat aucun fils d'affranchi, et ceux que la facilité de ses prédécesseurs y avait laissé entrer, il les exclut des honneurs.

Le sénat avait encore le libre exercice de sa puissance, au moins dans les affaires auxquelles le prince ne jugeait pas à propos de prendre part. Vibullius préteur ayant ordonné que l'on menât en prison quelques particuliers qui avaient signalé leur pétulance dans les querelles des pantomimes, le tribun Antistius les avait fait relâcher. Vibullius en porta ses plaintes au sénat, qui improuva la licence du tribun, et défendit à ses collègues d'entreprendre sur les droits des préteurs et des consuls. On dressa même un règlement en plusieurs articles pour réduire dans des bornes plus étroites cette puissance, qui, sous le gouvernement républicain, avait tant de fois fait trembler le sénat. La réforme s'étendit aux édiles, soit curules, soit plébéiens, à qui l'on prescrivit jusqu'à la concurrence de quelle somme ils pourraient prononcer des amendes, et quelle nature de peines il leur serait permis d'infliger.

Helvidius Priscus, tribun du peuple, eut dans le même temps une prise avec Obultronius Sabinus, l'un des questeurs chargés de la garde du trésor public ; et c'est peut-être à cette occasion que l'administration du trésor fut ôtée de nouveau aux questeurs, pour être rendue, suivant l'institution d'Auguste, à d'anciens préteurs, dont l'âge plus mûr paraissait mieux convenir à un emploi de cette importance. Il y avait eu à ce sujet plusieurs variations, que nous avons rapportées, chacune en son lieu. L'ordre rétabli par Néron eut plus de stabilité, et dura pendant longtemps.

Tacite ferme le récit des événements de cette année par la mort de deux personnages d'un nom et d'un rang distingué. L'un est Caninius Rébilus, homme consulaire que sa grande connaissance des lois et ses richesses plaçaient parmi les premiers du sénat. Devenu vieux et infirme, il se délivra, en se faisant ouvrir les veines, d'une vie ennuyeuse et des souffrances qui étaient le juste salaire des débauches de sa jeunesse. Il paraît que c'est le même Caninius Rébilus, dont nous avons dit : que Julius Grécinus refusa les présents à cause de ses mauvaises mœurs. L. Volusius, qui mourut vers le même temps, est plus digne d'estime : puissamment riche, mais par de bonnes voies et par une sage économie, et assez modéré dans sa conduite pour avoir pu pousser sa carrière, sous tant de méchants et cruels empereurs, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Néron prit un second consulat, dans lequel il se donna pour collègue L. Pison.

NERO CLAUDIUS CÆSAR AUGUSTUS II. - L. CALPURNIUS PISO. AN
R. 808. DE J.-C. 57.

L'année du second consulat de Néron est encore stérile en événements dignes de mémoire : à moins, dit Tacite¹, que l'on ne veuille occuper sa plume à écrire et à louer les fondements et la charpente d'un amphithéâtre de bois que Néron éleva dans le champ de Mars. Mais, continue ce grave historien, ces sortes de futilités sont pour les livres journaux de la ville : l'histoire demande de plus grands objets.

Comme on doit tenir pour grand tout ce qui appartient aux mœurs, tout acte de douceur et d'humanité, nous rapporterons ici, d'après Suétone, que Néron n'ensanglanta point son amphithéâtre : ou, si dans les jeux qu'il y donna, il y eut du sang répandu par les blessures, du moins il n'en coûta la vie ni à aucun gladiateur, ni même aux criminels qui combattirent contre les bêtes. Néron n'est pas reconnaissable dans ce respect pour la vie des hommes. Il lui fut sans doute inspiré par Sénèque en cette occasion. C'était une leçon perdue, et dont ni l'empereur ni la nation n'étaient capables de profiter.

Les faits que Tacite nous administre sous cette année font honneur pour la plupart au gouvernement de Sénèque et de Burrhus : les colonies de Capoue et de Nocère, qui se dépeuplaient, fortifiées d'un nombre de vieux soldats que l'on y envoya aux mêmes droits que les anciens habitants : une largesse au peuple de quatre cents sesterces par tête² : quarante millions de sesterces³ prêtés par le fisc au trésor public, qui était épuisé, et ne pouvait soutenir son crédit : défenses faites aux magistrats, et aux intendants de l'empereur dans les provinces, d'y donner aucune fête, aucun spectacle, de peur que par l'amorce de ces divertissements publics ils ne désarmassent la vengeance des peuples opprimés, et n'obtinsent ainsi l'impunité de leurs fautes. Rien n'empêche de compter encore au nombre des traits louables l'indulgence dont on usa envers Lucius Varius, personnage consulaire, qui, autrefois condamné pour cause de péculat ou de concussion, fut rétabli dans sa dignité de sénateur.

Affaire de Je ne sais ce que l'on doit penser d'une prétendue grâce faite au public avec une petite ruse, qui a été plus louée par un écrivain moderne que par Tacite. Je raconterai simplement le fait. On levait sur chaque vente d'esclave le vingt-cinquième du prix, et c'était l'acheteur qui payait ce droit. Il fut dit par le nouveau règlement que ce même droit serait payé par le vendeur. Il est visible que c'était une illusion, et que dans les deux cas la chose revenait au même, puisque le vendeur ne manquait pas d'ajouter au prix de son esclave le droit qu'il avait payé. Mais cette illusion procurait-elle un effet avantageux ? C'est ce que je laisse au jugement du lecteur.

L'affaire de Pomponia Grécina mérite de notre part une attention particulière. Cette dame, mariée à I. Plautius, qui avait été récompensé par le petit triomphe de ses victoires sur les peuples de la Grande-Bretagne, fut accusée, dit Tacite, de superstition étrangère ; ce que la plupart des interprètes expliquent, non sans raison, du christianisme, que S. Pierre ou ses disciples, prêchaient actuellement dans Rome. Elle fut renvoyée au jugement de son mari, qui dans une assemblée

¹ TACITE, *Annales*, XIII, 31.

² Cent fr. = 73 fr. 50 c. selon M. Letronne.

³ Cinq millions de livres tournois = 7.352.392 f. selon M. Letronne.

de parents, suivant l'ancien usage, instruisit le procès, et prononça de leur avis que sa femme était innocente.

Ce que Tacite nous apprend de la conduite de Pomponia ne déshonore point la profession du christianisme. Elle avait été attachée à Julie fille de Drusus : et lorsque cette princesse eut péri par les embûches de Messaline ; Pomponia prit le deuil, et le garda persévéramment pendant quarante ans qu'elle vécut encore, portant dans son extérieur les témoignages de la douleur qu'elle conservait au fond de l'âme. Cette constance d'amitié ne lui attira aucune disgrâce du vivant de Claude, et lui fit honneur sous les empereurs suivants.

Plusieurs personnages de distinction, et qui avaient eu autorité dans les provinces, furent accusés pour les rapines et les injustices qu'ils y avaient commises : un seul fut condamné. Cossutianus Capito, homme décrié, ami et couvert d'opprobres, après avoir exercé cruellement dans Rome le métier de délateur, avait cru pouvoir tyranniser à plus forte raison la Cilicie, dont le gouvernement lui était échu. Les Ciliciens le poursuivirent avec tant de vigueur et de fermeté que, malgré tout ce qu'il avait de talents et d'effronterie, il renonça à se défendre, et fut condamné comme coupable de concussions.

Eprius Marcellus, autre instrument de tyrannie, fut plus heureux, quoique aussi criminel. Il était accusé par les Lyciens, qu'il avait extrêmement vexés. Mais il cabala si bien, il fit une si forte brigue ; que non-seulement il fut absous, mais plusieurs de ses accusateurs furent punis par l'exil.

Pour ce qui est de Céler, chevalier romain, a ci-devant intendant de l'empereur en Asie, Néron le sauva. Céler avait été le ministre d'Agrippine pour l'empoisonnement de M. Silanus. Un si grand crime lui assurait l'impunité de tous les torts qu'il pouvait avoir vis-à-vis des Asiatiques. On n'osa pourtant pas le faire absoudre.

Mais comme il était vieux, on traîna son affaire en longueur, et il mourut avant le jugement.

Néron se fit consul encore pour l'année suivante, et son collègue fut Valérius Messala, dont le bisaïeul, c'est-à-dire le fameux orateur Messala, avait géré le consulat quatre-vingt-neuf ans auparavant avec Auguste, trisaïeul de Néron.

NERO CLAUDIUS CÆSAR AUGUSTUS III. - VALERIUS MESSALA. AN R. 809. DE J.-C. 58.

Le prince exerça une libéralité très-bien placée envers Messala, son collègue, dont la pauvreté vertueuse avait besoin de secours. Il lui assigna un revenu de cinq cent mille sesterces par an¹, pour l'aider à soutenir la splendeur de son nom et de sa famille. Il fit aussi des pensions à Aurélius Cotta et à Hatérius Antoninus, quoiqu'ils ne fussent pas dans le cas de Messala, et qu'ils eussent dissipé par leur luxe les grands biens qu'ils avaient reçus de leurs pères. Tels sont les exemples détaillés que Tacite nous fournit des attentions bienfaisantes de Néron, annoncées ci-dessus en général d'après Suétone.

Un accusé célèbre intéressa vivement le public, et quoique digne objet de la haine d'un grand nombre de citoyens du premier ordre, sa condamnation ne laissa réputation pas de faire quelque brèche à la réputation de Sénèque. Nous

¹ Soixante-deux mille cinq cents livres = 91.904 f. selon M. Letronne.

avons eu plusieurs fois à faire mention de Suilius, dont la vie avait été sujette à une grande variété d'aventures. Questeur de Germanicus, exilé par Tibère, rappelé par Caligula, tout puissant sous Claude par son crédit immense et par son éloquence vénale, il n'était pas sous Néron autant humilié que ses ennemis le souhaitaient, et il aimait mieux paraître coupable que suppliant. Bien des gens pensaient que c'était pour l'opprimer que l'on avait renouvelé au commencement de ce règne les dispositions de la loi Cincia, et les peines qu'elle prononçait contre les avocats qui recevaient de l'argent de leurs parties. Et Suilius s'en plaignait hautement. Il attribuait à Sénèque cette manœuvre ; et comme il était naturellement fier, et encore enhardi par son extrême vieillesse, il faisait contre lui des invectives atroces, que je rapporterai d'après Tacite comme le langage d'un ennemi, qui outre, qui exagère, qui donne pour certains des faits appuyés uniquement sur des bruits injurieux, mais dans les discours duquel il peut néanmoins se trouver quelque vérité.

Il accusait donc Sénèque d'être le persécuteur des amis de Claude, sous lequel il avait souffert un exil très-justement mérité. Il ajoutait que ce professeur, accoutumé à des études oisives, et ne sachant que donner des leçons à de jeunes commençants, portait envie à ceux qui pratiquaient une vive et mâle éloquence polir la défense des citoyens. **Moi, disait-il, j'ai été le questeur de Germanicus, et Sénèque le corrupteur de sa famille. Lequel est le plus criminel, ou de recevoir pour un service plein d'honneur la récompense qu'un plaideur offre volontairement ; ou d'entretenir un commerce adultère avec des princesses ? Ô la belle sagesse ! ô les excellents préceptes de philosophie, que ceux qui apprennent à acquérir en quatre ans de faveur trois cents millions de sesterces¹ ! Il a ses filets tendus dans Rome, où viennent se prendre toutes les riches successions, et il est l'héritier universel de ceux qui n'en n'ont point. Il ruine l'Italie et les provinces par ses usures exorbitantes. Quant à moi, je ne possède qu'un bien médiocre, et qui est le fruit de mon travail. Oui, je subirai l'accusation, je braverai tous les dangers, plutôt que d'aller faire humblement hommage de la considération dans laquelle je vis depuis tant de temps, à une fortune récente et qui n'a pas quatre ans de date.**

On voit que Suilius renouvelle contre Sénèque la vieille calomnie de l'adultère prétendu avec Julie, fille de Germanicus. Peut-être voulait-il encore faire entendre que son ennemi était actuellement en un pareil commerce avec Agrippine. Car cela s'est dit, quoique la chose soit hors de toute vraisemblance, et que Tacite n'en insinue pas le moindre soupçon. Les reproches que Suilius fait à Sénèque sur ses richesses immenses sont mieux fondés. Nous pourrions en parler ailleurs, et nous tâcherons de peser équitablement les raisons que l'opulent philosophe a alléguées lui-même en faisant son apologie sur cet article.

On ne manqua pas de rapporter à Sénèque tous les discours de Suilius dans ses propres termes, ou même chargés encore et rendus plus odieux. La vengeance suivit de près ; et Suilius fut accusé de vexations exercées contre les sujets de l'empire dans le temps qu'il gouvernait l'Asie, et du crime de péculat. Mais pour être en état de poursuivre cette accusation, il fallait faire venir des témoins d'Asie : ce qui donnait à l'accusé un intervalle d'un an. Ce délai parut trop long, et on prit le parti de l'attaquer sur des crimes commis dans la ville, dont on avait les témoins sous la main.

¹ Trente-sept millions cinq cent mille liv. = 55.142 f. selon M. Letronne.

On l'accusa donc d'avoir été cause de la mort de Julie, fille de Drusus, de Poppéa, de Valérius Asiaticus, et de plusieurs autres illustres personnages ; d'avoir fait condamner une multitude de chevaliers romains : en un mot on lui imputait toutes les cruautés du gouvernement de Claude. Suilius se défendit sur les ordres de Claude, auxquels il ne lui avait pas été permis de se refuser. Mais Néron lui ôta cette ressource, en déclarant qu'il était certain par les registres de son père que personne n'avait été forcé à se porter pour accusateur. Alors Suilius se trouva embarrassé, et il se rejeta sur Messaline. Cette défense fut très-mal reçue. Par quelle raison avait-il été choisi plutôt que tout autre pour être l'instrument des cruautés d'une femme impudique ? Il faut punir, disait-on, les ministres de la tyrannie, qui, après avoir recueilli le fruit du crime, entreprennent de se décharger du crime même sur un tiers.

Suilius fut condamné à l'exil, partie de ses biens confisquée, partie laissée à son fils et à sa petite-fille, et on lui assigna pour séjour les îles Baléares. Au reste ni pendant le cours du procès, ni après le jugement, il ne rabattit rien de sa fierté, et il se rendit son exil agréable par l'abondance et les délices dans lesquelles il vécut. Les accusateurs voulurent attaquer son fils Nérulinus, comme complice des concussions que le père avait commises en chef. Néron arrêta leurs poursuites, disant que la vindicte publique était satisfaite.

Dans le même temps un tribun du peuple, nommé Octavius Sagitta, fut conduit par les fureurs d'un amour criminel à l'assassinat de celle qu'il aimait, et conséquemment à sa propre ruine. Ayant conçu une passion violente pour Pontia, femme mariée, il lui persuada d'abord de se laisser corrompre, et ensuite de se séparer de son mari. Le dessein d'Octavius était d'épouser Pontia, et elle y avait consenti. Mais cette femme artificieuse se voyant libre, et espérant de se marier plus richement, refusa de tenir parole. L'amant désespéré se rend chez elle avec un poignard sous sa robe, accompagné d'un affranchi ; et après une explication qui se passa en plaintes, en reproches, en menaces, enfin il prend son poignard, tue Pontia, et blesse la femme de chambre, qui accourait au secours de sa maîtresse.

Le crime était constant ; mais l'affranchi, par une générosité louable, quoique dans une matière très-criminelle, se chargeait de tout, et soutenait que c'était lui qui avait tué Pontia, pour venger l'affront fait à son patron. La déposition de la femme esclave dissipa ce nuage ; et Octavius condamné subit la peine portée par la loi du dictateur Sylla contre les assassins, c'est-à-dire, l'exil et la confiscation des biens. Car telle était la douceur, ou plutôt la mollesse des lois romaines, qu'elles ne prononçaient point de peines plus rigoureuses contre les crimes les plus atroces ; et c'était par la puissance militaire que les empereurs faisaient tant d'exécutions sanglantes.

Nous avons vu que le nom de Sylla, gendre de Claude, avait été mis en avant dans un projet de conspiration attribué à Pallas et à Burrhus. Néron ne l'avait pas oublié, et le peu d'esprit et de talents de Sylla, loin de guérir ses soupçons, les augmentait, parce qu'il s'imaginait que c'était un dehors affecté pour cacher la ruse et la fraude. Ceux qui sont suspects au prince ne peuvent manquer de délateurs. Un misérable affranchi, nommé Graptus, qui avait vieilli dans la maison des Césars depuis Tibère, et qui par une longue expérience était rompu dans le manège de la cour, entra dans les sentiments de Néron, en chargeant Sylla par un mensonge grossier d'avoir attenté à la vie du prince. Voici de quelle occasion profita le calomniateur.

Le pont Milvius, aujourd'hui *Ponte-Mole*, à trois milles de Rome, était alors un lieu de parties de plaisirs pour la jeunesse licencieuse, qui venait volontiers y passer les nuits ; et Néron s'y trouvait souvent, afin d'exercer ses jeux folâtres avec plus de liberté hors de la ville. On en revenait avant le jour ; et dans un de ces retours, il arriva que, Néron ayant quitté le droit chemin pour aller aux jardins¹ qui avaient appartenu à Salluste, ministre de Tibère, ses officiers, en revenant sans lui par la route ordinaire, furent attaqués par une troupe de jeunes gens, qui se divertirent à leur faire, peur.

Sur cette aventure Graptus bâtit son accusation contre Sylla. Il travestit un badinage fortuit en une embuscade concertée, que le prince n'avait évitée que par une protection spéciale des dieux ; et quoique l'on n'y eût reconnu aucun des esclaves ni des clients de Sylla, et que surtout sa timidité basse et stupide fût une preuve parfaite de son innocence, Graptus ne laissa pas de le faire auteur du complot prétendu : et en vertu d'une accusation si mal fondée Sylla fut relégué à Marseille, en attendant que Néron fût devenu assez maître de ses actions et assez hardi pour verser le sang de tous ceux qui lui faisaient ombrage.

La ville de Pouzzoles était fatiguée par des dissertations intestines entre le sénat et le peuple, et la sédition avait été jusqu'à jeter des pierres et menacer de mettre le feu aux maisons, en sorte que l'on pouvait craindre que la ville ne pérît dans les fureurs de ses habitants. De part et d'autre il vint des députations au sénat romain, qui commit le fameux jurisconsulte Cassius pour connaître de ces différends et y apporter remède. Mais telle était la sévérité de ce magistrat, qu'il se rendit insupportable également aux deux partis ; et sur la demande qu'il fit lui-même d'être déchargé de cette commission, on lui substitua les deux frères Scribonius, à qui l'on donna une cohorte prétorienne pour se faire respecter. La terreur de cette troupe de gens de guerre commença à calmer les esprits ; et moyennant le supplice d'un petit nombre des plus coupables, la tranquillité fut rétablie dans Pouzzoles.

Le sénat ayant eu à délibérer sur une demande des Syracusains, qui souhaitaient obtenir la permission de passer dans les combats des gladiateurs le nombre prescrit par la loi, Thraséa Pétus prit le parti de la négative, et le soutint vivement contre la pluralité. Il avait la réputation de l'homme le plus vertueux de son siècle, et toutes ses actions étaient remarquées. Ainsi bien des gens trouvèrent étonnant qu'il exerçât la liberté sénatoriale sur de si petits objets, pendant qu'il n'ouvrait jamais la bouche sur tout ce qu'il y a de plus important dans un état, sur ce qui regarde la paix et la guerre, les lois et les impôts. On aurait voulu qu'il eût opté entre un silence universel, ou une liberté qui ne se contraignît sur rien. Ces discours revinrent à Thraséa, et il fit à ses amis, qui lui en rendaient compte, une réponse, si j'ose le dire, assez frivole. Il prétendit que c'était pour l'honneur du sénat qu'il débattait ainsi quelquefois des articles de peu de conséquence, afin que l'on se persuadât qu'une compagnie, qui faisait attention à de pareilles choses, ne négligerait point les grandes, s'il s'y commettait des abus. J'aimerais mieux qu'il eût répondu, et peut-être le pensait-il, qu'il voulait empêcher la prescription ; et, de peur que les délibérations du sénat ne dégénéraient en un cérémonial, lui conserver, par ces menues

¹ On les appelait *les jardins de Salluste*. Peut-être avaient-ils été acquis autrefois par Salluste l'historien ; mais ils furent sans doute embellis par son petit-neveu, ministre, et pendant les premiers temps confident de Tibère : et il me paraît plus vraisemblable que c'est de ce dernier qu'ils tiraient leur nom.

discussions, le droit d'opiner sur les affaires d'état, quand les temps le permettraient. Plaintes contre les publicains.

Cette même année le peuple se plaignant beaucoup de l'intolérable tyrannie des fermiers des revenus publics, Néron eut la pensée de faire au genre humain le magnifique présent de la remise de tous les impôts. C'était une idée plus brillante que solide : et les sénateurs, en donnant de grandes louanges à la magnanimité du prince, lui représentèrent néanmoins que cette remise serait la ruine de l'empire, qui ne pouvait se soutenir sans revenus ; qu'après l'abolition des impôts sur les marchandises, on demanderait ensuite celle des tributs que chacun payait à proportion de ses biens ; que la plupart des compagnies pour la levée des deniers publics avaient été établies par les consuls et les tribuns, dans le temps que le peuple romain jouissait d'une liberté démocratique, et que ce que l'on avait ajouté depuis, n'avait eu pour objet que d'égaliser la recette à la dépense ; mais qu'il était bon de mettre un frein à la cupidité des gens d'affaires, afin qu'ils ne rendissent point odieux par de nouvelles rigueurs des droits que l'on avait supportés sans plainte pendant tant d'années.

C'est ce dernier parti que prit Néron. Il rendit une ordonnance en plusieurs articles, qui tous tendaient à modérer l'avidité des publicains. Le premier portait que les conditions des baux faits par l'état à ses fermiers pour chaque espèce d'impôt seraient affichées publiquement, afin que chacun pût s'assurer s'ils ne passaient pas leurs pouvoirs. Le second leur interdisait les poursuites pour le paiement de ce qu'ils prétendraient leur être dû au-delà du terme d'une année. L'empereur ordonnait encore qu'à Rome l'un des préteurs, et dans les provinces les propréteurs ou les proconsuls écouterait les plaintes portées devant eux contre les gens d'affaires, et y ferait droit sur-le-champ, Il maintint les gens de guerre dans l'exemption de tout droit de péage, d'entrée et de sortie, si ce n'est pour les choses sur lesquelles ils feraient eux-mêmes le commerce. Il abolit les droits de quarantième et de cinquantième introduits par les publicains sans titre légitime sur l'importation et exportation des marchandises. Les provinces d'outre-mer, qui fournissaient des blés à Rome et à l'Italie, furent soulagées de certaines lois onéreuses qui leur étaient imposées pour ce transport. Il fut dit que les vaisseaux des négociants ne seraient point compris dans la déclaration de leurs biens, ni sujets à aucun tribut. Ces dispositions équitables furent reçues avec de grands témoignages de joie. Mais la plupart n'eurent qu'un effet de peu de durée, et elles furent éludées par les mêmes fraudes contre lesquelles elles étaient établies. Quelques-unes néanmoins s'étaient conservées jusqu'au temps où Tacite écrivait.

Deux anciens proconsuls d'Afrique, Sulpinius Camérinus et Pomponius Silvanus, accusés pour cause de mauvaise administration dans leur province, furent absous par Néron. Ce n'étaient que des particuliers, et même en petit nombre, qui se plaignaient du premier ; et il y avait eu moins d'avidité que de rigueur dans sa conduite. Pomponius était attaqué par une foule d'accusateurs, qui suppliaient qu'on leur accordât du temps pour rassembler les preuves et faire venir les témoins. L'accusé demandait à être jugé sur-le-champ, et il l'emporta. Il était vieux, riche, et sans enfants ; ce qui lui donnait un grand crédit. Il vécut plus longtemps que ceux que l'espérance de sa succession avait engagés à former la brigade qui le sauva.

Tacite sur la fin de cette année nous débite. une merveille absurde, dont il lui eût été bien facile de reconnaître l'illusion. Il dit que dans le *Comitium*, partie de la place Romaine, le figuier Ruminai, qui, huit cent trente ans auparavant, avait

servi d'abri à l'enfance de Romulus et de Remus, se dessécha, et ensuite reverdit. Il n'est personne qui ne sente tout d'un coup combien il est contraire aux lois de la nature d'attribuer huit cents ans de durée à un arbre. La vérité est, selon le témoignage de Pline, que le figuier de la place romaine avait été planté pour conserver la mémoire de celui sous lequel la tradition populaire voulait que Romulus et Remus eussent été allaités par une louve. On ne coupait point cet arbre, on le laissait mourir de vieillesse, et lorsqu'il était mort, les prêtres lui en substituaient un autre.

J'ai été bien aise de présenter tout de suite aux yeux du lecteur le tableau du gouvernement de Néron pendant les quatre premières années de son règne. Ce même espace fournit aussi des événements considérables dans la guerre, surtout du côté de l'Orient et des Parthes. C'est de quoi je vais rendre compte maintenant.

§ II. Tiridate rétabli par Vologèse sur le trône d'Arménie.

J'ai dit que Vologèse, roi des Parthes, avait prétendu recueillir le fruit des crimes de Rhadamiste, et revendiquer la couronne d'Arménie sur un prince impie et parricide, pour la donner à Tiridate, son frère. J'ai dit encore qu'il y eut alternative de bons et de mauvais succès entre Tiridate et Rhadamiste ; et très-peu après l'avènement de Néron à l'empire, on apprit à Rome que les Parthes avaient pris la supériorité, et étaient restés maîtres de l'Arménie.

Cette nouvelle arrivée dans un commencement de règne donna lieu à bien des discours que Tacite nous rend d'une manière si naturelle, qu'on s'imagine presque les entendre. Les uns disaient : Comment un prince, âgé à peine de dix-sept-ans, pourra-t-il soutenir et repousser une guerre de cette importance ? Quelle ressource trouvera l'empire dans un chef gouverné par une femme (car alors Agrippine pouvait tout) ? Ses maîtres lui dictent ses harangues, et dirigent ici ses démarches. Mais lui seront-ils d'un grand service pour les combats, pour les sièges de villes, et pour les autres opérations de la guerre ? D'autres soutenaient, au contraire, que l'on avait droit de mieux espérer de la position actuelle des choses, que si le poids de cette guerre fût tombé sur Claude, vieux, imbécile, et qui n'aurait su qu'obéir aux ordres de ses esclaves ; qu'après tout Burrhus et Sénèque avaient fait preuve d'habileté dans la conduite de plusieurs grandes affaires. Et l'empereur lui-même, continuait-on, est-il donc si fort éloigné de la vigueur de l'âge ? Pompée à dix-huit ans, César Octavien à dix-neuf, ont soutenu des guerres civiles. D'ailleurs il n'est pas toujours besoin que le chef suprême paie de sa personne ; il lui suffit souvent d'influer dans les événements par ses lieutenants, et par les ordres dont il leur confie l'exécution. On verra dans l'occasion présente si notre prince suit de bons ou de mauvais conseils, selon qu'il choisira pour conduire cette guerre, ou un général habile à qui le mérite procure de l'emploi au lieu d'attirer l'envie, ou quelque riche accrédité, à qui la faveur tient lieu de mérite.

On eut lieu d'être content du choix que fit Néron. Il jeta les yeux sur Corbulon, le plus grand homme de guerre qu'eût alors la république ; et ce choix causa une joie universelle. On crut que sous le nouveau gouvernement les vertus et les talents allaient être en honneur.

En attendant que Corbulon pût se rendre sur les lieux, Néron envoya ordre à Numidius Quadratus gouverneur de Syrie, de recruter ses légions dans les provinces voisines, et de les mener du côté de l'Arménie. Il mit aussi en mouvement les rois dépendants de l'empire, qui étaient à portée d'incommoder les Parthes ; tels qu'Antiochus, roi de Commagène, et Agrippa le jeune, que Claude avait fait d'abord roi de Chalcide en la place d'Hérode, son oncle, et qu'il avait ensuite transféré de cet état à un autre plus considérable, composé de la tétrarchie possédée autrefois par Philippe fils d'Hérode le Grand, et de l'Abilène, où avait régné Lysanias sous le nom de tétrarque. Néron manda à Antiochus et à Agrippa d'assembler leurs troupes, et d'entrer sur les terres des Parthes. Il donna les mêmes ordres à Aristobule, fils d'Hérode, roi de Chalcide, et à Soémus, qu'il nomma tous deux rois, l'un de la petite Arménie, l'autre de la Sophène.

En même temps que les Romains et leurs alliés faisaient ces préparatifs, Vardane, fils de Vologèse, se révolta contre son père : ce qui obligea le roi des Parthes de retirer ses troupes de l'Arménie, mais non pas d'y renoncer.

Ce commencement de succès fut célébré dans le sénat romain, comme une victoire complète. On ordonna des supplications, ou solennelles actions de grâces aux dieux. Il fut dit que pendant les jours des supplications, l'empereur porterait la robe triomphale ; qu'il ferait son entrée dans la ville avec l'honneur de l'ovation, qu'on lui dresserait dans le temple de Mars Vengneur une statue de pareille hauteur que celle du dieu. Un décret si flatteur montre bien quel esprit gouvernait alors les délibérations du sénat. Il y entraient pourtant un motif sincère ; et les sénateurs, charmés de la nomination de Corbulon, se portaient de cœur à honorer le prince qui avait mis en place un homme universellement estimé. On savait fort bien que la guerre n'était point finie, et Néron partagea l'armée de Syrie entre Quadratus et

Corbulon, de manière qu'ils eussent chacun deux légions, et pareil nombre d'auxiliaires. On ajouta à l'armée de Corbulon les cohortes et les troupes de cavalerie qui hivernaient dans la Cappadoce. Les rois alliés eurent ordre de prêter leurs services à l'un et à l'autre, selon les besoins de la guerre. Mais l'inclination les portait à s'attacher à Corbulon.

Ce général, voulant profiter de ces dispositions favorables, dont il sentait toute l'importance dans les commencements d'une entreprise, se hâta d'arriver en Orient, et il trouva près de la ville d'Èges en Cilicie Numidius Quadratus, qui était venu à sa rencontre, non par honneur, mais par jalousie. Nous avons vu que le gouverneur de Syrie s'était conduit assez mollement dans l'invasion de l'Arménie par Rhadamiste. Il paraît que c'était un homme de peu de talents. Il craignait donc, si Corbulon entraient en Syrie pour recevoir les troupes qui lui étaient assignées, d'être humilié dans son gouvernement même, par la comparaison que l'on ferait de lui avec ce général, grand de taille, magnifique dans son langage, et qui joignait au mérite réel tout l'extérieur capable d'imposer au vulgaire.

Les deux chefs envoyèrent l'un et l'autre des députés à Vologèse, pour l'exhorter à préférer la paix à la guerre, à donner des otages, et à rendre, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, les témoignages de respect et de déférence qu'il devait au peuple romain. Vologèse était un prince prudent : et, soit qu'il voulût prendre le temps de se mieux préparer à la guerre, soit qu'il fût bien aise d'éloigner ceux qui pouvaient lui être suspects, en les donnant pour otages, il consentit à la demande des Romains, et remit les plus illustres têtes de la maison des Arsacides entre les mains du centurion Insteïus, qui le premier s'était présenté de la part de Quadratus au roi des Parthes.

Dès que Corbulon fut instruit de ce qui s'était passé, il envoya Arrius Varus, préfet d'une cohorte, pour reprendre en son nom les otages. La querelle fut vive entre le préfet et le centurion : et pour ne point donner plus longtemps leurs divisions en spectacle aux étrangers, ils convinrent de s'en rapporter à l'arbitrage des otages eux-mêmes, et des ambassadeurs Parthes qui les accompagnaient. L'estime des ennemis, aussi-bien que celle des alliés, était décidée pour Corbulon ; et il fut préféré. Quadratus s'en tint très-offensé, et il se plaignit hautement qu'on le privait d'une gloire qui était le fruit de ses conseils. Corbulon au contraire prétendait que c'était sa nomination seule qui avait tourné en crainte les espérances de Vologèse, et déterminé ce prince à donner des otages. Néron pour les accorder, fit rendre un décret du sénat au nom de l'un et de l'autre en commun, portant qu'en conséquence des exploits de Quadratus et de Corbulon

les faisceaux de l'empereur seraient couronnés de laurier. Ce décret appartient vraisemblablement à l'année du premier consulat de Néron, de Rome 806.

Sous les années 807 et 808, nous ne trouvons rien dans Tacite qui concerne la guerre d'Arménie. Les Parthes, qui venaient de donner des otages, demeurèrent sans doute tranquilles : et Corbulon profita de ce temps calme pour discipliner et former ses troupes, qui en avaient un extrême besoin ; car les légions tirées de Syrie, qui n'avaient point vu la guerre depuis très-longtemps, s'étaient accoutumées à l'inaction, et ne pouvaient supporter aucune fatigue. Il se trouva dans cette armée des vétérans qui n'avaient jamais monté la garde, qui allaient considérer un rempart et un fossé comme des objets nouveaux, et dont ils demeuraient tout surpris. Plusieurs n'avaient ni casque, ni cuirasse. De l'embonpoint, de beaux habits, des gains considérables : voilà tout ce qu'ils avaient retiré d'un service passé tranquillement dans les villes.

De pareilles troupes ne convenaient pas assurément à Corbulon¹, qui avait pour maxime et répétait souvent qu'il fallait vaincre l'ennemi avec la hache, c'est-à-dire par les travaux militaires. Il commença par congédier ceux que la vieillesse ou les infirmités rendaient incapables de servir ; et, pour remplacer ceux qu'il renvoyait, il fit des levées dans la Galatie et la Cappadoce. On lui amena de la Germanie une légion, et quelques corps de troupes auxiliaires, cavalerie et infanterie.

C'était peu d'avoir des hommes : il s'agissait d'en faire des soldats. La sévérité de la discipline fut le moyen que Corbulon employa. Il tint son armée sous les toiles pendant un hiver si rigoureux, que pour établir leurs tentes les soldats étaient obligés de casser et d'enlever la glace, qui couvrait la terre. Plusieurs demeurèrent saisis et perclus de la violence du froid ; quelques factionnaires en moururent. On remarqua un soldat, qui portant un faisceau de bois eut les mains gelées, en sorte que, se détachant des bras, elles tombèrent avec sa charge. Corbulon semblait invulnérable à la dureté de la saison : légèrement vêtu, la tête toujours nue, il se montrait le premier partout, dans les marches, dans les travaux, dans les exercices militaires. Il louait les braves, encourageait les faibles, donnait l'exemple à tous.

Un service si pénible rebuta bien des soldats, et ils commencèrent à désertir. Corbulon remédia à ce mal par une sévérité inflexible. Car il n'en était pas de son armée, comme des autres, dans lesquelles une première et une seconde faute étaient pardonnées. Tout déserteur payait sur-le-champ de sa tête. Et l'expérience prouva que cette pratique était non-seulement salutaire pour la discipline, mais favorable pour épargner le sang. Car il y eut moins de déserteurs dans le camp de Corbulon, que dans ceux où l'on tenait une conduite molle.

Des troupes ainsi préparées étaient redoutables pour tout ennemi qui oserait se mesurer avec elles : et les Parthes l'éprouvèrent dès qu'ils entreprirent de remuer. Vologèse n'avait cédé qu'à la nécessité des circonstances. Il croyait sa gloire intéressée à faire jouir son frère d'une couronne qu'il lui avait donnée, et il ne pouvait consentir que Tiridate en eût obligation aux Romains. Car il était dès-lors question de ce tempérament, qui enfin termina la guerre. Mais il fallut bien des combats pour y réduire l'orgueil du roi des Parthes.

Vologèse voulait donc la guerre ; et Corbulon de son côté la désirait avec passion, aspirant à l'honneur de recouvrer des pays autrefois conquis par

¹ FRONTIN, *Stratagèmes*, IV, 7.

Lucullus et par Pompée. Ainsi les Romains et les Parthes, qui jusque-là avaient paru se craindre et se tâter mutuellement, entrèrent vivement en guerre l'an de Rome 809.

Les hostilités s'engagèrent peu à peu et par degrés. L'Arménie était partagée en deux factions, dont l'une plus faible s'attachait aux Romains, et l'autre servait les Parthes, plus voisins, plus conformes d'inclinations et de mœurs, et dont le gouvernement convenait mieux au génie de la nation Arménienne. Corbulon entra dans le pays pour soutenir hautement le parti romain, et Tiridate envoyait furtivement du secours à ceux qui étaient dans ses intérêts.

Ils eurent d'abord un succès, dont ils furent redevables à la témérité de l'officier romain qu'ils battirent. Corbulon tenait ses légions dans le camp où elles avaient passé l'hiver, attendant la saison douce, qui vient fort tard en Arménie ; et il avait distribué les cohortes auxiliaires dans les postes avancés, avec défense expresse de combattre, si on ne venait les attaquer. Pactius Orphitus, qui avait été autrefois premier capitaine de légion, commandait tous ces différents détachements. Cet officier écrivit à son général que les Barbares se tenaient mal sur leurs gardes, et présentaient les plus belles occasions. Corbulon demeura ferme, et réitéra ses défenses de combattre jusqu'à l'arrivée de plus grandes forces. Mais le courage bouillant de Pactius ne lui permit pas d'obéir à un ordre si sage ; et il n'eut pas plutôt reçu quelque renfort de cavalerie, qu'il donna sur l'ennemi, et fut mis en désordre. Ceux qui devaient le soutenir, effrayés de sa défaite, s'enfuirent chacun de leur côté. Corbulon fut très-irrité de cette désobéissance, qui dans les anciens temps aurait coûté la tête au coupable. Cependant, quelque sévère que fût ce général, il se contenta de réprimander fortement Pactius, et de le condamner, lui, les officiers et les soldats qui avaient fui devant l'ennemi, à camper hors du retranchement. C'était une peine militaire qui emportait ignominie : et il fallut qu'ils la subissent, jusqu'à ce que les prières de toute l'armée obtinrent leur grâce.

Le succès encourageant Tiridate, il lève le masque, et ayant joint à ses propres vassaux les troupes que lui donna Vologèse, il porte la guerre ouvertement en Arménie, ravage les terres de ceux qu'il croyait fidèles aux Romains, et, suivant la méthode de sa nation, si l'on envoie des troupes contre lui, il en élude l'effort par une prompte retraite, et voltigeant de tous côtés, il répand la terreur de son nom même dans les lieux où ses armes ne pouvaient pénétrer.

Corbulon chercha longtemps à engager une action, et ne pouvant y forcer l'ennemi, il en imita de nécessité la façon de faire la guerre. Il partagea son armée en plusieurs corps, et il fit attaquer à la fois différents postes par ses lieutenants et ses préfets. En même temps les rois et peuples alliés de l'empire entrèrent par son ordre en action. Antiochus de Commagène fut chargé d'infester les régions voisines de ses états. Pharasmane, qui venait de mettre à mort son fils Rhadamiste, se détermina volontiers à signaler sa fidélité pour les Romains en assouvissant sa vieille haine contre l'Arménie. Les Isiques, ou Insèques, nation d'ailleurs très-peu connue, se jetèrent, de concert avec Corbillon, sur les cantons les plus détournés et les moins accessibles aux armes romaines.

Tiridate ne savait de quel côté se porter, et voyait que ses ruses tournaient contre lui. Il courut aux remontrances, ressource ordinaire des faibles ; et il envoya des députés à Corbulon pour se plaindre de ce qu'après avoir donné récemment des otages, après un renouvellement d'amitié qui semblait promettre de nouveaux bienfaits, il se voyait au contraire troublé dans une ancienne possession, et dans la jouissance des droits qu'il avait sur l'Arménie. Il ajoutait

que si Vologèse ne s'ébranlait point encore, c'était par pure modération, et parce qu'il aimait mieux triompher par la justice de sa cause, que par la force des armes. Mais que si l'on s'opiniâtait à la guerre, les Arsacides retrouveraient aisément cette valeur et cette fortune dont les Romains avaient fait plus d'une fois une triste expérience.

Corbulon fut d'autant moins effrayé de ces menaces, qu'il savait que l'Hyrcanie révoltée tenait Vologèse en échec. Ainsi, pour toute réponse, il conseilla à Tiridate de s'adresser à l'empereur, et d'obtenir par ses prières la possession stable d'une couronne, dont l'acquisition par toute autre voie serait au moins très-douteuse, et en tout cas lui coûterait beaucoup de sang.

Il y eut bien des messages, bien des paroles portées réciproquement, sans que l'on pût convenir de rien. Une entrevue fut proposée, mais à mauvaise intention de la part de Tiridate, comme il parut par l'offre qu'il fit d'amener avec lui seulement mille chevaux, laissant au général romain la liberté de se faire accompagner d'autant de troupes qu'il voudrait, tant d'infanterie que de cavalerie, à condition que les soldats seraient en habit de paix, sans cuirasses ni casques. Il ne fallait pas être aussi habile et aussi expérimenté que Corbulon pour découvrir la fraude du prince barbare. Il était bien clair qu'une cavalerie exercée à tirer de l'arc, comme celle des Parthes, viendrait aisément à bout de quelque multitude qu'on lui opposât, dès que les corps seraient nus et sans défense. Corbulon néanmoins ne fit point connaître qu'il eût aucune défiance, et il répondit simplement que sur des affaires communes, qui intéressaient les deux empires, il valait mieux qu'ils se vissent 'chacun à la tête de leur armée.

Le jour fut réglé, et Corbulon prit les mêmes précautions que pour un jour de bataille. Tiridate, qui apparemment en fut averti, ne parut que fort tard, et à une distance d'où il était plus aisé de le voir que de l'entendre. Ainsi il n'y eut point de conférence. Corbulon ordonna à ses troupes de défiler ; et Tiridate se retira en diligence, soit qu'il craignît lui-même une surprise, soit qu'il se proposât d'intercepter les convois, qui venus par la mer de Pont et par Trébizonde devaient bientôt arriver aux Romains. Mais la marche de ces convois était dirigée par des routes sûres, par Ses montagnes qu'occupaient de bons corps de troupes ; et tous les desseins de Tiridate s'en allèrent en fumée.

Corbulon, continuant et perfectionnant son plan de guerre, entreprit de forcer les places des Arméniens, afin qu'ils fussent réduits à l'alternative ou de paraître en campagne, ou de perdre tout ce qu'ils possédaient de plus cher et de plus précieux. Il marcha donc contre le plus fort château qu'il y eût dans la contrée où il se trouvait ; et lorsqu'il fut arrivé devant Volandum (c'était le nom de la place), il commença par en faire le tour, examinant les endroits faibles, et formant dans son esprit, sur la nature du terrain, la disposition de son attaque. Ensuite il rassembla ses soldats, et leur représenta en peu de mots qu'ils avaient affaire à un ennemi vagabond, qui ne savait ni garder la paix ni combattre, et qui, par la fuite continuelle dont il faisait sa ressource, s'avouait aussi lâche que perfide. **Dépouillez-le, ajouta-t-il, de ses retraites, sûrs d'acquérir en même temps de la gloire et du butin.** Aussitôt il donne les ordres pour livrer l'assaut, partageant son armée en quatre corps : une partie formée en tortue va à la sape ; d'autres appliquent des échelles à la muraille ; une troisième division fait agir les machines de guerre, et lance des javelines et des feux ; les frondeurs et les gens de trait, postés sur un lieu d'où ils découvriraient toute la ville, écartent par une grêle de pierres et de dards ceux des habitants qui se mettent en devoir de porter du secours aux endroits trop vivement pressés. L'ardeur des assaillants

fut telle, qu'en moins de huit heures les murailles furent nettoyées sans qu'aucun combattant osât s'y montrer, les ouvrages qui défendaient les portes détruits, les remparts escaladés, et la place emportée d'assaut. On fit main basse sur tous ceux qui étaient en âge de porter les armes ; les femmes, les enfants, et les vieillards furent vendus, et le reste du butin abandonné aux soldats. Les vainqueurs ne perdirent pas un seul homme, et n'en eurent que très-peu de blessés.

Le même jour deux autres châteaux de moindre importance dans le voisinage furent pareillement forcés par des détachements de la grande armée ; et la prise de ces trois places, si brusquement insultées, et traitées à la rigueur, servit d'exemple aux autres, qui se hâtèrent de prévenir un semblable malheur par une soumission volontaire. Corbulon, voyant que rien ne lui résistait, se crut assez fort pour aller attaquer Artaxates, capitale de l'Arménie. Il fallait passer l'Araxe, qui baignait les murailles de cette ville, et un pont offrait aux Romains un passage commode ; mais en prenant cette route, ils se mettaient à portée des flèches des ennemis, et ils allèrent chercher un gué à quelque distance.

Tiridate se trouva fort embarrassé. Laisser prendre Artaxates sans faire aucun mouvement pour sauver une place de cette conséquence, c'était décréditer ses armes. D'un autre côté, il craignait de s'engager dans un pays coupé et difficile, où sa cavalerie ne pourrait pas s'étendre, ni agir en liberté, Cependant la honte et le soin de sa réputation l'emportèrent. Il résolut de joindre Corbulon dans sa marche, et, si l'occasion était favorable, de l'attaquer et de lui livrer bataille ; sinon de tâcher par une fuite simulée de l'attirer dans quelque piège, et de profiter des mouvements irréguliers qui pourraient se faire dans l'armée romaine.

Mais il avait affaire à un général habile, vigilant, qui pensait à tout, et qu'il n'était pas possible de surprendre. Corbulon avait disposé son armée d'une façon également avantageuse pour la marche et pour le combat. Il avait même étendu son aile gauche, de manière qu'elle pouvait envelopper l'ennemi ; s'il s'avancit imprudemment. Mille chevaux formaient l'arrière-garde, et avaient ordre de faire ferme si on les attaquait, mais de ne point poursuivre, si on prenait la fuite devant eux. Ainsi Tiridate eut beau caracoler tout autour de l'armée romaine, sans s'approcher néanmoins jusqu'à la portée du trait ; tantôt menaçant d'attaquer, tantôt s'éloignant avec une apparence d'effroi, pour engager les ennemis à rompre leurs rangs, et à donner prise en se séparant les uns des autres : rien ne branla du côté des Romains ; seulement un capitaine de cavalerie, s'étant porté en avant, et ayant été sur-le-champ percé de flèches, vérifia par sa mort la sagesse des ordres du général, et devint une leçon pour les autres. La nuit approchait, et Tiridate se retira.

Corbulon dressa son camp dans le lieu même où il avait été obligé d'arrêter sa marche ; et comme il n'était pas loin d'Artaxates, s'imaginant que Tiridate s'y était retiré, il eut la pensée de laisser les bagages dans son camp, et d'aller pendant la nuit avec l'élite de ses légions investir la place, dans l'espérance d'y enfermer le prince, et de se rendre maître de sa personne. Mais il apprit par ses coureurs que Tiridate avait pris le large, et que l'on ne savait s'il tournerait du côté de la Médie ou de l'Albanie. Ainsi Corbulon se détermina à attendre le jour.

Dès qu'il le vit paraître, il détacha les armées à la légère avec ordre de se répandre autour d'Artaxates, et de commencer l'attaque. Les habitants prirent le bon parti : ils ouvrirent leurs portes, et par là ils conservèrent leur vie et leur liberté ; mais la ville fut brûlée et rasée. Comme l'enceinte était fort grande, il

aurait fallu y laisser une garnison considérable ; et l'armée romaine n'était pas assez forte pour se partager d'un autre côté abandonner la place, après l'avoir prise, c'était ne retirer ni honneur ni profit de cette conquête.

Les exploits de Corbulon méritèrent à Néron le titre d'*imperator*, ou général vainqueur. Le sénat ordonna des actions de grâces publiques aux dieux, et pour le prince des statues, des arcs-de-triomphe, une suite de consulats pendant plusieurs années. Il fut dit encore que l'on mettrait au nombre des jours de fête le jour où la victoire¹ avait été remportée, celui où la nouvelle en était venue à Rome, celui où il en avait été fait part au sénat ; et autres flatteries si misérables, que C. Cassius ne put s'en taire. Il fut de l'avis courant sur le reste ; mais par rapport aux nouveaux jours de fête, il représenta que, si l'on voulait rendre grâces² aux dieux à proportion des faveurs que l'on recevait de la fortune, l'année entière n'y suffirait pas ; et que par conséquent il convenait de distinguer les jours consacrés aux cérémonies de religion, et ceux qui étaient destinés aux affaires, afin qu'en s'acquittant de ce qui était dû aux dieux, les hommes pussent aussi remplir ce qu'ils se devaient à eux-mêmes et aux autres.

Corbulon, ayant détruit Artaxates, résolut d'achever la conquête de l'Arménie par la prise de Tigranocerte. Cette ville fondée par le grand roi Tigrane, ruinée par Lucullus, et sans doute rétablie ensuite et repeuplée par son fondateur à qui Pompée laissa le royaume d'Arménie, était assez éloignée d'Artaxates, au midi. Corbulon ne traversa point en ennemi l'espace de pays qui séparait ces deux villes. Son intention n'était pas de détruire Tigranocerte, et il voulait laisser aux habitants l'espérance d'être traités avec douceur. Mais dans toute sa marche il se tint soigneusement sur ses gardes, sachant qu'il avait affaire à une nation sujette au changement, et qui ayant aussi peu de fidélité que de courage, craignait le danger, mais ne manquerait pas l'occasion d'une perfidie.

Sur sa route les Barbares prirent différents partis, et éprouvèrent de sa part des traitements différents. Quelques-uns vinrent implorer sa clémence, et il les reçut avec bonté. D'autres abandonnèrent leurs bourgades, et s'enfuirent dans des lieux écartés ; il les fit poursuivre et ramener à leurs habitations. Il y en eut qui se crurent bien prudents d'aller se cacher dans des cavernes avec tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Corbulon usa à l'égard de ces derniers d'une rigueur sans miséricorde : il fit mettre à toutes les issues de leurs cavernes des amas de sarments et de menu bois, et il les y brûla tout vivants. Les Mardes, nation accoutumée au brigandage, et à qui ses montagnes servaient d'asile, l'inquiétèrent par leurs courses, lorsqu'il passa près de leurs frontières. Il donna ordre aux Ibériens de ravager le pays de ces brigands, et vengea les Romains aux dépens du sang de l'étranger.

Si Corbulon et ses troupes eurent peu de combats à livrer, et n'y essayèrent aucune perte, ils eurent bien à souffrir de la disette et de la fatigue. Point de blé, point d'eau, des chaleurs excessives, de longues marches, c'était de quoi mettre à bout la patience des soldats, s'ils n'eussent vu leur général partager tous leurs

¹ C'est le terme qu'emploie Tacite, et peut-être était-ce aussi celui du sénatus-consulte. Cette victoire est sans doute la conquête de la ville d'Artaxates, qui pourtant ne fut pas prise, mais se soumit sans résistance. La flatterie n'y regarde pas de si près.

² J'ai encore conservé ici le langage de Tacite, quoiqu'il y ait de l'inconséquence à rendre grâce aux dieux de ce qu'on a reçu de la fortune. Les idées des païens étaient bien confuses sur tout ce qui se rapporte à la Divinité.

maux et en prendre même sur lui une plus grande me-i sure que le moindre d'entre eux.

On arriva enfin dans un pays cultivé. Les Romains firent la moisson ; et de deux châteaux, où les Arméniens s'étaient enfermés, l'un fut emporté d'assaut, l'autre, après un siège de courte durée, fut obligé de se rendre.

De là l'armée romaine entra sur les terres des Taurantes, où Corbulon courut un danger auquel il ne s'attendait pas. Un des naturels du pays, homme d'un rang distingué parmi ceux de sa nation, fut surpris armé près de la tente du général romain, et ayant été arrêté et mis à la question, il avoua le dessein qu'il avait eu d'assassiner Corbulon, se déclara l'auteur du projet, et nomma ses complices, qui, comme lui, cachaient une trahison sous des dehors d'amitié. Ils furent tous punis du dernier supplice.

On approchait de Tigranocerte, et il en vint à Corbulon des députés qui lui déclarèrent que la ville lui ouvrait ses portes, et était disposée à exécuter tout ce qu'il ordonnerait. En même temps ils lui offrirent une couronne d'or, comme un présent d'hospitalité. Corbulon les reçut avec honneur, et exempta la ville de tout acte d'hostilité, afin que n'ayant rien souffert ses habitants se portassent plus volontiers à demeurer fidèles aux Romains.

La citadelle ne suivit pas l'exemple de la ville. Elle était occupée par une garnison de braves gens, qui firent une sortie vigoureuse ; et ayant été repoussés, ils souffrirent l'assaut, et furent emportés de vive force. Si nous en croyons Frontin, après avoir d'abord fait résistance, ils prirent le parti de se soumettre, effrayés par le spectacle affreux de la tête d'un seigneur arménien, qui leur fut lancée par ordre de Corbulon avec une machine de guerre, et qui tomba précisément au milieu de l'assemblée qu'ils tenaient pour délibérer sur l'état présent des choses. L'action de Corbulon sera moins inhumaine, si l'on suppose avec Juste Lipase que cette tête était celle du traître qui avait voulu assassiner le général romain.

La conquête de Tigranocerte paraît appartenir à l'an 810 de Rome, quoiqu'elle ne soit rapportée que sous l'année suivante par Tacite, qui semble avoir réuni dm campagnes en un seul récit.

Les succès de Corbulon avaient été favorisés par la diversion des Hyrcaniens, qui occupaient toujours les forces des Parthes. Ces peuples avaient même envoyé des ambassadeurs à l'empereur romain pour lui demander son amitié, qu'ils prétendaient mériter par leur guerre opiniâtre contre Vologèse. Lorsque ces ambassadeurs revinrent de Rome, Corbulon leur donna une escorte pour les reconduire sûrement en leur pays.

Tiridate essaya encore une fois de pénétrer dans l'Arménie par le pays des Mèdes. Mais Corbulon, ayant fait partir en diligence ses troupes auxiliaires sous la conduite d'un de ses lieutenants, marcha ensuite lui-même avec les légions à la rencontre de ce prince, et il l'obligea de se retirer, et de renoncer à l'espérance de réussir pour le présent par la voie des armes. Il porta le fer et le feu partout où il croyait que les peuples conservaient des intelligences avec Tiridate, et il établit ainsi les Romains en pleine possession de l'Arménie.

Les choses étaient en cet état, lorsqu'arriva de Rome un fantôme de roi, à qui Néron destinait la couronne d'Arménie. Il se nommait Tigrane, et il descendait par les mâles d'Hérode le Grand ; par son aïeule Glaphyra était arrière-petit-fils

d'Archélaüs, autrefois roi de Cappadoce¹. Tacite en parle avec beaucoup de mépris, et dit de lui qu'ayant été longtemps détenu comme étage à Rome, il était devenu bas et rampant, et avait pris des inclinations serviles. Il ne fut pas reconnu d'un consentement unanime par les Arméniens, dont plusieurs ne pouvaient oublier les Arsacides. Néanmoins le plus grand nombre, si nous en croyons Tacite, rebutés de l'orgueil et de la domination despotique des Parthes, aimaient mieux recevoir un roi de la main des Romains. Pour aider Tigrane à se maintenir sur le trône sur lequel on le plaçait, on lui donna un détachement de l'armée romaine, composé de mille soldats légionnaires, de trois cohortes alliées, et de six cents chevaux. Les Romains n'oublièrent pas en cette occasion leur ancienne pratique d'affaiblir les royaumes en les partageant. Divers cantons de l'Arménie furent attribués à trois princes, à la bienséance desquels ils étaient, et augmentèrent les petits états de Rhascuporis, d'Aristobule, et d'Antiochus de Commagène. Ainsi furent réglées les affaires de l'Arménie, l'an de Rome 811 ; mais ce furent des arrangements de peu de durée, parce que Corbulon, qui pouvait seul assurer la solidité de son ouvrage, s'en alla dans la Syrie, dont Néron lui avait conféré le gouvernement, vacant par la mort de Numidius Quadratus.

Nous avons vu le même Corbulon, à la tête des légions de la basse Germanie sous l'empire de Claude, être obligé d'arrêter son ardeur en conséquence des ordres d'un prince paresseux et nonchalant. Ceux qui commandèrent après lui sur le Rhin prirent pour eux cet avertissement, et demeurèrent tranquilles, d'autant plus que voyant les ornements du triomphe, unique récompense qu'ils pussent espérer, entièrement avilis par la multitude de ceux à qui on les avait prodigués sans choix et sans distinction, ils croyaient acquérir plus de gloire en maintenant la stabilité de la paix. L. Antistius Vétus et Pompeius Paulinus, qui, sous Néron, se trouvèrent chargés du commandement des légions, l'un de la haute, l'autre de la basse Germanie, employèrent le loisir de leurs troupes à de grands ouvrages. Paulinus acheva la digue commencée soixante et trois ans auparavant par Drusus, pour empêcher que le Rhin², au point de sa première division, ne jetât trop d'eaux dans le Vahal, et que par là le bras droit de ce fleuve, qui en conserve seul le nom, et qui communique par le canal de Drusus avec l'Issel, ne s'appauvrit.

Vétus avait formé un dessein plus utile encore et plus magnifique. C'était de joindre par un canal la Saône et la Moselle, qui ont leurs sources assez voisines l'une de l'autre dans les monts des Vosges. Cette jonction eut été celle des deux mers, en remontant le Rhône et la Saône, et passant ensuite par la Moselle, qui se décharge dans le Rhin. L'envie empêcha l'exécution d'un si beau projet. Élius Gracilis, qui commandait dans la Belgique, représenta à Vétus que pour cet ouvrage il faudrait qu'il fit sortir ses légions des limites de la province ; que d'ailleurs il paraîtrait chercher à se concilier l'affection des Gaulois, ce qui le rendrait suspect à l'empereur : et ces ombrages, tant de fois funestes aux grandes entreprises, arrêtèrent Vétus. Louis XIV a eu la gloire, comme tout le monde sait, de faire la jonction des deux mers, manquée par les Romains. Le canal de Languedoc, qui communique de la Méditerranée à la Garonne, est une des merveilles du règne de ce grand prince, sous lequel les arts, les lettres, et les armes ont concouru également à illustrer le nom français.

¹ FLAVIUS JOSÈPHE, *Antiquités judaïques*, XVIII, 7.

² Je suis l'explication de Pontanus, adoptée par Ryckius. Il sera parlé encore de cette digue au premier livre de *Vespasien*, § II, vers la fin.

La longue inaction des armées romaines persuada aux Germains que l'empereur avait ôté à ses lieutenants le droit de faire la guerre. Pleins de cette pensée, les Frisons viennent en corps de nation avec leurs femmes et leurs enfants s'établir dans des terres voisines du Rhin, que les Romains laissaient désertes, et réservaient pour les besoins de leurs soldats. Il paraît que le seul usage qu'ils en fissent était d'y envoyer paître des troupeaux. Déjà les Frisons y avaient dressé leurs cabanes, ensemencé les terres ; en un mot, ils en usaient comme d'un bien qui leur eût appartenu, lorsque Dubius Avitus, qui avait succédé à Paulinus, leur envoya déclarer qu'ils allaient voir les Romains tomber sur eux, s'ils ne se retiraient dans leur ancienne demeure, ou n'obtenaient de l'empereur la permission de s'en faire une nouvelle. Les Frisons, qui ne voyaient nulle difficulté à la chose, et qui ne concevaient pas que l'on pût être jaloux de la possession d'un pays que l'on n'occupait ni ne cultivait point, acceptèrent la seconde partie de l'alternative. Verritus et Malorix, qui gouvernaient la nation, autant que la liberté germanique était alors capable de se laisser gouverner, se chargèrent de la députation, et allèrent à Rome soutenir par leurs sollicitations auprès de Néron une entreprise dont ils étaient les auteurs.

Ils n'eurent pas d'abord audience, et pendant qu'ils attendaient la commodité de l'empereur, on les promenait dans la ville, où tout était bien nouveau pour eux. On les mena en particulier au théâtre de Pompée, les sentiments, et aux jeux qui s'y donnaient actuellement. Le spectacle ne les amusait point, car ils n'y comprenaient rien ; mais ils observaient la forme du théâtre, les rangs distingués, les places affectées aux chevaliers et aux sénateurs. En faisant cette revue, ils aperçurent des hommes en habillement étranger, mêlés parmi le sénat. Ils demandent la cause de cette variété : et on ne leur eut pas plutôt répondu que c'était une distinction accordée aux ambassadeurs des nations qui se signalaient par leur vertu et par leur attachement pour les Romains, qu'ils s'écrièrent qu'aucun peuple de la terre ne surpassait les Germains en bravoure ni en fidélité ¹ ; et sur-le-champ ils descendent de leurs sièges, et vont prendre place parmi les sénateurs. Cette saillie plut, comme un trait de franchise antique, qui marquait une noble émulation de gloire.

Néron donna aux deux princes le droit de bourgeoisie romaine ; mais il rejeta la requête de la nation. Les Frisons eurent ordre d'abandonner les terres qu'ils avaient envahies sans aucun titre : et sur leur refus d'obéir, on envoya contre eux quelques corps de cavalerie étrangère, qui les y contraignirent par la force. Ceux qui s'opiniâtrèrent à la résistance furent tués ou faits prisonniers.

A peine les Frisons étaient-ils sortis, que les Ansibares, autre peuple german, vinrent remplir leur place. Cette nation était par elle-même plus puissante que les Frisons, et la commisération lui attirait encore l'appui de plusieurs peuples voisins, parce que chassée de ses terres par les Cauques, et n'ayant plus de patrie, il semblait qu'elle fût autorisée à s'assurer au moins un lieu d'exil où elle pût vivre en sûreté. Et elle avait pour chef et pour avocat un ancien et fidèle allié des Romains, nommé Boïocalus, qui représentait que dans la rébellion des Chérusques il avait été mis aux fers par la faction d'Arminius, qu'il avait ensuite porté les armes sous Tibère et sous Germanicus, et qu'à un service de cinquante ans il ajoutait une nouvelle preuve de son dévouement aux Romains en soumettant sa nation à leur empire. Il insistait sur la considération du peu de fruit que les Romains tiraient des terres contestées, dont il n'y avait qu'une très-petite partie où l'on menât paître des troupeaux, pendant que tout le reste demeurait absolument inutile. **Vous pourriez bien, leur disait-il, préférer à vos bestiaux des hommes qui manquent de pain ; mais au moins, vos pâturages**

réservés, pourquoi nous envier ce qui ne vous est d'aucun usage ? De même que le ciel est pour les dieux, la terre a été donnée aux hommes. Tout ce qui en reste vide, est un bien commun, qui appartient à quiconque en a besoin. Le Germain entraînait à ce sujet dans une espèce d'enthousiasme ; et tournant les yeux vers le soleil, invoquant les astres, comme s'ils eussent pu l'entendre, il leur demandait si la vue d'un sol inculte leur était agréable, et il les pria de couvrir plutôt des flots de la mer un terrain que l'injustice des hommes rendait oisif et stérile.

Avitus, peu touché de ces représentations si pathétiques, répondit durement qu'il fallait subir la loi du plus puissant. Que la volonté de ces dieux qu'ils imploraient était que les Romains fussent les souverains arbitres de toutes choses, et qu'ils donnassent ou ôtassent à leur gré, sans reconnaître de juges au-dessus d'eux. Telle fut la réponse qui regardait les Ansibares en commun. Mais Avitus promit à Boïocalus en particulier de lui donner des terres en récompense de son amitié constante pour les Romains. Le généreux Barbare rejeta cette offre avec hauteur, comme le prix d'une trahison. La terre peut nous manquer pour vivre, dit-il : elle ne peut nous manquer pour mourir.

On en vint aux armes : et d'abord les Bructères, les Tencières, et d'autres nations encore plus éloignées s'intéressèrent pour un peuple malheureux qui ne pouvait trouver d'asile. Mais lorsqu'Avitus d'une part, et de l'autre Curtilius Mancianus, qui commandait l'armée du haut Rhin, eurent passé ce fleuve, se montrant prêts à ravager les terres des alliés des Ansibares, la crainte du danger propre étouffa la commisération pour les maux d'autrui. Les Ansibares se trouvèrent seuls ; et réduits à errer chez différents peuples, partout souffrant la disette, partout traités en ennemis, ils furent entièrement exterminés. La jeunesse périt dans les combats, les femmes et les enfants tombèrent en esclavage. Leur nom ne périt pas néanmoins. On retrouve les Ansibares quelques siècles après parmi les peuples qui composaient la ligue ou nation des Francs.

Tacite fait ici mention d'une guerre entre les Hermondures et les Cattes, au sujet de la possession d'une rivière, qui leur était très-précieuse par le sel que, suivant leur opinion, elle fournissait au pays. Lipse soupçonne qu'il s'agissait de la Sala, et Cellarius n'en doute point. Ce n'est pas que les eaux de cette rivière soient salées : mais elle a dans son voisinage des salines encore aujourd'hui subsistantes, auxquelles les Barbares croyaient qu'elle donnait l'origine. Ils en tiraient le sel par une opération fort simple. Ils allumaient de grandes piles de bois, sur lesquelles ils jetaient plusieurs muids de l'eau de ces sources salées. Les vapeurs aqueuses s'exhalaient par la violence de la flamme, et le sel leur restait cristallisé parmi les cendres. Comme c'était l'usage des nations idolâtres de diviniser tout ce qui apporte de grandes utilités à la société humaine, les Germains regardèrent cette rivière et les forêts voisines comme singulièrement agréables aux dieux, et ils s'imaginaient que de nul endroit leurs prières ne pouvaient plus aisément pénétrer le ciel, ni être plus favorablement reçues. Ainsi le motif de la religion se joignant à celui de l'intérêt, les Hermondures et les Cattes se battirent avec fureur. La victoire demeura aux premiers ; et comme ils avaient dévoué à Mars et à Mercure l'armée de leurs ennemis, ils exterminèrent tout ce qui avait vie : hommes, chevaux, rien ne fut épargné.

Les Ubiens¹, dans le pays desquels Cologne avait été depuis peu bâtie, éprouvèrent un genre de calamité inouï dans la plupart de ses circonstances, que

¹ Les éditions de Tacite portent *Juhonum civitas*. Mais les *Juhons* sont un nom totalement inconnu : et il est évident, par le texte même de Tacite, examiné avec

je ne prétends pas garantir. Tacite rapporte que des feux sortis de terre embrasèrent les métairies, les moissons qui étaient sur pied, les bourgades, et déjà gagnaient presque les murs de la colonie. Les remèdes ordinaires n'avaient aucune vertu pour arrêter cet incendie : ni les pluies, ni les eaux de rivière, que l'on jetait dessus à grands flots, n'y pouvaient rien. Enfin de dépit et de désespoir quelques villageois lancèrent de loin des pierres contre les flammes, et ils remarquèrent que le feu s'amortissait. Ils approchent, et à coups de bâtons et de fouets ils chassent les flammes obstinées, comme si c'eussent été des animaux. Ensuite se dépouillant de leurs habits, ils les jettent dessus ; et plus ces habits étaient sales et malpropres, plus ils devenaient capables d'étouffer le feu.

Tous ces faits arrivés en Germanie sont racontés par Tacite sous l'an de Rome 809, et nous ramènent à l'ordre des temps, au-delà duquel nous avait portés la guerre d'Arménie.

attention, qu'il a voulu parler des Ubiens. On peut consulter l'article *Juhones* dans le *Dictionnaire* de La Martinière.

§. III. Famille et caractère de Poppéa.

C. VIPSTANUS APRONIANUS. - C. FONTEIUS CAPITO. AN R. 810. DE
J.-C. 59.

Néron était dans la cinquième année de son règne : et l'habitude de la jouissance du souverain pouvoir¹, la bouillante vivacité de l'âge, les flatteries de la jeunesse corrompue qui lui faisait la cour, avaient fortifié son audace naturelle. Pour le conduire au plus grand des crimes et au parricide, l'amour d'une femme impudique se mit encore de la partie.

Cette femme qui causa les plus grands maux à l'empire romain, est la trop fameuse Poppéa, fille de T. Ollius, qui, s'étant attaché à Séjan, périt avec lui encore jeune, et sans s'être élevé au-dessus de la questure. La fille d'Ollius devait naturellement s'appeler Ollia : mais elle préféra le nom de sa mère, comme plus illustre, à cause de son aïeul maternel Poppéus Sabinus, qui avait été décoré du consulat et des ornements du triomphe. Il paraît que cette mère est la même Poppéa, qui fut la victime des jalousies de Messaline sous l'empire de Claude.

Celle dont il s'agit ici eut tous les avantages possibles², excepté l'unique estimable, qui est la vertu. Elle avait hérité de sa mère, la plus belle femme de son temps, une rare beauté et une grande renommée. Ses biens répondaient à sa naissance. Un entretien doux, un esprit agréable ; un air de modestie, qui servait d'assaisonnement à la licence de ses mœurs. Elle sortait rarement, et toujours à demi voilée, soit pour piquer les regards des curieux, soit parce qu'elle avait ainsi plus de grâces. Jamais elle ne ménagea sa réputation, ne faisant nulle différence entre ses maris et ses amants. Et ce n'était point sa passion, ou celle des autres, qui la gouvernait : l'intérêt était sa règle, et décidait de ses inclinations.

Elle était mariée à Rufius Crispinus, chevalier romain, et préfet des cohortes prétoriennes sous Claude, et elle en avait eu un fils, lorsqu'Othon, jeune et agréable débauché, et parvenu par cette recommandation à la plus grande faveur auprès de Néron, fit connaissance avec elle, et l'amena sans peine à un adultère, qui fut bientôt suivi du mariage. Othon, soit par une indiscretion qui est la suite naturelle de l'amour, soit que l'ambition eût étouffé en lui tout sentiment d'honneur, louait sans cesse Poppéa à Néron, et vantait son bonheur dans les termes les plus passionnés. Néron prit bientôt feu³ : et Poppéa joua son rôle en femme consommée dans l'art de la coquetterie. Elle feignit d'abord d'être amoureuse du prince, et éprise de ses grâces. Ensuite lorsqu'elle se vit maîtresse de son cœur, elle devint fière et hautaine. Elle lui disait **qu'elle était mariée, et ne**

¹ TACITE, *Annales*, XIV, 1.

² TACITE, *Annales*, XIII, 45.

³ Suétone (*Othon*, 3), et Plutarque dans la *vie de Galba*, racontent un peu autrement la chose. Ils disent que Néron ayant conçu de la passion pour Poppée, la maria à Othon pour cacher son jeu. Je leur préfère sans difficulté l'autorité de Tacite. Il est vrai que Tacite lui-même leur en conforme dans le premier livre de ses *Histoires*, n. 13. Mais il n'a écrit ses *Annales* qu'après ses *Histoires* ; et je suppose que, tout bien pesé, il a réformé son premier récit par le second.

prétendait point perdre son état : qu'Othon mé-ritait son attachement par une magnificence de mœurs que rien ne pouvait égaler, et qui était vraiment digne de la première place ; au lieu que Néron, accoutumé à l'amour d'une affranchie, n'avait tiré d'un commerce si bas que des sentiments serviles.

J'entre dans le détail de ces artifices criminels, non pas pour apprendre à s'en servir, mais pour fournir contre eux des armes à ceux qui ne les connaîtraient pas.

Quant à ce qui regarde la magnificence dont Poppée louait Othon, c'était un faste et un luxe auquel elle avait raison de dire que Néron n'atteignait point. Plutarque nous apprend que Néron ayant fait usage d'un parfum d'un très-grand prix, et croyant avoir poussé bien loin la profusion en le répandant sur la tête et sur toute la personne d'Othon, celui-ci le lendemain, dans un repas qu'il donna à l'empereur, fit tout d'un coup sortir de divers endroits de la salle des tuyaux d'or et d'argent qui versèrent ce même parfum comme l'eau, et inondèrent les convives et le parquet.

En conséquence des discours de Poppée que je viens de rapporter, la jalousie s'alluma dans le cœur de Néron. Othon perdit la familiarité du prince, le crédit, les entrées. Il courait risque de perdre encore la vie, si Sénèque, qui le protégeait, n'eût engagé Néron à se contenter de le reléguer en Lusitanie avec le titre de gouverneur de la province. Ce qui est bien singulier, c'est qu'il y devint un autre homme. Il s'y comporta avec une intégrité et une probité dignes d'être citées pour modèles. L'oisiveté le corrompait : les places occupaient son activité, lui élevaient l'aine, et faisaient revivre en lui l'amour de la gloire. Othon partit pour la Lusitanie l'an de Rome 869, et il demeura dans cet honnête exil jusqu'aux mouvements qui portèrent Galba à l'empire.

Poppée n'était encore que maîtresse de Néron, et elle aspirait à devenir son épouse. Mais elle ne se flattait pas de réussir à faire répudier Octavie, tant qu'Agrippine vivrait : et elle s'étudia à irriter et à aigrir le fils contre la mère, la noircissant par diverses accusations, et employant souvent les railleries, encore plus efficaces sur l'esprit d'un jeune prince. Elle le traitait de pupille, qui dépendant des ordres d'autrui, n'était pas même libre, bien loin d'être empereur. Car pourquoi, disait-elle, différer de m'épouser ? Manqué-je ou de grâce, ou de naissance ? n'ai-je pas fait preuve de fécondité ? C'est que l'on craint que, me voyant votre épouse, je ne vous découvre, avec une entière liberté, l'oppression où Agrippine tient les sénateurs, et l'indignation du peuple contre son orgueil et son avarice. Que si Agrippine ne peut souffrir de belle-fille qui ne soit ennemie de son fils, rendez-moi à Othon. Je le suivrai jusqu'aux extrémités du monde. J'y aurai au moins la consolation de n'être point témoin des indignes traitements que souffre l'empereur. Je ne les apprendrai que par les bruits publics, sans en partager les dangers.

Ces discours mêlés de larmes feintes¹, et empoisonnés par tout l'art que savait mettre en œuvre une femme telle que Poppée, pénétraient bien avant dans le cœur du prince ; et personne ne les contrebalançait, parce que tous ceux qui approchaient Néron souhaitaient l'abaissement d'Agrippine, et qu'il ne leur tombait pas dans l'esprit de se précautionner contre un parricide, qu'ils ne regardaient pas même comme possible.

¹ TACITE, *Annales*, XIV, 1.

Un autre crime, aussi peu probable en soi, quoique d'une nature toute différente, exigea leur vigilance : et ils furent obligés de se mettre en garde contre l'inceste. Car on assure qu'Agrippine voulut recourir à cette abominable ressource pour conserver sa puissance, et qu'il fallut que l'affranchie Acté vînt par ordre de Sénèque se jeter à la traverse, et représenter à Néron que la chose se divulguait, et que les soldats refuseraient l'obéissance à un prince incestueux au premier chef.

Néron donc évita les entretiens particuliers avec sa mère : et lorsqu'elle allait dans ses maisons de plaisance à Tuscule, à Antium, il la louait de ce qu'elle préférerait la tranquillité au tumulte de la cour. Il n'est point de manière de la chagriner dont il ne s'avisât. Si elle était à Rome, il apostait des chicaneurs qui la fatiguaient par de mauvais procès. Si elle se transportait à la campagne, il y troublait encore son repos, en faisant chanter sous ses fenêtres des chansons pleines de railleries piquantes et de propos outrageants contre elle. Enfin, peu content de ces petites vengeances, et ne pouvant plus absolument la supporter, il résolut de lui ôter la vie.

Il pensa d'abord au poison : mais il y trouva de grandes difficultés. Le lui faire donner à sa table, c'était répéter ce qui avait été pratiqué contre Britannicus, et par conséquent se découvrir. D'ailleurs il ne semblait pas sûr de tenter la fidélité des officiers d'une princesse qui, exercée de longue main aux crimes, en connaissait toutes les ruses et tous les ressorts. On savait même qu'elle se munissait par l'usage des contrepoisons. Ainsi cette voie fut rejetée comme impraticable. D'un autre côté, si l'on employait le fer et la violence, quel moyen de se cacher ? Pouvait-on compter que ceux à qui l'on s'adresserait pour une pareille exécution voulussent s'en rendre les ministres ?

Un scélérat parfait tira Néron de cette peine. Anicet, affranchi, qui avait élevé son enfance, et qui depuis était devenu commandant de la flotte de Misène, haï d'Agrippine et plein de haine contre elle, offrit de construire un vaisseau, de manière que, lorsqu'il serait en mer, il s'en détacherait une partie qui, tombant d'elle-même, ferait aussi tomber Agrippine au milieu des eaux.

Rien, ajouta-t-il, n'est sujet à plus d'accidents fortuits que la mer : et qui sera assez injuste pour attribuer à crime ce qui roulera sur le compte des vents et des flots ? Le prince lui fera décerner après sa mort un temple, des autels, et tous les témoignages les plus fastueux de respect pour sa mémoire.

L'expédient d'Anicet fut approuvé : et la circonstance du temps le favorisait, parce que l'empereur devait passer à Baies sur la côte de Campanie les fêtes de Minerve, qui étaient des jours de divertissements. Il écrit à sa mère, qui se tenait presque comme reléguée à Antium, et il l'invite à venir à Baies, lui marquant qu'il voulait se réconcilier avec elle. En même temps il disait au milieu de sa cour qu'il fallait souffrir quelque chose d'une mère, et faire tout pour l'apaiser. Son intention était que ces discours fussent rendus à Agrippine ; et il ne doutait pas qu'ils ne fissent leur effet, et ne la persuadassent de la sincérité de sa réconciliation. Car les femmes, dit Tacite¹, croient volontiers ce qui les flatte.

Son attente ne fut point trompée. Agrippine reçut avec joie l'invitation de son fils, et elle vint par mer d'Antium à Baules, maison de plaisance peu éloignée de Baies. Là Néron se trouva sur le rivage pour la recevoir : il lui donna la main pour l'aider à descendre de son bâtiment, et il l'embrassa avec toutes les

¹ TACITE, *Annales*, XIV, 4.

démonstrations possibles de tendresse. Après que l'on se fut reposé quelque temps dans la maison, il s'agissait d'aller à Baïes, où se devait faire la fête. Un vaisseau plus richement orné que les autres était destiné à y transporter Agrippine. Mais elle reçut avis dans ce temps-là même de la trahison que l'on méditait contre elle. Incertaine, ne sachant qu'en croire, elle prit pourtant le parti le plus sûr, et se fit porter en litière à Baïes.

Néron eut soin de dissiper ses craintes par mille caresses. Il lui fit prendre à table la place d'honneur au-dessus de lui. Dans les discours qu'il lui tint, tantôt c'était un fils qui répandait familièrement sa gaîté dans le sein de sa mère, tantôt avec un air de majesté il feignait de lui communiquer les secrets les plus importants de l'état. Le repas dura bien avant dans la nuit ; et lorsqu'elle partit pour s'en retourner à Bailles, où elle devait coucher, ce fut de la part de Néron un renouvellement de tendresse. Il ne pouvait la quitter il la suivit longtemps des yeux, soit pour achever le rôle perfide qu'il avait entrepris, soit que malgré sa férocité l'idée de la mort prochaine de sa mère, qu'il voyait pour la dernière fois, lui causât quelque émotion. Agrippine monta sans soupçon le vaisseau fatal.

La nuit fut claire, le ciel brillant d'étoiles, la mer tranquille ; comme si les dieux, dit Tacite, eussent voulu rendre la preuve du crime manifeste et palpable, et ôter tout prétexte de s'en prendre aux accidents. Agrippine était couchée sur un lit, conversant avec Crépéus Gallus, qui se tenait debout assez près du gouvernail, et avec Acerronia, qui se penchait sur les pieds de l'impératrice, la félicitant actuellement sur le retour de l'amitié de son fils, et sur le rétablissement de son crédit, lorsque tout d'un coup, au signal donné, le toit qui les couvrait tombe avec fracas, entraînant de lourdes masses de plomb, dont il était surchargé. Crépéus fut écrasé, et mourut sur-le-champ. Des avances en saillies soutinrent le toit au-dessus d'Agrippine et d'Acerronia, qui ne souffrirent aucun mal. Et le vaisseau ne s'ouvrait point, parce que dans le trouble, dans le mouvement, dans l'effroi, ceux qui n'étaient point du secret embarrassaient et gênaient l'opération. Il fallut ordonner aux rameurs de se porter tous d'un même côté pour faire entrer l'eau dans le bâtiment. Cette manœuvre même se fit avec peu de concert ; et la chute d'Agrippine et d'Acerronia fut assez douce pour qu'elles pussent se mettre à la nage.

Acerronia s'attira une prompte mort en criant qu'elle Ille échappe était Agrippine, et que l'on vînt au secours de la mère au naufrage. de l'empereur. Au lieu du secours qu'elle demandait, on lui porta des coups de perches, de rames, et de tout autre instrument qui se trouva sous la main des gens d'Anicet : elle fut ainsi assommée au milieu des eaux. Agrippine garda le silence, et, moins sujette par cette raison à être reconnue, elle en fut quitte pour une blessure à l'épaule. Après qu'elle eut nagé quelque temps, elle rencontra des chaloupes du lac Lucrin, qui la recueillirent et la portèrent à sa maison de Baules.

Là elle réfléchit sur ce qui venait de lui arriver, repassant dans son esprit toutes les circonstances, l'invitation obligeante qui lui avait été adressée, les honneurs singuliers qu'elle avait reçus, le tout pour l'attirer dans le piège. Elle remarquait que le vaisseau n'avait souffert aucun des accidents qui causent communément In naufrages, et qu'il avait péri sans être battu des vents, sans se briser contre les écueils, uniquement par la chute d'un plancher, comme un édifice mal construit. Mettant avec tout cela la mort d'Acerronia, sa propre blessure, elle demeura pleinement persuadée de la trahison, mais elle en conclut que son unique ressource était de paraître l'ignorer.

Elle envoya donc un de ses affranchis nommé Aérinus à Néron, avec ordre de lui dire que par la protection des dieux, et par un effet de la bonne fortune de l'empereur, elle avait échappé à un grand danger : qu'elle ne doutait point que sa tendresse n'en fut alarmée ; mais qu'elle le priait néanmoins de *différer* de la venir voir, parce qu'elle avait besoin de repos. En même temps, affectant une sécurité parfaite, elle fit panser sa plaie, elle usa des remèdes et des précautions convenables après une aventure telle que la sienne. La seule démarche de sa part où il n'entra point de feinte ni d'artifice, c'est qu'elle ordonna que l'on cherchât le testament d'Acerronia, et que l'on mît le sodé sur ses effets.

Néron, qui attendait impatiemment la nouvelle de son horrible projet accompli, fut étrangement troublé d'apprendre au contraire qu'Agrippine vivait, qu'elle n'était que légèrement blessée, et qu'elle n'avait éprouvé de péril qu'autant qu'il en fallait pour ne lui en pas laisser méconnaître l'auteur. Le crime rend timide. Néron fut consterné, et se crut perdu sans ressource. Il s'imaginait voir incessamment arriver Agrippine avide de vengeance, soit à la tête de ses esclaves qu'elle aurait armés, soit accompagnée des soldats qu'elle aurait intéressés dans sa querelle ; ou bien il pensait qu'elle irait se présenter au sénat et au peuple, et leur demander justice de son naufrage, de sa blessure, de la mort de ses amis, *Comment me défendrai-je contre elle ?* ajoutait-il. *Burrhus et Sénèque, trouvez-moi quelque expédient.* Car il les avait mandés sur-le-champ pour avoir leur avis : et Tacite doute s'ils n'étaient pas dès auparavant instruits de tout le mystère. Dion, calomniateur éternel de tous les Romains vertueux, l'assure positivement de Sénèque, et il prétend que c'était lui qui avait inspiré à Néron le dessein de tuer sa mère. Il en dit trop pour être cru. Le doute même de Tacite paraît suffisamment réfuté par tout le reste de la conduite de Sénèque et de Burrhus, tous deux affaiblis dans l'amour de la vertu par l'air contagieux de la cour, mais tous deux incapables de se rendre de gaieté de cœur les promoteurs et les instigateurs d'un parricide. Nous les trouverons assez coupables, sans en faire des scélérats.

Ils demeurèrent longtemps en silence, apparemment parce qu'ils croyaient qu'il n'était plus possible de reculer, et qu'il fallait désormais que Néron pérît, s'il ne prévenait Agrippine ; en sorte qu'ils n'osaient ni dissuader un parricide qui leur semblait devenu nécessaire, ni le conseiller. Enfin Sénèque, un peu plus hardi, n'ouvrit pourtant pas la bouche, mais regarda Burrhus, comme pour lui demander si l'on pouvait charger les soldats de l'exécution. Burrhus répondit que les prétoriens étaient dévoués à toute la maison des Césars, que la mémoire de Germanicus vivait encore dans leur cœur, et que jamais ils ne se porteraient à aucune violence contre sa fille : qu'Anicet avait commencé, et que c'était à lui à achever. Celui-ci ne balança pas un moment à demander la commission de mettre la dernière main à son œuvre. A ce mot Néron s'écria que de ce moment seulement il se croyait empereur, et qu'il était redevable d'un si grand bienfait un affranchi. *Va promptement, lui dit-il, et prends avec toi les plus déterminés à te suivre et à t'obéir.*

Dans le même temps Néron apprit qu'Agérinus arrivait de la part de sa mère : et là-dessus il bâtit une fourberie pour colorer un peu le crime qu'il venait d'ordonner. Pendant qu'Agérinus lui parlait, il fit jeter une épée entre les jambes de cet affranchi, et ensuite il ordonna qu'on le chargeât de chaînes, comme surpris en flagrant délit ; afin de pouvoir feindre que sa mère avait voulu le faire assassiner, et que, désespérée de se voir découverte, elle s'était tuée elle-même.

Cependant la maison d'Agrippine était environnée d'une grande multitude de peuple, qui prenait part à son aventure. Le bruit s'était d'abord répandu de son naufrage comme d'un accident fortuit, et aussitôt chacun avait couru au rivage. Les uns montaient sur les jetées, les autres entraient dans les petites barques de pêcheurs ; plusieurs s'avancèrent dans la mer jusqu'à mi-corps, et tendaient les bras comme pour aider et recueillir Agrippine. Toute la côte retentissait de plaintes, de vœux, et du murmure confus des questions et des réponses que l'on se faisait mutuellement, sans lier éclaircir. La foule croissait à chaque instant : on courait de côté et d'autre avec des flambeaux allumés ; et lorsque l'on sut qu'Agrippine était sauvée, toute cette multitude vint autour de la maison pour en témoigner sa joie par de grands cris. Mais bientôt la joie est changée en crainte par l'arrivée d'une troupe armée et menaçante, qui dissipe tout ce peuple assemblé.

Anicet enferme la maison d'une enceinte, de soldats, et, ayant enfoncé la porte, il s'assure de la personne de chaque esclave qu'il rencontre, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à l'entrée de la chambre, qu'il trouva mal gardée, parce que la plupart de ceux à qui en était commis le soin avaient pris la fuite au bruit de cette effrayante irruption. La chambre était peu éclairée, et Agrippine n'avait auprès d'elle qu'une seule de ses femmes, à qui elle confiait ses inquiétudes croissantes de moment en moment, parce qu'elle ne voyait venir personne de la part de son fils, non pas même Agérinus. Elle remarquait qu'elle n'entendait plus ces cris de joie qui l'avaient flattée, et que le silence n'était interrompu que par un bruit sourd et subit, qui semblait lui annoncer le dernier malheur. Pendant qu'elle parlait ainsi, l'esclave s'en alla ; et Agrippine lui ayant dit, **Quoi ! tu m'abandonnes aussi !** regarda vers la porte de la chambre, et elle aperçut Anicet suivi d'Héracléus capitaine de galère, et d'Oloaritus centurion d'une compagnie de marine.

Elle ne perdit point dans une telle extrémité la présence d'esprit, et, adressant la parole à Anicet, elle lui dit : **Si tu es chargé de savoir des nouvelles de ma santé, dis que je me trouve mieux. Si tu viens à mauvaise intention, je n'en crois pas mon fils capable : il n'a point commandé un parricide.** Les meurtriers environnent son lit, et le capitaine de galère lui déchargea le premier un coup de bâton sur la tête, dont il ne la tua pas. Elle vit en même temps le centurion qui tirait son épée ; et présentant le ventre, elle lui dit : **Frappe ce sein qui a porté Néron.** Ils la percèrent de plusieurs coups, et la laissèrent morte dans son lit. Quelques-uns ont rapporté, mais le fait n'est pas constant, que Néron voulut venir voir le corps de sa mère, et qu'il lui insulta par des railleries encore plus horribles que son parricide.

Ses funérailles se firent dès la nuit même, et sans aucune pompe : on ne lui donna pas même un lit funèbre, et elle fut brûlée sur un lit de table. Tant que vécut Néron, elle n'eut point de tombeau. Après la mort de son fils, les gens de sa maison lui en dressèrent un médiocre, près du grand chemin qui conduit à Misène, et d'une maison de campagne qui avait appartenu au dictateur César. Pendant qu'on brillait son corps, un de ses affranchis nommé Mnester se perça de son épée, et s'élança au milieu des flammes, soit par affection pour sa maîtresse, soit par la crainte d'une mort, qui pourtant n'aurait pas été plus cruelle que celle qu'il se donnait lui-même.

Telle fut la fin tragique d'Agrippine, petite-fille, comme nous l'avons déjà remarqué, sœur, femme, et mère d'empereur ; mais déshonorant ces augustes titres par tous les vices et tous les crimes dont une femme est capable. On

assure que cette mort funeste lui avait été prédite, et qu'elle en avait bravé la menace. Car les devins, qu'elle consultait sur le sort de son fils, lui ayant répondu qu'il régnerait, mais qu'il tuerait sa mère, [Qu'il me tue, dit-elle, pourvu qu'il règne](#). Ce mot est tout-à-fait digne d'Agrippine : la prédiction est bien précise, pour être crue aisément. Cette princesse était lettrée, et elle avait composé des mémoires de sa vie, qui sont cités par Tacite et par Pline l'ancien.

Néron s'était étourdi sur la grandeur du crime, lorsqu'il s'agissait de le commettre : il la sentit, après qu'il l'eut commis. Il passa le reste de la nuit tantôt dans un morne silence, tantôt dans des mouvements de frayeur subite, qui l'agitaient, et le forçaient de se lever ; et ne pouvant trouver aucun repos, il attendait le jour, non comme une consolation, mais comme le signal de sa perte. Se connaissant digne de la détestation de l'univers, il croyait que l'univers allait se soulever contre lui.

Burrhus procura le premier soulagement à son trouble, en lui ménageant les flatteries des tribuns et des centurions des cohortes prétoriennes, qui par ordre de leur commandant allèrent saluer l'empereur, lui baiser la main, et le féliciter de ce qu'il avait échappé à un péril imprévu, et à l'attentat de sa mère. Ensuite les premiers de la cour se répandirent dans les temples, pour y rendre des actions de grâces aux dieux ; et à leur exemple les villes de la Campanie donnèrent des témoignages de joie par des sacrifices et des députations.

Néron se contrefaisait de son côté : il affectait un air de tristesse, trouvant, disait-il, sa sûreté payée d'un trop haut prix : il versait des larmes au nom de sa mère. Comme néanmoins la face des lieux ne change pas aussi aisément que les visages des hommes, l'aspect de ces rivages témoins de son crime lui en retraçait sans cesse l'idée. On parlait même de ces prodiges effrayants que la superstition joint volontiers aux morts tragiques. On entendait, disait-on, des trompettes retentissantes sur les collines des environs, des voix plaintives sorties du lieu qui enfermait les cendres d'Agrippine. Néron se retira donc à Naples, et c'est de là qu'il écrivit au sénat.

La lettre portait [qu'Agérinus, l'un des affranchis d'Agrippine en qui elle avait le plus de confiance, avait été trouvé armé d'une épée pour assassiner l'empereur ; et qu'elle s'était punie elle-même du crime dont elle se sentait coupable. Venaient ensuite des accusations rappelées de plus loin. Néron reprochait à sa mère qu'elle avait prétendu partager l'empire avec lui ; qu'elle s'était flattée que les cohortes prétoriennes prêteraient serment en son nom, et que le sénat et le peuple se couvriraient de la même ignominie. Que frustrée de ses espérances, et irritée contre tous ceux qui n'avaient pas fléchi sous son orgueil, elle s'était opposée aux libéralités du prince envers les soldats et envers le peuple, et qu'elle avait machiné la perte de plusieurs illustres sénateurs. Il le prenait à témoin de la peine qu'il avait éprouvée lui-même à empêcher qu'elle ne forçât les barrières du sénat, et ne donnât audience aux ambassadeurs des nations étrangères. Il remontait jusqu'au temps de Claude, dont il faisait obliquement la censure, rejetant sur Agrippine toute la honte et toute l'indignité de ce gouvernement. Il concluait que c'était par un effet de la bonne fortune du peuple romain qu'elle avait cessé de vivre, et il alléguait le naufrage comme une preuve de la colère des dieux contre elle.](#)

Quand cette lettre fut lue, il n'y eut personne dans le sénat qui ne s'en moquât intérieurement. Chacun se demandait à soi-même, qui pourrait être assez stupide pour croire ou que le naufrage dont il s'agissait fût arrivé par hasard, ou qu'une femme échappée avec bien de la peine aux flots eût envoyé un homme

seul avec une épée pour attaquer les cohortes et les flottes qui environnaient l'empereur. On ne s'en prenait plus à Néron. Sa barbarie excédait toutes les plaintes imaginables. Mais on blâmait Sénèque d'avoir dressé une telle apologie, qui était à proprement parler l'aveu du crime. Et en effet, c'est peut-être l'endroit le plus inexcusable de sa vie.

Tous ces braves sénateurs, excepté un seul, prouvèrent néanmoins par leur conduite, qu'ils n'avaient pas plus de courage ni d'honneur que Sénèque, à qui ils faisaient le procès avec tant de sévérité et de raison. Ce fut à qui s'empresserait de décerner des actions de grâce aux dieux dans tous les temples les plus fréquentés de la ville ; des jeux annuels aux fêtes de Minerve, pendant lesquelles l'attentat avait été découvert, une statue d'or à Minerve dans le lieu des assemblées du sénat, et à côté une représentation du prince. Enfin il fut dit que le jour de la naissance d'Agrippine serait marqué dans le calendrier au nombre des jours malheureux.

Thraséa seul ne prit point de part à cette honteuse délibération. Dans les flatteries qui lui avaient paru tolérables, il s'était contenté jusqu'alors de garder le silence, ou d'opiner en quatre mots pour se ranger à l'avis courant. Mais ici, après qu'il eut entendu la lecture de la lettre de Néron, il se leva et sortit du sénat : démarche périlleuse pour lui, et inutile pour les autres, dont aucun ne l'imita.

Il connaissait tout le danger ; mais sa vertu, ou, pour parler plus juste, l'amour de la gloire le soutenait. Il disait à ses amis : *S'il était sûr que Néron ne dût faire mourir que moi, je pardonnerais volontiers à ceux qui le flattent à l'excès. Mais si plusieurs de ces vils adulateurs ont été et seront les victimes de la cruauté de Néron, pourquoi aimerais-je mieux périr lâchement, que de signaler ma mort par des preuves de courage ? Mon nom vivra dans la postérité : au lieu que ces prudents, qui se ménagent avec tant de soin, ne seront connus que par leur supplice.* Et il avait souvent ce langage stoïque à la bouche : *Néron peut me tuer, mais il ne peut me faire aucun mal.*

Prétendu. Il n'était pas temps pour Néron de songer à la vengeance. Effrayé et tremblant, il cherchait à se rassurer lui-même contre les craintes qui le tourmentaient, et que redoublaient encore les bruits de prétendus prodiges. On disait qu'une femme était accouchée d'un serpent : le soleil s'éclipsa le trente avril, pendant que l'on célébrait les sacrifices ordonnés par le sénat à l'occasion de la mort d'Agrippine : le tonnerre tomba dans les quatorze quartiers de la ville. Tacite, peu religieux à son ordinaire, conclut de la prospérité dont jouit encore Néron pendant plusieurs années, que la Divinité se mêlait peu de ces événements : comme si la Providence était obligée de punir sur-le-champ les scélérats, sous peine d'être méconnue par les hommes.

On ne doit pas douter que Néron n'ait raisonné comme Tacite, et que l'impunité n'ait commencé à calmer en lui l'appréhension du courroux céleste. Mais il craignait beaucoup les hommes, et pour regagner l'affection publique, et rendre odieuse la mémoire de sa mère, il voulut prouver par les effets que depuis qu'elle n'était plus, le gouvernement devenait plus doux et plus enclin à l'indulgence. Dans cette vue, il rappela tous ceux qu'Agrippine avait fait exiler, soit avant, soit après la mort de Claude : savoir deux anciens préteurs, Valérius Capito et Licinius Gabolus, sur lesquels nous n'avons pas d'autres lumières ; deux dames illustres, Julia Calvina et Calpurnia, dont les disgrâces ont été rapportées sous le règne de Claude ; et enfin Iturius et Calvisius, accusateurs d'Agrippine. Silana, qui avait conduit leur entreprise, n'eût pas manqué d'éprouver la même faveur.

Mais elle était morte quelque temps auparavant à Tarente, où il lui avait été permis de fixer son séjour. Lollia même ne fut pas oubliée, quoiqu'il se fut écoulé dix ans depuis sa mort. Ses cendres furent reportées au tombeau de ses pères, et Néron permit qu'on lui dressât un monument.

Malgré toute cette ostentation de clémence, il se tenait en Campanie, et n'osait se montrer à Rome, doutant s'il trouverait le sénat disposé à lui obéir, et le peuple affectionné. Sa cour, la plus féconde qui fut jamais en hommes corrompus, le rassura. On lui disait que le nom d'Agrippine était détesté, et que sa mort avait augmenté pour lui l'amour de la nation ; qu'il pouvait en faire hardiment l'expérience, et s'assurer par ses yeux de la vénération publique. Les plus audacieux s'offraient à prendre les devants. Néron les crut, et il n'y fut pas trompé. Il reçut plus de témoignages extérieurs d'empressement et de zèle, qu'on ne lui en avait promis. Les tribus vinrent au-devant de lui, aussi-bien que le sénat paré comme en un jour de fête. Les femmes et les enfants distribués en bandes chantaient ses louanges. Partout où il devait passer ce avait dressé des échafauds, comme s'il se fût agi de voir un triomphe. Cette bassesse publique lui enfla le courage ; et foulant aux pieds des esclaves si rampants, il monta au Capitole, et y offrit des sacrifices d'actions de grâces.

On se dédommagea pourtant dans le secret de ces respects extorqués par la crainte. On suspendit au cou d'une statue de Néron un sac, instrument du supplice des parricides. On exposa dans la rue un enfant, sur lequel était attaché un papier qui portait ces mots : *Je ne t'élève point, de peur qu'il ne t'arrive un jour de tuer ta mère.* On afficha en plusieurs endroits de la ville un vers grec, dont le sens est : *Néron, Oreste, Alcméon se ressemblent ; ils ont tous trois tué leur mère.* Suétone rapporte une épigramme¹ qui, jouant sur une équivoque propre à la langue latine, ne permettait pas de douter que Néron ne fût véritablement du sang d'Énée, puisqu'il en avait imité la piété filiale. Enfin il se trouva des hommes assez hardis pour tenter action contre les prétendus diffamateurs du prince, qui avaient osé avancer qu'il était auteur de la mort d'Agrippine. On voit quelle était leur intention. Néron prit un parti sensé, et souffrit patiemment ces traits satiriques de différentes espèces, de peur d'y donner du poids et du crédit, s'il en paraissait ému. Ce fut une maxime qu'il suivit en bien des occasions, soit par le motif que je viens de dire, soit par insensibilité.

Mais il ne lui fut jamais possible d'étouffer les remords vengeurs, qui naissaient du fond de sa conscience criminelle. Il avoua plusieurs fois que l'ombre de sa mère le tourmentait, et qu'il voyait les Furies le poursuivre armées de fouets et de torches ardentes. Il s'adressa même aux magiciens pour évoquer par des sacrifices occultes les mânes d'Agrippine, et pour tâcher de la fléchir. Et lorsqu'il vint en Grèce, il n'osa pas se présenter aux mystères de Cérès Éleusine, dont la voix du héraut écartait les impies et les scélérats. Au reste, ces sentiments n'étaient que passagers chez lui, et n'influèrent point dans sa conduite.

Agrippine, tant qu'elle avait vécu, imposait jusqu'à un certain point à son fils. Un reste de respect forcé, une crainte dont il n'avait pu entièrement secouer le joug, retenait Néron malgré lui dans certaines bornes. Lorsque par son parricide il se fut délivré de cette gêne, il donna l'essor à ses passions, et il ne connut rien de honteux.

¹ SUÉTONE, *Néron*, 39.

Il avait de tout temps aimé les chevaux à la fureur. C'était en lui un goût d'enfance, que tous ses maîtres n'avaient pu réprimer. Il ne s'entretenait avec ses camarades d'étude que du jeu du cirque. Devenu empereur, il eut de petits chariots d'ivoire, avec lesquels il imitait sur un échiquier les courses du cirque. Le cirque avait pour lui tant d'attraits, qu'il ne s'y donnait aucun spectacle, si mince et de si petit appareil qu'il put être, auquel il ne voulût assister, d'abord à la dérobée, ensuite à découvert. Enfin le rôle tranquille de spectateur ne le satisfit plus, et il en vint à désirer ardemment d'être acteur, et de conduire lui-même les chariots.

Une autre passion non moins vive, et non moins indécente, était celle qu'il avait pour la musique et pour les instruments. Comme il savait que cet art trop ami de la mollesse avait toujours été suspect aux Romains, il s'autorisait des exemples des rois et capitaines de l'antiquité grecque, qui l'avaient cultivé. *Les poètes, disait-il, en ont vanté l'excellence ; on l'emploie dans le culte des dieux. Apollon préside aux chants ; et ce dieu, l'un des principaux de l'Olympe, et qui a en apanage la science de l'avenir, est représenté jouant du luth, non-seulement chez les Grecs, mais dans les temples de Rome.* Néron avait appris les éléments de la musique dès son enfance ; et dès qu'il fut parvenu à l'empire, un de ses premiers soins fut de mandez à plus fameux maître de musique qui fût alors ; il prenait assidûment ses leçons, et s'assujettissait à toutes les pratiques dont usaient les gens du métier pour conserver leur voix, ou pour en augmenter l'étendue. Il crut réussir, quoiqu'il eût la voix faible et sourde ; et cariais de produire son talent, il conçut le noble dessein de monter sur la scène, et d'y faire le personnage de musicien, de comédien, de joueur d'instruments.

Tous ses désirs étaient impétueux : Burrhus et Sénèque, pour qui il conservait encore quelque déférence, le voyant passionné en même temps pour les chars et, pour la musique, crurent devoir lui accorder quelque satisfaction sur l'un des deux chefs, de peur qu'il ne les emportât de force l'un et l'autre. On lui enferma donc d'une enceinte un assez grand espace de la vallée du Vatican, où il pût gouverner des chevaux et mener des chars, n'admettant pour spectateurs qu'un petit nombre de gens choisis. Mais bientôt tout le peuple y fut invité indifféremment ; et l'ivresse de Néron s'augmenta encore par les louanges qu'il reçut d'une multitude toujours avide de spectacles et de plaisirs, et charmée de voir le prince lui en fournir les occasions. Ainsi, bien loin qu'en rendant le public témoin d'un exercice si peu séant à la majesté impériale, il s'en dégoutât par la honte, comme Burrhus et Sénèque l'avaient espéré, il arriva tout au contraire que le succès l'anima à aller en avant, et à vouloir pareillement faire montre sur la scène du talent qu'il croyait avoir pour chanter, et pour jouer la comédie.

Il n'osa pourtant pas franchir tout d'un coup la barrière, et il y prépara de loin des voies en se ménageant des exemples. Il engagea par argent à monter sur le théâtre. les descendants de la plus ancienne noblesse romaine, que leur indigence réduisait à se mettre à prix. Tacite, par respect pour la vertu de leurs ancêtres, s'est abstenu de donner leurs noms ; et remarque avec raison que la honte de leur démarche doit être principalement attribuée à celui qui leur faisait des largesses, non pour leur épargner les occasions de déshonneur, mais pour les y jeter. Néron employa le même attrait pour persuader à d'illustres chevaliers romains de combattre sur l'arène comme gladiateurs. Encore peut-on dire que c'était moins de sa part persuasion que contrainte ; puisque la récompense proposée par celui qui peut commander, devient un ordre et une nécessité.

Avant que de prostituer sa voix sur les théâtres publics, Néron fit encore un pas, et il institua des jeux auxquels la multitude ne fut point admise, sous le nom de *juvénaux*, jeux de la jeunesse. Il profita pour cela de la cérémonie de sa première barbe, qu'il enferma dans une boîte d'or enrichie de pierreries, et qu'il consacra à Jupiter Capitolin. Dans cette fête, comme l'empereur devait lui-même faire un personnage, ni la naissance, ni les honneurs par lesquels on avait passé, ni l'âge ni le sexe, ne furent des raisons de se dispenser des fonctions d'acteurs ou d'actrices. Des consulaires chantaient des airs efféminés, et exécutaient des gestes indignes de la gravité d'un homme qui se souvient de ce qu'il est ; et une dame octogénaire, portant un non illustre, Elia Camila, parut parmi les danseuses.

Ce ne fut pas assez encore. Afin que tous les vices se trouvassent rassemblés dans ces jeux, Néron établit dans un petit bois non loin du Tibre une espèce de foire, des hôtelleries, des boutiques où étaient exposées en vente toutes sortes de marchandises de mode et de luxe ; et pour mettre à portée de les acheter ceux qui entraient dans ses plaisirs, il leur faisait distribuer de l'argent, que les honnêtes gens, s'il pouvait s'en trouver dans une telle compagnie, employaient par nécessité, et les voluptueux par gloire. De là naquirent mille désordres. Il y avait déjà longtemps que les mœurs se corrompaient ; mais cet assemblage licencieux de personnes de toute condition et de tout caractère y porta le dernier coup. Avec le goût des occupations honnêtes, dit Tacite, la pratique d'une exacte retenue a encore bien de la peine à se soutenir ; bien loin que dans un temps où il ne restait d'émulation que pour le vice, ni la chasteté, ni la tempérance, ni tout ce qui s'appelle sentiments de probité et de modestie, pussent se sauver du naufrage.

Au milieu de ces joies folles, de ces plaisirs tumultueux, Néron eut enfin la satisfaction tant désirée de monter sur le théâtre. Il y parut accordant son instrument avec un soin très-attentif. Il était environné de sa cour. Une cohorte de prétoriens faisait la garde, et l'on voyait autour de lui des centurions, des tribuns, et Burrhus avec le chagrin dans le cœur et les éloges sur les lèvres.

Ce fut alors que. Néron forma une compagnie dont la destination singulière était de lui applaudir. Il n'y reçut d'abord que des chevaliers romains, choisis entre les plus jeunes et les plus vigoureux, qui s'empressaient de s'y enrôler, les uns par goût pour la licence, les autres dans l'espérance de la fortune. Ils s'acquittaient parfaitement de leur emploi, passant les jours et les nuits à battre des mains et à faire grand bruit, prodiguant aux grâces du prince et à sa voix tous les attributs de la divinité ; et par le mérite de cette bassesse, ils obtenaient toutes les faveurs dues aux talents et à vertu. Cette troupe, qui portait un nom fort honorable, *Augustani*, comme qui dirait *gens de l'empereur*, s'augmenta par la suite, et fut portée jusqu'au nombre de plus de cinq mille hommes, pris indistinctement parmi le peuple, sans autre choix que celui de la force des poumons et de la voix. Ils se partageaient en chœurs, et ils s'exerçaient à des modulations d'applaudissements figurés et réglés en mesure, auxquels ils donnaient différents noms. Les chefs de bande avaient quarante mille sesterces¹ de gages.

Le goût de la poésie est sans doute plus noble que celui des arts dont nous venons de parler : mais il ne convient guère mieux à un monarque, qui s'en finit une occupation. Néron affecta la gloire des vers ; et voulant l'acquérir sans qu'il

¹ Cinq mille livres.

lui en coûtât beaucoup de peine, il assemblait dans son palais des hommes qui eussent du talent pour la poésie, sans être encore bien connus du public. Ces poètes de commande, travaillant de concert sous ses yeux, cousaient ensemble les vers que chacun avait apportés tout faits, ou qui leur venaient sur-le-champ, et ils achevaient les ébauches que leur fournissaient les saillies de Néron. Tacite avait ces pièces entre les mains, et il assure qu'on y reconnaissait la manière dont elles avaient été composées ; que ce n'étaient que des lambeaux rapetassés, et que l'on n'y sentait ni une verve coulante, ni un feu soutenu. Ce n'est pas que Néron ne composât quelquefois des vers seul et sans secours. Suétone dit en avoir vu des brouillons originaux écrits de la main de ce prince, avec des changements et des ratures qui marquaient un travail d'auteur. Il est aisé de concilier Suétone avec Tacite, en supposant qu'ils ont parlé de pièces différentes.

Il paraît que Néron aimait beaucoup les grands mots, le style gigantesque, les cadences extrêmement marquées, si du moins taqua devons regarder comme étant de lui les vers cités avec moquerie dans la première satire de Perse. L'ancien scholiaste de ce poète assure le fait, qui en soi n'est point absolument contraire à la vraisemblance. Nous apprenons de Suétone, et je l'ai déjà remarqué, que Néron supportait assez patiemment la satire ; et quoiqu'il entendît peut-être moins aisément raillerie sur les vers que sur les mœurs, l'indulgence dans le dernier de ces deux cas a pu influencer sur l'autre.

Il donnait aussi une partie de son temps après le repas à écouter les philosophes ; mais c'était plutôt pour s'en divertir que pour s'instruire avec eux. Il en appelait exprès de différentes sectes, afin que leurs disputes, qui dégénéraient souvent en des querelles très-animées, lui apprêtassent des scènes réjouissantes, Et toute la gravité de ces philosophes, leur air sévère, leurs longues barbes, n'empêchaient point qu'ils ne fussent bien aises de paraître à la cour, et qu'ils ne se sentissent flattés d'amuser le prince.

Les divertissements de Néron ne faisaient point trêve à sa cruauté. Sa tante en est la preuve. Assez peu de temps après la mort d'Agrippine, et avant qu'il se fit raser pour la première fois, Domitia étant indisposée, son neveu vint lui rendre une visite. La malade, en le caressant, lui porta la main au menton, et, maniant sa barbe encore tendre, **Dès que j'aurai reçu, dit-elle, ce jeune poil, je ne demande plus qu'à mourir.** Néron se retourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit, **Je vais donc incessamment quitter la barbe** ; et il recommanda aux médecins de donner à sa tante quelque forte purgation qui terminât promptement la maladie. Il n'attendit pas même la mort de Domitia, pour s'emparer de ses biens, et en particulier des terres qu'elle avait près de Baies et de Ravenne, et il y érigea des trophées magnifiques qui se voyaient encore du temps de Dion. Lorsqu'elle fut morte, il supprima son testament, pour n'être obligé de partager la succession avec personne. Il est assez surprenant que Tacite ne fasse aucune mention de la mort de Domitia.

L'administration des affaires publiques, où les passions de Néron n'étaient point intéressées, portait encore le caractère de la sagesse de ses ministres. Un combat de gladiateurs donné dans la ville de Pompeies en Campanie par Livinėjus Régulus, qui, depuis plusieurs années, était privé du rang de sénateur, avait fait naître une sédition violente, et où il y eut bien du sang répandu. Il était venu à ce, spectacle un grand nombre d'habitants de Nucérie, ville voisine. Les Pompeiens et les Nucérins se piquèrent d'abord mutuellement par des plaisanteries ; en en vint ensuite aux injures, on se lança des pierres, enfin ils

prirent les armes de part et d'autre. Ceux de Pompeies, qui étaient chez eux, eurent l'avantage, et les Nucérins battus vinrent à Rome demander justice. Plusieurs s'y firent porter blessés et estropiés ; d'autres déploraient la mort d'un fils ou d'un père. Néron se souvenant de la parole qu'il avait donnée de ne point attirer à soi toutes les affaires, comme avait fait son prédécesseur, renvoya les parties par-devant le sénat ; et par l'arrêt qui intervint, toute assemblée, pareille à celle où était arrivé le désordre, fut interdite à ceux de Pompeies pour dix ans. Livinius et les autres principaux auteurs de la sédition furent condamnés à l'exil.

Le sénat exerça une juste sévérité contre Pédius Blésus, qui, étant gouverneur de Cyrènes, avait pillé les trésors sacrés du temple d'Esculape, et qui, dans la levée des soldats, s'était laissé engager par argent et par sollicitations à commettre bien des injustices. Sur les plaintes des Cyrénéens, le coupable fut chassé du sénat.

Les mêmes Cyrénéens se plaignaient d'Acilius Strabo pour un sujet qui intéressait le fisc. 11 a été rapporté dans l'Histoire de la République Romaine, que Ptolémée Apion, roi de Cyrènes, avait fait en mourant le peuple romain son héritier. Les terres de son domaine, qui, en vertu de sa disposition testamentaire, apparie-tuaient à l'empire, furent peu à peu envahies par les Particuliers à la bienséance desquels elles se trouvaient ; et ces injustes possesseurs se faisaient un titre de l'ancienneté de leur usurpation. Acilius fut envoyé commissaire par Claude avec la puissance de préteur, pour revendiquer les terres usurpées. Il prononça des jugements fort désagréables aux Cyrénéens, qui s'en prirent au juge, et l'accusèrent devant le sénat. Cette compagnie, après avoir donné audience aux parties, répondit qu'elle ne connaissait point la commission donnée par Claude à Acilius, et que les Cyrénéens devaient se retirer par-devers l'empereur. Néron déclara qu'Acilius avait bien jugé, mais que son intention était de favoriser les alliés de l'empire, et qu'il leur abandonnait les terres dont, avant le jugement du commissaire, ils étaient en possession.

L'orateur Domitius Mer mourut cette année. J'ai eu occasion d'en parler plus d'une fois, et je n'ai rien à ajouter à ce que j'en ai dit jusqu'ici, si ce test un trait que nous fournit Plisse le jeune, comme le tenant de Quintilien.

Du temps d'Afer s'introduisit un usage, ou plutôt un abus honteux, qui fit dans la suite de grands progrès. La cabale se glissait dans l'éloquence, et les avocats, plus curieux d'une vaine gloire que de l'intérêt de leurs clients, avaient soin, lorsqu'ils plaidaient, d'amasser un grand nombre d'auditeurs, disposés à leur applaudir par des cris et des battements de mains, comme il se pratiquait au théâtre. Afer avait un trop beau talent pour s'abaisser à ces misérables manœuvres, ressource ordinaire de la médiocrité. Il en témoigna même son indignation, lorsqu'il en vit naître la coutume, et voici comment Quintilien racontait la chose à Pline, son disciple : *J'accompagnais Domitius Afer, disait Quintilien, et je l'écoutais plaider devant les centumvirs¹ avec gravité et avec lenteur ; car telle était sa manière de prononcer. Tout d'un coup ses oreilles sont frappées d'un cri immodéré et inusité, qui s'élevait d'une chambre voisine, où se tenait pareillement l'audience. Il se tut, et lorsque le bruit fut apaisé, il reprit le discours au point où il l'avait interrompu. Nouveau cri d'applaudissement, nouvelle interruption de la part de Domitius Afer. Enfin le cri ayant recommencé une troisième fois, il demanda qui était celui qui plaidait avec un si grand fracas.*

¹ Tribunal des juges civils, touchant lequel on peut consulter la dissertation de M. Rollin sur les fonctions des préteurs, à la fin du second volume de l'*Histoire Romaine*.

On lui répondit que c'était Largius Licinius (premier auteur de l'abus dont nous parlons). Afer laissa sa cause un moment, et, adressant la parole aux juges : *Messieurs*, dit-il, *notre métier se perd et ne vaut plus rien*. Pline nous apprend que de son temps le mal s'était prodigieusement accru. On payait des troupes d'applaudisseurs, qui, sans rien entendre, sans même écouter, au signal qui leur était donné, faisaient un vacarme effroyable ; en sorte que, dit-il, rien n'est plus aisé que d'apprécier aujourd'hui le mérite des avocats. En passant près de l'endroit où l'on plaide, prêtez l'oreille un moment. Vous pouvez être sûr que l'avocat qui est le plus loué est celui qui plaide le plus mal.

La même année où mourut Domitius Afer enleva aussi à la littérature M. Servilius, que Tacite égale à Afer pour les talents, et qu'il lui préfère de beaucoup pour la probité. Ce Servilius est sans doute celui qui fut consul sous Tibère l'an de Rome 786. Il plaida longtemps avec une grande distinction, et ensuite il s'adonna à écrire l'histoire, et soutint sa réputation dans ce nouveau travail. Mieux que tout cela, il fut homme d'honneur : et la netteté de sa conduite dans des temps si nébuleux fait de lui un magnifique éloge.

Voilà tout ce que Tacite nous apprend de cet homme illustre. S'il est le même, comme il y a beaucoup d'apparence, que Servilius Nonianus, nous trouvons dans les lettres de Pline¹ un fait qui le regarde. Un jour qu'il récitait quelques morceaux de ses ouvrages à un auditoire nombreux, Claude qui se promenait dans le palais entendit de grands cris. Il en demanda la cause, et lorsqu'on lui eût dit que c'étaient des applaudissements dont on honorait la récitation de Servilius Nonianus, il vint lui-même, sans être prié ni attendu, se rangea parmi les auditeurs. Quintilien² vante aussi dans Nonianus un esprit supérieur, et fécond en belles pensées, quoiqu'il trouve son style moins serré que ne l'exige la gravité de l'histoire.

Comme les plus grands génies ont souvent leur endroit faible, Nonianus avait le sien³. C'était une crédulité superstitieuse pour un prétendu remède ou amulette. Afin de se préserver du mal d'yeux, il s'attachait au cou un petit linge dans lequel était enfermé un papier qui portait ces deux caractères de l'alphabet grec, P et I.

Néron prit un quatrième consulat l'année suivante avec Cossus.

NERO CLAUDIUS CÆSAR AUGUSTUS IV. - COSSUS CORNELIUS LENTULUS. AN R. 811. DE J.-C. 60.

Il croyait n'être empereur que pour multiplier les amusements et les spectacles. On donnait déjà à Rome des jeux de bien des espèces. Néron consul pour la quatrième fois en établit de nouveaux, copiés sur les Grecs, pour être célébrés tous les cinq ans. Ces jeux, auxquels il donna son nom, et qu'il appela *Neronia*, étaient tout à la fois gymniques, musicaux et équestres ; c'est-à-dire qu'ils réunissaient le pugilat et la lutte d'une part, de l'autre l'éloquence, la poésie, la musique, et enfin les courses de chariots dans le cirque. La récompense des vainqueurs était une couronne, différente selon les différents objets du combat.

La sévérité des zéloteurs de la pureté des mœurs fut alarmée avec raison de cette nouvelle institution. Ils se plaignaient qu'après tant de brèches faites à l'ancienne discipline, on voulut achever de tout perdre en appelant le secours

¹ PLINE LE JEUNE, *Ep.* I, 13.

² QUINTILIEN, *Institutions oratoires*, X, 1.

³ PLINE, *Histoires naturelles*, XXVIII, 2.

d'une licence étrangère, afin que tout ce qui dans le monde entier est capable de corrompre et d'être corrompu se rassemblât dans Rome ; afin que la jeunesse s'amollît et s'énervât par les exercices des Grecs, s'accoutumant à l'oisiveté, fréquentant les compagnies d'athlètes, apprenant à connaître et à pratiquer des débauches monstrueuses : et cela sous l'autorité du prince et du sénat. Les chefs de la noblesse romaine iront donc, sous le prétexte de disputer la gloire de l'éloquence et la poésie, se prostituer au théâtre ? Que leur reste-t-il, sinon de prendre le ceste, de combattre nus comme des athlètes grecs, et de substituer ces exercices, au moins frivoles, à ceux qui se rapportent directement à la guerre et aux armes ? L'important ministère de la judicature ne sera-t-il pas dignement rempli par de hommes qui se seront étudiés à bien juger d'un air de musique, et à sentir savamment toute la mollesse d'un chant efféminé ? Aux dangers de ces spectacles séducteurs ou ajoute encore les nuits, afin qu'il ne reste aucun temps où la pudeur soit en sûreté, et que dans un amas confus de personnes qui ne se connaissent pas, la licence triomphe, favorisée par les ténèbres.

On conçoit bien que les plaisirs ne manquèrent pas de défenseurs, qui alléguaient mille raisons étrangères à la cause, parce qu'ils n'osaient avouer la véritable. La seule observation solide qu'ils fissent, c'est que la multitude des lumières préviendrait les désordres des nuits passées au spectacle. Et en effet Tacite assure qu'il n'en courut point d'histoire scandaleuse. Mais la mollesse générale dans les mœurs, et l'extinction de tout sentiment de bienséance dans les nobles, et de tout respect pour eux-mêmes, étaient des inconvénients qu'il n'était pas possible de parer, et qui ne seront que trop vérifiés par la suite.

Néron disputa le prix de l'éloquence et de la poésie latines, et les premiers de Rome entrèrent en lice avec lui. Mais ils étaient trop bons courtisans pour vouloir faire mieux que l'empereur. D'adversaires devenus admirateurs, ils lui déférèrent tous la couronne : et Néron fut proclamé vainqueur par la voix du héraut.

A l'occasion des jeux Néroniens furent rappelés les pantomimes, qui, sous un prince si passionné pour les spectacles, portèrent leur art à une étonnante perfection. Lucien fait mention d'un histrion de cette espèce, qui seul représentait par ses gestes une action à plusieurs personnages, et d'une façon si expressive, que Démétrius, philosophe cynique, qui méprisait son jeu, sans jamais en avoir été témoin, s'étant enfin laissé persuader de voir avant de juger, en demeura surpris, enchanté, et s'écria : **Je ne te vois pas seulement, je t'entends : tu parles avec les mains.**

Un prince étranger et à demi barbare des environs du Pont rendit à ce même pantomime un témoignage supérieur encore à celui du cynique. Ce prince était venu à Rome pour quelque affaire qu'il avait à solliciter auprès de Néron : et dans le séjour qu'il y fit, il assista à des spectacles où ce pantomime exécutait son jeu, non pas seul, mais avec d'autres acteurs, qui chantaient pendant qu'il gesticulait. Ce prince n'entendait presque aucune des paroles qui se chantaient : et le pantomime par ses gestes lui rendait tout intelligible. Lorsque l'étranger prit congé de Néron pour s'en retourner dans ses états, l'empereur lui faisant beaucoup de caresses, et lui permettant de demander tout ce qui pourrait lui plaire. **Vous ne sauriez, dit le prince, me faire un plus grand présent, que de me donner le pantomime que j'ai vu jouer. — Et à quoi vous serait-il bon, répondit Néron, dans le pays que vous habitez ? — J'en tirerais, reprit l'étranger, un grand avantage. J'ai pour voisins des peuples barbares, qui parlent des langues différentes ; et il ne m'est pas aisé d'avoir des interprètes pour négocier avec**

eux. Le pantomime que je vous demande me servirait par ses gestes d'interprète universel.

Pendant l'année du quatrième consulat de Néron parut au ciel une comète, que la superstition populaire fit regarder comme un présage funeste pour lui, et comme un pronostic de changement d'empereur. Déjà la place suprême était regardée par un grand nombre de gens comme vacante, et l'on cherchait qui pourrait la remplir. Malheureusement pour Rubellius Plautus !, on jeta les yeux sur lui. Il appartenait par sa mère, petite-fille de Tibère, à la maison des Jules, comme je l'ai déjà remarqué : mais sentant à quel danger l'exposait cet honneur, il s'efforçait d'en amortir l'éclat par la tranquillité dans laquelle il se renfermait, vivant dans toute la simplicité antique, plus philosophe que grand seigneur, et tenant sa maison éloignée des plaisirs tumultueux. Avec toutes ces précautions, plus il s'enfonçait dans l'obscurité, plus il avait acquis de renommée..Les bruits qui couraient sur son compte furent encore accrédités par un prétendu prodige interprété arbitrairement. Pendant un repas que Néron prenait dans un endroit du territoire de Tibur, le tonnerre tomba sur la table ; et comme Rubellius tirait de ce même canton son origine du côté paternel, on en conclut que les dieux le destinaient à l'empire. Ces dispositions de la multitude étaient fomentées par des hommes téméraires, par ces caractères inquiets, dont l'ambition avide, et souvent funeste pour eux-mêmes, s'attache aux premières lueurs de la nouveauté, et se hâte de se déclarer pour les partis avant qu'ils soient formés.

Rubellius était innocent des discours et des projets auxquels son nom donnait lieu. Mais c'était un crime auprès de Néron, que d'être jugé digne de l'empire. Il se serait porté sans doute aux derniers excès de cruauté contre celui qui lui faisait ombrage, s'il n'eût été retenu par les conseils de Sénèque et de Burrhus. C'est probablement à cette occasion que l'on doit rapporter ce mot de Sénèque à Néron. *Quelque nombre de personnes que vous fassiez tuer, vous ne pouvez tuer votre successeur.* Il fallut pourtant que Rubellius s'éloignât, et Néron l'exhorta par une lettre à prendre le parti le plus sûr pour lui-même et pour la tranquillité de la ville, et à se soustraire à des bruits injustes qui lui faisaient tort. *Vous avez, ajoute-t-il, des terres en Asie. Je vous conseille d'aller y passer votre jeunesse, loin des dangers et des soupçons.* Rubellius obéit : il se retira en Asie avec Antistia sa femme, et un petit nombre d'amis, et là il se livra à l'étude de la philosophie stoïque pour laquelle il avait un goût décidé.

Une fantaisie de débauche attira à Néron l'indignation publique et une maladie. L'eau Martia était une des plus célèbres de celles que l'on amenait à Rome par des aqueducs, et sa source, suivant les idées superstitieuses du paganisme, passait pour sacrée. Néron s'avisait de s'y baigner : ce qui fut trouvé très-mauvais, et la fièvre, qui le prit en conséquence, fut regardé comme l'effet de la vengeance céleste.

Divers traits particuliers achèveront ce qui nous reste à raconter sur cette année. La ville de Laodicée en Asie souffrit beaucoup d'un tremblement de terre, et elle se rétablit par ses propres ressources, sans le secours d'aucune largesse du prince ou de la république romaine. En Italie Néron augmenta les privilèges de la ville de Pouzzoles, et lui donna le titre de *Colonie Auguste* ou *impériale*¹. Les colonies d'Antium et de Tarente se dépeuplaient. Néron voulut en prévenir la

¹ C'est ainsi que Cellarius (*Géogr. Ant.*, l. II, c. 9) explique les paroles de Tacite, qui ne sont pas assez claires.

désertion entière, en y envoyant de vieux soldats pour les habiter. Mais il ne put remédier au mal, qui venait de deux causes.

La première était que les soldats alors n'ayant l'oïnt la liberté de se marier, et n'obtenant leur congé qu'après vingt et quelquefois vingt-cinq années de service, avaient eu tout le temps de s'accoutumer à une vie de libertinage. Ainsi la plupart ne pouvaient plus se façonner à vivre en famille avec une femme et avec des enfants. De plus il s'était introduit dans l'établissement de ces colonies une méthode toute contraire à celle de (antiquité. Autrefois une légion entière était menée en colonie avec ses officiers. Ainsi tous se connaissaient, et étaient habitués à vivre ensemble. La politique des empereurs ne leur avait pas permis de suivre ce plan. fi avaient craint qu'au premier mouvement ces bourgeois, comme il était souvent arrivé, ne redevinssent soldats. Ils composaient donc les colonies de vétérans tirés de toutes les différentes armées de l'empire : assemblage confus, incapable de former un corps de ville. Il arrivait de là que ces nouveaux habitants, étrangers les uns à l'égard des autres, s'ennuyaient ensemble. Chacun se dispersait, et allait rechercher ses vieilles habitudes dans la province où il avait fait son temps de service.

Le droit d'élire les préteurs appartenait au sénat, par l'institution de Tibère. Cette année, le nombre des candidats surpassant de trois celui des places, il y eut des cabales, des brigues, que Néron termina en donnant des commandements de légions à ceux qui furent exclus de la préture.

Il augmenta l'éclat et la dignité du sénat, en ordonnant que ceux qui en matière civile appelleraient de la sentence du premier juge au sénat, consigneraient la même amende que ceux qui appelaient à l'empereur.

Vibius Secundus, chevalier romain, qui avait été intendant de l'empereur en Mauritanie, fut accusé de concussions par les peuples de cette province. Il était coupable ; et tout le crédit de son frère Vibius Crispus, l'un des plus fameux orateurs de ce siècle, ne put qu'adoucir la rigueur de ta condamnation. Il fut simplement relégué hors de l'Italie, au lieu de subir la peine de l'exil proprement dit, qui emportait la privation de tous les droits de citoyen.

LIVRE DEUXIÈME

§ I. Les Bretons, traités tyranniquement par les Romains, forment une ligue pour recouvrer leur liberté.

C. CÆSONIUS PÆTUS. - P. PETRONIUS TURPILIANUS. AN R. 812. DE
J.-C. 61.

Nous n'avons point eu occasion de parler de la Grande-Bretagne depuis les dernières années de Claude.

Les Romains y souffrirent sous les consuls Cæsonius Pætus et Pétronus Turpilianus une perte sanglante, qu'ils s'étaient attirée par leur injuste et violente tyrannie contre des peuples encore mal soumis. Voici quelles plaintes que Tacite¹ lui-même met dans la bouche :

Nous ne gagnons rien par la patience, sinon d'enhardir nos maîtres à nous maltraiter davantage, comme des hommes capables de tout souffrir. Autrefois nous n'avions qu'un roi : maintenant on en met deux sur nos têtes, le lieutenant de l'empereur et son intendant, qui partagent entre eux l'exercice de la cruauté, l'un contre nos vies, l'autre contre nos biens : l'un nous fait éprouver les violences des gens de guerre, l'autre les rapines et les affronts. La discorde de ces deux officiers et leur bonne intelligence nous sont également préjudiciables. Nous ne pouvons rien soustraire ni à leur cupidité, ni à leurs passions effrénées. Dans la guerre on est dépouillé par un plus vaillant que soi. Mais ici ce sont des lâches, des gens sans cœur, qui nous chassent de nos maisons, qui nous enlèvent nos enfants, qui nous tourmentent par des levées de milices : comme si tout était tolérable pour notre insensibilité, excepté de mourir pour la patrie.

Un exemple éclatant prouve la justice de ces plaintes. Prasutagus, roi des Icéniens, avait nommé par testament pour héritier l'empereur conjointement avec ses deys filles, s'imaginant assurer ainsi à ses peuples et à sa famille une puissante protection, qui les mettrait à l'abri de toute injure. Le contraire arriva. Ses états furent en proie aux centurions romains, et sa maison aux esclaves de l'empereur. Il laissait une veuve, qui est diversement nommée Boudicéa, Voadica, Bonduica. Elle fut maltraitée en sa personne par des coups de fouet, et ses filles outragées en leur honneur. On supposa que tout le pays était compris dans le legs de Prasutagus, et qu'en donnant son domaine, il avait pareillement donné les terres de ses sujets ; et sur cette supposition, les premiers de la nation furent dépouillés de leurs patrimoines, et les parents du roi traités en esclaves.

Dion ajoute une autre espèce de vexation exercée sur les Bretons par Sénèque, qui, leur ayant prêté quarante millions de sesterces² à gros intérêts, retira tout d'un coup cette grande somme, et réduisit par là ses débiteurs mi désespoir.

Quoi qu'il en soit de ce dernier fait, que les invectives atroces de Dion contre Sénèque peuvent rendre suspect, mais que je ne voudrais pourtant pas

¹ TACITE, *Agricola*, 15.

² Cinq millions de livres tournois.

absolument nier ; les procédés tyranniques des Romains à l'égard d'une nation fière et belliqueuse, qui craignait même un avenir encore plus dur, la portèrent à la révolte. Les Icéniens sollicitèrent secrètement les Trinobantes leurs voisins, et quelques autres peuples de la province romaine, qui n'étaient pas encore façonnés au joug. Tous mêlent ensemble leurs trop justes ressentiments, et conviennent de réunir leurs forces pour recouvrer la liberté ; et le général romain ne leur eut pas plus tôt présenté une occasion favorable, en s'éloignant d'eux et en transportant ses troupes dans l'île de Mons, qu'ils coururent aux armes, et signalèrent leur vengeance par les plus horribles excès.

Ce général était Suétonius Paulinus, illustre guerrier, et au jugement du peuple, qui ne laisse personne sans émule, le rival de Corbulon. Entre lui et Didius, qui est le dernier des lieutenants de l'empereur dans la Grande-Bretagne dont j'ai fait mention, il y avait eu un intervalle d'un an, rempli par V éranus, qu'une prompt mort empêcha de faire aucun exploit considérable ; homme d'une grande réputation de Sagesse et de probité pendant sa vie, et qui la perdit à sa mort, parce que dans son testament il flatta beaucoup Néron ; et se vanta, comme aurait pu faire un jeune fanfaron, que, s'il avait vécu deux ans de plus, il eût achevé la conquête de l'île. Suétonius, qui lui succéda, se piqua réellement d'égaliser la gloire de Corbulon, et de contrebalancer les trophées de celui-ci en Arménie par quelque victoire signalée dans les îles Britanniques. Mais il n'imita pas l'attention de cet habile général n'aller jamais en avant sans avoir assuré ses derrières ; et après divers exploits assez avantageux, ne pensant nullement à la conjuration qui se tramait dans le cœur du pays, il se laissa flatter de l'idée de conquérir File de Mona, qui était puissante, et qui servait d'asyle aux transfuges.

Cette île, nommée aujourd'hui Anglesey, n'est séparée de la Grande-Bretagne que par un bras de mer fort étroit et de peu de profondeur. Suétonius fit construire des bateaux plats pour transporter son infanterie : la cavalerie passa à gué, ou, lorsqu'il se trouvait trop d'eau, en mettant les chevaux à la nage.

La descente fut disputée par les Barbares. Le rivage était bordé de troupes, dont l'aspect avait quelque chose d'effrayant. Parmi les rangs serrés d'hommes armés couraient çà et là des femmes, en vrai appareil de furies, en habillement lugubre, les cheveux épars, des torches ardentes à la main. Tout autour paraissaient des Druides, qui levant les mains au ciel faisaient des prières pour la victoire de leurs compatriotes, et des imprécations contre l'ennemi, La nouveauté de ce spectacle étonna d'abord les soldats romains, qui demeurèrent quelque temps immobiles. Mais bientôt animés par les exhortations de leur général, et s'encourageant les uns les autres à ne point craindre des femmes forcenées et des prêtres fanatiques, ils avancent, gagnent du terrain, renversent l'épée à la main un grand nombre de Barbares, et les font périr dans leurs propres flammes. Le reste se dissipa par la fuite.

Suétonius vainqueur établit une garnison dans l'île, et coupa les bois consacrés à des superstitions inhumaines. Car ces peuples étaient dans l'usage d'immoler leurs prisonniers au pied des autels, et de consulter les dieux par les entrailles de ces malheureuses victimes.

Suétonius était occupé du Soins d'affermir sa nouvelle conquête, lorsqu'il apprit la révolte des Bretons, dont le premier exploit fut la ruine de la colonie de Camalodunum, fondée récemment par Ostorius Scapula. Les vétérans établis dans cette colonie avaient pris soin de se rendre odieux par-dessus tous les autres Romains, chassant de leurs maisons les naturels du pays, les dépouillant de leurs terres, les traitant de prisonniers de guerre et d'esclaves. Et les soldats

qui étaient actuellement dans le service soutenaient l'insolence des vétérans, par ressemblance de goût et de principes, et dans l'espérance de jouir un jour d'une égale licence. De plus on avait bâti dans Camalodunum en l'honneur de Claude un temple que les Bretons regardaient comme une citadelle destinée à éterniser parmi eux la tyrannie ; et les prêtres choisis dans le pays pour desservir ce temple se voyaient forcés, sous prétexte de religion, à se ruiner par les dépenses qu'exigeait l'entretien du culte et l'embellissement de l'édifice. A ces motifs d'indignation se joignit la facilité de réussir. La colonie n'était munie d'aucunes fortifications, les généraux romains, par une grande imprudence', ayant en plus d'attention aux agréments de l'habitation qu'à la sûreté.

Les mouvements des Barbares ne demeurèrent pas inconnus aux vétérans. De plus ils étaient alarmés par des apparences de prodiges, que Dion et même Tacite ont pris la peine de rapporter. Comme Suétonius était trop loin pour leur donner du secours, ils s'adressèrent à l'intendant de la province Catus Décianus, qui ne leur envoya que deux cents hommes mal armés. Ils n'avaient pu rassembler eux-mêmes qu'un petit nombre de soldats ; et leur principale ressource était une portion du temple fortifiée de bons murs, et mise en état de défense. Du reste, empêchés et retenus par des traîtres qui favorisaient sous main la conjuration, ils ne songèrent ni à se munir de fossés et de remparts, ni à se débarrasser des bouches inutiles pour ne garder dans la place que ceux qui étaient capables de la défendre. Tranquilles, et aussi peu sur leurs gardes que s'ils eussent été en pleine paix, ils furent tout d'un coup enveloppés par une nuée de Barbares. La place ne tint pas un moment : elle fut emportée d'assaut, et brûlée. Le temple, où s'étaient renfermés les soldats, soutint un siège de deux jours, et fut pris de force.

Pétilius Cerialis, que nous verrons dans la suite devenir un grand capitaine, alors encore jeune, accourait en diligence avec la neuvième légion, qu'il commandait, au secours de la colonie. Il rencontra les Barbares tout fiers de leur récente victoire, qui mirent en fuite sa légion, et taillèrent en pièces tout ce qu'elle avait d'infanterie. Cerialis avec la cavalerie rentra dans son camp, et se défendit derrière les retranchements.

L'intendant Catus, effrayé de cette double disgrâce, et sachant combien il était en butte à la haine de la province, dont son avidité avait causé la révolte, prit prudemment le parti de passer dans les Gaules.

Cependant Suétonius arriva ; et quoique mal accompagné, il passa hardiment à travers les troupes des ennemis répandus dans la campagne, pour aller à la ville de Londres, qui n'avait point le titre ni les privilèges de colonie, mais qui était dès lors très-fréquents pour son commerce. Il douta s'il en ferait comme sa place d'armes dans la guerre qu'il avait à soutenir. Mais considérant le petit nombre de ses soldats, et le malheureux succès de la témérité de Cerialis, il résolut de sacrifier une ville pour sauver la province. En vain les habitants par leurs prières et par leurs larmes voulurent le retenir. Il donna le signal de la marche, et reçut au milieu de sa troupe ceux qui voulurent le suivre. Les autres, que la faiblesse du sexe et de l'âge, ou le regret d'abandonner leurs possessions, engagea à rester, furent la proie des ennemis.

Une troisième ville éprouva la même infortune. Les Barbares prirent et saccagèrent Verulanium¹. Ils n'attaquaient point les forts châteaux, où étaient

¹ Les ruines de cette ville conservèrent encore le nom de *Verulam* près Saint Albans.

des garnisons qui pouvaient faire résistance. Le désir du butin et la facilité du succès attiraient leur effort sur les villes, où il y avait beaucoup à gagner et peu à risquer.

Il périt dans le sac de ces trois villes soixante et dix mille tant alliés que citoyens. Car la rage des Barbares ne leur permettait point de faire des prisonniers, ni de songer à des ventes ou à des échanges¹. Ils égorgaient tout sans distinction, et ceux qui échappaient à leur première fureur n'avaient à attendre que les supplices les plus cruels et les plus ignominieux, les potences, les feux, les croix. Il semblait que les Bretons comptassent bientôt payer eux-mêmes la peine de leur révolte, et qu'ils se hâtassent de se venger d'avance.

Suétonius ne vit pas plus tôt autour de lui dix mille soldats, qu'il résolut de combattre, quoique les Barbares fussent en une multitude infinie, que Dion fait monter à deux cent trente mille hommes. Pour aider par la nature du terrain le petit nombre de ses troupes, il se posta dans une gorge, fermée d'une forêt par derrière. Il savait qu'il n'avait point d'embuscade à craindre, et que tout ce qu'il devait combattre d'ennemis était en face, il plaça donc ses légionnaires au centre, avec les armés à la légère à droite et à gauche, et la cavalerie sur les ailes.

L'armée des Barbares occupait un espace découvert et immense, qui retentissait de leurs cris pleins d'ardeur et d'allégresse, et où se développaient leurs bataillons et leurs escadrons avec mille mouvements irréguliers. Ils se croyaient si assurés de la victoire, qu'ils avaient amené leurs femmes pour en être témoins. Placées sur une enceinte de chariots, elles formaient une espèce de couronnement autour de l'armée.

Le chef était une femme ; car dès-lors les Bretons ne faisaient point de distinction entre les deux sexes pour le droit du commandement, Boudicéa, montée sur un char avec ses deux filles, parcourait les rangs pour exhorter les siens à bien faire. Elle était d'une grande taille, et avait le regard fier, et quelque chose de martial dans tout l'air du visage, une longue chevelure qui lui pendait jusqu'à la ceinture, une casaque militaire attachée par-devant avec une agrafe. Cette héroïne représentait successivement à chacun des peuples dont son armée était composée que ce n'était point une chose inusitée pour les Bretons que de prendre l'ordre d'une femme dans la bataille ; mais qu'elle les priaient de ne la point considérer comme une reine issue de tant d'illustres ancêtres qui revendiquait le royaume de ses pères : *Quand je serais une femme du peuple, disait-elle, n'aurais-je pas droit de poursuivre la vengeance de ma liberté, dont on m'a privée, des mauvais traitements que j'ai soufferts en ma personne, de l'honneur de mes filles outragées ? Les Romains ont porté la violence jusqu'à cet excès de nous confondre avec les esclaves, qu'ils réduisent par les coups ; de ne respecter ni l'âge dans une reine, ni la virginité dans des princesses. Mais enfin les dieux se déclarent pour nous et favorisent notre juste vengeance. La légion qui a osé tenter le combat a été taillée en pièces. Les autres ou se cachent dans leur camp, ou ne songent qu'à se ménager une fuite plus aisée. Ils ne soutiendront pas le seul cri de tant de milliers de combattants, loin de pouvoir résister à leur effort. Si vous faites attention à la prodigieuse supériorité du nombre, si vous pesez les motifs qui vous ont engagés à entreprendre cette guerre, jamais il n'y eut plus d'espérance de vaincre, jamais aussi une plus expresse nécessité de vaincre ou de mourir. C'est l'exemple qu'une femme est résolue de vous donner.*

¹ TACITE, *Annales*, XIV, 33.

Que les hommes vivent, s'ils l'aiment mieux, et qu'ils se soumettent à la servitude.

Le général romain de son côté croyait aussi devoir encourager ses soldats à l'approche d'un si grand péril. Il les exhortait à mépriser le vain bruit des Barbares, et leurs menaces encore plus vaines ; une armée où ils voyaient plus de femmes que de guerriers, et dont les soldats eux-mêmes n'avaient ni armure bien entendue, ni courage ferme, prêts à fuir dès qu'ils reconnaîtraient de près leurs vainqueurs. Pour ôter à ses Romains la défiance que pouvait leur inspirer l'énorme différence du nombre, il leur représentait que même dans une nombreuse armée c'était un petit nombre de combattants qui décidaient de la victoire, et que ce serait un surcroît de gloire pour eux de faire avec peu de bras l'ouvrage de plusieurs légions. Enfin il leur prescrivait de quelle manière ils devaient combattre. **Serrez vos rangs, et, après avoir lancé vos javelines, avancez sur les ennemis l'épée à la main, et renversez-les en les heurtant de vos boucliers. Surtout ne songez qu'à tuer, sans vous occuper du butin. Après la victoire tout sera à vous.** A ces discours l'ardeur des Romains se manifesta par des gestes et des mouvements si expressifs, que Suétonius en donnant le signal du combat se compta sûr de la victoire.

D'abord les légionnaires demeurèrent dans leur poste, dont l'entrée étroite leur servait de rempart, et ils laissèrent approcher l'ennemi. Alors ils firent leur décharge, et il n'y eut point de coup perdu. Après quoi, voyant les Bretons se troubler, ils, sortent de leur défilé et avancent sur eux, et, soutenus des armés à la légère et des gens de cheval, qui firent parfaitement leur devoir, bientôt ils eurent rompu tout ce qu'il y avait de plus vigoureux et de plus hardi dans l'armée des Barbares. Les autres prirent la fuite : mais ils se l'étaient rendue difficile par l'enceinte de chariots dont ils s'étaient environnés. Le vainqueur furieux ne fait quartier à personne, et n'épargne pas même le sang des femmes. Il tuait jusqu'aux bêtes de voiture, qui en tombant augmentèrent le monceau des cadavres.

Cette victoire peut être comparée aux plus fameuses que les Romains aient remportées dans le temps de leur plus grande gloire. On dit que quatre-vingt mille Bretons restèrent sur la place. Les Romains ne perdirent que quatre cents hommes, et leurs blessés ne passèrent pas ce nombre de beaucoup. Boudicéa, selon Tacite, tint la parole qu'elle avait donnée, et s'empoisonna elle-même : selon Dion, elle mourut peu après de maladie.

Un officier romain, qui commandait la seconde légion, avait refusé de se joindre à son général. Lorsqu'il fut informé de la victoire remportée sans lui, honteux et confus d'avoir privé sa légion de la part qu'elle aurait eue à la gloire du succès, et, craignant la peine de sa désobéissance, il se perça de son épée.

Suétonius maître du pays rassembla toutes ses troupes ; et, ayant reçu un nouveau renfort, qui lui fut envoyé de l'armée de Germanie par ordre de l'empereur, il porta partout le fer et le feu, pour achever d'abattre la fierté indomptable de ces peuples, qui demeuraient encore pour la plupart en armes. Ils soue fraient déjà beaucoup de la disette, parce que naturellement négligents à cultiver et ensemer leurs terres, et de plus se promettant de s'approprier par la victoire les magasins et les provisions des Romains, ils avaient dépeuplé toutes les campagnes pour former l'année qui venait d'être détruite.

Tant de maux réunis les auraient réduits à subir la loi du vainqueur, si Julius Classicianus, qui avait succédé à Catus dans l'emploi d'intendant, ne les eût

entretenus dans leur opiniâtreté, ne craignant point de nuire au bien des affaires pour contenter sa jalousie contre le général. Il faisait répandre parmi eux le bruit qu'incessamment Suétonius allait être révoqué, et qu'il leur serait bien plus avantageux de traiter avec un nouveau général¹, qui, ne leur ayant jamais fait la guerre, ne les regarderait point comme ennemis, et consulterait moins l'orgueil de la victoire que la démenche et la douceur dans les conditions qu'il leur prescrirait. En même temps, pour tâcher de réaliser sa prédiction, il écrivait à Rome que l'on ne devait point s'attendre à voir finir la guerre tant que Suétonius resterait en place ; et, cherchant à le décrier en toutes manières, il attribuait les fâcheux événements à sa mauvaise conduite, il faisait honneur de ses succès à la bonne fortune de la république.

Ces discours eurent au moins l'effet de déterminer Néron à envoyer un commissaire dans la Grande-Bretagne. Il choisit pour cette fonction Polyclète l'un de ses affranchis, espérant beaucoup de lui, non-seulement pour rétablir la bonne intelligence entre le commandant et l'intendant, mais pour amener les Bretons à une paix durable. L'affranchi ne manqua pas de répondre par un faste bruyant, et par la magnificence de son train, à l'importance de sa commission. Il traversa l'Italie et la Gaule avec un grand fracas ; et lorsqu'il eut passé l'Océan, sa pompe et sa morgue le rendaient terrible même aux soldats romains. Mais il fut un objet de moquerie pour les Barbares. Comme la liberté régnait encore parmi eux en pleine vigueur, ils ne connaissaient point la puissance des affranchis ; et ils ne pouvaient assez s'étonner qu'un général et une armée qui venaient de terminer une si grande guerre, fussent assujettis à de vils esclaves.

Au reste, le rapport de Polyclète fut assez favorable à Suétonius, et l'on avait résolu à la cour de conserver ce général dans son emploi. Mais comme il souffrit peu de temps après un petit échec, sur mer, où il perdit quelques vaisseaux avec leur équipage, on supposa que la guerre durait encore, et on lui donna pour successeur Pétronius Turpilianus, qui sortait du consulat. Celui-ci n'attaqua point les ennemis, qui de leur côté, le laissèrent tranquille ; et il couvrit du nom honorable de paix une inaction de paresse.

Cette même année deux crimes commis dans Rome, l'un par des sénateurs, et l'autre par des esclaves, firent un grand éclat. Domitius Balbus, ancien préteur, était vieux, riche et sans enfants, puissante amorce pour la cupidité de ceux qui couraient après les successions. Il avait un parent, nommé Valérius Fabianus, qui se destinait à suivre la carrière des honneurs, et, qui, pour s'en faciliter rentrée par les richesses, lui fit-briqua un faux testament. Mais chez les Romains les testaments devaient être signés de sept témoins. Fabianus fit donc entrer dans son complot Vincius Rufinus, et Térentius Lentinus, de l'ordre des chevaliers ; et ceux-ci s'associèrent deux sénateurs, Antonius Primus et Asinius Marcellus. Primus était un homme capable de tout oser, et nous le verrons porter ce même caractère d'audace dans la guerre, où il est mieux à sa place. Marcellus avait pour bisaïeul le célèbre Pollion, et il ne passait pas pour un malhonnête homme, si ce n'est que, regardant la pauvreté comme le plus grand des maux, il portait dans son cœur le principe de tous les crimes. Les quatre que je viens de nommer, et quelques autres moins connus, mirent donc leurs sceaux au testament que Fabianus avait dressé.

¹ Tacite, dans la *vie d'Agricola*, adopte ce langage, et taxe Suétonius de dureté et d'orgueil. Je m'en tiens, ici comme ailleurs, à ses *Annales*, qui sont son dernier ouvrage.

Le crime ayant été découvert et prouvé, Fabianus, Antonius Primus, Rufinus et Téntius subirent la peine portée par la loi de Sylla contre les faussaires, et conséquemment ils furent dégradés et chassés des ordres qu'ils déshonoraient par leur conduite. Pour ce qui est de Marcellus, la gloire de ses ancêtres et les prières de l'empereur lui sauvèrent plutôt la peine que l'ignominie. Pompeius Elianus, jeune homme qui avait passé par la questure, fut pareillement condamné comme complice de Fabianus, et on le bannit de l'Italie et de l'Espagne, où il était né.

Les coupables, pour tâcher de prévenir leur condamnation, s'étaient avisés d'une ruse. Ils avaient engagé Valerius Ponticus à se déclarer leur accusateur, et à porter l'affaire au tribunal du préteur commis suivant l'ancien usage pour connaître du crime de faux. Ce tribunal n'était plus qu'une ombre depuis l'établissement du préfet ou gouverneur de la ville, devenu sous les empereurs juge ordinaire de tous les crimes qui se commettaient dans Rome. Ainsi l'objet de Ponticus était d'éluder le tribunal du préfet de la ville, et ensuite de traiter l'affaire devant le préteur, de manière à procurer aux accusés une absolution. Sa prévarication fut punie par le bannissement : et il fut rendu à ce sujet un sénatus-consulte, qui soumettait les avocats prévaricateurs, et ceux qui leur auraient donné de l'argent pour prévariquer, à la peine établie contre les accusateurs convaincus de calomnie. Ce décret a beaucoup de rapport avec le sénatus-consulte Turpilien mentionné le Droit.

Le second crime dont j'ai à parler est l'assassinat de Pédanius Secundus, préfet de la ville, par un de ses esclaves. Le motif qui avait irrité le meurtrier, était ou le refus que lui faisait Pédanius de le mettre en liberté, après qu'il était convenu de lui accorder cette faveur moyennant une certaine somme d'argent, ou une rivalité infâme entre le maître et l'esclave.

La punition de ce crime devenait un crime elle-même. Car suivant un usage qui remontait jusqu'aux temps de la république, et qui sous les empereurs avait été étendu et aggravé par diverses lois, et en particulier par un sénatus-consulte porté pendant le second consulat de Néron, tous les esclaves qui s'étaient trouvés dans la maison où avait été tué leur maître, devaient, sans distinction d'innocents et de coupables, être envoyés au supplice. Ici le nombre de ces malheureux se montait à quatre cents, et le peuple, touché de compassion sur leur triste sort, s'attoupa pour les protéger, et poussa l'intérêt qu'il prenait à leur défense jusqu'à la sédition. Dans le sénat même plusieurs blâmaient une telle rigueur. Mais le jurisconsulte Cassius soutint la disposition de la loi par un discours, que je rapporterai tout entier, parce que le caractère de cet homme illustre y est très-bien peint et surtout afin de faire connaître au lecteur sur quels motifs était fondée une loi si injuste et si cruelle.

Messieurs, j'ai souvent été témoin de propositions faites dans cette compagnie contre les usages et les ordonnances de nos ancêtres : et si je ne m'y suis pas toujours opposé, ce n'est pas que je ne sois persuadé que dans toutes les affaires les anciens réglemens sont plus sages. et mieux entendus que les changements qui s'y introduisent ; mais je ne voulais pas, par un trop grand zèle pour l'antiquité, paraître relever et faire valoir le goût que j'ai pour elle : et de plus, si mes opinions peuvent être de quelque poids, je ne pensais pas devoir en instruire l'autorité par des contradictions fréquentes, et j'aimais mieux la réserver toute entière pour les occasions où elle pourrait être de quelque utilité à la république. Le cas est arrivé. Je ne puis me taire aujourd'hui que la mort d'un homme consulaire, tué dans sa maison par un complot de ses esclaves, court

risque de rester impunie. Nul n'a défendu son maître : nul ne lui a donné avis de la conspiration. Et cependant ils savaient qu'il y allait de leur vie, et qu'une loi subsistante les condamnait tous la mort. Donnez atteinte à cette loi ; et comptez ensuite sur la fidélité de vos esclaves, que la crainte même du supplice ne peut rendre attentifs aux dangers qui vous menacent. S'assurera-t-on sur ses dignités et sur son rang ? La préfecture de la ville n'a pas sauvé Pédanius. Se confiera-t-on au nombre de ses esclaves ? Il en avait autour de lui quatre cents, au milieu desquels il a été assassiné.

Il ne devrait pas être besoin de raisonnements pour autoriser une loi établie par des hommes plus sages que nous. Mais quand il s'agirait de statuer aujourd'hui pour la première fois sur la question présente, croyez-vous possible qu'un esclave ait formé le dessein de tuer son maître, sans qu'il lui soit échappé aucune parole de menace, sans qu'aucune indiscretion l'ait décelé ? Je veux même qu'il ait tenu sa résolution secrète, qu'il se soit fourni d'armes à l'insu de tous ; mais pouvait-il, sans être aperçu, traverser les gardes qui veillaient dans les antichambres de son maître, ouvrir la porte de la chambre, y porter de la lumière, et enfin commettre le meurtre ? Des esclaves découvrent de loin bien des pronostics qui annoncent un pareil crime. S'ils sont fidèles à nous en avertir, nous pouvons vivre seuls au milieu d'une multitude, en sûreté parmi des esprits inquiets ; ou supposé qu'il faille périr, au moins notre mort sera vengée sur les coupables. Nos ancêtres se défiaient des esclaves, même lorsqu'ils n'en avaient point d'autres que ceux qu'ils voyaient naître dans leurs maisons et dans leurs campagnes, qui recevaient avec la vie une impression d'attachement pour leurs maîtres. Mais depuis que notre service rassemble toutes les nations, depuis que nous avons des légions d'esclaves, dont les pratiques et les mœurs sont différentes, qui suivent des religions étrangères, ou qui n'en ont aucune, ces amas irréguliers et confus ne peuvent être contenus que par la crainte.

On m'objecte qu'il y aura quelques innocents qui périront. J'en conviens. Mais quand on décime une armée qui a pris la fuite, les courageux tirent au sort avec les autres. Toute punition rigoureuse et destinée à servir d'exemple, renferme quelque chose d'injuste : et l'utilité qui en revient au public est une compensation pour le mal que souffrent les particuliers.

L'humanité se révolte contre la rigueur de cette décision : et je me persuade que l'on ne saura pas gré à Cassius d'avoir suivi la loi, mais que l'on saura mauvais gré à la loi d'avoir rendu Cassius cruel. Malgré l'intérêt qu'avaient tous les sénateurs à embrasser ce sentiment, la compassion éleva en faveur de tant d'infortunés un murmure confus d'objections et de plaintes. On s'attendrissait sur le nombre, sur l'âge, sur le sexe, sur l'innocence indubitable de plusieurs. Cependant l'avis de la mort prévalut. Mais il n'était pas possible d'exécuter ce jugement, parce que la multitude s'attroupait avec indignation, et menaçait des dernières violences. L'empereur réprimanda le peuple par une ordonnance affichée ; et tout le chemin par où devaient passer les condamnés pour être menés au lieu du supplice fut bordé de soldats. Cingonius Varro avait opiné pour bannir de l'Italie les affranchis qui avaient logé sous le même toit avec leur patron assassiné. Néron jugea qu'il suffisait bien que la commisération n'eût point adouci la loi, et il ne voulut point que l'on y ajoutât une nouvelle rigueur.

On peut croire que l'événement dont je viens de Lot Piero- rendre compte fut l'occasion de la loi Pétronia, qui contenait plusieurs dispositions favorables aux esclaves : comme si l'on eût eu intention de calmer leurs esprits effarouchés par l'exemple de cruauté que l'on venait de donner contre eux. Un article de cette loi

restreignait le pouvoir des maîtres sur la vie de leurs esclaves, et leur défendait de les exposer aux bêtes, s'ils n'en avaient obtenu la permission du magistrat, qui ne devait l'accorder qu'en connaissance de cause, et pour crime dont la preuve lui eût été administrée. Elle est, si je ne me trompe, la dernière loi qui ait été portée selon la forme ancienne par l'autorité des consuls et par les suffrages du peuple, si l'on en excepte néanmoins la loi royale, qui se renouvelait à chaque mutation d'empereur, et qui n'était qu'une simple formalité.

Après le supplice des esclaves de Pédanius., Tacite¹ rapporte la condamnation de Tarquitius Priscus, que nous avons vu sur la fin du règne de Claude se porter pour accusateur contre Statilius Taurus, son proconsul, et mériter conséquemment d'être chassé du sénat. Il y était rentré, sans doute à la faveur de l'indulgence qu'affectait Néron dans les commencements, et par la protection d'Agrippine. Il devint même proconsul de Bithynie. Mais s'étant rendu coupable de concussions dans cet emploi, il fut accusé par les Bithyniens, et condamné, à la grande satisfaction du sénat.

Le dénombrement des personnes et des biens fut fait dans les Gaules par trois commissaires députés à cet effet, Q. Volusius, Sextius Africanus, et Trébellius Maximus. Les deux premiers, fiers de leur noblesse, dédaignaient leur compagnon, et par là ils l'élevèrent au-dessus d'eux.

Memmius Regulus, qui autrefois étant consul avait été chargé par Tibère de l'exécution de ses ordres contre Séjan, mourut cette année, dans une grande réputation de probité et d'honneur, et après avoir joui de tout l'éclat que pouvait laisser à un particulier la prééminence sublime de l'empereur. Néron même l'estimait tellement, que se trouvant malade, comme les flatteurs qui environnaient son lit lui disaient que la perte de la république était certaine, si le destin disposait de lui, il répondit que la république avait une ressource. Ils insistèrent, et lui demandèrent quelle était donc cette ressource. C'est, répondit l'empereur, Memmius Regulus. Un si beau témoignage d'estime ne devint pourtant pas funeste à celui qui l'avait reçu, parce que son goût décidé pour la tranquillité était connu, et que d'ailleurs la nouveauté de son illustration, et la médiocrité de sa fortune, lui épargnaient l'envie, et lui servaient de protection.

Néron, en dédiant un gymnase ou édifice destiné aux exercices du corps selon la méthode des Grecs, distribua aux sénateurs et aux chevaliers romains de l'huile, dont on faisait un grand usage dans ces exercices. C'était comme une invitation de sa part à adopter des divertissements qu'il affectionnait, quoiqu'ils eussent toujours paru peu séants à la gravité romaine.

L'année suivante eut pour consuls Marius et Asinius Gallus.

P. MARIUS. - L. ASINIUS GALLUS. AN R. 813. DE J.-C. 62.

Le premier événement que Tacite rapporte sous ce consulat, est l'accusation et la condamnation d'Antistius Sosianus, actuellement préteur, qui avait composé, et récité dans un grand repas chez Ostorius Scapula, des vers satiriques contre le prince. On se souvint qu'étant tribun, Antistius avait abusé du pouvoir de sa charge pour protéger de séditeux auteurs de pantomimes ; ce qui attira un sénatus-consulte, par lequel furent restreints les droits du tribunat. La même pétulance de caractère le porta à un autre genre d'excès bien plus périlleux.

¹ TACITE, *Annales*, XIV, 46.

Il fut accusé par Cossutianus Capito, qui, quelques années auparavant, condamné pour cause de concussions, était rentré dans le sénat par le crédit de Tigellinus, son beau-père, dont bientôt nous n'aurons que trop lieu de parler. C'était pour la première fois que l'on remettait en vigueur sous Néron la loi de lèse-majesté, si odieuse aux Romains : et l'on croyait même que l'empereur ne voulait point la mort d'Antistius, et que son intention était de le faire condamner par le sénat, mais de l'exempter ensuite du supplice par le droit de la puissance Tribunitienne : de façon qu'en rétablissant l'usage d'une loi qui passait pour tyrannique, il acquerrait néanmoins l'honneur de la clémence. Ce plan fut dérangé par Thraséa.

D'abord tout alla au gré de Néron. Le procès fut instruit : et quoiqu'Ostorius niât avoir rien entendu, le crime fut suffisamment prouvé par d'autres témoins. Junius Marullus, premier opinant en sa qualité de consul désigné pour quelque partie de l'année, condamna l'accusé à être dégradé de la préture, et étranglé dans la prison : et ceux qui parlèrent après lui furent du même avis jusqu'à Thraséa, qui ayant commencé par de grands éloges pour le prince, et une forte invective contre l'audace effrénée d'Antistius, ajouta que sous un empereur plein de bonté, et qui laissait jouir le sénat de la pleine liberté de ses suffrages, on ne devait pas user de toute la rigueur que méritait le coupable. Que depuis longtemps on ne connaissait plus les supplices, ni l'infime ministère du bourreau, pour les personnes de la condition de l'accusé, et qu'il y avait des peines établies par les lois pour punir les crimes, sans déshonorer la clémence du prince, ni imprimer aux juges la tache de cruauté. Il conclut à confiner Antistius dans une île, où en prolongeant sa vie il ne ferait que prolonger sa misère, et servirait en même temps d'exemple de la douceur du gouvernement sous lequel on vivait dans Rome.

La généreuse liberté de Thraséa fut comme un signal qui fit sortir tous les autres de la servitude. Son avis entraîna tout le sénat, à l'exception d'un petit nombre de flatteurs, parmi lesquels se signala surtout Vitellius, depuis empereur, qui, suivant le procédé ordinaire des lâches, faisait querelle aux plus gens de bien, et, dès qu'on lui avait répondu, rentrait dans le silence. Les consuls n'osèrent pas terminer l'affaire en cet état, et ils écrivirent à l'empereur pour lui rendre compte du vœu presque unanime de la compagnie.

Néron se trouva piqué ; d'un autre côté la honte le retenait. Après avoir fait attendre quelque temps sa réponse, enfin il écrivit aux consuls qu'Antistius, sans qu'il lui en eût donné aucun prétexte, l'avait attaqué par des vers outrageants ; que le sénat, à qui l'on s'était adressé pour en demander justice, aurait dû proportionner la peine à la grandeur de l'offense ; mais que pour lui, déterminé comme il l'était à restreindre leur sévérité, s'ils lui en eussent présenté l'occasion, il n'avait garde de blâmer leur indulgence ; qu'ils décidassent tout ce qu'ils jugeraient à propos, jusqu'à l'absolution même, si telle était leur volonté. A la lecture de cette lettre, tous sentirent aisément le mécontentement de l'empereur. Ils n'en persistèrent pas moins dans leur système ; quelques-uns, de peur de paraître avoir commis le prince et fait tomber sur lui l'odieux d'un parti de rigueur ; la plupart, se rassurant sur le grand nombre ; Thraséa, par un effet de sa fermeté accoutumée, et pour ne point faire de brèche à sa gloire. Le sénatus-consulte passa donc à l'avis de Thraséa, et Antistius fut envoyé dans une île, qui n'est point nommée : ses biens confisqués.

Une autre affaire de pareille nature occupa encore le sénat et l'empereur. Fabricius Veiento, abusant de la liberté que se donnaient assez volontiers les

Romains d'insérer dans leurs testaments tout ce qu'ils voulaient, contre les personnes qui leur avaient déplu, publia un écrit sous le nom de codicille, dans lequel il diffamait les sénateurs et les différents collèges de prêtres. C'était un homme caustique et impatient ; et il avait déjà fait preuve de ce caractère, s'il est le même, comme Juste Lipse l'a pensé, qu'un Fabricius duquel Dion rapporte un trait singulier. Pendant sa préture, ce Fabricius devait donner des jeux ; et comme il vit que les conducteurs des chariots du cirque, et ceux qui avaient soin des chevaux, étaient devenus insolents et intraitables par la faveur que leur portait Néron, il dressa des chiens à tirer des chariots, et en présenta plusieurs attelages au jour des jeux. Cette moquerie jeta la division parmi les conducteurs ordinaires des chars. Deux des factions se déterminèrent à faire leur service ; les deux autres refusèrent opiniâtrement d'entrer en course, jusqu'à ce que Néron leur eût promis des prix, et s'en fut rendu garant. Ce ne fut qu'à cette condition que les jeux purent être exécutés en la façon accoutumée.

Il me semble que ce trait d'un esprit moqueur convient assez avec la manie satirique pour laquelle Fabricius Veiento fut mis en justice. Tilius Géminus, son accusateur, lui imputait encore d'avoir vendu son crédit auprès du prince à ceux qui espéraient par son appui parvenir aux honneurs. Ce dernier chef d'accusation donna lieu à Néron d'évoquer à lui l'affaire. Veiento fut convaincu, et banni de l'Italie, ses écrits condamnés à être brûlés. Tacite observe qu'on les chercha et qu'on les lut avidement, tant que le risque et la défense leur donnèrent du prix ; ils tombèrent dans l'oubli, dès que l'on eut toute liberté de s'en fournir.

Les maux publics allaient croissant de jour en jour, et les ressources diminuaient. Burrhus fut attaqué d'une esquinancie, et mourut. Plusieurs prétendirent que sa mort n'était point naturelle, et que, sous prétexte de soulager le malade, Néron lui avait fait couler dans la gorge une liqueur empoisonnée. On ajoutait que Burrhus s'en était bien aperçu, et que, par cette raison, lorsque le prince vint lui rendre visite, il se détourna pour ne le point voir ; et à toutes les questions que Néron lui fit sur sa santé, il ne répondit autre chose sinon : **Je me porte bien.**

Burrhus fut doublement regretté, et pour lui-même, et par comparaison avec ceux qui le remplacèrent, dont l'un apporta à la charge de préfet du prétoire une probité indolente, et l'autre une activité de vices de toutes les espèces. Car le commandement des cohortes prétoriennes, que Burrhus avait exercé seul, fut partagé entre Fénus Rufus et Sofonius Tigellinus, le premier choisi sur la recommandation de l'estime publique, qu'il s'était acquise par l'intégrité dont il faisait preuve depuis plusieurs années dans la charge d'intendant des vivres ; le mérite de Tigellinus, homme d'obscure naissance, et autrefois exilé par Caligula pour cause d'adultère avec Agrippine, était une débauche outrée, et un profondément corrompu par une vieille habitude du crime : grands attrait pour Néron, qui lui donna toute sa confiance, pendant que la bonne réputation de Fénus auprès des soldats et du peuple le mettait mal dans l'esprit du prince.

La mort de Burrhus affaiblit le crédit de Sénèque. Les bons conseils, destitués de l'un de leurs deux appuis, n'avaient plus la même autorité ; et la pente du cœur entraînait Néron vers les partisans du vice. Ces pestes de cour s'attachèrent à détruire Sénèque. On lui reprochait ses richesses immenses et beaucoup au-dessus de la fortune d'un particulier, et son attention à les augmenter chaque jour. On l'accusait d'attirer sur soi les regards des citoyens, et de surpasser presque le prince par la beauté de ses jardins, et la magnificence de ses maisons de campagne. On prétendait qu'il s'attribuait à lui seul la gloire de l'éloquence, et qu'il s'adonnait plus volontiers à faire des vers, depuis que Néron montrait son

goût pour la poésie. Quant à ce qui regarde les divertissements du prince, ajoutait-on, il s'en déclare ouvertement l'ennemi. Il rabaisse votre adresse à conduire les chars, il se moque de votre voix toutes les fois que vous chantez. Jusqu'à quand ne se fera rien de bon dans le gouvernement, dont on ne rapporte la gloire à Sénèque ? Votre enfance est assurément finie : vous êtes maintenant dans la force de la jeunesse. Secouez enfin le joug d'un maître. Vos ancêtres sont les seuls qu'il vous convienne d'écouter.

Sénèque fut averti de ces mauvais offices qu'on lui rendait auprès du prince, par ceux qui conservaient encore quelque amour pour la vertu ; et voyant que rimer. Néron lui marquait de jour en jour un plus grand refroidissement, il demanda une audience particulière, et parla en ces termes : César, voici la quatorzième année depuis que j'ai été chargé du soin de cultiver votre enfance, et la huitième depuis que vous êtes empereur. Dans cet intervalle vous avez accumulé sur ma tête tant d'honneurs et tant de richesses, qu'il ne manque à ma fortune que de savoir la modérer. C'est ce que j'ai intention de faire aujourd'hui : et pour m'y autoriser, je vous citerai des exemples au-dessus de ma condition, mais en les prenant du côté qui se rapporte à la vôtre. Auguste votre trisaïeul accorda à Agrippa la liberté de se renfermer dans Mitylènes, et à Mécène celle de se faire une retraite au milieu de la ville. Et ces deux ministres, dont l'un l'accompagna dans toutes ses guerres, l'autre soutint longtemps pour lui dans Rome le poids des plus importantes affaires et des soins les plus laborieux, avaient sans doute reçu de lui de grandes récompenses, mais pour de grands services. Moi au contraire, quelle matière ai-je pu offrir à votre munificence, que des études cultivées dans l'ombre du cabinet, et dont le principal relief est d'avoir été employées à l'instruction de vos premières années ? ce qui par soi-même est une récompense d'un grand prix. Et que n'avez-vous point fait pour moi ? Vous m'avez donné un crédit et des richesses immenses, en sorte que je me dis souvent à moi-même : *Eh quoi ! simple chevalier par ma naissance, et né dans une province, je tiens un rang entre les grands de Rome ! Un nom aussi nouveau que le mien figure parmi des nobles qui peuvent citer une longue suite d'ancêtres ! Qu'est devenue cette modération dont je me faisais honneur ? Reconnaîtra-t-on un philosophe à ces jardins superbement ornés, à ces riches maisons de campagne, à ces terres d'une étendue prodigieuse, à ces revenus prodigieux que me rapporte mon argent ?* La seule apologie par laquelle je puisse me satisfaire moi-même et les autres, c'est qu'il ne m'a pas été permis de me refuser à vos libéralités. Mais nous avons l'un et l'autre comblé la mesure, vous en me donnant tout ce qu'un empereur peut donner à celui qu'il honore de son amitié, moi en recevant tout ce qu'un ami de l'empereur peut recevoir de ses bienfaits. Il est temps d'y mettre des bornes, et de prévenir l'envie. J'avoue qu'elle ne peut pas s'attaquer à vous. Comme tout le reste des choses humaines, elle demeure au-dessous de la majesté de votre rang : mais elle tombe sur moi et m'accable : j'ai besoin de secours. De même que dans le service militaire, ou dans un long voyage, me trouvant fatigué, je demanderais du soulagement ; aussi dans ce voyage de la vie humaine, dont je touche presque le terme, vieux, infirme, et incapable même des plus petits soins, ne pouvant plus soutenir le fardeau de mes richesses, j'implore votre assistance. Ordonnez qu'elles soient administrées par vos intendants, qu'elles deviennent partie

de vos domaines. Je ne prétends point me réduire à l'indigence : mais après que j'aurai fait passer entre vos mains ce qu'il y a de trop brillant dans ma fortune, j'appliquerai au soin de me perfectionner moi-même le temps que m'emportent mes jardins et mes revenus. Vous êtes dans la plus grande force de l'âge :

l'expérience de plusieurs années vous a affermi et instruit. De vieux amis tels que moi ne peuvent plus répondre à vos bontés, que par la tranquillité de leur vie. Ce sera même une chose qui tournera à votre gloire, que d'avoir élevé à la plus haute fortune des hommes capables de revenir à la médiocrité.

Néron feignit de ne pas comprendre le sens de ce discours, et dit à Sénèque : Si j'ai la facilité de répondre sur-le-champ à un discours que vous avez préparé¹, c'est à vous que j'en suis redevable : c'est vous qui m'avez appris non seulement à parler avec préparation, mais à trouver dans le moment ce qu'exigent les circonstances. Auguste permit à Agrippa et à Mécène de jouir de quelque repos après leurs grands travaux. Mais il était alors dans un âge dont la maturité garantissait la sagesse de toutes les résolutions qu'il pouvait prendre. Et encore ne les dépouilla-t-il ni l'un ni l'autre des récompenses qu'il leur avait accordées. Vous dites qu'ils les avaient méritées dans les périls et dans la guerre. C'est que telles ont été les occupations de la jeunesse d'Auguste. Votre bras ne se serait pas non plus refusé à mon service, si j'avais vécu au milieu des armes. Mais ce que demandait ma situation, vous l'avez fait, en instruisant mes premières années de vos leçons, et en m'aidant de vos réflexions et de vos conseils dans ma jeunesse. Les biens que je tiens de vous sont immortels par leur nature, et dureront autant que ma vie : au lieu que ce que vous avez reçu de moi, des jardins, des revenus, des maisons de campagne, tout cela est sujet à mille hasards ; et quelque grandes que paraissent vos possessions, bien des hommes qui ne vous valent pas vous surpassent par cet endroit. J'ai honte de vous citer des affranchis plus riches que vous. Aussi est-ce pour moi un sujet de rougir, de ce qu'occupant la première place dans mon estime et dans mon amitié, vous n'êtes pas au-dessus de tous pour la fortune. Mais je me propose de l'accroître. Vous êtes encore dans un âge où les forces ne vous manquent point ; vous pouvez et administrer des biens et en jouir : et moi je ne fais que commencer la carrière de mon empire. Pensez-vous avoir atteint au degré d'élévation de Vitellius trois fois consul² ? ou regardez-vous mes bienfaits à votre égard comme supérieurs à ceux dont Claude a comblé cet ami ? L'économie de Volusius lui a plus valu que mes libéralités n'ont pu faire pour vous. Ne me quittez pas, je vous prie. Je suis dans un âge où il est aisé de faire de faux pas : vos sages avis m'en préserveront ; et après avoir orné mon esprit par la doctrine, votre aide me soutiendra dans l'usage que je dois faire de vos leçons. Si vous renoncez à vos richesses, si vous vous éloignez de la cour, on ne s'avisera pas de louer votre modération et votre amour pour la retraite : mais on me taxera d'avidité et de cruauté. Et quand même vous seriez sûr d'être comblé d'éloges pour votre tempérance, il ne sied pas à un sage tel que vous de vouloir acquérir de la gloire aux dépens de la réputation de son ami.

A ces propos si obligeants Néron ajouta tous les témoignages possibles de tendresse. Il embrassa Sénèque, il le baisa affectueusement, étant instruit par la nature et exercé par l'art à couvrir sa haine sous des caresses frauduleuses. Sénèque se retira en rendant des actions de grâces : car c'est ainsi que finissent tous les entretiens avec le souverain'. Mais il changea néanmoins le plan de vie que lui avait fait prendre sa fortune : il évita tout ce qui ressentait le grand seigneur et le ministre. Sa maison fut fermée à la foule de ceux qui venaient lui

¹ Le talent de la parole était, comme je l'ai déjà plusieurs fois observé, infiniment et universellement estimé des Romains. C'est ce qui donne lieu à la réflexion de Néron, qui n'est point de nos mœurs.

² J'ai tiré le meilleur parti que j'ai pu du texte de Tacite, qui est ici très-obscur.

faire leur cour : il ne souffrit point qu'on l'accompagnât par honneur ; il paraissait même rarement dans la ville, sous prétexte de mauvaise santé ou d'études qui remplissaient tout son temps.

La retraite de Sénèque me paraît le bel endroit de sa vie. Il serait bien difficile d'excuser ses complaisances pour Néron en plusieurs occasions très- délicates pendant qu'il fut dans le ministère. Mais la généreuse résolution qu'il prend de rentrer au premier signal dans la condition privée, l'offre qu'il fait au prince de lui abandonner toutes ses richesses, la force d'âme avec laquelle il supporta son loisir, sans ennui, sans dégoût, et trouvant dans l'étude de la sagesse des délices plus touchantes que dans tout le brillant de sa fortune, qui l'avait quitté : voilà des traits tout-à-fait louables, et qui prouvent le grand homme.

C'est aussi la meilleure apologie contre les reproches que lui ont tant de fois attirés ses énormes richesses. Il se glorifie de les avoir acquises légitimement, sans injustice, sans aucun tort fait à personne ; et il avance qu'il pourrait ouvrir sa maison, y appeler tous les citoyens, et leur dire sans crainte, **Que chacun enlève ce qu'il reconnaîtra ici lui appartenir**. Mais sans parler des usures, qui lui semblaient une voie permise d'acquérir, et que nulle morale éclairée n'autorisa jamais, les dons qu'il reçut de Néron après la mort de Britannicus, s'ils ne sont pas contraires à la justice, le sont beaucoup à l'honneur.

Il assure qu'il faisait bon usage de ses richesses. Mais quel bon usage pouvait-il faire d'une multitude d'esclaves si prodigieuse, qu'il en ignorait le nombre ; des pierreries dont sa femme était couverte ; de cinq cents tables de bois de cèdre soutenues sur des pieds d'ivoire, toutes égales et pareilles ! Ce luxe, qu'il avoue lui-même, et dont je ne marque ici que les plus gros traits, est une preuve que, s'il donnait, comme il s'en fait gloire, aux gens de bien, ou à ceux qu'il espérait rendre tels, il lui aurait été facile de donner bien davantage.

Aussi est-il obligé de passer condamnation sur bien des chefs, et de convenir que chez lui la spéculation va plus loin que la pratique. **Je ne prétends pas, dit-il, être égal aux plus vertueux, mais meilleur que les mauvais. Il me suffit de retrancher tous les jours quelque chose de mes défauts, et de faire le procès à mes faiblesses.**

Que lui reste-t-il donc pour se distinguer des hommes corrompus ? C'est de posséder ses grands biens sans attache. **Je mépriserais, dit-il, également les richesses présentes et absentes. Je n'en serai pas plus triste si elles sont en d'autres mains, ni plus enflé si elles brillent autour de moi. La fortune ne se fera point sentir à mon cœur ni lorsqu'elle vient à moi, ni lorsqu'elle s'éloigne. Je regarderai toutes les terres comme m'appartenant, et les miennes comme appartenant à tous.**

On pourrait soupçonner ce langage de fanfaronnade. Mais l'abandon qu'il fut prêt à faire de toutes ses possessions à l'empereur, le réalise, et en prouve la sincérité. Il pouvait être pris au mot par un prince du caractère de Néron. Il le savait, et il s'y exposa. Cette démarche prouve donc qu'il n'était point l'esclave de ses richesses, et qu'il avait une âme assez haute pour en faire le sacrifice avec tranquillité.

Ainsi il lui est permis de repousser, comme il fait, avec force les traits envenimés des détracteurs de la vertu. **Il est, leur dit-il, de l'intérêt de vos vices que personne ne passe pour homme de bien. La vertu d'autrui est la condamnation de vos désordres. Quelle est cette fureur, quel est ce caractère ennemi des dieux et des hommes qui vous porte à noircir la vertu et à violer ce qu'il y a de plus**

sacré par la malignité de vos discours ? Si vous le pouvez, louez les bons ; sinon, au moins laissez-les en paix. C'est pour votre intérêt que je vous exhorte à respecter la vertu. Vos jugements ne me blessent point. Ce n'est point à moi, c'est à vous qu'ils font tort. Car haïr et attaquer la vertu, c'est renoncer à l'espérance de devenir jamais honnête homme.

Sénèque composa dans sa retraite une grande partie des ouvrages que nous avons de lui. Il n'eut plus qu'une part très-médiocre aux affaires, et il ne paraîtra plus guère sur la scène que pour mourir.

L'éloignement de Sénèque laissa le champ libre à Tigellinus. Son collègue Fénius Rufus était peu capable par caractère, comme je l'ai remarqué, de le contrebalancer dans l'esprit de Néron, et de plus il avait été protégé par Agrippine, ce qui faisait une fort mauvaise recommandation auprès de son fils. Tigellinus devenait donc plus puissant de jour en jour, et, comme un scélérat tel que lui ne pouvait établir plus solidement sa faveur que sur la société du crime, il s'étudia à découvrir les craintes qui gênaient encore Néron. Il eut bientôt reconnu que Sylla et Plautus, relégués depuis quelque temps l'un à Marseille, l'autre en Asie, étaient les principaux objets des inquiétudes du prince, et il l'exhorta à s'en défaire. Il lui exagérait le danger qu'il y avait à laisser vivre des rivaux de cette noblesse, et voisins, l'un des armées de Germanie, l'autre de celles de l'Orient. Je n'envisage point comme Burrhus, disait-il, diversité d'espérances et de ressources. Mon unique point de vue est votre sûreté. Les conspirations qui pourraient se tramer dans la ville sont peut-être moins à craindre, et elles trouveraient un obstacle dans votre présence sur les lieux. Mais qui vous garantira des mouvements des provinces éloignées ? Les Gaules s'ébranlent à un nom qui leur rappelle un fameux dictateur ; et l'arrière-petit-fils de Tibère ne fait pas un moindre effet sur les esprits des peuples de l'Asie. La pauvreté de Sylla le rend capable de tout oser, et il se couvre du masque de l'indolence, en attendant que l'ambition trouve lieu de se manifester. Plautus possède de grandes richesses, et il n'affecte pas même de se montrer amateur de la tranquillité. Il imite les mœurs des anciens Romains, et il y joint l'arrogance philosophique d'une secte qui a toujours produit des brouillons et des hommes inquiets.

Toute la malignité de la calomnie se déploie dans ce discours. Il faut tuer l'un parce qu'il est pauvre, et l'autre parce qu'il est riche. La stupidité du premier est hypocrisie, le mérite du second est redoutable. Néron reçut avidement ces impressions, et les suivit sans délai. Les ordres furent expédiés ; et les meurtriers, ayant fait en six jours le trajet d'Ostie à Marseille, tuèrent Sylla, lorsqu'il allait se mettre à table, avant que le bruit public ni aucun avis l'eussent prévenu sur le danger qui le menaçait. Sa tête fut portée à Néron, qui l'examina, et se moqua de ce qu'il était devenu chauve avant l'âge. En lui finit la postérité du dictateur Sylla.

Un plus grand nombre de personnes prenaient intérêt à Plautus. D'ailleurs la distance où il était, et l'espace de mer qu'il fallait traverser pour aller à lui, causèrent nécessairement un délai, qui fit transpirer le secret de la cour avant l'exécution. Déjà l'on disait dans Rome qu'il avait pris le parti de se jeter entre les bras de Corbulon, qui commandait de grandes forces, et qui, si la gloire et un grand nom devenaient des crimes dignes de mort, était le premier exposé à un pareil danger. On ajoutait que l'Asie, où Plautus s'était fait aimer, avait pris les armes en sa faveur, et que les soldats même envoyés pour le tuer ne se trouvant pas assez forts pour exécuter leurs ordres, et ne s'y portant pas de cœur,

s'étaient rangés au nombre de ses partisans. Vains bruits, que la renommée faisait passer de bouche en bouche, et que grossissait la crédulité du vulgaire.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que Plautus fut averti. Un de ses affranchis, ayant gagné de vitesse le centurion porteur de l'ordre sanguinaire de l'empereur, rendit à Plautus une lettre de L. Antistius son beau-père, qui l'exhortait à se mettre en défense, et à ne point se rendre complice de sa propre mort par une patience imbécile, qui ne lui procurerait qu'une inutile commisération lorsqu'il ne serait plus ; qu'il devait tout tenter, et ne refuser d'abord aucune sorte de secours ; qu'il ne s'agissait que de repousser le premier effort d'une compagnie de soixante hommes, et que s'il y réussissait, pendant que la nouvelle en reviendrait à Néron, et qu'ensuite on ferait partir de nouveaux soldats, il pouvait survenir tel incident, qui porterait les choses jusqu'à une guerre civile : qu'en un mot, en suivant ce conseil, ou il sauverait sa vie, ou du moins il ne souffrirait que ce qui était inévitable s'il demeurait dans l'inaction.

Plautus ne fut point touché de ces représentations. Soit qu'il ne vit aucune ressource dans un pays où il était exilé et sans armes, soit par ennui de vivre dans des transes continuelles, soit enfin par tendresse pour sa famille, et dans l'espérance qu'elle éprouverait un traitement plus doux, s'il n'irritait point le prince par sa résistance, il résolut d'attendre tranquillement la mort, et il fut encore affermi dans ce dessein par deux philosophes qu'il avait avec lui, Céranus, Grec, et Musonius Rufus, Toscan.

Les meurtriers le trouvèrent s'occupant sur le milieu du jour à quelque exercice du corps, et nu par cette raison. Le centurion le tua en cet état, sous les yeux de Pélagon, eunuque, que Néron avait envoyé avec le centurion et la compagnie de soldats, comme un surveillant de confiance, pour être témoin et lui rendre compte de l'exécution de ses ordres.

La tête de Plautus fut portée à Rome, et lorsque le prince la vit, voici les propres termes qui sortirent de sa bouche : Eh bien, maintenant, qui peut empêcher que Néron, libre de toute crainte, ne célèbre son mariage avec Poppéa, différé jusqu'ici sur de pareilles terreurs, et qu'il ne se débarrasse d'Octavie sa femme, dont la conduite est sage et modeste, mais qui lui est à charge par le nom de son père et par l'affection du peuple pour elle ?

Il écrivit ensuite au sénat contre Sylla et Plautus, mais sans oser avouer qu'il les avait fait tuer. Il leur reprochait un caractère inquiet et turbulent, et il protestait que la sûreté et la tranquillité de l'empire était le grand objet de ses soins. Le sénat, toujours liche et flatteur, ordonna des actions de grades aux dieux, et dégrada Sylla et Plautus du rang de sénateurs : misérable comédie¹, qui devenait pourtant un mal sérieux pour la république, parce que cette bassesse enhardissait Néron au crime, comme il parut bientôt par son divorce avec Octavie.

Il la haïssait si violemment que, si nous en croyons Suétone², il avait eu plusieurs fois la pensée de l'étrangler de ses propres mains. Ce qui lui faisait naître cette affreuse idée, c'étaient sans doute les obstacles qui l'empêchaient de la répudier. Burrhus même lui avait dit à ce sujet, Si vous renvoyez Octavie, rendez-lui donc sa dot, rendez-lui l'empire qu'elle vous a apporté. Enfin Néron,

¹ *Gravioribus tamen ludibriis quam malis*. J'ai un peu modifié la pensée de Tacite.

² SUÉTONE, *Néron*, 35.

affranchi et des remontrances et des craintes, la chassa sous prétexte de stérilité, et douze jours après il épousa Poppée.

Cette femme ambitieuse et cruelle, parvenue au comble de ses vœux, ne crut pas pourtant sa fortune et sa grandeur solidement afferemies, si elle ne perdait celle dont elle avait usurpé la place. Néron, qu'elle gouvernait, entra sans peine dans un dessein qui convenait à sa haine barbare ; et de concert ils la firent accuser par un de ses officiers d'adultère avec un esclave musicien, nommé Eucérus, Alexandrin de nation. Sur cette accusation les femmes d'Octavie furent mises à la question ; et quelques-uns succombant à la violence des tourments chargèrent leur maîtresse : le plus grand nombre fut de celles qui persistèrent courageusement à rendre témoignage à son innocence. Elle fut néanmoins traitée comme si la preuve de son crime eût été complète. Le divorce fut prononcé en forme, et motivé : et, pour son logement et sa subsistance, on lui donna la maison de Burrhus et les terres de Plautus ; présents funestes, qui lui annonçaient un sort encore plus triste que celui qu'elle éprouvait actuellement. En effet, au bout d'un espace très-court, Néron la relégua en Campanie, en lui donnant une garde.

Ces injustes et odieux procédés excitèrent l'indignation publique. Les gens en place, et qui marquaient par leur rang ou par leur fortune, murmuraient en secret : le peuple, qui suit franchement les impressions de la nature, et qui craint moins, parce qu'il a moins à perdre, s'en plaignit avec une liberté et une énergie qui firent peur à Néron, et le déterminèrent à rappeler la princesse. Sur la première nouvelle 'qui s'en répandit, la joie s'empara de la multitude : elle court au Capitole pour rendre grâces aux dieux : les uns renversent les statues de Poppée, les autres portent en triomphe celles d'Octavie, les couronnent de fleurs, et les mettent en honneur dans la place et dans les temples. On se réunit pour louer le prince : on le prie de se montrer pour recevoir les témoignages de la vénération des citoyens. Déjà le palais se remplissait d'une foule infinie, qui s'épuisait en transports d'allégresse ; lorsque des soldats vinrent se jeter sur cette populace et la dissipèrent, frappant les uns, présentant l'épée nue aux autres : après quoi ils remirent tout en état, et rétablirent les statues de Poppée.

Cette espèce de sédition acheva de ruiner les affaires d'Octavie. Sa rivale, en qui la crainte se joignit alors à la haine, appréhendant ou que la multitude ne se portât à de plus grandes violences, ou que les vœux du peuple si fortement exprimés ne fissent changer Néron, résolut de pousser les choses à toute extrémité, et, se jetant aux genoux de l'empereur, *Ce n'est plus mon état qu'il s'agit pour moi de défendre. L'honneur que j'ai d'être votre épouse, et qui m'est plus cher que la vie, n'est pas seul en danger. Ma vie même est attaquée par les clients et les esclaves d'Octavie, qui, ayant pris le nom du peuple, ont commis en pleine paix des excès que comporte à peine la guerre. Ne vous y trompez pas : c'est contre vous que ce vil amas s'est armé. Il ne lui a manqué qu'un chef, qui se trouve aisément quand une fois les esprits sont échauffés. Qu'elle revienne de Campanie : permettez de reparaître dans Rome à celle qui, toute absente qu'elle est, sait en un instant exciter des séditions. Quel est donc mon crime ! Qui a droit de se plaindre de moi ? Vaut-il mieux introduire dans la maison impériale la race d'un joueur de flûte égyptien, que de me voir donner aux Césars de légitimes héritiers ? Après tout, si vos intérêts le demandent, subissez plutôt le joug volontairement, que d'attendre que vous y soyez forcé ; ou bien assurez votre repos par une juste vengeance. Des remèdes ordinaires ont suffi pour apaiser les premiers mouvements. Mais si les mutins désespèrent qu'Octavie redevienne l'épouse de Néron, ils donneront un mari à Octavie.*

Ce discours, mêlé de motifs de colère et de terreur, fit son effet sur Néron. La mort d'Octavie fut résolue : il s'agissait de lui trouver un crime. Car l'imputation du commerce adultère avec l'esclave Eucérus était visiblement frivole, et de plus détruit par les réponses des femmes appliquées à la question. Il fallait trouver quelqu'un qui avouât, et sur qui l'on pût faire tomber le soupçon de mesures prises pour amener une révolution en faveur de la princesse. On jeta les yeux sur le meurtrier d'Agrippine, Anicet, commandant de la flotte de Misène, qui, d'abord médiocrement récompensé, était même ensuite devenu odieux : comme il arrive presque toujours aux exécuteurs des grands crimes, qui semblent par leur présence en reprocher l'horreur à ceux qui les ont mis en œuvre.

Néron mande Anicet, et lui dit : Tu m'as rendu un premier service, en prévenant les embûches que ma mère me dressait. Il faut maintenant que tu m'en rendes un second, en me délivrant d'une épouse importune et ennemie de mon repos. Pour cela il n'est pas besoin que tu emploies ton bras ni aucune arme. Tu avoueras le crime d'adultère commis avec Octavie. Non-seulement il ne t'en arrivera aucun mal, mais tu peux compter sur des récompenses amples et certaines, quoique secrètes. Au contraire, si tu te refuses à mes ordres, tu n'as pas un quart d'heure à vivre. Anicet, né avec les plus mauvais penchants et habitué dans le crime, forge un rapport qui passait même les ordres qu'il avait reçus, et il fit sa déclaration en présence d'un nombre d'amis du prince, qui étaient comme assemblés en conseil. Ensuite il fut envoyé en Sardaigne, où il vécut exilé, mais tranquille et opulent, jusqu'à sa mort. Néron profita de l'infirme aveu d'Anicet, et par une ordonnance publiquement affichée il accusa Octavie d'avoir voulu gagner par les complaisances les plus criminelles le commandant de la flotte de Misène, pour s'appuyer des forces qu'il avait sous ses ordres ; et, oubliant la stérilité qu'il lui avait reprochée peu auparavant, il lui imputa de s'être fait avorter elle-même pour cacher ses désordres. En conséquence il la condamna à être enfermée dans l'île Pandataria¹.

Nulle exilée ne tira jamais tant de larmes des yeux des Romains. Plusieurs se souvenaient d'avoir vu Agrippine, veuve de Germanicus, éprouver de la part de Tibère un semblable traitement. La mémoire de Julie, fille du même Germanicus pareillement exilée par Claude, était assez récente. Mais ces princesses au temps de leurs disgrâces jouissaient de la force de l'âge. Elles avaient eu quelques beaux jours ; et le souvenir d'une meilleure fortune pouvait adoucir la rigueur de celle qui les persécutait actuellement. Octavie n'avait jamais senti que des malheurs. Le premier jour de ses noces avait été pour elle mi jour de sinistre présage, puisqu'il l'introduisit dans une famille qui devait bientôt faire périr par le poison son père et son frère. Une vile esclave avait obtenu sur elle une indigne préférence. Poppée, rivale bien plus dangereuse, en lui enlevant son mari s'était acharnée à sa perte. Pour comble de maux, elle se voyait noircie d'une accusation plus cruelle que la mort même ; et cette jeune princesse, dans la vingtième année de son âge, partait pour un dur exil, environnée de centurions et de soldats. Tout lui annonçait une fin funeste et prochaine ; qui pourtant ne venait pas encore terminer ses infortunes.

Peu de jours après on lui signifia l'arrêt de sa mort. Elle se répandit en plaintes aussi justes qu'inutiles. Elle protestait qu'elle ne prétendait plus au titre d'épouse, et qu'elle n'était plus que sœur de l'empereur. Elle invoquait les mânes de leurs communs ancêtres, et enfin la mémoire d'Agrippine, du vivant de

¹ Petite île déserte entre les îles de *Ponza* et d'*Ischia*.

laquelle, s'il ne lui avait pas été donné d'être heureuse, au moins elle ne craignait pas de périr. Elle parlait à des barbares qui avaient des entrailles de fer et de bronze. On la lie par les quatre membres, on lui ouvre les veines ; et, comme le sang arrêté par la peur coulait trop lentement, on la porte dans un bain extrêmement chaud, dont la vapeur l'étouffa. Poppée ne fut point satisfaite qu'elle n'eût vu la tête de sa rivale. On la coupa, on la lui apporta, afin qu'elle pût repâître ses yeux de cet affreux spectacle.

Après une si horrible exécution, il fallut encore en marquer de la joie, et l'on consacra pour ce sujet des offrandes dans les temples des dieux. Tacite avertit que cette pratique si atroce passa en loi. Je veux, dit-il, que tous ceux qui liront l'histoire de ces temps malheureux soient prévenus qu'autant de fois que Néron ordonna la mort ou l'exil de quelque personne illustre, autant de fois il fut rendu des actions de grâces aux dieux : en sorte que ce qui doit être par sa nature la preuve et l'effet des prospérités de la république, était devenu le témoignage infaillible de ses calamités.

Deux affranchis de l'empereur, Doryphorus et Pallas, moururent cette même année, empoisonnés, à ce que l'on crut, par ordre de leur patron : l'un pour s'être opposé au mariage de Poppée, l'autre parce qu'il vivait trop longtemps, frustrant ainsi de ses immenses richesses l'avidité du prince.

Néron sentait combien ses crimes le rendaient odieux, et il tâchait d'en diminuer l'affreuse impression, du moins auprès du peuple, par son attention à entretenir l'abondance dans la ville. En effet elle était si bien approvisionnée, et la police si vigilante sur l'article des vivres, que, malgré une grande quantité de blé gâté par vétusté qu'il fallut jeter dans le Tibre, malgré la perte de trois cents vaisseaux chargés de blé, dont deux cents firent naufrage dans le port même, et cent, qui étaient déjà entrés dans le Tibre, furent consumés par un incendie fortuit, le prix du pain n'augmenta point dans Rome.

Il voulut aussi gagner la confiance du public par la bonne administration des finances. Il établit trois consulaires, L. Pison, Ducennius Géminus et Pompeius Paulinus, inspecteurs et surintendants de tout ce qui appartenait à la levée des impôts ; et il n'oublia pas de taxer la mauvaise économie de ses prédécesseurs, dont la dépense excédait le revenu ; au lieu que lui il gratifiait tous les ans la république de soixante millions de sesterces¹.

Il permettait au sénat d'user de ses droits en faisant des règlements pour la réforme des abus. C'en était un très-commun alors, qu'à l'approche des élections des magistrats ou des distributions de gouvernements de provinces, ceux qui étaient sans enfants faisaient des adoptions simulées pour jouir des privilèges que la loi Papia-Poppée attribuait aux pères de famille ; et après qu'à l'aide de cette fraude ils avaient obtenu des charges ou des emplois, ils émancipaient ceux qu'ils avaient adoptés. Les vrais pères firent à ce sujet de vives représentations au sénat, opposant les droits de la nature, et les peines de l'éducation des enfants, à ces adoptions artificieuses et de si courte durée. *Ne doit-il pas suffire, disaient-ils, à ceux qui n'ont point d'héritiers nés de leur sang, de voir autour d'eux une cour qui leur donne un très-grand crédit, d'obtenir tout ce qu'ils souhaitent, de satisfaire tous leurs vœux, vivant du reste dans une pleine tranquillité, et libres de tout soin qui les gêne ? Et nous, après avoir longtemps*

¹ Sept millions cinq cent mille liv. = 11.028.588 fr. selon M. Letronne.

attendu le moment de jouir des privilèges de la loi¹, nous voyons tout d'un coup nos espérances s'en aller en fumée ; et des hommes devenus pères sans inquiétudes, et qui perdent leurs enfants sans deuil et sans regret, partagent avec nous les droits de la paternité véritable et naturelle. Sur ces représentations intervint un décret du sénat, portant que les adoptions frauduleuses ne seraient utiles à ceux qui les auraient faites, ni pour parvenir aux honneurs, ni même pour recueillir en entier les successions qui leur pourraient échoir.

L'affaire de Claudius Timarchus, Crétois, donna lieu à un autre règlement non moins important. Timarchus, très-riche et très-puissant dans l'île de Crète, était accusé de violences et de tyrannies exercées contre ses compatriotes. Mais de plus il avait offensé la dignité du sénat, en se vantant avec insolence qu'il dépendait de lui de faire accorder ou refuser aux proconsuls de Crète les actions de grâces et les témoignages honorables qu'ils sollicitaient ordinairement à la fin de leur administration. Thraséa profita de cette occasion pour l'avantage du public ; et après avoir opiné sur la per' sonne de l'accusé, qu'il condamnait à être banni de Crète, il éleva les sénateurs à des considérations plus hautes et plus étendues, et parla en ces termes :

Messieurs, c'est une chose d'expérience, que les meilleures lois et les institutions introduites par les plus gens de bien tirent leur origine des vices des méchants. La licence et les rapines des avocats, les brigues de ceux qui aspiraient aux charges, les concussions des magistrats dans les provinces, ont donné naissance aux plus belles lois que nous ayons. Car l'abus est antérieur au remède : on ne corrige que ce qui est vicieux. Le ton d'arrogance que commencent à prendre avec nous les provinciaux est donc pour nous un motif d'y opposer un règlement, qui, sans déroger à la protection que nous devons aux alliés, nous empêche de tomber sous leur dépendance, et ne nous permette pas de penser que nous puissions avoir d'autres juges et d'autres arbitres de notre réputation que nos concitoyens.

Autrefois non-seulement les préteurs et les consuls étaient respectés dans les provinces, mais on y envoyait des particuliers pour en faire la visite, et pour rendre compte au sénat de la soumission des peuples ; et les nations entières tremblaient sous l'examen et la censure d'un seul Romain. Aujourd'hui c'est nous qui faisons la cour aux sujets de l'empire et qui les flattons : et quelqu'un d'entre eux plus hardi et plus puissant que les autres décide si notre administration mérite des actions de grâces ou une accusation, et il se détermine plus volontiers pour ce dernier parti. Laissons-leur le pouvoir d'accuser. Mais interdisons les louanges fausses et mendiées, comme nous condamnons les vexations et les cruautés. Souvent ce que nous faisons dans les gouvernements de province pour plaire à ceux qui doivent nous obéir est plus criminel que ce qui nous attire leur haine. Il y a même des vertus qui nous font des ennemis, telles qu'une sévérité inflexible, une intégrité à l'épreuve des sollicitations et de la faveur. C'est de là qu'il arrive que nos magistrats font plus exactement leur devoir dans les commencements : ils se relâchent sur la fin, parce que, semblables à des candidats, ils cherchent des suffrages favorables. Si nous mettons ordre à cet abus, leur conduite dans les provinces sera plus égale et plus soutenue. Car de même que la loi contre les concussions a réprimé leur injuste avidité, la défense qui interdira les actions de grâces arrêtera leurs molles complaisances.

¹ TACITE, *Annales*, XV, 19.

Thraséa ne faisait que suivre une idée qui avait frappé Auguste, et engagé ce prince à exiger un intervalle de soixante jours entre la fin de la gestion du gouverneur et les éloges décernés par les peuples. On sent bien que c'était-là montrer le mal plutôt que le guérir. Thraséa coupait dans le vif, et son avis fut reçu avec de grands applaudissements. Les sénateurs ne purent pas néanmoins en former un décret, parce que les consuls s'y refusèrent, disant que cette affaire n'avait point été mise en délibération. Il fallut donc consulter le prince, qui donna son consentement, et le règlement passa. Il fut dit qu'à l'avenir il ne serait permis à personne, soit de proposer aux assemblées des alliés dans les provinces de rendre des actions de grâces dans le sénat aux propréteurs ou aux proconsuls, soit de se charger d'aucune députation à cette fin.

Perse mourut sur la fin de cette année, à la fleur de l'âge, n'ayant pas encore vingt-huit ans accomplis. Il est fâcheux que l'obscurité de son style rende difficile la lecture de ses satires, où brillent l'élévation des sentiments et l'amour de la vertu. Il y a exprimé les maximes dont il avait le cœur rempli, s'étant adonné avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la philosophie stoïque, dont l'austérité régla ses mœurs, sans altérer la douceur de son caractère. L'auteur de sa vie lui rend témoignage d'avoir été modeste, frugal, d'une conduite chaste, d'une pudeur virginale. Il était né à Volterre en Toscane, d'une famille de chevaliers romains, et lié par l'affinité et encore plus par la conformité de goût et d'inclination, malgré la différence de l'âge, avec le vertueux Thraséa. Il avait perdu son père étant encore enfant ; et on loue sa piété filiale envers sa mère, et sa tendresse pour ses sœurs. Nous avons dans sa cinquième satire un monument de reconnaissance envers Cornutus, son maître, qui l'avait formé à la vertu par les préceptes de la philosophie. Rien de plus énergique que les expressions qu'il emploie pour lui témoigner son estime et son amitié. Il voulut lui en donner une dernière preuve en mourant, par le legs qu'il lui fit d'une somme d'argent et de ses livres : et il eut tant de confiance en sa mère et en ses sœurs, qu'il se contenta de leur faire connaître sa volonté sur ce point, sans observer les formalités prescrites en pareil cas. Elles ne trompèrent point son attente, et offrirent le legs à Cornutus, qui de son côté agissant avec générosité refusa l'argent et ne reçut que les livres.

Les consuls de l'année suivante furent Memmius Regulus, probablement fils de celui dont la mort a été rapportée peu auparavant, et Virginus, qui se rendit dans la suite si célèbre en refusant l'empire après la mort de Néron.

C. MEMMIUS REGULUS. - L. VIRGINIUS RUFUS. AN R. 814. DE J.-C.

63.

Le 5 février de cette année la Campanie fut affligée d'un violent tremblement de terre, qui renversa une grande partie de la ville de Pompéies, bâtie au pied du mont Vésuve, et qui endommagea considérablement celle d'Herculanum. Nocère et Naples en furent quittes pour quelques secousses. Un troupeau de six cents moutons fut étouffé : des statues se fendirent : plusieurs personnes perdirent la raison, soit par un effet de la peur, soit par les exhalaisons malignes qui sortirent de la terre agitée. Tant de maux n'étaient que le prélude de ceux que le même pays eut à souffrir quelques années après, par un semblable mais plus furieux accident, sous l'empire de Tite.

Néron, devenu père d'une fille que lui donna Poppéa, en ressentit une joie qui passa toute mesure. Il donna à l'enfant et à la mère le surnom d'*Augusta* : et le sénat qui, pendant la grossesse de Poppéa, avait fait des vœux pour son

heureuse délivrance, les acquitta magnifiquement ; et il ajouta tout ce qui fut possible d'imaginer de flatteries, des actions de grâces aux dieux, un temple à la Fécondité, et des jeux solennels, sur le modèle de ceux qui se célébraient à Antium¹, parce que cette ville était le lieu de la naissance de l'enfant ainsi que de Néron. Par la même raison, la Fortune, qui était la déesse tutélaire d'Antium, eut sa part des honneurs, et on lui décerna des statues d'or, qui furent placées sur le trône de Jupiter Capitolin. Enfin on ordonna l'établissement annuel des courses du cirque à Antium en l'honneur des maisons Claudia et Domitia, de même qu'il s'en célébrait à Bovilles pour la maison des Jules. Tout ce grand appareil s'évanouit par la mort de l'enfant, qui ne vécut pas quatre mois entiers. Nouvelles flatteries à ce sujet. On en fit une déesse avec temple, prêtre, lit de parade, tel que rayaient les divinités du premier ordre. Et Néron fut aussi excessif dans sa douleur qu'il l'avait été dans sa joie.

Lorsque le sénat se rendait en foule à Antium pour féliciter Néron sur la naissance de sa fille, Thraséa eut défense de paraître devant l'empereur. Il reçut sans effroi cette marque éclatante de disgrâce, qui semblait le menacer d'une mort prochaine. Cependant Néron le laissa vivre encore quelques années, et même il se vanta à Sénèque de s'être réconcilié avec Thraséa ; et la gloire de ces deux hommes si recommandables croissait avec leurs périls.

Cette année ne nous fournit plus d'autres événements mémorables, que ceux qui appartiennent à la guerre des Parthes, dont je vais parler incessamment.

Néron donna aux peuples des Alpes maritimes *le droit du Latium*, c'est-à-dire les droits et privilèges dont jouissaient les Latins lorsqu'ils n'étaient qu'alliés, et non encore citoyens romains. Je ne sais si l'on doit rapporter au même temps la réduction faite par Néron des Alpes Cottiennes en province romaine après la mort du roi Cottius. La capitale des Alpes maritimes était Embrun, et celle des Alpes Cottiennes la ville de Suze.

Les Alpes Cottiennes sont avec le Pont Polémiaque les deux seules contrées qui aient été ajoutées par Néron au domaine direct de l'empire. Il était peu curieux de s'agrandir, et il fallut que la mort de Coffins, et la cession volontaire de Polémon, lui offrissent l'occasion de convertir sans peine et sans péril en provinces sujettes à la domination romaine deux petits royaumes, possédés jusque-là par leurs princes particuliers sous la protection de la république.

Mais toujours fort occupé de ce qui regardait les jeux et les spectacles, Néron assigna des places distinguées dans le cirque aux chevaliers romains, qui jusqu'alors n'avaient joui de cette prérogative qu'aux théâtres. Lipse donne sur ces distinctions de séance bien des détails savants, par rapport auxquels on peut le consulter. L'histoire ne se charge point de cette menue police.

Des combats de gladiateurs célébrés en cette même année furent moins remarquables par leur magnificence que honteux par l'extinction de tout sentiment de bienséance et de pudeur. Des sénateurs, et même des femmes illustres, s'y donnèrent en spectacle combattant sur l'arène.

La fureur en ce genre fut portée à un tel excès, que suivant le témoignage de Suétone², quatre cents sénateurs et six cents chevaliers romains firent l'infâme et furieux métier de gladiateur ; ou se battirent contre des bêtes. Ce nombre

¹ Je lis, suivant l'heureuse conjecture de Muret et de Grotius, *Antiatis* ou *Antiatium religionis*, au lieu d'*Atticæ*.

² SUÉTONE, *Néron*, 12.

parerait incroyable, si l'on ne savait quelle est la contagion du mauvais exemple, et la puissance de la mode. On peut d'ailleurs supposer que Suétone a mis ensemble tous ceux des deux ordres qui parurent sur l'arène pendant toute la durée du règne de Néron.

Je passe maintenant aux affaires de l'Orient dont j'ai à reprendre un espace de trois ans.

§ II. Vologèse renouvelle la guerre contre les Romains.

Vologèse n'avait vu qu'avec une extrême douleur Tiridate, son frère, dépossédé et chassé de l'Arménie, et Tigrane placé par les Romains sur un trône qui était si fort à la bienséance des Parthes, et sur lequel ils s'attribuaient depuis longtemps des droits et des prétentions. L'indignation le portait à repousser l'injure, et à venger l'honneur des Arsacides. D'un autre côté, lorsqu'il considérait la grandeur de la puissance romaine, les embarras que lui causait la révolte persévérante des Hyrcaniens, et les efforts qu'il lui fallait faire pour les réduire au devoir, naturellement temporisateur, et plus prudent que hardi, il demeurait en suspens.

Un nouvel affront vint aiguillonner son courage. Tigrane entra à main armée dans l'Adiabène, pays qui était sous la protection des Parthes, et il y fit le dégât non en courant, et en cherchant à éviter l'ennemi, mais avec la tranquillité d'un vainqueur assuré de sa supériorité. Les premiers de la noblesse parmi les Parthes souffrirent très-impatiemment de se voir méprisés au point que les Romains, dédaignant de les attaquer par eux-mêmes, les fissent insulter par un de leurs esclaves. Monobaze, roi de l'Adiabène, aigrissait ces plaintes en y mêlant les siennes, et demandant quelle était donc sa ressource, et quel secours il devait implorer. Voilà, disait-il, l'Arménie abandonnée. On empiète sur les régions voisines. Si les Parthes ne nous défendent point, nous savons que chez les Romains la servitude est plus douce pour ceux qui se soumettent volontairement, que pour les vaincus. Tiridate ne parlait pas si haut : mais sa présence seule était un reproche pour son frère. Il y joignait même quelquefois des discours, qui ne laissaient pas d'être piquants, quoiqu'ils parussent s'en tenir à des généralités. Il disait que jamais les grands empires ne s'étaient soutenus par la lâcheté, et que l'on n'avait pas des soldats et des armes pour n'en faire aucun usage. Et plein des idées barbares, qui mettent la gloire dans la violence, il prétendait que chez les princes la force décidait de la justice¹ ; et que conserver ses possessions c'était le partage des familles privées, mais que les rois devaient s'étendre et conquérir.

Tant de différentes impressions réunies déterminèrent Vologèse. Il assembla un grand conseil, et ayant placé Tiridate à côté de lui, il parla en ces termes : Mon frère que vous voyez ayant respecté en moi le droit d'aînesse, qui m'appelait au trône de notre père commun, je lui mis sur la tête la couronne d'Arménie, qui est regardée parmi nous comme le troisième degré d'honneur et de puissance ; car Pacorus était en possession de celle des Mèdes : et je me félicitais d'avoir pris de sages mesures pour établir l'union dans notre famille, et pour prévenir les haines et les jalousies fréquentes entre frères. Les Romains s'y opposent : et quoiqu'ils n'aient jamais troublé la paix avec nous, sans avoir lieu de s'en repentir, ils la rompent encore aujourd'hui pour leur malheur. Je le nierai point : mon premier vœu avait été de conserver par l'équité plutôt que par l'effusion du sang, par le bon droit de ma cause plutôt que par les armes, ce qui nous avait été laissé par nos ancêtres. Si j'ai fait quelque faute par un peu de lenteur, je la réparerai par le courage. Quant à vous, vos forces sont entières, votre gloire n'a souffert aucune brèche : et vous y avez ajouté la gloire de la modération, qui n'est point à mépriser pour les plus puissants d'entre les mortels, et que les dieux mêmes récompensent.

¹ TACITE, *Annales*, XV, 1.

Après ce discours, il ceignit le diadème sur le front de Tiridate, et lui donna ce qu'il avait de cavalerie à va suite, avec les secours fournis par les Adiabéniens. A la tête de cette armée il mit Monésès, l'un des plus illustres seigneurs de la nation, qu'il chargea de chasser Tygrane de l'Arménie, pendant que lui-même, après qu'il aurait terminé par un accord ses querelles avec les Hyrcaniens, il mettrait en mouvement toutes les forces de son royaume pour tomber sur les provinces de l'empire romain.

Corbulon instruit des desseins de Vologèse et de tout son plan de guerre, se prépara à lui faire face de tous côtés. Il envoya au secours de Tygrane deux légions sous la conduite de Vérulanus Sévère et de Vectius Bolanus : et lui, restant en Syrie, il établit sur la rive de l'Euphrate les légions qu'il s'était réservées ; il leva des milices dans la province ; il construisit des forts, et plaça des troupes à tous les endroits par où les ennemis pouvaient entrer ; et comme le pays est aride et manque d'eau, il s'assura la possession de certaines sources pour les siens, et il combla les autres par des monceaux de sable.

Son intention n'était pourtant pas de pousser cette guerre, ni même d'en avoir la conduite. Il ne voulait point commettre à de nouveaux hasards la gloire qu'il avait acquise dans les campagnes précédentes : et il avait écrit à l'empereur que l'Arménie demandait d'être défendue par un général qui n'eût que ce seul département, parce que la Syrie était menacée d'une invasion par Vologèse. Conséquemment à ce système il recommanda à ses deux lieutenants, qu'il envoyait en Arménie, de se donner de garde de toute entreprise hasardeuse, et de se tenir sur la défensive.

Monésès n'apporta aucun délai à l'exécution des ordres de Vologèse, et il se mit promptement en marche. Mais malgré toute la diligence dont il usa, il ne put surprendre Tigrane, qui, averti de son reproche, s'enferma dans Tigranocerte, ville forte, et munie d'une bonne garnison et de toutes les provisions nécessaires de guerre et de bouche. Le fleuve Nicéphorius baignait une partie de son enceinte, et le reste était défendu par un profond et large fossé. Monésès remporta d'abord un léger avantage, et tua dans une embuscade quelques soldats ennemis, qui, pour faciliter l'entrée d'un convoi, s'étant avancés témérairement, se virent tout d'un coup enveloppés ; mais lorsqu'il s'agit d'attaquer la ville, les Parthes avec leurs flèches apprêtaient à rire aux assiégés ; et les Adiabéniens, ayant voulu monter à l'escalade, et employer les machines usitées alors dans les sièges, furent aisément repoussés : la garnison fit une sortie sur eux, les mit en fuite, et en tua un grand nombre.

Quoique ce début de guerre ne fût pas favorable aux Romains et Parthes, et pût donner de grandes espérances aux Romains, Corbulon suivit l'arrangement qu'il s'était fait, et il écrivit à Vologèse pour se plaindre des hostilités commises par lui contre les Romains, et pour lui déclarer que, si les Parthes ne levaient le siège de Tigranocerte, il entrerait avec son armée sur les terres de leur empire. Caspérius, centurion, chargé de ses ordres, trouva Vologèse près de Nisibe à trente-sept milles¹ de Tigranocerte, et il exécuta sa commission avec beaucoup de hauteur.

Vologèse craignait la guerre avec les Romains, et le succès de la première entreprise qu'il avait tentée n'était pas propre à l'encourager. D'ailleurs il ne pouvait actuellement tirer aucun service de sa cavalerie, qui faisait toute sa

¹ Un peu plus de douze lieues.

force, parce que les chevaux manquaient absolument de subsistance, les campagnes ayant été ravagées par des nuées de sauterelles, qui avaient rongé toute la verdure. Il prit donc le ton de douceur et de modération, et il répondit qu'il enverrait des ambassadeurs à l'empereur romain, pour lui demander l'Arménie, et pour conclure à cette condition une paix stable avec lui. En même temps il donna ordre à Monésès de se retirer de devant Tigranocerte, et lui-même il s'éloigna de la frontière, et retourna dans le cœur de ses états.

Voilà ce qui parut de cette négociation dans le public. On soupçonna avec fondement que par un article secret il avait été stipulé que Tigrane viderait l'Arménie. En effet il n'est plus parlé de ce prince dans l'histoire, et ses intérêts n'entrèrent pour rien dans les démêlés qu'eurent encore les Romains avec les Parthes. Bien plus les troupes romaines abandonnèrent Tigranocerte, et vinrent passer l'hiver avec beaucoup d'incommodités dans la Cappadoce. Ainsi il n'est pas possible de douter que Corbulon n'ait consenti que l'Arménie passât au pouvoir des Parthes moyennant la formalité d'en demander l'investiture à Néron. Quelles raisons déterminèrent ce général à conclure au milieu de ses prospérités un traité assez peu honorable pour les Romains, c'est ce qu'il n'est pas aisé d'éclaircir. Je n'en trouve point d'autre dans Tacite que celle que j'ai déjà marquée, une réserve prudente, et la crainte de risquer sa gloire passée dans une guerre nouvelle. Ce motif ne me satisfait pas pleinement. Mais ce que Tacite n'a pas deviné, nous le chercherions inutilement après tant de siècles.

La date de ce traité paraît devoir se rapporter à l'an de Rome 812.

J'ai dit que Corbulon avait demandé que l'on envoyât de Rome un général chargé spécialement des affaires de l'Arménie. Césennius Pétus fut choisi, et il arriva dans la Cappadoce vers les commencements de l'an 813. Conformément à ses instructions, il partagea avec Corbulon les forces que les Romains tenaient en Orient, et prit pour lui trois légions, dont une avait été récemment tirée de la Mésie. Corbulon en garda trois pareillement pour la défense de la Syrie. Les troupes auxiliaires furent aussi divisées entre eux. Pour le reste des détails il était dit qu'ils se concerteraient ensemble. Mais Corbulon n'était pas de caractère à souffrir un compagnon : et Pétus, pour qui c'était assez de gloire d'occuper le second rang, méprisait et rabaissait les exploits de ce grand capitaine. **Il n'y a point eu, disait-il, de sang ennemi répandu, ni de butin pour les troupes romaines : des prises de villes sans effet. Moi, j'imposerai aux vaincus des tributs et des lois ; et au lieu de leur donner un fantôme de roi, je soumettrai le pays au gouvernement direct et immédiat de Rome, et je le réduirai en province.** Il semble que les pouvoirs des généraux romains fussent encore aussi étendus que du temps de la république, et qu'ils décidassent à leur gré du sort des peuples qu'ils avaient subjugués par les armes. Cependant les ambassadeurs que Vologèse avait envoyés à Rome revinrent sans avoir rien obtenu, et les Parthes recommencèrent la guerre. Pétus en reçut la nouvelle avec joie, se promettant d'effacer les exploits de Corbulon.

Il passe l'Euphrate, et entre en Arménie, sans être effrayé par des événements que les Romains prenaient pour des présages de malheurs. Les Parthes s'étaient remis en possession de Tigranocerte. Pétus voulant, disait-il, recouvrer cette importante place, et ravager le pays que Corbulon avait épargné, part subitement, et transporte son armée au-delà du mont Taurus, sans s'être fortifié un camp d'hiver, suivant l'usage de la discipline romaine, sans avoir fait aucun magasin. Il prit en effet quelques châteaux, et on eût pu dire qu'il avait acquis quelque gloire et quelque butin, s'il eût estimé cette gloire ce qu'elle valait, ou

ménagé les provisions enlevées aux ennemis. Mais allant toujours en avant, et parcourant une étendue de pays qu'il ne pouvait garder, il se trouva embarrassé pour les subsistances : et sentant les approches de l'hiver, qui vient de fort bonne heure en Arménie, il retourna sur ses pas. C'est à quoi se réduisirent ses exploits : et cependant, comme s'il eût terminé la guerre, il envoya à Rome des dépêches triomphantes.

Il éprouva bientôt que la guerre n'était rien moins que finie. Corbulon, toujours attentif à assurer la rive de l'Euphrate, s'était attaché alors avec un redoublement de vigilance à la border de redoutes assez voisines les unes des autres pour se donner la main. Il fit plus ; et voulant forcer les Parthes à se tenir sur la défensive, et à craindre eux-mêmes une irruption dans leur pays, il entreprit de jeter un pont sur le fleuve. Les Parthes s'y opposèrent, et leurs escadrons, voltigeant dans la plaine au delà de la rivière, incommodaient par leurs flèches les travailleurs romains. Corbulon fit avancer contre eux de gros bâtiments chargés de catapultes et de balistes, dont la portée excédait celle des arcs ennemis. Les ayant ainsi écartés, il acheva son pont, et envoya d'abord les troupes auxiliaires occuper les collines qui s'élevaient au-delà du fleuve, et ensuite il s'y transporta lui-même avec ses légions. L'appareil de l'armée romaine avait quelque chose de si magnifique et de si terrible, que les Parthes désespérèrent de réussir du côté de la Syrie, et ils portèrent vers l'Arménie tout l'effort de leurs armes.

Pétus était si peu sur ses gardes, qu'une de ses légions hivernait fort loin de lui dans le Pont, et qu'il avait affaibli les autres par des congés accordés avec une facilité indiscreète. Tout d'un coup il apprend que Vologèse est près d'arriver à la tête d'une nombreuse armée. Dans le camp qu'il occupait actuellement, il n'avait que la quatrième légion. Il manda promptement la douzième, qui fort éloignée d'être complète, grossit moins ses troupes, qu'elle ne décela sa faiblesse. Néanmoins avec ce peu de monde il aurait pu traîner la guerre en longueur, et laisser l'ennemi, s'il eût en assez de fermeté pour suivre un plan, et pour se gouverner d'une manière uniforme, soit par ses propres conseils, soit par ceux des autres. Mais aussi vain que timide, il consultait les vieux officiers qui savaient la guerre ; et ensuite, de peur de paraître avoir eu besoin de prendre des leçons d'autrui, il exécutait tout le contraire de ce qui lui avait été conseillé : et se déterminant par l'impression que faisait sur lui chaque circonstance, sa conduite était pleine de variations, qui gâtaient entièrement les affaires.

Il prit donc d'abord le parti de quitter son camp, criant avec fierté que c'était par la bravoure et par les armes, et non par les remparts et les fossés, que l'on remportait les victoires ; et il mena ses légions en avant, comme pour livrer bataille. Mais ayant perdu un centurion et quelque peu de soldats qu'il avait envoyés reconnaître l'armée des Parthes, il revint sur ses pas tout effrayé. Sa constance se ranima, parce que Vologèse ne l'avait pas poursuivi vivement. Il posta trois mille fantassins d'élite au-dessus d'une gorge du mont Taurus pour arrêter le roi des Parthes au passage ; il établit dans la plaine à même intention sa cavalerie pannonienne, qui était excellente : il mit en sûreté sa femme et son fils dans la citadelle d'Arsamosata, où il envoya une cohorte pour garnison. Ainsi séparant ses troupes, il donna de grands avantages à un ennemi léger, alerte, capable de coups de main, propre à enlever des quartiers, mais qui n'aurait jamais pu entamer un corps d'armée considérable. On eut bien de la peine à obtenir de lui, qu'il avertît Corbulon de la situation où il se trouvait : et Corbulon, dont la conduite n'est pas aussi exempte de taches que son habileté était grande dans la guerre, ne se hâta pas, laissant au danger le temps de croître, afin

d'augmenter aussi la gloire qu'il acquerrait en le dissipant. Il forma néanmoins un détachement de trois mille légionnaires, pris en nombre égal sur ses trois légions, de huit cents chevaux, et d'autant de fantassins auxiliaires, et il ordonna à ces troupes de se tenir prêtes à marcher au premier signal.

Vologèse fit plus de diligence que Corbulon. Quoiqu'il sût que le chemin par lequel il devait aller à Pétus • était gardé d'un côté par trois mille hommes d'infanterie romaine, et de l'autre par la cavalerie pannonienne, il avança sans crainte ; et par la grande supériorité de ses forces, il dissipa les Pannoniens, il écrasa les légionnaires. Un seul centurion, nommé Tarquitius Crescens, osa défendre une tour dont il avait la garde, et il fit plusieurs sorties avec succès. Mais les Barbares mirent le feu à la tour, et le firent périr dans les flammes.

La cavalerie s'était retirée sans avoir rendu de combat, et par conséquent sans perte. Pour ce qui est des gens de pied, ceux qui étaient sans blessures s'enfoncèrent dans les forêts et dans les défilés des montagnes ; les blessés revinrent au camp, et ils y portèrent la terreur dont les avait remplis leur désastre. Ils exagéraient la valeur du roi des Parthes, le nombre prodigieux et la férocité des nations qu'il traînait à sa suite ; et ils trouvaient disposés à les croire des auditeurs sur lesquels agissait une peur semblable. Le général lui-même ne se roidissait point contre la fortune : abattu et consterné, il avait abandonné toutes les fonctions de sa charge. Sa ressource était en Corbulon, à qui il écrivit de nouveau des lettres pressantes pour le prier de venir au plutôt, de sauver les drapeaux des légions, les aigles romaines, et les restes déplorables d'une armée malheureuse : ajoutant que pour lui il garderait jusqu'au dernier soupir la fidélité qu'il devait à l'empereur.

C'était-là que Corbulon l'attendait. Il ne différa plus, et laissant en Syrie une partie de ses troupes pour la défense des châteaux construits sur la rive de l'Euphrate, il se mit lui-même en marche avec le gros de ses forces, prenant la route la plus commode pour les subsistances, par la Commagène et par la Cappadoce. Il faisait marcher avec son armée un grand nombre de chameaux chargés de blé, afin de porter à celle de Pétus un double secours, contre l'ennemi et contre la disette. Sur son chemin il rencontra plusieurs fuyards, qui venaient chercher leur sûreté sous sa protection, soldats, officiers, et même un premier capitaine de légion. Sans vouloir écouter leurs excuses¹, il les renvoya à leurs drapeaux. **Allez, leur dit-il, essayez de fléchir la juste indignation de Pétus. Après de moi vous ne trouverez grâce, que vainqueurs des ennemis.** En même temps il parcourait les rangs de ses légions, il les encourageait, en leur rappelant leur gloire passée, et leur en montrant une nouvelle à acquérir. **Le prix de votre expédition, leur disait-il, ne se réduira pas à quelques bourgades d'Arménie : c'est un camp romain, ce sont des légions qu'il s'agit de conserver à la république. Si l'honneur de sauver la vie dans un combat à un seul citoyen est si grand, qu'il est récompensé par une couronne éclatante donnée de la main du général, quel triomphe pour nous de sauver une armée entière !** Outre les motifs communs à tous, le péril de leurs proches, de leurs frères, était pour quelques-uns un aiguillon propre et personnel. Ainsi pleines d'ardeur ces vaillantes troupes marchaient nuit et jour, sans prendre presque aucun relâche.

C'était une raison pour Vologèse de presser d'autant plus vivement l'armée qu'il tenait assiégée. Il attaquait tantôt le camp romain, tantôt le fort où l'on avait retiré les personnes que la faiblesse de l'âge ou du sexe rendait inutiles pour le

¹ TACITE, *Annales*, XV, 12.

combat. Il s'avancait même plus près que les Parthes n'ont coutume de faire, pour essayer si par cette témérité il pourrait engager les ennemis à en venir aux mains. Mais les Romains¹, ne quittant leurs tentes qu'à regret et avec peine, se contentaient de défendre leurs retranchements. Tels étaient les ordres de leur général ; et plusieurs s'y conformaient très-volontiers par lâcheté, attendant Corbulon, et préparés, si le danger devenait pressant, à s'autoriser de l'exemple des traités de Caudium et de Numance. Ils le disaient tout haut, et ils observaient que les Samnites ni les Numantins n'avaient pas été des ennemis aussi redoutables que les Parthes, rivaux de la puissance romaine, et qu'ils pouvaient bien faire ce qu'avait fait cette antiquité si vigoureuse et tant vantée, qui, lorsque la fortune était contraire, n'avait pas négligé le soin de sa sûreté.

Pétus, voyant la consternation généralement répandue parmi ses soldats, se résolut d'entrer en négociation avec Vologèse. Il lui écrivit donc, non pas encore d'un ton suppliant, mais comme ayant à se plaindre de ce que le roi des Parthes contestait aux Romains par la voie des armes leur droit sur l'Arménie, qui depuis un très longtemps leur avait été soumise, ou à un roi choisi par l'empereur. Il lui représentait que la paix était également utile aux deux nations : et il l'avertissait de ne pas envisager seulement la situation actuelle des choses ; qu'avec toutes les forces de son royaume il était venu attaquer deux légions, au lieu que les Romains avaient derrière eux tout l'univers pour ressource et pour appui. Vologèse, en répondant à Pétus, ne descendit point dans la discussion des droits et des prétentions réciproques : mais parlant en vainqueur, il déclara qu'il attendait Pacorus et Tiridate, ses frères, pour prendre avec eux sur l'Arménie le parti qui serait convenable à la majesté du nom des Arsacides, et pour décider du sort des légions romaines.

Pétus demanda ensuite une conférence avec le roi, qui ne jugea pas à propos de venir lui-même, mais envoya à sa place Vasacès, le commandant de sa cavalerie. Le Romain rappela les exploits de Lucullus, de Pompée, et les droits exercés sur l'Arménie par les Césars. Vasacès soutint que les Romains n'avaient eu que l'ombre du pouvoir en Arménie, et que la réalité avait toujours été du côté des Parthes. Après bien des discours, la conclusion fut remise au lendemain, et l'Adiabénien Monobaze y intervint comme témoin des articles qui seraient réglés. Il fut dit que les hostilités cesseraient : que tous les soldats romains videraient l'Arménie : que les forts avec les provisions qui s'y trouvaient seraient livrés aux Parthes : après quoi Vologèse enverrait une ambassade à Néron. Lès Parthes exigèrent encore que les Romains jetassent un pont sur le fleuve Arsamètes², qui baignait leur camp..Pétus obéit, feignant néanmoins, pour couvrir sa honte, qu'il construisait ce pont à dessein de s'en servir lui-même. Mais l'événement le décela ; car il prit une route différente.

Ce traité était déjà assez honteux pour les Romains. La renommée en grossit encore l'ignominie, en publiant qu'ils avaient passé sous le joug, et ajoutant toutes les circonstances d'un désastre complet. Il est vrai que l'humiliation des Romains fut grande. Les Arméniens entrèrent dans leur camp avant qu'ils en fussent sortis, et bordant les chemins par où l'armée se retirait, ils

¹ TACITE, *Annales*, XV, 13.

² Le texte de Tacite porte aujourd'hui *Arsanias* ; mais c'est une correction de Juste-Lipse qui n'est pas suffisamment fondée. Je rétablis donc l'ancienne leçon. L'*Arsametes* de Tacite punit être le même que l'*Arsanus* ou *Arsamus*, dont parle Plin. I. V, c. 24 ; et il donnait le nom à la ville *Arsamosata*, bâtie sur ses bords. L'*Arsanias* est trop éloigné, et se jette dans l'Euphrate beaucoup au-dessus.

reconnaissaient leurs esclaves et leurs bêtes de charge, et les enlevaient. Ils allèrent même jusqu'à dépouiller les Romains et les désarmer : et le soldat tremblant souffrait tout, de peur d'être obligé de combattre.

Vologèse voulut aussi triompher, mais d'une façon décente. Il se contenta d'ériger un trophée de sa victoire, en mettant ensemble en un monceau les armes et les corps de ceux qui avaient été tués ; et il ne se rendit pas le témoin de la fuite de l'armée romaine. Cette conduite a, ce me semble, de la modération et de la dignité, et elle ne méritait pas d'être traitée par Tacite d'une vaine affectation, qui ne coûtait rien au roi des Parthes après qu'il avait satisfait son orgueil.

Le bruit s'était répandu que le pont construit par les Romains sur l'Arsamétés n'était pas solide, et qu'ils avaient eu la perfidie de le fabriquer de manière que lorsqu'il serait chargé il plierait et fondrait sous le faix. Ce soupçon engagea Vologèse à passer ce fleuve sur un éléphant, et les premiers de sa cour à cheval. Néanmoins ceux qui osèrent se fier au pont n'eurent point lieu de s'en repentir. La construction en était bonne, et les Romains y avaient travaillé fidèlement.

Tout ce qui peut déshonorer une armée et un général se trouva réuni dans la honteuse retraite des Romains. Ils étaient dans une telle abondance, qu'en partant ils brûlèrent leurs magasins. Au contraire, Corbulon, dans des mémoires que Tacite avait sous les yeux, assurait que les Parthes manquaient de tout, et que n'ayant point de fourrage à donner à leurs chevaux, ils étaient près d'abandonner l'entreprise. Il ajoutait qu'il n'était qu'à trois journées de chemin ; en sorte qu'une patience de trois jours mettait Pétus en état de recevoir un secours, qui l'aurait infailliblement délivré. Si le témoignage de Corbulon est suspect, parce que la honte de Pétus tournait à sa gloire, au moins voici des circonstances données pour certaines par Tacite. La précipitation de l'armée romaine en se retirant fut telle, qu'en un jour elle fit plus de quarante milles, c'est-à-dire plus de treize lieues, laissant sur les chemins les blessés qui ne pouvaient suivre ; et le désordre de cette retraite ne fut pas moins ignominieux, qu'une fuite lâchement prise dans le combat.

Corbulon avec ses troupes vint à la rencontre de cette déplorable armée près des bords de l'Euphrate, et il ne fit point briller la sienne d'un éclat qui reprochât à l'autre son infortune. Les soldats, d'un air triste, et plaignant le sort de leurs camarades, ne purent pas même retenir leurs larmes. A peine les pleurs qui coulaient de leurs yeux leur permirent-ils de faire le salut accoutumé. Il ne s'agissait point d'émulation de vertu, ni de jalousie de gloire, sentiments qui ne conviennent qu'à des heureux. La seule commisération agissait sur les cœurs, et plus vivement dans les subalternes.

L'entretien des deux chefs fut court et sec. Corbulon se plaignit de la peine qu'on lui avait fait prendre inutilement, et de l'occasion qu'il manquait de terminer la guerre par la défaite et la fuite des Parthes. Pétus répondit que toutes choses étaient encore dans leur entier, et qu'ils pouvaient rebrousser chemin, et, joignant ensemble leurs forces, attaquer l'Arménie, que la retraite de Vologèse avait laissée sans défense. Cette proposition était une insigne mauvaise foi dans la bouche de Pétus, s'il est vrai, comme Corbulon l'attestait dans ses mémoires, qu'il eût juré sur les aigles romains, en présence des témoins envoyés par Vologèse, qu'aucun Romain ne mettrait le pied dans l'Arménie, jusqu'à ce que l'on sût si l'intention de Néron était de ratifier ou d'infirmier le traité. Quoiqu'il en soit, Corbulon rejeta nettement le projet qui lui était proposé. Il dit qu'il n'avait point d'ordres de l'empereur pour ce qui concernait l'Arménie ; que le seul

danger des légions l'avait engagé à sortir de sa province ; mais que maintenant, dans l'incertitude de ce que feraient les Parthes, et s'ils ne tenteraient point une irruption en Syrie, il se hâterait d'y retourner : qu'encre s'estimerait-il fort heureux, si, avec une infanterie fatiguée d'une longue et pénible marche, il pouvait prévenir des troupes de cheval, qui n'avaient que des plaines à traverser. Pétus n'eut point d'autre parti à prendre, que d'aller achever ses quartiers d'hiver en Cappadoce ; et Corbulon retourna en Syrie.

Là il reçut des nouvelles de Vologèse, qui le sommait de détruire les forts construits par lui au-delà de l'Euphrate, afin que ce grand fleuve redevînt, comme il l'avait toujours été, la borne des deux empires. Corbulon demanda de son côté à Vologèse d'évacuer l'Arménie ; et après quelques difficultés, le roi des Parthes y consentit. Ainsi Corbulon rasa ses forts au-delà de l'Euphrate, et l'Arménie laissée à elle-même ne vit plus au milieu d'elle aucunes troupes étrangères.

Pendant ce temps-là on dressait à Rome des trophées, comme si les Parthes avaient été vaincus ; on élevait des arcs de triomphe au milieu du mont Capitolin. Le sénat, par une précipitation bien imprudente, avait ordonné ces ouvrages dans le temps que la guerre durait encore ; et on eut honte de les laisser imparfaits : on aima mieux braver la vérité connue, que d'avouer aux yeux ce que tout le monde savait intérieurement.

Les événements que je viens de rapporter appartiennent à l'an de Rome 813.

L'année suivante au printemps, arrivèrent à Rome des ambassadeurs de Vologèse, dont les instructions portaient que le roi des Parthes n'alléguait plus ses droits tant de fois représentés sur l'Arménie, puisque la querelle se trouvait décidée par le fait, et que tes dieux, arbitres souverains des peuples les plus puissants, avaient rendu les Parthes maîtres de ce pays, non sans quelque ignominie pour les Romains ; que Tigrane avait souffert un siège dans Tigranocerte ; que Pétus et ses troupes auraient infailliblement péri, si Vologèse n'eût bien voulu leur accorder la vie, et la liberté de se retirer ; que ce prince avait assez prouvé et sa puissance et sa douceur, et qu'il n'avait plus à souhaiter qu'une bonne paix ; que Tiridate ne refuserait pas d'aller à Rome recevoir, la couronne d'Arménie, s'il n'était retenu sur les lieux par le sacerdoce dont il était revêtu ; mais qu'il se rendrait au camp romain, et que là, devant les aigles et les images de l'empereur, en présence des légions, il prendrait possession de ce royaume.

Lorsque les lettres de Vologèse eurent été lues, comme les dépêches de Pétus ne s'y rapportaient nullement, et n'annonçaient aucun changement bien fâcheux, on interrogea le centurion qui avait accompagné les ambassadeurs Parthes, et on lui demanda où en étaient les affaires de l'Arménie. Il répondit qu'il n'y était pas resté un seul Romain. Alors on comprit que les Barbares se moquaient de l'empereur et de l'empire, en demandant l'investiture d'un royaume dont ils s'étaient mis en possession par les armes. Néron délibéra avec les premiers de la république sur le choix entre une guerre difficile et une paix peu honorable. Tous opinèrent pour la guerre ; et de peur de retomber dans le même inconvénient qu'avait produit l'incapacité de Pétus, on recourut à Corbulon, qui par son habileté et sa grande expérience était plus capable qu'aucun autre de remédier au mal, et d'effacer la honte du nom romain. Les ambassadeurs furent renvoyés sans réponse favorable, mais avec des présents néanmoins ; et on leur laissa entendre que, si Tiridate venait en personne solliciter ce qu'il désirait, il ne serait pas rebuté.

En même temps que les ministres de Néron faisaient entrevoir aux Parthes cette ouverture de paix, ils n'en prenaient pas moins les mesures les plus efficaces pour pousser vivement la guerre. On donna à Cestius l'administration de la Syrie¹, afin que Corbulon déchargé du soin de cette province, pût vaquer uniquement à la guerre ; et l'on soumit à l'autorité de ce général tout ce que les Romains entretenaient de troupes en Orient, auxquelles on ajouta encore une légion, qui lui fut amenée de Pannonie par Marius Celsus. On écrivit aux rois, aux tétrarques, à tous ceux qui avaient quelque commandement ou quelque emploi dans les provinces voisines, et même aux propréteurs qui les gouvernaient, de recevoir et d'exécuter les ordres de Corbulon ; en sorte que le pouvoir qui lui fut donné égalait presque celui qui avait été autrefois conféré à Pompée pour la guerre contre Mithridate.

Dans cet intervalle Pétus arriva à Rome : et Tacite² dit que Néron se contenta de lui faire essuyer quelques plaisanteries. *Je me hâte, lui dit-il, de vous pardonner : car, peureux comme vous êtes, le moindre délai serait capable de vous faire tomber malade.* Un mot de cette nature serait parmi nous quelque chose de plus triste que la disgrâce la plus complète. Les Romains n'étaient pas si vifs sur le point d'honneur, qu'on l'est dans notre nation.

Corbulon forma son plan avec beaucoup de sagesse : Préparatifs terrible dans l'appareil, et charmé s'il pouvait obtenir la victoire par le seul effroi que son nom et ses forces marelles répandraient parmi les ennemis. Il renvoya en Syrie les légions qui avaient été si maltraitées sous Pétus, et qui, affaiblies par la perte de leurs meilleurs hommes, et conservant de leur disgrâce une impression de terreur, étaient peu propres pour combattre. Au lieu d'elles il prit avec lui deux légions exercées de longue main sous ses ordres par les travaux et encouragées par les succès. Il y joignit la cinquième légion qui, laissée par Pétus dans le Pont n'avait souffert aucun échec, et la quinzisième qui venait de lui arriver de Pannonie, des détachements des légions d'Illyrie et d'Égypte, les troupes auxiliaires d'infanterie et de cavalerie qui accompagnaient ordinairement les légions, et les secours que lui avaient récemment fournis tous les rois et les princes de l'Orient. Avec cette formidable armée il se rendit près de Mélitène, pour y passer l'Euphrate. Après avoir fait la revue de ses troupes avec les cérémonies de religion usitées en pareil cas, il leur fit une harangue dans laquelle il releva magnifiquement la fortune attachée aux auspices de l'empire romain, et ses propres exploits, rejetant les mauvais succès sur l'inexpérience de Pétus. Il n'avait jamais cultivé l'éloquence : mais la hauteur des sentiments et la noble confiance en sa vertu remplaçaient avantageusement dans ce guerrier l'art du discours qui lui manquait. Il se mit ensuite en marche, et prit la route qu'avait prise autrefois Lucullus, rouvrant les passages que depuis un si long temps diverses causes avaient fermés.

Les Parthes furent effrayés : et bientôt Corbulon vit arriver des ambassadeurs de Vologèse et de Tiridate, chargés de propositions de paix. Il les reçut sans dureté et sans dédain, et en les renvoyant il les fit accompagner de quelques centurions romains, à qui il donna des instructions assez pacifiques. Il y disait *que la querelle n'était pas encore portée au point qu'elle ne pût être terminée sans*

¹ J'adopte la correction que Pighius a faite dans le texte de Tacite, qui porte par erreur *Cincius* ou *Cintius*. Celui dont il s'agit ici, est ce *Cestius* qui commença la guerre contre les Juifs, et qui ayant assiégé Jérusalem fut repoussé avec perte et ignominie.

² TACITE, *Annales*, XV, 25.

employer les armes : qu'il y avait eu variété d'événements ; de grands avantages remportés par les Romains, quelques-uns accordés aux Parthes, puissantes leçons contre l'orgueil. Que c'était à Tiridate et à Vologèse à en profiter, considérant, l'un que ses intérêts demandaient qu'en recevant en don le royaume auquel il prétendait, il lui épargnât les dévastations de la guerre ; l'autre, que la nation des Parthes tirerait plus d'utilité de l'alliance avec les Romains, que du sang mutuellement répandu. Il ajoutait qu'il n'ignorait pas quelles semences de discordes l'empire des Parthes renfermait dans son sein, et combien étaient intraitables plusieurs des peuples que Vologèse avait à gouverner ; qu'au contraire l'empereur romain jouissait partout d'une paix tranquille, et n'avait que cette seule guerre à soutenir. Corbulon fortifia ses conseils par des hostilités capables d'intimider, et, en entrant dans l'Arménie, il attaqua les grands du pays qui les premiers avaient abandonné les Romains, les chassa hors de leurs terres, rasa leur forteresses, porta la terreur dans les plaines, dans les montagnes, parmi les faibles et parmi les puissants.

Ce général n'était point haï des Parthes comme un ennemi implacable : ils avaient même confiance en sa générosité, et ils crurent que son conseil était bon. Ainsi Vologèse, qui n'avait pas non plus un caractère violent, fit un pas vers la paix en demandant une trêve pour quelques-unes de ses satrapies. Tiridate proposa une entrevue. Corbulon y consentit. On marqua un jour peu éloigné : et les Parthes ayant choisi le lieu où l'année précédente ils avaient tenu les légions romaines assiégées, afin de renouveler le souvenir flatteur de leurs succès, Corbulon ne l'évita pas, persuadé que le contraste de sa fortune avec celle de Pétus augmentait sa gloire. Et en général il n'était point du tout fâché de ce qui tendait à aggraver la honte de ce chef malheureux, comme il parut par la commission qu'il donna au fils de Pétus, qui servait sous lui comme tribun, d'aller avec quelques compagnies de soldats ensevelir les ossements de ceux qui avaient péri dans cette expédition infortunée.

Tacite nous a décrit tout le cérémonial de l'entrevue Corbulon et de l'espèce d'hommage qui la suivit. Voici de quelle manière l'entrevue se passa. Au jour marqué, Corbulon envoya au camp de Tiridate deux otages pour sûreté de la personne du prince. Les deux otages furent Tibère Alexandre, et Annius Vivianus ; le premier, juif apostat, comme il a été dit ailleurs, neveu de Philon, ayant rang entre les plus illustres chevaliers romains, et faisant dans le camp de Corbulon à peu près les fonctions de nos intendants d'armée 1 : l'autre était gendre de Corbulon, et quoiqu'il ne fut pas en âge d'entrer au sénat, il ne laissait pas d'exercer la charge de commandant de la cinquième légion. Corbulon et Tiridate s'avancèrent ensuite vers le lieu convenu, n'amenant chacun que vingt cavaliers. Lorsque le roi aperçut le général romain, il descendit le premier de cheval, et Corbulon ne tarda pas à en faire autant. Tous deux à pied ils se prirent la main en signe d'amitié. Corbulon commença par louer le jeune prince de ce que, renonçant à des espérances pleines de dangers, il choisissait le plus sûr et le meilleur parti. Tiridate, après avoir beaucoup vanté sa haute naissance, ajouta pourtant, d'un ton modeste, qu'il irait à Rome, et qu'il comptait procurer un nouveau degré de gloire à l'empereur, en mettant à ses genoux un Arsacide dans une circonstance où les affaires des Parthes n'étaient point en mauvaise posture. Il fut donc réglé que Tiridate viendrait déposer le diadème au pied de la statue de l'empereur, et qu'il ne le reprendrait que de sa main. L'entrevue se termina par un baiser qu'ils se donnèrent réciproquement.

Après quelques jours, se fit la cérémonie que j'appelle de l'hommage, avec un très-grand éclat. D'un côté paraissait la cavalerie des Parthes distribuée en

escadrons, avec les enseignes usitées parmi cette nation : de l'autre, les légions rangées comme en un jour de bataille faisaient briller leurs aigles, et leurs drapeaux déployés ; Tacite ajoute même des statues des dieux, qui semblaient représenter un temple. Au milieu avait été dressé un tribunal de gazon, suivant la coutume, sur lequel était placée une chaise curule, et sur la chaise une statue de Néron. Tiridate s'en approcha respectueusement, et après avoir immolé des victimes, il ôta le diadème de son front, et le mit au pied de la statue. Ce spectacle excita de grands mouvements dans les esprits, surtout lorsqu'on se rappelait l'idée encore récente du désastre et de l'humiliation des armées romaines. **Quelle différence, s'écriait-on, en ce jour ! Tiridate va dans un long voyage rendre toutes les nations témoins de sa soumission à l'empire des Romains, réduit à l'état de suppliant et presque de captif.**

Corbulon couvert de gloire y joignit la politesse, et donna un grand repas à Tiridate. Ce prince, à qui les usages des Romains étaient tout nouveaux, demandais raison de tout ; pourquoi un centurion venait annoncer au général le commencement de chaque veille ; pourquoi la fin du repas était marquée par le son de la trompette ; pourquoi l'on allumait du feu sur un autel placé à la droite de la tente du général : et Corbulon profitait de l'occasion pour lui donner, en satisfaisant sa curiosité, une idée magnifique de tout ce qui se pratiquait chez les Romains.

Le lendemain Tiridate demanda un intervalle pour aller, avant que d'entreprendre un si grand voyage, dire adieu à sa mère et à ses frères : et il partit du camp romain, y laissant sa fille en otage, et une lettre soumise pour Néron. Il vit Pacorus dans le pays des Mèdes, et Vologèse à Ecbatane. Le dernier avait eu des inquiétudes au sujet de la réception qui serait faite à son frère, et il avait écrit à Corbulon pour le prier de ne rien exiger de Tiridate qui ressentît la servitude : qu'il ne quittât point son épée, qu'il fût admis au baiser par les gouverneurs de provinces, qu'on ne le fit point attendre dans leurs antichambres, et qu'à Rome on lui rendît les mêmes honneurs qu'aux consuls. Sur quoi Tacite fait cette réflexion. Vologèse, accoutumé aux manières superbes des rois d'Orient¹, ne connaissait point la façon de penser des Romains, qui maintiennent avec vigueur les droits essentiels de l'empire, mais qui font peu attention à un vain cérémonial.

Pline nous apprend que Tiridate, qui était mage, voulut faire le voyage de Rome par terre, parce que sa religion, dont le culte avait les eaux pour objet, Plin. xxx, a. aussi-bien que le feu, ne lui permettait ni de cracher dans la mer, ni de souiller cet élément par aucune ordure : et ce scrupule gênant fait voir que la raison alléguée quelque temps auparavant par Vologèse, pour dispenser Tiridate d'aller à Rome, n'était pas un pur prétexte. Il fut pourtant obligé de passer l'Hellespont : mais le trajet est très-court. Sa marche fut onéreuse pour les provinces, qu'il fatigua par les réceptions qu'il fallait lui faire partout. Il menait avec lui sa femme, ses enfants, les enfants de Vologèse, de Pacorus, et de Monésès, toute sa maison, et trois mille chevaux parthes. Une nombreuse cavalerie romaine, commandée par Annius Vivianus, gendre de Corbulon, lui faisait aussi cortège ; et toute cette suite, quoique défrayée aux dépens de l'empereur, qui fournissait à Tiridate huit cent mille sesterces par jour², ne pouvait manquer d'incommoder les habitants des lieux où elle passait. Il mit neuf

¹ TACITE, *Annales*, XV, 31.

² Cent mille livres = 147.848 fr. selon M. Letronne.

mois à son voyage, toujours à cheval, jusqu'à ce qu'il fût arrivé en Italie. Sa femme l'accompagnait aussi à cheval, et couverte d'un casque d'or, pour n'être point vue au visage.

On voit que les affaires de la guerre se terminaient sans que Néron y mît beaucoup du sien, et peut-être faut-il attribuer en partie à son aversion pour tout ce qui demandait des soins et une application sérieuse, l'étendue des pouvoirs donnés à Corbulon, et la liberté presque indépendante avec laquelle ce général en usait. L'unique affaire de Néron étaient ses plaisirs. Toujours livré à sa folle passion pour la musique, il ne trouvait pas que les jeux Juvéniaux, qui se célébraient dans son palais ou dans ses jardins, offrissent un assez grand théâtre à une voix telle que la sienne. Il voulut la faire briller dans les jeux publics. Cependant, retenu encore par quelque reste de pudeur, il n'osa pas commencer par Rome à se donner en spectacle à tout un peuple assemblé. Il résolut de faire son essai à Naples, ville grecque, et par conséquent plus favorable à la gloire des arts. Son plan était de passer ensuite en Grèce, afin d'y gagner, dans les jeux Olympiques, Pythiens, et autres renommés de toute antiquité, des couronnes éclatantes, dont le lustre lui méritât l'admiration de ses citoyens, et le rendit tout-à-fait digne du théâtre de Rome. Ce fut sous les consuls Lécanius et Crassus qu'il entama l'exécution de ce noble projet.

C. LECANIUS BASSUS. - M. LICINIUS CRASSUS FRUGI. AN R. 815. DE J.-C. 64.

Lorsqu'il monta sur le théâtre de Naples, on peut juger que la foule des spectateurs fut grande. Outre les gens de sa cour et les troupes de sa garde, la curiosité y avait attiré non-seulement tout le peuple de la ville, mais les habitants des villes voisines ; et les applaudissements ne furent pas épargnés. Un tremblement de terre qui survint pendant qu'il chantait, ne l'empêcha pas d'achever son rôle : et après la fin des jeux, l'édifice du théâtre étant tombé, lorsque toute la multitude en était déjà sortie, Néron regarda cet accident ménagé, ce semblait, si à propos pour le moment où il ne devait être funeste à personne, comme une preuve signalée de la faveur des dieux ; et il leur en rendit grâces par des vers et des chants de musique.

De Naples Néron s'avança vers la mer Adriatique, suivant l'idée qu'il avait de s'embarquer à Brindes pour passer en Grèce, et il s'arrêta à Bénévent, parce qu'il voulut assister à un combat de gladiateurs, qu'un certain Vatinius y devait donner avec beaucoup d'appareil. Cet homme¹, qui portait un nom signalé par l'opprobre dès le temps de la république, en soutenait dignement toute la honte. Élevé dans une boutique de cordonnier, mal fait de sa personne, plaisant grossier, il avait été d'abord appelé à la cour de Néron pour en être le jouet : et bientôt par les calomnies qu'il inventait contre les plus gens de bien, il acquit tant de crédit, de puissance, et de richesses, que nul n'était plus en état de nuire, et les méchants même lui cédaient en ce point la supériorité. Ce misérable affectait de se déclarer l'ennemi du sénat, jusqu'à dire souvent à Néron, *Je vous hais, César, parce que vous êtes sénateur* ; et il lui faisait sa cour par cet horrible langage.

Quand j'ai dit que Néron n'était occupé que de ses plaisirs, c'est par opposition aux affaires, et sans préjudice des droits de sa cruauté. Pendant que les jeux de

¹ TACITE, *Annales*, XV, 34.

Vatinius l'amusaient à Bénévent, il faisait poursuivre à Rome Torquatus Junius Silanus comme criminel de lèse-majesté. Le vrai crime de Torquatus était d'être sorti des plus anciennes maisons de la noblesse romaine, et de compter Auguste pour bisaïeul. Mais les accusateurs apostés par le ministère lui reprochèrent des prodigalités et des largesses, qui en le ruinant ne lui laissaient de ressource que dans à bouleversement de l'état. Ils ajoutèrent qu'il avait une maison montée sur le modèle de celle des empereurs, et qu'il donnait à ses domestiques des titres semblables à ceux des officiers du palais. En même temps les plus fidèles de ses affranchis furent enlevés et chargés de chaînes. L'accusé, voyant qu'il allait être condamné, se fit ouvrir les veines, et Néron, suivant son style ordinaire, écrivit au sénat **que tout coupable qu'était Torquatus, et quoiqu'il eût eu raison de désespérer de sa cause, il aurait néanmoins obtenu grâce de la vie, s'il eût pris confiance en la clémence de son souverain juge.**

Le projet du voyage en Grèce n'eut point d'exécution. Néron était un esprit volage, qui ne se gouvernait que par caprice, et dont les pensées n'avaient nulle consistance. Ainsi tout d'un coup on le vit revenir à Rome, sans qu'il parût aucun motif de ce changement subit, si ce n'est une nouvelle fantaisie qui l'avait frappé. Il se proposait de voyager dans les provinces de l'Orient, et surtout en Égypte. Il publia ce dessein par une déclaration, dans laquelle il promettait que son absence ne serait pas longue, et que la tranquillité et le bonheur de la république n'en souffriraient point. Mais s'étant transporté au Capitole, et ensuite au temple de Vesta, pour invoquer la protection des dieux sur son voyage, lorsqu'il se levait après sa prière finie, premièrement son habit s'accrocha, ce qui fut réputé un mauvais présage ; et de plus il eut un éblouissement, et fut saisi d'un tremblement universel, soit par quelque indisposition subite et passagère, soit que la sainteté du lieu, lui rappelant le souvenir de ses crimes, augmentait la terreur qu'il portait sans cesse au fond de son âme. Ce double accident le fit changer encore une fois de résolution. Il déclara **que l'amour de la patrie l'emportait en lui sur tout autre sentiment ; qu'il avait vu la tristesse répandue sur les visages des citoyens ; qu'il avait entendu leurs plaintes secrètes. Comment supporteraient-ils la douleur de lui voir entreprendre un si grand voyage, eux qu'alarmait une simple promenade de peu de jours, parce que la vue de leur prince était leur ressource et leur consolation contre tous les maux qui pouvaient survenir ? Il concluait qu'il ne lui était pas permis de se refuser aux désirs du peuple romain, qui voulait le retenir, et qui avait sur lui les mêmes droits que les plus proches parents ont sur les particuliers.** Il paraît que Néron savait tourner les choses du beau côté.

Il resta donc dans Rome, et je soupçonne assez volontiers que, pour se dédommager de son voyage manqué, ce fut alors qu'il envoya à la découverte des sources du Nil. Deux centurions par son ordre remontèrent le Nil à ce dessein ; mais ils furent arrêtés par des marais pleins d'herbages, et par les cataractes.

Néron ne se trompait pas absolument en supposant que le peuple était bien aise de le voir résider dans Rome. Les divertissements et les spectacles qu'occasionnait sa présence, et surtout l'inquiétude capitale sur l'article des vivres, s'il s'éloignait, étaient de puissants motifs auprès de la multitude. Le sénat et les premiers de la république doutaient si sa cruauté était plus à craindre de loin ou de près, et comme il arrive dans les plus grands maux, le présent fut jugé le pire.

Néron se piqua de répondre, mais d'une façon digne de lui, à l'affection que le peuple lui marquait, et pour prouver que nul séjour ne le charmait plus que celui de Rome, il en fit le centre de ses plaisirs. On lui préparait ses repas de dissolution dans les édifices publics, dans les places, dans le champ de Mars, dans le Cirque, et il se servait de toute la ville comme de sa maison. Tacite nous fournit avec une sorte de regret quelque détail sur un de ces repas, oh l'excès de la débauche la plus honteuse fut joint à la profusion des mets, et il le cite comme un exemple par lequel on peut juger des autres, et conséquemment le dispenser de s'occuper trop longtemps à peindre des objets si hideux.

Ce repas accompagné de musique et d'illumination fut donné à Néron par Tigellin sur un étang qui portait le nom d'Agrippa. La table, au service de laquelle on fit contribuer en gibier et en poisson les terres et les mers les plus reculées, fut dressée dans un bateau, qui était tiré par d'autres barques. Ces bâtiments brillaient d'ornements d'or et d'ivoire ; et les rameurs étaient des jeunes gens florissants par les grâces de l'âge, mais déshonorés par le vice, et entre lesquels le degré d'infamie réglait la distinction des rangs. Que dirai-je de l'indigne assemblage de femmes de la lie du peuple, et de daines de la plus haute noblesse, confondues et égalées par l'impudence de la débauche ? Néron, le plus corrompu de toute cette abominable troupe, ne sachant plus de quelle horreur s'avise, se maria comme femme à un nommé Pythagoras. Tout le cérémonial fut observé, auspices consultés, voile mis sur la tête de l'empereur, dot stipulée et consignée. Pour finir ici tout ce qui regarde une matière qui alarme et révolte la pudeur, j'ajouterai par anticipation que quelques années après Néron joua le rôle contraire, et prit solennellement pour femme un eunuque nommé Sporus.

Il ne croyait pas, selon le témoignage de Suétone¹, qu'il y eût une seule personne chaste dans le monde. Mais les vicieux sont de mauvais juges de la vertu. Le christianisme, qui s'établissait dans Rome, commençait à y rendre même la continence et la virginité communes, pendant que cet insensé empereur ne pensait pas qu'il fut possible de se contenter des plaisirs permis.

Il ne manquait plus à Néron, que de devenir incendiaire. Il voulut l'être en grand, et brûler sa patrie, la capitale de l'univers. Je ne fais nulle difficulté de mettre sur son compte l'incendie qui consuma cette année plus des deux tiers de Rome, quoique Tacite ait douté si ce fut un accident fortuit, ou un effet de la noire malice du prince. Outre que Suétone et Dion chargent positivement Néron de ce crime, Tacite lui-même nous administre des circonstances qui prouvent évidemment que, si l'on veut attribuer au hasard l'origine du feu, au moins ce furent les ordres de Néron qui l'entretenirent, l'étendirent, le firent durer pendant plusieurs jours, et rendirent le désastre de Rome aussi grand que celui d'une ville prise d'assaut.

Cet historien rapporte que personne n'osait porter du secours aux édifices qui brûlaient, parce que des hommes inconnus écartaient ceux qui voulaient éteindre le feu, en leur faisant de grandes menaces. Il s'en trouvait même qui augmentaient le feu, et qui y jetaient des torches allumées, en criant qu'ils avaient des ordres. Tacite, il est vrai, soupçonne que C'était peut-être l'avidité de piller impunément qui faisait agir et parler ainsi ces scélérats. Mais s'ils n'eussent pas été soutenus, l'intérêt était si vif, que bientôt la fraude aurait été découverte. Néron était à Antium lorsque l'incendie commença, et il y resta jusqu'à ce que les flammes menaçassent son palais. Alors seulement il revint à Rome, et le bruit se

¹ SUÉTONE, *Néron*, 23.

répandit dans le temps même que du haut d'une tour fort élevée il avait considéré avec satisfaction toute la ville en feu, et qu'ensuite, prenant son habit de théâtre, il avait joué une pièce dont le sujet était la prise de Troie ; image retracée au naturel dans ce que Rome souffrait actuellement.

N'ayons donc aucun doute sur la part qu'eut Néron à l'incendie de Rome. Cet exploit est digne de tout le reste de son caractère inhumain et barbare. Il enviait, aussi-bien que Tibère, le sort de Priam, qui avait vu sa famille exterminée, et sa patrie réduite en cendres ; et quelqu'un ayant cité devant lui ce proverbe grec, que le même Tibère avait souvent à la bouche, *Qu'après ma mort la terre soit livrée en proie aux flammes !* il enchérit encore sur l'indignité de cet horrible sentiment : *Non pas après ma mort, dit-il, mais de mon vivant.*

Le projet de brûler Rome flattait encore la manie qu'il avait de bâtir, et sa folle vanité. Il était choqué du mauvais goût dans lequel étaient construits les anciens édifices, des rues mal alignées, étroites, tortueuses, obscures, sans dessein général, sans symétrie, ouvrages du caprice et de la précipitation des particuliers qui avaient rebâti à la hâte leurs maisons brûlées par les Gaulois. Néron voulait faire une nouvelle Rome, et il avait même l'ambition de lui donner son nom, et de l'appeler *Néropolis*, ou *ville de Néron*. Il se proposait spécialement d'agrandir son palais ; et parce que des greniers publics très-solidement construits occupaient un emplacement dont il croyait avoir besoin, il joignit les machines de guerre au feu pour les abattre, comme si c'eût été une forteresse ennemie.

L'incendie commença le dix-neuf juillet, jour auquel les Gaulois, quatre cent cinquante ans auparavant, avaient mis le feu à la ville, et il dura dans toute sa violence pendant six jours et sept nuits. Il ne s'éteignit que faute d'aliments, ayant tout ravagé depuis le grand Cirque, situé au pied du mont Palatin, jusqu'aux extrémités des Esquilies, où on lui opposa un grand vide eu abattant un nombre prodigieux d'édifices. Ce n'est pas tout encore. Le feu que l'on croyait apaisé se ralluma de nouveau, et s'il fit périr moins d'hommes, parce que les lieux qu'il attaqua cette seconde fois étaient moins peuplés et plus découverts, il consuma de plus grands et de plus beaux bâtiments, soit temples des dieux, soit portiques destinés à l'ornement de la ville et à l'agrément des habitants. Ce fut dans les jardins de Tigellin que le feu reprit naissance, et de là il s'étendit aux environs : circonstance bien suspecte, et qui parut à tout le monde marquer visiblement la main d'où partait le désastre public. Une ancienne inscription citée par Juste Lipse donne lieu de penser que le second embrasement dura encore plus de deux jours.

Le ravage que souffrit Rome par ce double incendie est affreux à imaginer. De quatorze quartiers, qui partageaient cette grande ville, trois furent détruits rez pied, rez terre ; quatre n'avaient point été endommagés ; les sept autres ne montraient plus que les vestiges et les tristes débris de bâtiments à demi brûlés. Tacite n'entreprend point de donner un dénombrement exact des maisons, des îles¹, des temples, qui périrent en cette funeste occasion. Il cite seulement, outre le palais de l'empereur, quelques édifices vénérables par leur antiquité, et la plupart précieux à la religion romaine : tels que le grand autel qu'Évandré, disait-on, avait consacré à Hercule vivant et présent sur les lieux ; le temple de Jupiter Stator, voué par Romulus ; le palais de Numa ; le temple de Vesta, qui renfermait les dieux Pénates du peuple romain. Ajoutez les dépouilles de tous les peuples de l'univers, les chefs-d'œuvre des plus habiles maîtres de la Grèce en

¹ On appelle îles dans une ville des corps d'édifices contigus, enfermés par quatre rues.

peinture et en sculpture, les ouvrages d'anciens écrivains, et les monuments qui conservaient la mémoire des temps passés : toutes pertes irréparables, et dont la beauté de la ville, rebâtie dans un nouveau goût, était un bien faible dédommagement.

Je n'ai point décrit l'horrible tumulte qui troubla tant de malheureux, dont les uns perdirent la vie, les autres se voyaient réduits à fuir et à errer sans asile, sans ressource, quelques-uns dépouillés en un instant de tout ce qu'ils possédaient au monde. C'est une image qu'il est aisé de se représenter. Néron fit parade d'attention à soulager le peuple dans cette calamité. Il recueillit les fugitifs dans le champ de Mars, et dans les édifices qu'Agrippa y avait construits : il ouvrit même ses jardins pour les y recevoir. On leur bâtit par son ordre des cabanes qui pussent leur servir de retraites. Il fit apporter d'Ostie et des villes voisines les meubles et les provisions dont tout ménage a besoin ; et il diminua le prix du blé, jusqu'à le faire donner à trois as le boisseau¹. Mais on ne lui sut point gré de tous les secours qu'il procurait contre un mal dont il était la cause.

Néron profita du malheur de sa patrie pour augmenter l'enceinte de son palais, dont il recula les limites jusqu'aux Esquilles. C'était la seconde fois qu'il le rebâtissait, et il l'appela *le palais d'or*, parce que l'or y brillait de toutes parts au milieu des compartiments de nacre de perles enrichis de pierreries. Les salles à manger étaient lambrissées de feuilles d'ivoire, qui tournant sur des pivots faisaient des tableaux changeants. De ces lambris pleuvaient des fleurs, et ils étaient percés de conduits par lesquels coulaient les parfums les plus précieux. La plus magnifique de ces salles était ronde, et imitait par un mouvement continu celui de la voûte céleste. Les bains fournissaient à volonté des eaux amenées de la mer, et encore des eaux chaudes sulfureuses de la fontaine d'Albula².

La richesse des ornements de ce superbe palais n'était pas le principal objet de l'admiration. Le luxe avait alors rendu commun dans Rome tout ce qui dans d'autres temps aurait pu étonner en ce genre. La merveille du palais d'or était son étendue immense, qui enfermaient des terres labourables, des vignobles, des prairies, des étangs, des forêts remplies de bêtes fauves, des campagnes à perte de vue. Dans le vestibule s'élevait un colosse de six-vingts pieds de haut, ouvrage du statuaire Zénodore, qui représentait Néron. Les bâtiments étaient ceints de portiques à trois rangs de colonnes, et d'une longueur prodigieuse. La grandeur démesurée de ce palais fit naître une épigramme, que Suétone³ nous a conservée : *Rome va être engloutie par une seule maison. Romains, transportez-vous à Veïes, pourvu néanmoins que cette maison n'embrasse pas encore la ville de Veïes dans son enceinte.*

Cependant Néron n'en parlait qu'avec une sorte de dédain, et lorsqu'il le vit achevé, il dit qu'il commençait à être logé comme un homme. Il avait raison, dit Pline⁴ avec une ironie pleine d'indignation. C'était ainsi qu'étaient logés ces anciens vainqueurs des nations, ces illustres triomphateurs, que l'on allait prendre à la charrue, ou devant leur petit foyer ; pour les mettre à la tête des

¹ Moins de deux sous. Le boisseau romain valait plus de trois quarts du nôtre.

² Aujourd'hui Bains de Tivoli.

³ SUÉTONE, *Néron*, 39. — L'auteur de l'épigramme fait allusion au dessein qu'avait en autrefois le peuple d'aller s'établir à Veïes. On peut consulter sur ce fait l'*Histoire Romaine* de M. Rollin, liv. VI, § 2, 3 et 4.

⁴ PLINE, XXXVI, 15.

armées. Ces hommes admirables avaient souvent pour toute richesse un champ, dont l'étendue n'égalait pas une des salles du palais de Néron.

La reconstruction de la ville fut dirigée avec attention et intelligence. On ne l'abandonna point à la fantaisie des particuliers, et on l'assujettit à un plan général. Les nouvelles rues furent larges et tirées au cordeau. On régla à une certaine mesure la hauteur qu'il serait permis de donner aux maisons : on y pratiqua des cours, et l'on construisit en dehors des portiques, qui régnaient d'un bout à l'autre de chaque rue, avec des toits plats, de dessus lesquels on serait à portée de secourir les maisons où le feu aurait pris. Néron éleva ces portiques à ses frais, et il se chargea encore de livrer nettes et débarrassées aux propriétaires les places où ils auraient à bâtir : largesse intéressée, puisqu'il s'appropriait tout ce qui pouvait se trouver de précieux parmi les débris, sans permettre à personne d'en approcher et de venir y reconnaître son bien. Pour accélérer l'ouvrage il proposa des récompenses différentes, selon la différence des rangs et des fortunes, à tous ceux qui, avant un certain temps qu'il déterminait, auraient achevé leur bâtiment. Il fit voiturer du moellon en abondance, et il fixa dans chaque maison une certaine partie dans la construction de laquelle il n'entrerait point de bois, mais seulement de la pierre de Sabine et d'Albe, qui résistait au feu mieux que toute autre. On observa une sévère police par rapport à la distribution des eaux, que plusieurs particuliers avaient interceptées et détournées à leur usage. Elles furent toutes rendues au public, et afin que le remède fût toujours prêt contre les accidents imprévus du feu, on ordonna à chaque propriétaire d'avoir devant sa maison un réservoir qui fût exactement entretenu plein d'eau. Enfin chaque maison fut isolée, et l'on ne voulut plus souffrir de murs mitoyens.

Ces divers arrangements fondés sur l'utilité procurèrent en même temps de la beauté et de la grâce à la ville : mais plusieurs prétendaient que l'habitation en était devenue moins saine, parce que ces rues étroites, ces maisons extrêmement hautes de l'ancienne Rome, la défendaient contre les ardeurs du soleil ; au lieu que, dans le nouveau plan, de larges espaces sans aucune ombre y laissaient pénétrer toute la violence de la chaleur.

Néron avait eu dessein de donner à Rome une grandeur proportionnée à celle de son palais, et d'en prolonger les murailles et l'enceinte jusqu'à Ostie, où il se proposait d'ouvrir un canal qui amènerait la mer jusque dans le cœur de la ville. Il aimait l'extraordinaire, le gigantesque, et il était servi selon son goût par deux architectes d'un génie audacieux, Sévère et Céler, qui se faisaient une gloire de forcer la nature par l'art, et de se jouer de la puissance du prince en tentant l'impossible. Un de leurs projets était de tirer un canal navigable depuis le lac Avernus jusqu'à l'embouchure du Tibre. L'entreprise était folle. Car dans tout cet espace, qui est de cent soixante milles, c'est-à-dire de plus de cinquante-trois lieues, on ne trouve presque qu'un rivage aride et des montagnes d'un roc dur, sans eau, si ce n'est celle des marais Pontins ; et quand même avec des peines incroyables on serait venu à bout de vaincre ces difficultés, l'utilité en eût été médiocre. Cependant Néron commença à percer les collines voisines de l'Avernus, et il avait cet ouvrage, et les autres dont j'ai parlé, tellement à cœur, qu'il fit amener en Italie pour y travailler tout ce qu'il y avait de prisonniers dans l'étendue de l'empire, et voulut que les criminels même, au lieu de subir la peine de mort, fussent condamnés à des travaux. Tant d'efforts et de dépenses furent inutiles : le projet du canal, aussi bien que celui de l'énorme agrandissement de Rome, s'en alla en fumée. L'unique effet qui en résulta, ce fut qu'en fouillant les

terres dans le canton de Cécube, on fit perdre au vin de ce cru sa qualité, qui le mettait au rang des meilleurs vins d'Italie.

Néron souffrait avec peine de se voir haï de tout le public, comme auteur de l'incendie. Il eût bien voulu effacer des esprits, s'il eût été possible, un soupçon trop bien fondé ; et c'était dans cette vue, comme je l'ai dit, qu'il avait prodigué les soulagements au peuple. Il y joignit les cérémonies de la religion ; et pour faire regarder cette calamité comme un effet de la colère des dieux, il mit en œuvre tout ce que la superstition païenne fournissait d'expiations, et de moyens d'apaiser le courroux du ciel. Enfin, comme rien ne lui réussissait, il s'avisa d'un expédient digne de lui, et il entreprit de rejeter l'odieux du crime dont il était coupable sur des hommes non-seulement innocents, mais embrasés de l'amour d'une doctrine et d'une vertu toute céleste. Les chrétiens s'étaient beaucoup multipliés dans Rome par les travaux apostoliques de St-Pierre et de St-Paul. Comme toute nouveauté en matière de religion est suspecte, ils étaient haïs de ceux qui ne les connaissaient pas. Néron crut donc trouver en eux des sujets propres à être noircis de l'imputation atroce dont il cherchait à se laver. Telle est l'origine de la première persécution que l'Église ait soufferte de la part des empereurs romains, et il lui est glorieux d'avoir eu pour ennemi un prince qui l'était de toute vertu.

Mais ce qui est déplorable, c'est que les plus beaux génies, les écrivains les plus célèbres, ont partagé l'aveuglement de Néron sur un objet si important, et se sont en quelque manière rendus complices de ses cruautés contre les chrétiens, en les approuvant. Je ne parle point ici de Suétone, quoiqu'il ait compté les supplices que ce prince fit souffrir aux chrétiens parmi ses bonnes actions. J'en veux à Tacite, cet esprit sublime, ce grand politique, cet ennemi déclaré du vice, qui s'exprime sur le sujet dont il s'agit d'une façon si calomnieuse et si brutale, qu'elle doit être pour nous un puissant avertissement de rendre à Dieu d'immortelles actions de grâces, pour nous avoir délivrés des ténèbres qui ont offusqué les idées d'un homme d'ailleurs si éclairé. Voici son récit :

Néron voulut substituer en sa place des victimes de l'indignation publique, et il soumit pour raison de l'incendie, aux tourments les plus rigoureux, une secte d'hommes déjà détestés pour leurs crimes, que le vulgaire appelait Chrétiens. L'auteur de cette secte est un nommé Christ, qui sous l'empire de Tibère avait été puni du dernier supplice par Ponce Pilate intendant de Judée. Et cette superstition damnable réprimée pour un temps avait repris de nouvelles forces, et s'était répandue, non-seulement dans la Judée, où le mal était né, mais dans la ville même, qui est la sentine où se rassemble tout ce qu'il a de vicieux et d'infâme en quelque lieu que ce puisse être. Il y en eut donc d'abord quelques-uns d'arrêtés, qui s'avouèrent chrétiens, et sur leur dénonciation on en prit une grande multitude, qu'il ne fut pas si aisé de convaincre du crime de l'incendie, que d'une opiniâtreté de haine contre le genre humain. Dans leurs supplices mêmes ils furent traités avec insulte. On couvrait les uns de peaux de bêtes pour les faire dévorer par les chiens ; on en attachait d'autres à des croix : plusieurs étaient revêtus de tuniques enduites de poix et de soufre, et on les faisait brûler en manière de flambeaux pour éclairer pendant la nuit. Ces supplices étaient un spectacle qui s'exécutait dans les jardins de l'empereur, et pendant ce temps il donnait au peuple le divertissement des courses de chariots, se mêlant parmi la foule en habit de cocher, ou monté sur le siège d'un char et tenant les rênes. De là naissait la commisération pour des hommes, véritablement coupables et dignes de toutes sortes de supplices, mais qui semblaient immolés au plaisir inhumain d'un seul, et non à l'utilité publique.

Il est bien remarquable que l'innocence des chrétiens est attestée par Tacite, qui les charge d'injures. Il de leur fait que le reproche vague d'être les ennemis du genre humain, de la corruption duquel ils se séparaient. On peut assurer encore qu'il était mal informé, lorsqu'il dit que les Chrétiens se dénonçaient les uns les autres. Toute l'histoire ecclésiastique fait foi que ces généreux athlètes de Jésus-Christ, toujours prêts à confesser hautement le nom de leur divin maître, souffraient avec joie les plus horribles tourments que pût imaginer la cruauté des juges et des bourreaux, plutôt que de livrer leurs frères à la persécution.

Les dépenses que Néron eut à faire pour les différents ouvrages dont j'ai parlé, lui servirent de prétexte pour exercer les rapines les plus odieuses. Un de ses grands vices était la prodigalité. Il ne connaissait point d'autre usage des richesses et de l'argent, qu'une profusion insensée. Ceux qui comptaient avec eux-mêmes lui semblaient des caractères bas et sordides : c'était au contraire un titre pour mériter son estime et ses éloges, que d'abuser de l'argent, et de le faire écouler comme l'eau. Il louait sans cesse Caligula son oncle, et il se le proposait en tout pour modèle ; mais par nul endroit ce monstre ne lui paraissait plus digne de son admiration que pour avoir en très-peu de temps dissipé les trésors immenses que Tibère lui avait laissés.

Aussi toute occasion de largesse, toute façon de dépenser, avait des charmes pour Néron, et il n'y gardait aucune mesure. Je ne rappellerai point ici le luxe prodigieux de ses repas, ni les frais immenses des courses du Cirque et des représentations de pièces de théâtre. Mais aimant à étonner par la singularité de ses entreprises, il réunit souvent en un même jour et en un même lieu des spectacles d'espèces toutes différentes et même contraires : et un vaste bassin rempli d'eau, où l'on voyait nager de grands poissons de mer, après avoir servi à l'exécution d'un combat naval, était tout d'un coup mis à sec, et devenait un champ de bataille pour des troupes de terre, ou pour des gladiateurs. Dion cite une occasion où le changement de scène fut répété jusqu'à quatre fois en un jour.

Ce n'est pas tout encore. Les jeux étaient terminés par des distributions que Néron faisait au peuple de tout ce qui peut se donner : oiseaux rares de toute espèce, blé, étoffes, or, argent, pierreries, tableaux, esclaves, chevaux et mulets, animaux des forêts apprivoisés, enfin des vaisseaux, des maisons, des terres. Comme la plupart de ces choses ne pouvaient pas se distribuer en nature à une multitude, l'empereur jetait de petites boules inscrites d'un nom qui marquait leur valeur. C'étaient comme de bons billets de loterie, et chacun de ceux qui avait pu saisir une de ces boules allait recevoir son lot. Suétone¹ rapporte que Néron donna à un joueur de flûte et à un gladiateur les patrimoines et les maisons d'illustres sénateurs décorés des ornements du triomphe. Il aima un singe aussi follement que Caligula avait aimé son cheval, et en conséquence il assigna à ce singe des maisons à la ville, des terres à la campagne, et après sa mort il lui fit une pompe funèbre avec une magnificence royale. Jamais il ne mit deux fois le même habit. Il jouait un jeu excessif : il pêchait avec un filet doré, dont les cordelettes étaient de pourpre. S'il voyageait, jamais il ne mena moins de mille voitures, dont les mules étaient ferrées d'argent, et les muletiers vêtus des plus belles étoffes, avec une multitude de Maures et de coureurs, ornés de bracelets et d'écharpes.

¹ SUÉTONE, *Néron*, 30.

Si l'on ajoute à ces profusions la fureur de bâtir, plus ruineuse encore que tout le reste, il sera aisé de concevoir comment les revenus de l'empire romain ne suffisaient point à Néron. Aussi se trouva-t-il tellement épuisé et dans une si grande détresse, que l'argent manquait pour la paie des troupes et pour les récompenses des vétérans. Comme il ne voulait point se réformer, son unique ressource fut les exactions et les rapines. Il n'est pas de chicane qu'il ne mît en œuvre pour tirer de l'argent et des communautés et des particuliers. Jamais il ne donna un emploi, qu'il ne dit à celui qu'il en revêtait, **Vous savez ce qu'il me faut**, et il exhortait tous ceux qu'il mettait en place à piller à outrance. **Faisons en sorte, disait-il, qu'il ne reste rien à personne**. La nécessité de rebâtir Rome fut pour lui un motif spécieux d'exiger d'horribles contributions, qui ruinèrent l'Italie, les provinces, les peuples alliés, et tout ce qui tenait à l'empire. Les sacrilèges ne lui coûtèrent rien. Il commença par dépouiller les temples mêmes de la ville, enlevant tout l'or que les vœux des anciens Romains y avaient consacré, soit pour rendre gratis aux dieux des heureux succès, soit pour implorer leur protection dans les disgrâces. Dans l'Asie et dans la Grèce, non-seulement les dons et les offrandes, mais les statues mêmes des dieux, devinrent la proie de l'avidité de l'empereur, qui envoya pour ce honteux exploit dans ces provinces Acratus et Secundus Carinas, l'un affranchi, et disposé à prouver son obéissance servile par toutes sortes de crimes ; l'autre homme de lettres, et instruit dans les sciences des Grecs, dont il s'était contenté d'orner son esprit sans en faire passer le fruit jusqu'à son cœur. Les temples même de Jupiter Olympien et d'Apollon à Delphes ne furent point épargnés. De ce dernier les ministres de Néron enlevèrent cinq cents statues de bronze, soit d'hommes, soit de dieux.

Néron faisait, comme l'on voit, profession ouverte d'impiété, et en même temps, par une bizarrerie digne de remarque, quoique les exemples n'en soient pas rares, il était superstitieux. Il honora singulièrement pendant un temps la déesse Syrienne, dont j'ai parlé ailleurs. Ensuite passant d'une extrémité à l'autre, il en traita la statue avec un mépris outrageux. Ce ne fut que pour s'engager dans une nouvelle superstition. Un homme du peuple lui avait fait présent d'une petite image qui représentait une jeune fille, en lui disant qu'elle lui servirait de préservatif contre les embûches. La conjuration dont je vais incessamment donner l'histoire ayant été découverte peu après, Néron conçut une vénération parfaite pour cette image : il en fit sa divinité suprême, et persévéra constamment à lui offrir trois sacrifices par jour.

Les progrès de Néron dans le crime déterminèrent Sénèque à se retirer de plus en plus de la cour, dont il ne lui avait pas été permis de s'éloigner entièrement. Il craignit de paraître autoriser par sa présence l'odieuse conduite de son élève, et il demanda un congé pour aller se confiner dans une campagne éloignée. N'ayant pu l'obtenir, il feignit une maladie, et sous prétexte d'être retenu par la goutte, il ne sortait point de sa chambre. Tacite avait entre les mains des auteurs qui rapportaient qu'un affranchi de Sénèque, nommé Cléonicus, fut chargé par Néron de l'empoisonner ; et que ce criminel dessein ne réussit point, soit parce que l'affranchi en avertit son patron, soit par les précautions que Sénèque employait lui-même, et par l'étonnante frugalité avec laquelle il vivait, ne prenant pour nourriture que des fruits, et se désaltérant dans l'eau courante.

Deux événements de moindre importance termineront cette année. Le premier est un léger mouvement excité par des gladiateurs, que l'on tenait dans la ville

de Préneste. Déjà le peuple¹, qui craint et désire les troubles, imaginait une nouvelle guerre de Spartacus, et des maux pareils à ceux que ce fameux gladiateur avait faits à l'Italie. La garde qui était dans Préneste suffit pour arrêter le mal naissant.

Un naufrage eut pour cause les ordres trop absolus de Néron. Il avait commandé à la flotte entretenue sur la mer de Toscane, de se rendre en Campanie un certain jour marqué, sans excepter le cas d'une nécessité évidente et des périls de la mer. La flotte partit donc de Formies par un gros temps, et lorsqu'il s'agit de doubler le cap de Misène, elle fut jetée avec tant de violence contre les rivages de Cumes, que la plupart des galères à trois rangs de rames y périrent, et un plus grand nombre encore de moindres bâtiments.

Je ne parlerai point des prodiges que Tacite rapporte sur la fin de cette même année. J'observerai seulement qu'il parut au ciel une comète, qui fut regardée, selon la prévention de ces anciens temps, comme un présage sinistre, que Néron ne manqua pas d'expier par le sang le plus illustre de Rome.

¹ TACITE, *Annales*, XV, 46.

LIVRE TROISIÈME

§ I. Conjuraton contre Néron.

P. SILIUS NERVA. - VESTINUS ATTICUS. AN R. 816. DE J.-C. 65.

Néron était dans la onzième année de son règne au commencement du consulat de Silius Nerva et de Vestinus Atticus, et il jouissait paisiblement du fruit de ses forfaits. Il s'en applaudissait même¹, comme d'autant d'exploits qui relevaient sa grandeur, et il disait qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait su jusqu'où s'étendait le pouvoir impérial. Une conjuration puissante, qui se forma contre lui cette année, lui apprit ce que risquait un prince avide de répandre le sang, surtout dans un temps où la façon commune et générale de penser attribuait au meurtre d'un tyran le plus haut degré de gloire.

Cet esprit règne partout dans le récit que nous a laissé Tacite de la conjuration dont il s'agit. On y sent à chaque mot l'estime dont était pénétré l'historien pour l'entreprise qu'il raconte. J'aurai besoin d'adoucir et de réformer plusieurs de ses expressions, pour ne point blesser les vraies maximes sur cette importante matière.

Le plan de la conjuration était formé dès l'année précédente, et l'empressement avait été extrême pour s'y enrôler. Sénateurs, chevaliers, gens de guerre, des femmes même avaient voulu prendre part à une entreprise qui leur paraissait également belle et salutaire à la patrie. La haine contre Néron les y portait, et de plus l'affection pour C. Pison, qu'ils prétendaient élever à l'empire.

Pison, dont le nom annonce la noblesse, et qui tenait à tout ce qu'il y avait de grand dans Rome, s'était acquis l'estime et l'amitié de la multitude par la vertu, ou par des qualités qui en avaient l'apparence. Il avait le talent de la parole, et il en faisait usage pour défendre les causes des citoyens ; libéral envers ses amis, poli et affable même à l'égard des inconnus, il joignait à ces qualités le mérite de la figure, une grande taille, une belle physionomie. Mais il ne fallait chercher en lui ni gravité de mœurs, ni tempérance dans les plaisirs. Une douceur indulgente, la magnificence, le luxe même avait pour lui des charmes. Et le grand nombre l'en aimait davantage, parce que, l'habitude du vice étant devenue si générale et si douce, on eût craint la sévérité alliée à la souveraine puissance.

Un homme du caractère de Pison ne paraît pas propre à former une conjuration. Aussi n'en fut-il pas l'auteur. On ignore même à qui l'on doit en attribuer le premier dessein. La haine contre Néron était un sentiment si universellement répandu, qu'il ne fallut point d'autre chef ni d'autre signal pour réunir tout d'un coup dans le projet de le tuer une très-grande multitude de personnes. Subrius Flavius, tribun d'une cohorte prétorienne, et Sulpicius Asper centurion, furent des plus ardents, si l'on en juge par la constance avec laquelle, après l'entreprise découverte et manquée, ils souffrirent la mort.

Le poète Lucain, et Plautius Latéranus, consul désigné, entrèrent aussi dans le complot avec bien de la chaleur et des haines très-vives. Un motif personnel

¹ SUÉTONE, *Néron*, 37.

animait Lucain. Infiniment jaloux de la gloire de ses poésies, il souffrait avec peine d'en voir les succès traversés par Néron, qui se piquait aussi, comme l'on sait, de faire des vers. Il fut surtout blessé de ce que l'empereur, étant un jour venu comme pour l'entendre réciter un de ses ouvrages, avait eu la malice de chercher à le déconcerter en se retirant au milieu de la séance, sous prétexte d'aller au sénat. Lucain employa d'abord pour se venger les armes que les poètes ont toujours sous la main ; et après avoir flatté bassement ce cruel prince dans sa *Pharsale* jusqu'à dire que si les horreurs des guerres civiles étaient nécessaires pour préparer les voies à Néron¹, les crimes et les désastres deviennent des biens à ce prix, il le déchira par des vers injurieux et satiriques. Mais cette vengeance ne lui suffit pas ; il voulut se faire raison avec l'épée des outrages prétendus qu'il avait reçus, et il y périt comme nous le verrons. Latéranus n'avait aucun sujet particulier de ressentiment contre Néron ; l'intérêt public, l'amour de la patrie, seuls échauffaient son zèle.

Deux sénateurs, Flavius Scévinus et Afranius Quintianus, démentirent la réputation qu'ils avaient d'une mollesse efféminée, en s'engageant des premiers dans une entreprise qui demandait de l'intrepidité. Le motif qui faisait agir Scévinus n'est point expliqué par Tacite. La colère enflammait le courage de Quintianus, que Néron avait diffamé par des vers d'autant plus offensants qu'ils ne portaient rien que de vrai.

Tels furent les instigateurs et les chefs de la conjuration : et par des discours semés à propos sur les crimes affreux du prince, sur le danger d'une ruine totale qui menaçait l'empire, sur la nécessité d'apporter le remède à un si grand mal, ils firent entrer dans leurs vues plusieurs chevaliers romains, dont les plus dignes de remarque sont Tullius Sénécion et Antonius Natalis. Sénécion vivait dans une étroite familiarité avec Néron, et c'était pour lui une situation bien délicate que de partager son temps et ses liaisons entre le prince et ceux qui conspiraient contre lui. Natalis était le confident intime de Pison.

Les conjurés s'associèrent encore quelques officiers des cohortes prétoriennes, outre les deux ci-dessus nommés. Mais le principal appui de l'entreprise paraissait être le préfet Fénius Rufus, homme d'une conduite et d'une réputation sans tache, et par cette raison même extrêmement en butte à Tigellin son collègue, qui le surpassait en crédit auprès de Néron par son goût pour la cruauté et pour la débauche, et qui travaillait même à le détruire, en l'accusant d'avoir entretenu un commerce adultère avec Agrippine, et conséquemment de la regretter beaucoup et de songer à la venger. Ce fut donc la crainte qui détermina Fénius à un coup de hardiesse duquel seul il attendait sa sûreté ; et comme sa charge lui donnait un grand pouvoir et bien des moyens de faciliter la réussite d'un dessein si hasardeux, lorsqu'il se fut ouvert aux conjurés, ils se sentirent animés d'un nouveau courage, et ils commencèrent à délibérer sérieusement sur le temps et le lieu qu'ils devaient choisir pour exécuter leur entreprise.

La délibération n'eût pas été longue si tous eussent été aussi intrépides que Subrius Flavius. Il proposait d'attaquer Néron, soit lorsqu'il chanterait sur le théâtre, ou dans les courses nocturnes qu'il faisait par la ville. Dans ce dernier cas, l'avantage de trouver Néron mal accompagné invitait Subrius² ; dans l'autre, la multitude même des spectateurs qu'aurait une action qui lui paraissait

¹ LUCAIN, *Pharsale*, I, 25.

² TACITE, *Annales*, XV, 50.

si belle enflammait cette âme élevée et amoureuse de la gloire. Le désir de l'impunité, toujours fatal aux entreprises qui demandent de l'audace, fit rejeter sa proposition.

Pendant qu'ils différaient ainsi, flattés dans certains moments de l'espérance de réussir, et ensuite retenus par la crainte, une femme nommée Épicharis, qui jusque-là avait mené un train de vie fort peu honorable, ayant été informée, l'on ne sait comment, de la conjuration, aiguillonnait par exhortations et par reproches tous ceux qui y avaient part. Enfin ennuyée de leur lenteur, elle voulut agir par elle-même ; et se trouvant en Campanie, elle se proposa de sonder les principaux officiers de la flotte de Misène, et de leur faire goûter son projet. Elle s'adressa dans cette vue à Volusius Proculus, tribun, qui ayant été l'un des ministres du meurtre d'Agrippine, ne jugeait pas proportionnée à la grandeur du crime la récompense qu'il avait reçue. Cet officier, soit qu'il connût Épicharis de longue main, ou que ce fût une liaison récente, en conversant avec elle, se plaignit de l'ingratitude de Néron, et alla jusqu'à témoigner des désirs de vengeance, si l'occasion s'en présentait. Épicharis crut avoir trouvé ce qu'elle cherchait, et elle ne douta point qu'elle ne pût le gagner, et par lui un grand nombre d'autres. Et ce n'était pas, selon sa pensée, une petite conquête. La flotte présentait bien des occasions d'attaquer Néron, parce qu'il se plaisait à se promener sur mer autour de Misène et de Pouzzoles. Elle releva donc le discours de Volusius ; elle fit le détail de tous les crimes du prince, et elle ajouta que le sénat se trouvait poussé à bout, et que les mesures étaient prises par un grand nombre de bons citoyens pour faire porter à Néron la peine de tous les maux qu'il causait au genre humain ; que, si Volusius s'associait à tant de braves gens, et leur procurait le ministère de ses meilleurs soldats, il n'était point de récompense qu'il ne pût se promettre. Elle n'en dit pas davantage, et supprima les noms des conjurés. Cette discrétion était à sa place. Car Volusius ne fut pas plutôt sorti d'avec elle, qu'il alla donner avis à Néron de ce qu'il venait d'apprendre. Épicharis fut mandée et confrontée avec le délateur. Mais comme la conversation s'était passée sans témoin, elle n'eut pas de peine à le réfuter. Néron voulut néanmoins qu'elle fût retenue en prison, soupçonnant avec fondement que ce qui n'était pas prouvé ne laissait pas de pouvoir être véritable.

Cette aventure inquiétait les conjurés ; et craignant d'être découverts, ils résolurent de se hâter, et projetèrent d'exécuter leur dessein dans la maison de campagne de Pison même auprès de Baïes, où Néron venait souvent, parce que le lieu lui plaisait ; et il y prenait le bain, il y mangeait familièrement, sans se faire accompagner de sa garde et en se débarrassant de l'appareil de sa grandeur¹. Pison ne voulut point y consentir, alléguant l'odieuse circonstance des droits de l'hospitalité violés, des cérémonies religieuses de la table souillées du sang d'un prince criminel sans doute, mais dont la mort paraîtrait en ce cas une perfidie et une impiété. Il dit que cette idée l'effrayait, et qu'après tout l'exécution d'un dessein formé en vue de l'utilité publique demandait pour théâtre un lieu public, ou bien ce palais élevé sur les ruines de la ville, et orné des dépouilles de l'univers. Ce n'était là qu'un vain discours ; le vrai motif qui retenait Pison, c'est qu'il craignait un rival en la personne de L. Silanus, que son nom, l'honneur qu'il avait d'être sorti du sang d'Auguste, et l'excellente éducation qu'il avait reçue de C. Cassius son oncle, mettaient à portée d'aspirer à tout ; et si le meurtre de Néron était mal pris dans le public, si les conjurés se faisaient regarder comme violateurs des lois les plus saintes, il pouvait arriver

¹ TACITE, *Annales*, XV, 52.

que Silanus recueillît le fruit de cette mort dont il serait innocent, et fût élevé à l'empire par ceux qui n'auraient point eu part à la conjuration. Plusieurs pensèrent que Pison avait aussi appréhendé le consul Vestinus, qui n'était point du complot, et dont le génie vif et ardent pouvait ou se laisser tenter aux charmes de la liberté, ou se porter à faire choix d'un autre empereur, qui lui eût obligation de sa place. Pison ne voulait donc pas fournir à Vestinus un prétexte de le noircir, et une occasion d'agir auprès du sénat dans le premier instant où la nouvelle de la mort de Néron arriverait de Baies à Rome, et mettrait toute la ville en combustion.

Enfin, après tant de difficultés et d'hésitations, les conjurés convinrent d'exécuter leur entreprise aux jeux du Cirque, qui se célébraient en l'honneur de Cérès le douze avril. Ce jour leur parut favorable, parce que Néron, qui sortait peu en public et se tenait communément renfermé dans son palais ou dans ses jardins, venait volontiers aux spectacles du Cirque ; et la joie de la fête facilitait les accès auprès de sa personne. Latéranus s'était chargé de l'ouverture de cette scène tragique ; ce qui est toujours le plus périlleux. Il devait, sous le prétexte de demander quelque secours d'argent pour rétablir ses affaires, s'approcher de Néron, se jeter ses genoux, et comme il était grand de taille, robuste le corps, et plein de courage, saisir le moment de le prendre par les jambes et de le faire tomber à la renverse. Alors les centurions et les tribuns de la garde qui avaient le mot, et les autres conjurés, chacun selon le degré de son audace, seraient accourus et l'auraient percé de coups, pendant que Latéranus le tiendrait étendu par terre. Scévinus surtout demandait pour lui le premier rôle dans cette action, il voulait être le premier qui frappât le tyran, et il destinait à cet usage un poignard qu'il avait pris dans un temple, et qu'il portait toujours sur lui (mais caché sans doute sous sa robe), comme consacré à un coup d'importance. Le plan était que Pison attendit l'événement dans le temple de Cérès, où le préfet Fénius et les autres conjurés devaient le venir prendre et le mener au camp des prétoriens. Pline, qui avait écrit une histoire de Néron, ajoutait, selon le témoignage de Tacite, qu'Antonia, fille de Claude, s'était laissé persuader de faire revivre ses droits au trône, en épousant Pison, et qu'elle avait promis de l'accompagner dans ce moment si critique, pour lui concilier la faveur des soldats et du peuple. Tacite trouve le fait peu vraisemblable, soit de la part d'Antonia, qui, sur une espérance bien incertaine, s'exposait à un extrême péril, soit de la part de Pison éperdument amoureux de sa femme, et par conséquent peu disposé à contracter un autre mariage : à moins qu'il ne faille dire que la soif des grandeurs est un sentiment supérieur à tout autre sentiment.

Il est étonnant avec quelle fidélité le secret fut gardé pendant un espace de temps fort long entre un si grand nombre de personnes différentes d'âge, de sexe, d'ordre et de condition. Ce fut de la maison de Scévinus que partit l'avis qui sauva Néron. La veille du jour arrêté pour l'exécution de l'entreprise, Scévinus, après un long entretien avec Antonius Natalis, de retour chez lui, fit son testament. Il tira du fourreau ce poignard dont j'ai parlé, et se plaignant qu'il était émoussé, il ordonna à Milichus, l'un de ses affranchis, d'en aiguiser la pointe sur la pierre. Il fit préparer un grand repas, avec plus de soins et de frais que de coutume. Il donna la liberté à ceux de ses esclaves qu'il aimait le plus, et de l'argent aux autres. Lui-même il paraissait sombre, et visiblement occupé de quelque pensée qui remplissait tout son esprit, quoiqu'il affectât de la gaîté par des propos en l'air et des discours vagues. Enfin il chargea ce même Milichus d'apprêter des bandages pour les plaies, et tout ce qui peut être nécessaire pour arrêter le sang.

Soit que cet affranchi eût été précédemment instruit de la conjuration, soit, comme il est plus probable, qu'il en eût conçu le soupçon sur les circonstances singulières de la conduite de son patron, ce qui est certain, c'est que l'espoir des grandes récompenses qu'il pouvait attendre de la révélation d'un pareil secret commença alors à l'ébranler. Il consulta sa femme, qui ne balançait pas, et qui même lui fit peur, s'il se laissait prévenir. Vous n'êtes pas le seul, lui dit-elle, qui ayez vu tout ce que vous me rapportez. D'autres affranchis, plusieurs esclaves en ont été témoins comme vous. Le silence que vous garderez ne servira de rien, et les récompenses seront pour celui-là seul qui donnera le premier avis.

Milichus, dès que le jour commença à paraître, courut aux jardins Serviliens, où était actuellement Néron. D'abord on ne voulait pas le laisser entrer : mais à force de crier que ce qu'il avait à dire était de la dernière conséquence, il obtint des huissiers qu'ils le conduisissent à Épaphrodite, affranchi de l'empereur et chargé de recevoir les requêtes des particuliers. Épaphrodite le présenta à Néron, et Milichus lui annonça une conjuration terrible, exposant ce qu'il avait vu, ce qu'il avait conjecturé, lui montrant le poignard destiné à le tuer, et s'engageant à soutenir sa déposition en présence de son patron. Aussitôt Scévinus est enlevé et amené par des soldats ; et d'abord il se défendit parfaitement. Il dit que le poignard dont on lui faisait un crime était depuis longtemps l'objet du culte de ses pères, et qu'il le gardait dans sa chambre, d'où son affranchi l'avait soustrait furtivement. Que pareillement il avait dans bien d'autres occasions distribué de l'argent ou accordé la liberté à des esclaves ; et que si en dernier lieu il s'était montré plus libéral en ce point que jamais, c'était parce que le mauvais état de ses affaires et les poursuites de ses créanciers lui avaient fait craindre que son testament ne pût pas avoir lieu. Que pour ce qui regardait le repas de la veille, c'était l'objection du monde la plus frivole ; que toujours il avait aimé la table, et même une vie de plaisir, qui n'était pas au goût des censeurs austères. Enfin il nia formellement l'article des bandages et des remèdes contre les blessures, et il soutint que c'était une invention de Milichus, qui, sentant combien tout le reste avait peu de solidité, cherchait à donner couleur à une accusation où il faisait en même temps l'office de délateur et de témoin. A ces réponses spécieuses par elles-mêmes, il joignit le ton d'intrépidité ; il accabla même son affranchi de reproches, le traitant d'ingrat, de misérable, de scélérat, le tout d'une voix si ferme et d'un air de visage si assuré, que Milichus était déconcerté si sa femme ne l'eût fait souvenir que la veille Scévinus avait été en conférence avec Antonius Natalis, et que tous deux ils étaient intimes amis de Pison.

Natalis fut mandé ; et on les interrogea lui et Scévinus, chacun à part, sur ce qui avait fait la matière de leur entretien. Comme leurs réponses ne se trouvèrent pas conformes, les soupçons augmentèrent ; on les enchaîna, et on se préparait à leur donner la question. L'appareil de la torture les effraya, et leur fit avouer la vérité. Natalis céda le premier, et il nomma d'abord Pison, à qui il joignit Sénèque, soit avec raison, soit à tort ; car Tacite doute si Natalis en le nommant ne voulut pas faire sa cour à Néron, qui depuis longtemps haïssait mortellement Sénèque, et cherchait tous les moyens de le faire périr. L'exemple de Natalis acheva de vaincre Scévinus, que l'on n'avait pas manqué d'en instruire ; et croyant tout découvert, il déclara une partie de ce qu'il savait, et donna une nouvelle liste de complices. Lucain, Quintianus, et Sénécion, nièrent pendant longtemps. Mais enfin, gagnés par l'espérance de l'impunité qu'on leur promit, ils se résolurent à parler ; et pour justifier leur longue obstination à se taire, ils accusèrent des personnes qu'ils avaient toutes sortes de raisons d'épargner. Lucain nomma Atilia sa mère, et les deux autres nommèrent d'intimes amis.

Cependant Néron se souvint d'Épicharis, détenue dans les prisons sur la dénonciation de Volusius Proculus, et il ordonna qu'on lui fit souffrir une rude question. Il ne doutait pas qu'une femme ne succombât aisément à la violence des tourments. Il se trompait. Épicharis témoigna une fermeté à toute épreuve. Ni les fouets, ni les feux, ni toute la cruauté des bourreaux irrités de se voir vaincus par une femme, ne put tirer une seule parole d'Épicharis. On voulut recommencer le lendemain, et on la reporta au lieu de la question sur une chaise ; car tous ses membres étaient tellement disloqués, qu'elle ne pouvait se soutenir. Épicharis, pour éviter de nouveaux supplices, sans dégénérer de sa constance, prit le mouchoir qu'elle avait autour du cou, y fit un nœud coulant, l'attacha au dos de sa chaise, et y passa la tête ; ensuite de quoi, se penchant en sens contraire de tout le poids de son corps, elle acheva de se délivrer d'un souffle de vie qui lui restait.

Elle manquait sans doute à ce qu'elle devait à son prince, en refusant de lui découvrir ceux qui avaient formé le dessein de l'assassiner. Mais Tacite n'en jugeait pas ainsi. Au contraire il admire l'invincible générosité d'une femme affranchie¹, qui dans une si cruelle circonstance protégeait par un silence obstiné des étrangers et presque des inconnus, pendant que des hommes nés libres, des chevaliers romains, des sénateurs, par la seule crainte des tourments, et sans en avoir ressenti la moindre atteinte, livraient à la mort et au supplice tout ce qu'ils avaient de plus cher au monde. Car Lucain, Quintianus, et Sénécion, ne cessaient de nommer une foule de complices ; en sorte que Néron en était effrayé et tremblant, quoiqu'il eût doublé sa garde, et pris des précautions extraordinaires pour sa sûreté. Il avait rempli toute la ville de soldats : il faisait garder les portes, les murs, la rivière, et la mer. Dans les places, dans les maisons, dans les campagnes, dans les villes voisines, on ne voyait que pelotons de fantassins et de cavaliers prétoriens, mêlés de Germains, sur la fidélité desquels Néron comptait principalement parce qu'ils étaient étrangers.

Ces soldats amenaient de toute part des accusés chargés de chaînes. On les voyait arriver par troupes et à la file sans presque aucune interruption, et ils demeuraient entassés aux portes des jardins où était le prince, jusqu'à ce qu'on les fit entrer pour les interroger. Et alors un signe de joie donné à quelqu'un des conjurés, un court entretien, une rencontre fortuite, si on les avait vu se trouver ensemble à un repas, entrer ensemble au spectacle, c'étaient autant de crimes. Outre Néron, qui présidait lui-même à ces interrogatoires accompagné de son fidèle Tigellin, Fénius Rufus fatiguait aussi et pressait violemment les accusés, n'ayant encore été nommé par personne, et se montrant cruel envers ses amis pour cacher son intelligence avec eux. Subrius Flavius, ce brave tribun, qui avait été un des plus zélés promoteurs de la conjuration, assistait à côté de Fénius Rufus à l'instruction du procès. Il lui demanda secrètement la permission de tirer son épée, et d'exécuter dans le moment même le meurtre projeté.

Le préfet lui répondit par un signe d'improbation, et retint l'ardeur de cet officier, qui avait déjà porté la main sur la garde de son épée.

On voit que la conjuration n'était pas encore entièrement découverte, ni hors d'état de se faire craindre. Dès le premier moment que l'avis en fut donné à Néron, pendant que l'on recevait la déposition de Milichus, et que Scévinus n'avait encore rien avoué, quelques amis de Pison l'exhortèrent à aller au camp

¹ TACITE, *Annales*, XV, 57.

des prétoriens, ou à monter sur la tribune aux harangues, pour tenter les dispositions des soldats et du peuple,

Si ceux qui sont du secret se joignent à vous, lui disaient-ils, ils seront suivis de bien d'autres : seul d'un coup si hardi vous attirera des partisans. Dans une pareille entreprise, c'est tout que d'avoir commencé. Néron n'a rien de préparé contre cette attaque, et d'ailleurs les hommes même les plus courageux se troublent dans les dangers imprévus, bien loin que ce comédien, soutenu du sérail de Tigellinus, ose recourir aux armes. Bien des choses qui paraissent hasardeuses aux timides réussissent à ré- preuve. En vain espérez-vous qu'un si grand nombre de complices vous gardât fidélité. Rien ne résiste aux tourments ou aux récompenses. Vous allez voir incessamment arriver des soldats qui vous chargeront de chaînes, qui vous feront souffrir un supplice cruel et ignominieux. Combien vous sera-t-il plus glorieux de périr, en faisant les derniers efforts pour sauver la république, en invoquant le secours des bons citoyens pour la défense de la liberté ? Si les gens de guerre et le peuple vous abandonnent, au moins votre mort sera digne de vos ancêtres, et louée de la postérité.

Pison ne fut point touché de ces exhortations si vives ; et, après s'être un peu montré en public, il s'enferma chez lui, attendant l'arrêt de sa mort. Bientôt sa maison fut investie de soldats, que Néron avait choisis parmi les plus récemment enrôlés. Car il se défiait des vieux soldats, et craignait qu'on ne les eût gagnés. Pison se fit ouvrir les veines, laissant un testament rempli de honteuses adulations pour Néron. Elles étaient l'effet de son amour pour sa femme, qui ne méritait pourtant guère l'affection d'un honnête homme, puisqu'elle tenait une conduite très-irrégulière, et n'avait pour mérite que sa beauté. Arria Galla, c'était le nom de cette dame, avait été d'abord mariée à Domitius Silius, ami de Pison, qui la lui enleva. Domitius par sa faiblesse, Galla par son impudicité, couvrirent Pison d'un opprobre éternel.

Latéranus, consul désigné, fut la seconde victime de la vengeance de Néron. Il fut traité plus rigoureusement que Pison. On ne lui accorda ni le choix du genre de mort, ni le court intervalle nécessaire pour embrasser ses enfants. Il fut traîné au lieu où l'on exécutait les esclaves criminels, et là il eut la tête tranchée de la main d'un tribun, qui lui-même était de la conjuration. Latéranus garda un généreux silence, sans lui reprocher qu'il était en même temps son exécuteur et son complice. Il fut manqué d'abord, et n'ayant pas eu la tête abattue du premier coup, il la présenta de nouveau avec la même intrépidité qu'auparavant.

Sénèque ne pouvait pas échapper à la haine de Néron. Nous avons déjà vu que ce prince ingrat et cruel avait, selon quelques-uns, tenté de faire périr son précepteur par le poison. Quand même le fait ne serait pas constant, on ne saurait douter que toute la pente du cœur de Néron ne le portât à se délivrer d'un censeur odieux. L'occasion de la, conjuration était trop belle pour la manquer.

Sénèque n'était pourtant pas convaincu d'y avoir eu part. Il n'avait été nommé que par Natalis, qui même ne le chargeait pas beaucoup. Il disait qu'il avait été envoyé par Pison à Sénèque pour lui faire des plaintes de ce qu'ils ne se voyaient point ; et que Sénèque avait répondu qu'il ne convenait aux intérêts ni de l'un ni de l'autre qu'ils entretenissent commerce ensemble, mais que sa sûreté dépendait de la vie de Pison. Granius Silvanus, tribun d'une cohorte prétorienne, fut chargé d'aller informer Sénèque de cette déposition de Natalis, et de lui demander s'il reconnaissait qu'elle contint vérité.

Sénèque, soit par hasard, soit à dessein, était revenu ce jour-là même de Campanie, et il s'était arrêté dans une maison de plaisance qu'il avait à quatre milles de Rome. Le tribun y arriva sur le soir, et posta des gardes tout autour de la maison. Il trouva Sénèque à table avec sa femme Pauline et deux amis, et il lui exposa les ordres de l'empereur. Sénèque répondit que le message de Natalis était vrai ; mais que pour lui il s'était excusé uniquement sur sa mauvaise santé, et sur son amour pour la tranquillité et le repos. Qu'il n'avait point de raison de faire dépendre sa sûreté de la vie d'un particulier, et que d'ailleurs son caractère ne le portait pas à la flatterie. Que personne ne le savait mieux que Néron, qui avait éprouvé de la part de Sénèque plus de traits de liberté que de servitude.

Le tribun revint avec cette réponse, qu'il rendit à Néron en présence de Poppée et de Tigellin, conseil intime du prince lorsqu'il était dans ses fureurs. Néron demanda à Granius si Sénèque faisait les apprêts de sa mort. Il n'a donné aucun signe de frayeur, répondit l'officier : je n'ai rien vu de triste ni dans ses paroles, ni sur son visage. — Retournez donc, dit l'empereur, et signifiez-lui l'ordre de mourir. Granius ne reprit pas le même chemin, et il se détourna pour aller chez le préfet du prétoire Fénus Rufus, et lui demander s'il devait obéir ; et Fénus le lui conseilla. Telle était, dit Tacite, la prodigieuse lâcheté qui engourdissait tous les courages. Car Granius était aussi du nombre des conjurés, et il multipliait les crimes dont il s'était engagé à tirer vengeance. Il s'épargna néanmoins l'odieux ministère de porter lui-même un si triste message, et il fit entrer un centurion, qui notifia à Sénèque l'ordre de l'empereur.

Sénèque sans se troubler demanda son testament, pour y ajouter quelques legs en faveur de ses amis présents. Le centurion lui en refusa la permission. Et bien, dit Sénèque en se tournant vers ses amis, puisqu'on m'empêche de vous témoigner ma reconnaissance pour vos services, je vous laisse le seul bien qui me reste, mais le plus précieux, l'exemple de ma vie. Conservez-en le souvenir, et acquérez-vous la gloire d'une constante et fidèle amitié. Comme il les voyait verser des larmes, il tâcha de les rappeler aux sentiments de fermeté, soit par des représentations douces, soit même par des reproches. Où sont, leur disait-il, les maximes de la sagesse que vous avez étudiées ? Quand donc ferez-vous usage des réflexions par lesquelles vous avez travaillé à vous munir contre les coups du sort ? Ignorez-vous la cruauté de Néron ? Après avoir tué sa mère et son frère, il ne lui restait plus que d'ajouter la mort violente de celui qui a instruit et élevé son enfance.

Ensuite il embrassa sa femme, et il s'attendrit un peu en lui disant ce dernier adieu. Il l'aimait beaucoup. C'est de quoi nous avons la preuve dans une de ses lettres. La considération de ma chère Pauline, dit-il¹, me rend ma santé précieuse. Comme je sais que sa vie dépend de la mienne, pour la conserver je me conserve moi-même, et pendant que l'âge m'a rendu plus ferme par rapport à bien des objets, je perds ce bienfait de la vieillesse. Car je pense que, tout vieux que je suis, je porte en moi-même une jeune épouse, que je dois ménager. Comme donc je ne puis obtenir d'elle qu'elle mette plus de fermeté dans son amour pour moi, elle obtient de moi que je mette plus d'attention et de soins dans l'amour que je suis obligé d'avoir pour moi-même.

Il était naturel que la tendresse de Sénèque se réveillât dans ces derniers moments : mais elle était mêlée de constance. Il pria et conjura Pauline de modérer sa douleur. Ne passez pas vos jours, lui dit-il, dans une affliction

¹ SÉNÈQUE, Ep. 104.

éternelle. Occupez-vous sans cesse de la vie vertueuse que j'ai toujours menée. C'est une consolation bien digne d'une belle âme, et qui doit adoucir en vous le regret de la perte d'un époux. Pauline répondit qu'elle était résolue de mourir avec lui, et elle demanda à l'officier qui était présent de l'aider à exécuter ce dessein. Sénèque était enthousiaste sur l'article de la mort volontaire : d'ailleurs il craignait de laisser une personne si chère exposée après sa mort à mille traitements rigoureux. Il consentit donc au désir de Pauline. Je vous avais montré, lui dit-il, ce qui pouvait adoucir pour vous les amertumes de la vie. Vous préférez la gloire de la mort : je ne vous enverrai point l'honneur de donner un si bel exemple. Nous mourrons peut-être avec même constance, mais la gloire est plus nette et plus pleine de votre côté. Ainsi ils se firent en même temps ouvrir les veines des bras.

Comme Sénèque était vieux, et même affaibli par l'austérité du régime qu'il suivait pour sa nourriture, le sang coulait avec peine et lentement : ce qui l'obligea de se faire ouvrir encore les veines des jambes et des jarrets. Les douleurs furent longues et violentes, et ne voulant pas en rendre témoin sa femme, ni être tourmenté lui-même par la vue de ce qu'elle souffrait, il lui conseilla de passer dans une autre chambre. Son éloquence ne l'abandonna pas dans cette extrémité cruelle, et ayant mandé des secrétaires, il leur dicta des discours que nous serions très-curieux d'avoir et de lire aujourd'hui. Mais Tacite les a supprimés, parce que de son temps ils couraient entre les mains de tout le monde, et par cette discrétion il nous en a privés.

Néron fut informé du parti que prenait Pauline, et comme il n'avait aucune raison de la haïr, et que d'ailleurs il sentait combien la mort de cette dame rendrait sa cruauté odieuse, il donna ses ordres pour la rappeler à la vie, s'il en était encore temps. En conséquence les soldats exhortèrent les affranchis et les esclaves de Pauline à secourir leur maîtresse. On lui banda les bras, on arrêta le sang et elle le souffrit, soit qu'elle fût dans un état de défaillance où elle ne se connaissait plus, soit volontairement. Car comme la malignité est grande parmi les hommes, bien des gens pensèrent qu'elle avait affecté la gloire de mourir avec son mari, tant qu'elle avait cru la colère de Néron implacable : mais qu'instruite du contraire elle s'était laissé vaincre assez aisément par l'amour naturel de la vie. Il est pourtant vrai que, pendant un petit nombre d'années qu'elle vécut encore, sa conduite soutint ce grand trait de générosité. Elle conserva toujours chèrement la mémoire de son mari, portant dans la pâleur extrême de son visage la preuve parlante de son affection pour lui, et de l'abondance du sang qu'elle avait perdu.

Sénèque, tourmenté par des douleurs qui ne finissaient point, et pressé par les soldats, qui avaient hâte, demanda à Statius Annéus., son médecin et son ami, le poison dont par une précaution singulière il avait fait provision depuis longtemps. Ce poison était de la ciguë, que Sénèque prit, mais sans aucun effet, parce que son corps déjà refroidi et les vaisseaux affaiblis arrêtaient le passage et l'activité de la liqueur. Il se fit ensuite porter dans un bain d'eau tiède, pour aider soit l'écoulement du sang, soit l'action du poison. En y entrant, il prit de l'eau, et en arrosa les esclaves qui étaient autour de lui ; et faisant allusion à l'usage de terminer les repas par des libations en l'honneur de Jupiter Sauveur : **Faisons**, dit-il, **nos libations à Jupiter libérateur**. Enfin on le transporta dans une étuve sèche, dont la vapeur l'étouffa. Il fut inhumé sans aucune pompe. Il l'avait ordonné ainsi par un codicille fait dans le temps de sa plus haute fortune.

On a dit que Subrius Flavius, ce tribun d'une cohorte prétorienne, qui joue un si grand rôle dans toute la conjuration, ayant tenu un conseil secret avec plusieurs

centurions, avait résolu, du consentement de Sénèque, qu'après que l'on se serait servi du nom de Pison pour parvenir à tuer Néron, on tuerait Pison lui-même, et que l'on donnerait l'empire à Sénèque, comme à un sage sans aucun reproche, et qui ne devrait son élévation qu'à la vertu. On ajoutait même un mot très-vif de Subrius à ce sujet : *Que gagnerions-nous à nous défaire d'un joueur de flûte, pour avoir un acteur de tragédies ?* Car Pison montait aussi sur le théâtre, et jouait dans le tragique.

Tacite donne cela pour un bruit qu'il n'assure pas. Mais le retour de Sénèque dans le voisinage de Rome, au jour précis où la conjuration devait s'exécuter, fortifie les soupçons. Si donc Sénèque n'a pas été convaincu d'avoir trempé dans la conjuration, au moins il n'en est pas justifié, et il est possible que sa mort tant vantée ait été un supplice justement mérité.

Une autre tache de cette mort, c'est la confiance présomptueuse avec laquelle il propose à sa femme et à ses amis sa vie pour exemple, quoiqu'elle ait des endroits, comme j'ai eu soin de le remarquer, qui ont besoin d'indulgence, et d'autres absolument inexcusables.

C'est donc bien à tort que Lipse et d'autres admirateurs de la morale stoïque ont loué Sénèque sans restriction et sans mesure. Ceux qui l'ont supposé chrétien, et lié par un commerce de lettres avec saint Paul, ont été encore plus aveugles. Quel chrétien, qu'un homme qui mettait son sage au-dessus de Dieu¹, par la raison que Dieu tire sa perfection de sa nature, et que le sage ne doit la sienne qu'à son choix libre et volontaire !

Jusqu'à-là aucun des officiers de guerre enrôlés dans la conjuration n'avait été décelé. Mais enfin l'indigne procédé de Fénius Rufus, qui se montrait des plus ardents à tourmenter ses complices, mit à bout leur patience, et comme il interrogeait et pressait Scévinus avec menaces, celui-ci d'un ton ironique lui répondit : *Personne n'est mieux instruit que vous de ce que vous demandez. Parlez, et témoignez votre reconnaissance à un si bon prince.* A ces mots Fénius se déconcerte, pâlit, ne saurait parler, et n'ose demeurer dans le silence. Une voix tremblante et entrecoupée, des sons inarticulés découvrent sa frayeur ; et Cervarius Proculus, chevalier romain, avec quelques autres prisonniers, s'étant acharné sur lui pour le convaincre, l'empereur donna ordre à un soldat très-vigoureux nommé Cassius, qui était présent, de se saisir du préfet, et de le mettre dans les chaînes.

Les mêmes dénonciateurs accusèrent ensuite le tribun Subrius Flavius, qui d'abord prit le parti de nier, se défendant sur la différence de caractère et de profession, et disant qu'officier de guerre comme il était, on ne devait pas le soupçonner de s'être associé avec des hommes qui n'avaient jamais manié les armes, avec des lâches et des efféminés. Mais, lorsqu'il se vit pressé, il se fit un honneur d'avouer hautement le fait, et comme Néron lui demandait ce qui avait pu le porter à oublier le serment militaire par lequel il s'était lié à son empereur, il répondit : *Tu m'as forcé de te haïr. Aucun officier, aucun soldat ne t'a été plus attaché, tant que tu as mérité d'être aimé. Mon affection s'est changé en haine, depuis que tu es devenu parricide de ta mère et de ta femme, cocher, comédien, et incendiaire.* Rien dans toute l'affaire de la conjuration ne blessa plus

¹ **SÉNÈQUE**, *Ep.* 53. — On trouvera plusieurs passages de Sénèque qui renferment la même impiété, recueillis par M. Daguet, *Jésus crucifié*, t. II, c. 3, p. 106.

violemment, que ces paroles, les oreilles de Néron, qui était habitué à commettre toutes sortes de crimes, mais non à se les entendre reprocher.

Subrius souffrit la mort avec une constance parfaite. Veïanus Niger, tribun, qui fut chargé de l'exécution, ayant fait creuser dans le champ voisin une fosse qui devait servir de sépulture à Subrius, celui-ci s'en moqua, la trouvant trop peu profonde et trop étroite, et il dit aux soldats : **Quoi ! vous ne savez pas encore votre métier !** Niger lui recommandant de tenir la tête ferme : **Plaise aux dieux,** répondit Subrius, **que tu aies la main aussi ferme pour frapper !** En effet Niger tout tremblant eut bien de la peine à lui couper la tête en deux coups, et il s'en vanta auprès de Néron comme d'un acte de cruauté, disant qu'il avait donné la mort à Subrius en un coup et demi.

Sulpicius Asper centurion suivit l'exemple de courage que lui avait donné Subrius. Lorsque Néron lui demanda pourquoi il avait conspiré contre la vie de son empereur, il répondit en un mot : **C'est par amour pour vous-même : il ne restait plus d'autre moyen d'arrêter le cours de vos crimes.** Cet officier, et les autres qui étaient dans le même cas, marchèrent tous au supplice avec une pareille constance. Il n'en fut pas de même de Fénius Rufus, qui inséra ses lamentations jusque dans son testament.

Néron attendait et souhaitait que l'on impliquât dans l'affaire le consul Vestinus, qu'il regardait comme un homme violent et comme son ennemi personnel. Il avait eu autrefois d'étroites liaisons avec lui¹, et c'était là précisément la source de leur inimitié : parce que Vestinus, ayant connu de près toute la lâcheté du caractère de Néron, en avait conçu un grand mépris ; et Néron de son côté redoutait la fierté d'un ami, qui l'avait attaqué souvent par des railleries piquantes, genre d'offense qui ne se pardonne point, lorsque la plaisanterie est fondée sur la vérité. De plus Vestinus avait épousé récemment Statilia Messalina, quoiqu'il sût fort bien que le prince était un de ceux qui entretenaient commerce avec cette dame. Par ces motifs Néron désirait avoir prise sur Vestinus. Mais les conjurés ne lui avaient point fait part de leur dessein, quelques-uns, parce qu'ils étaient brouillés avec lui depuis longtemps ; d'autres, en plus grand nombre, parce qu'ils se défiaient de son esprit intraitable, avec lequel il n'était pas possible de s'accorder. Ainsi, sans qu'il y eût ni charge contre lui, ni accusateur, Néron, qui ne pouvait procéder par voie de jugement, y suppléa par la puissance militaire ; et traitant de citadelle la maison que Vestinus occupait, parce qu'elle dominait sur la place, feignant de craindre ses légions d'esclaves, tous jeunes, bien faits, et de même âge, il envoya Gérélanus, tribun, à la tête d'une cohorte, avec ordre de prévenir les mauvais desseins du consul.

Vestinus avait fait ce jour-là toutes les fonctions de sa charge, et il donnait un grand repas, soit qu'il ne craignît rien, soit qu'il voulût cacher ses craintes. Tout d'un coup les soldats arrivent, et lui disent que le tribun le demande. Il se lève sans différer, et tous les apprêts de sa mort se font avec une extrême diligence. Il s'enferme dans une chambre ; le chirurgien s'y trouve ; on lui ouvre les veines ; encore plein de vie, il est porté dans le bain, on le plonge dans l'eau tiède : tout cela sans qu'il lui échappât une seule parole, par laquelle à témoignât plaindre son sort. Pendant ce temps, ceux qui étaient à table avec lui demeurèrent environnés de soldats, jusqu'à ce que Néron, qui se figura leur frayeur, et qui s'en divertit, donna enfin, quand la nuit était bien avancée, l'ordre pour les

¹ TACITE, *Annales*, XV, 68.

renvoyer, en disant qu'ils avaient payé assez cher l'honneur de souper avec le consul.

La mort de Lucain suivit celle de Vestinus. Lorsqu'il avait déjà perdu une grande quantité de sang, sentant ses pieds et ses mains se refroidir peu à peu, et les extrémités du corps presque déjà mortes, pendant que les parties voisines du cœur conservaient encore leur chaleur naturelle, il se rappela une description qu'il avait faite dans sa *Pharsale* d'une mort à peu près semblable, et il en récita les vers, que Juste Lipse juge avec raison être ceux dont je vais donner la traduction : *Ce n'est point une seule blessure dont le sang sorte avec lenteur ; il tombe de toutes les veines ouvertes et rompues. L'extrémité du tronc a déjà livré à la mort les membres destitués de la chaleur vitale. Mais à l'endroit où le poumon et le cœur ont établi leur demeure, où le principe de la vie réside comme dans son centre, les destins éprouvent une longue résistance ; et ce n'est qu'après avoir lutté longtemps que la mort achève pleinement sa conquête*¹. Telles furent les dernières paroles de Lucain, qui jusqu'à la fin, comme l'on voit, fut très-occupé de ses vers. Dans un codicille il marqua à son père Annéus Mela, frère de Sénèque, quelques corrections à faire dans ses poésies. Il n'avait pas trente ans lorsqu'il mourut. Sa *Pharsale* est sans doute l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit ; mais c'est une histoire, et non pas un poème. Le style même n'a d'autre mérite que la vigueur, et l'on n'y trouve point du tout les grâces de la poésie. Quintilien croit devoir mettre plutôt Lucain au rang des orateurs que parmi les poètes². Ajoutons qu'il n'est orateur que par l'énergie et l'audace de ses pensées et de ses expressions, et que la simplicité, le naturel et la douceur, lui manquent absolument.

La mort des autres conjurés n'a offert à Tacite aucune circonstance digne de mémoire. Il remarque seulement que Scévinus, Quintianus, et Sénécion, moururent avec plus de courage, que ne promettait une vie passée dans la mollesse et dans les plaisirs. Le mépris de la mort était une disposition toute commune chez les Romains de ce temps-là, et le tribun Granius Silvanus, quoique absous, se perça de son épée.

Pendant que la ville était remplie de funérailles³, le Capitole regorgeait de victimes. Les pères, les frères, les parents, les amis de ceux qui venaient de périr, rendaient grâces aux dieux, ornaient leurs maisons de festons et de branches de laurier, allaient se jeter aux genoux du prince et lui baiser la main. Néron était si aveuglé par la flatterie, qu'il prit à la lettre ces démonstrations de joie ; et disposé par là à user de quelque douceur, il fit grâce pleine et entière à Antonins Natalis et à Cervarius Proculus en considération de la facilité et de la promptitude avec lesquelles ils avaient avoué ce qui les regardait, et donné des lumières sur leurs complices. Milichus, premier dénonciateur de la conjuration, fut enrichi des bienfaits du prince, et prit le surnom de Sour, qui en grec signifie sauveur.

Ceux des accusés qui étaient restés suspects sans être convaincus, et contre lesquels Néron n'avait point de haine particulière, ne furent pas traités à la rigueur. Plusieurs tribuns des cohortes prétoriennes en furent quittes pour la perte de leurs places. Novius Priscus, ami de Sénèque, fut envoyé en exil, et sa femme Antonia Flaccila l'y suivit. Glicius Gallus, dénoncé par Quintianus, eut le

¹ LUCAIN, *Pharsale*, III, 638.

² QUINTILIEN, *Institutions oratoires*, X, 1.

³ TACITE, *Annales*, XV, 71.

même sort et la même consolation. Sa femme Egnatia Maximilla l'accompagna en exil, et tant qu'on la laissa jouir des biens qu'elle possédait en propre, elle les partagea avec lui. Ils lui furent ôtés dans la suite, et elle partagea la misère de son époux. Cadicia, veuve de Scévinus, et Césonius Maximus, lié d'amitié avec Sénèque, n'apprirent qu'ils étaient accusés que par la peine qui fut prononcée contre eux. On les bannit de l'Italie. Césonius avait montré un généreux attachement pour Sénèque dans ses disgrâces, et peut-être dans son exil de Corse. Il trouva à son tour un ami fidèle en la personne d'Ovide, que nous ne connaissons point d'ailleurs, mais que Martial a comblé d'éloges à ce sujet. **Néron condamna votre ami, dit Martial à Ovide ; mais vous osâtes condamner Néron, et suivre la fortune d'un exilé. Vous l'accompagnâtes dans son état de disgrâce, après avoir refusé de vous attacher à sa cour, lorsqu'il jouissait du brillant emploi de proconsul**¹.

Rufius Crispinus fut aussi envoyé en exil sous prétexte de la conjuration. Il avait été autrefois le mari de Poppée : c'en était assez pour être haï de Néron.

Tout ce qui se distinguait lui était suspect. Deux hommes célèbres par les lettres, Verginius Flaccus et Musonius Rufus, l'un rhéteur, l'autre philosophe, eurent l'exil pour récompense du soin qu'ils prenaient de former et d'instruire la jeunesse. Tacite articule encore plusieurs autres exilés, dont nous ne connaissons que les noms. Atilla, mère de Lucain, sans être ni déchargée de l'accusation, ni condamnée, fut laissée dans l'oubli. Suétone assure que les enfants de ceux qui avaient été mis à mort furent chassés de la ville, et plusieurs emprisonnés, ou réduits à mourir par la faim.

Après que l'affaire de la conjuration fut entièrement terminée, Néron, attentif à se concilier l'amitié des soldats prétoriens, leur fit une harangue, sans doute pour se louer de leur fidélité, et il leur distribua deux mille sesterces par tête². Il y ajouta une gratification perpétuelle, et voulut qu'à l'avenir ils reçussent leur blé de la libéralité de l'empereur, au lieu qu'auparavant ils s'en fournissaient eux-mêmes, et le payaient le prix du marché.

Il convoqua ensuite le sénat, comme s'il eût à lui faire part de quelque victoire remportée sur les ennemis de la république. Il commença par donner les ornements du triomphe à Pétronius Turpilianus personnage consulaire, à Cocœius Nerva préteur désigné, qui sans doute est le même Nerva que nous verrons régner après Domitien, et à Tigellin préfet du prétoire. Ces deux derniers furent encore honorés chacun de deux statues, l'une dans la place publique, l'autre dans le palais impérial. Nymphidius, dont nous aurons heu de parler dans la suite, et qui paraît avoir été alors donné pour collègue à Tigellin, en la place de Fénius Rufus, reçut les ornements du consulat.

Néron, après s'être félicité dans le sénat de la découverte de la conjuration, adressa une ordonnance au peuple sur le même sujet, et rendit publics les procès-verbaux des interrogatoires qu'avaient subis les accusés. C'était une précaution qu'il prenait contre la malignité des bruits populaires, qui lui imputaient d'avoir fait périr des innocents sous un faux prétexte. Mais le fit de la conjuration est indubitable. Il fut constaté dans le temps même, et l'aveu de ceux qui revinrent d'exil après la mort de Néron eu porte la certitude jusqu'au dernier degré d'évidence.

¹ MARTIAL, *Epigr.* VII, 44.

² Deux cent cinquante livres = 367 fr. selon M. Letronne.

Pendant que tout le monde dans le sénat s'épuisait en flatteries envers Néron, et que les plus affligés témoignaient le plus de joie, Junius Gallio, frère de Sénèque, et par cette raison tremblant pour lui-même, fut attaqué par Saliénus Clémens, qui le traitait d'ennemi public et de parricide. Mais les sénateurs se réunirent pour imposer silence à cet indigne persécuteur, qui voulait abuser des maux publics pour satisfaire ses vengeances particulières, et rouvrir une plaie que la bonté et la clémence du prince, disait-on, venait de fermer pour toujours.

Le décret du sénat qui intervint sur la proposition de Néron ordonna des offrandes et des actions de grâces aux dieux, et surtout au Soleil, qui avait un ancien temple près du cirque, où le crime devait se commettre ; en sorte qu'il paraissait visiblement que c'était la protection de ce dieu qui avait éclairé les secrets ténébreux de la conjuration. Il fut encore ordonné qu'au jour des jeux du cirque consacré à Cérès, qui était le jour pris par les conjurés, on augmenterait le nombre des courses de chariots ; que le mois d'avril, où la conjuration avait été découverte, serait appelé *le mois de Néron* ; que l'on bâtirait un temple au Salut, dans l'endroit où Scévinus avait pris son poignard. Néron lui-même consacra ce poignard dans le Capitole avec cette inscription, **À JUPITER VENGEUR**. Anicus Cerialis, consul désigné, proposa de construire incessamment aux dépens du public un temple au dieu Néron, Ces deux derniers traits furent après l'événement regardés comme des présages de la ruine de Néron ; le premier, parce que celui qui commença à ébranler la fortune de ce prince, se nommait Julius Vindex : or *vindex*, en latin, signifie *vengeur*. L'avis de Cerialis fut interprété dans le même sens, parce que l'usage était de ne décerner les honneurs divins aux empereurs qu'après leur mort.

§ II. Néron devient plus cruel et plus débordé que jamais.

La conjuration avait aigri les soupçons ombrageux de Néron, et les flots de sang illustre versés à cette occasion avaient fortifié en lui l'habitude de la cruauté. Sa folle passion pour la musique et pour les courses de chariots s'accrut dans la même proportion. Voyant que rien ne lui résistait, que tout ce qu'il faisait était applaudi, que chaque nouveau crime qu'il commettait, chaque nouvelle indignité dont il se souillait, lui attirait de nouveaux éloges, il secoua toute pudeur, il se donna publiquement en spectacle, et la célébrité des jeux les plus solennels eut seule de quoi satisfaire son goût décidé pour l'infamie. Telle est l'idée que l'on doit se former d'avance de tout ce qui nous reste à raconter du règne de Néron jusqu'à la révolution qui en délivra le genre humain : cruautés d'une part, indécences excessives de l'autre. Les faits d'un genre différent seront en petit nombre, et porteront moins toujours l'empreinte de quelque vice. Ainsi, dans l'aventure que je vais rapporter d'abord, on reconnaîtra sa légèreté inconsidérée, et son avidité pour l'argent, qui le rendirent la dupe d'un visionnaire, et la fable de l'univers.

Césellius Bassus, Carthaginois d'origine, et, selon Suétone, chevalier romain, sur un songe qu'il avait eu vint à Rome, et ayant distribué de l'argent parmi les officiers du prince pour obtenir une audience, il lui expose qu'il a découvert dans un coin de sa terre une caverne d'une profondeur immense, où était enfouie une quantité prodigieuse d'or, non pas en monnaie, mais en lingots ; que ce trésor, caché depuis une longue suite de siècles, avait été réservé pour augmenter la félicité de son règne, et que l'on ne pouvait pas douter que ce ne fût Didon, fondatrice de Carthage, qui eût enterré cet or, soit pour empêcher qu'un peuple naissant n'abusât de ces grandes richesses, soit de peur que le désir de s'en emparer n'engageât les rois numides, qui d'ailleurs la haïssaient à lui déclarer la guerre. Néron, sans s'instruire du caractère de celui qui lui parlait, sans examiner le fait, sans envoyer sur les lieux des hommes sûrs qui lui en rendissent un fidèle compte, reçoit avidement l'espérance d'une si riche proie, en grossit lui-même l'idée et le bruit par ses discours, et fait partir sous les ordres de Césellius une escadre de plusieurs galères avec une chiourme d'élite pour plus grande diligence.

Cette nouvelle fit l'entretien de toute la ville. La crédulité du peuple s'en repaissait : les gens sages en parlaient diversement : les orateurs et les poètes la prirent pour fondement de leurs flatteries. Ils disaient dans leurs pièces d'éloquence et de poésie : que la terre ne se contentait plus de donner ses fruits, ni de produire dans son sein des mines où le métal fut confondu avec des matières étrangères ; mais qu'elle enrichissait le monde par une fécondité d'une espèce toute nouvelle, et que les dieux donnaient au prince l'or tout préparé, tout épuré ; et autres traits pareils, où brillait l'esprit, dit Tacite, et encore plus une servile adulation qui abusait sans crainte et sans honte de la facilité qu'avait Néron à se laisser duper.

Cependant à l'appas de cette frivole espérance la prodigalité croissait, et Néron dissipait ses richesses actuelles, comme assuré d'une nouvelle ressource qui suffirait à la dépense de plusieurs années : il assignait même des dons des largesses sur ce trésor ; en sorte que l'attente d'une opulence chimérique devenait une des causes de la pauvreté de l'état.

Césellius, accompagné non-seulement des soldats, mais d'une multitude de paysans, que l'on faisait travailler par corvées, fouilla dans toute l'étendue de son champ et dans les campagnes voisines, sans rien trouver, et avoua enfin son illusion. Surpris et confus, parce que ses songes, disait-il, ne l'avaient jamais trompé, pour se dérober à la honte d'une si folle entreprise, et à la crainte d'en être puni, il se donna la mort à lui-même. D'autres disaient qu'il avait été arrêté et mis dans les chaînes, et qu'il racheta sa liberté par la perte de ses biens.

Déjà approchait le temps de célébrer pour la seconde fois les jeux institués cinq ans auparavant par Néron, et il se préparait à monter enfin sur un théâtre public au milieu de Rome, et à y faire les rôles de chanteur et de comédien. Le sénat pour prévenir cette honte, voulait lui décerner le prix du chant, et sentant même combien une telle couronne était indigne d'un empereur, il y joignait le prix d'éloquence. Néron s'y opposa, disant qu'il n'était point besoin de faveur ni d'ordre du sénat. Qu'il prétendait entrer en lice à armes égales avec ses concurrents, et ne devoir la couronne qu'à l'équité et à la religion de ses juges. Il commença par déclamer sur la scène une pièce de vers de sa composition. Après quoi la populace demandant, avec de grandes instances, qu'il rendît publics tous ses talents (ce furent les termes dont on se servit) ; il se disposa à chanter et à jouer du luth. Après avoir donné son nom pour être inscrit sur le rôle avec celui des autres musiciens, il parut à son rang sur le théâtre, obéissant à toutes les lois des combats de musique avec autant de scrupule qu'il violait avec audace toutes celles de la justice et de l'humanité. Il s'assujettit à ne point s'asseoir, quelque las qu'il fût ; à se servir, pour essuyer la sueur, non d'un mouchoir, mais de la manche de son habit, ou d'un pan de sa robe ; à s'abstenir de cracher et de se moucher. Enfin, fléchissant le genou, et faisant un geste de respect et de vénération pour l'assemblée, il attendait les suffrages des juges avec une crainte et une inquiétude que Tacite prend pour une pure comédie, mais que Suétone nous donne lieu de regarder presque comme sincères. Car Néron traitait ces bagatelles très-sérieusement. Il épiait ses concurrents comme s'ils eussent été ses égaux : il leur tendait des pièges, il les décriait secrètement ; s'il les rencontrait hors du combat, il leur disait des injures, ou au contraire il tâchait de gagner ceux qui excellaient dans leur art, et de les engager par largesses à se laisser vaincre. Il disait aux juges, avant qu'ils allassent aux voix : *J'ai fait tout ce que je devais faire ; mais l'événement est dans la main de la fortune. Des hommes sages et éclairés comme vous, messieurs, doivent mettre à l'écart tout ce qui est caprice du sort.* S'ils l'exhortaient à avoir bon courage, il se retirait plus content. Ceux qui, rougissant pour lui, gardaient le silence, lui devenaient suspects de prévention et de malignité. Il se considérait comme tellement soumis à toutes les lois du théâtre, qu'un jour dans une tragédie où il jouait un personnage, son bâton ou son sceptre lui étant échappé de la main, il le ramassa promptement, craignant d'avoir été aperçu, et d'être pour cette faute rejeté du concours ; et il ne se rassura que par les protestations que lui fit avec serment l'acteur, qui l'accompagnait, que les acclamations et les applaudissements avaient empêché qu'aucun ne vît ce qui lui était arrivé. C'est ainsi que Suétone décrit la conduite de Néron dans tous les jeux où il disputa le prix.

Ce spectacle était tout nouveau pour Rome dans l'occasion dont parle Tacite¹, et il observe que le peuple de la ville même, accoutumé à s'intéresser pour les histrions, applaudissait à l'empereur avec des gestes concertés et des modulations composées selon les règles de la musique. Ils paraissaient joyeux, et

¹ TACITE, *Annales*, XVI, 4.

peut-être l'étaient-ils, par insensibilité pour le déshonneur public. Mais les spectateurs venus de différentes villes d'Italie, où se conservaient encore les sentiments de décence et de sévérité antique, et ceux que des députations ou leurs affaires particulières avaient amenés des provinces éloignées, où l'on ne connaissait point la licence introduite dans Rome, ne pouvaient supporter l'indigne bassesse de ce qu'ils voyaient. Il fallait pourtant qu'ils battissent des mains comme les autres : mais ils le faisaient si maladroitement, qu'ils troublaient ceux qui suivait la mesure, et souvent s'attiraient des coups de la part des soldats, qui, disposés d'espace en espace, avaient ordre d'entretenir la continuité des applaudissements, sans souffrir aucun intervalle d'un silence froid, au d'un cri faible et inégal.

La foule fut si grande, qu'il y eut des chevaliers romains écrasés dans des passages étroits. Bien des personnes, se gênant pour demeurer en place pendant vingt-quatre heures de suite, en éprouvèrent des accidents fâcheux, et gagnèrent des maladies. Car Néron, si docile aux lois du spectacle, était tyran par rapport aux spectateurs. Il n'était permis, ni de s'absenter, ni de sortir pour quelque raison que ce pût être. Des inspecteurs publics, et un plus grand nombre encore d'espions secrets, observaient les visages, la contenance, l'air triste ou gai des assistants ; et ils en tenaient registre. Sur leur délation, des gens du peuple furent punis de mort, et d'illustres personnages ressentirent tôt ou tard les effets de la haine du prince. On rapporte que Vespasien, alors ancien consul, s'étant assoupi, fut réprimandé durement par un affranchi de Néron, nommé Phébus, et n'évita une perte certaine que par ses humbles prières, et par celles des plus gens de bien, qui se réunirent à lui pour engager l'affranchi à ne le pas déceler. Suétone rapporte que dans des occasions pareilles il y eut des spectateurs qui, ne pouvant plus soutenir l'ennui et la fatigue, se firent emporter comme morts, et que des femmes accouchèrent au spectacle.

Il n'est pas besoin de dire que Néron obtint les prix qu'il disputa. Après les jeux, Poppéa, qui était grosse, mourut d'un coup de pied que son mari lui donna dans un emportement de colère. Quelques écrivains prétendaient qu'il l'avait empoisonnée. Mais Tacite juge que la haine seule leur a dicté cette accusation contre Néron, qui constamment aimait sa femme, et désirait d'avoir des héritiers. Le corps de Poppéa ne fut point brûlé selon la pratique des Romains. Néron le fit embaumer à la manière des Orientaux, et porter dans le tombeau des Jules. Du reste le cérémonial fut suivi : obsèques célébrées par tous les ordres de l'état, éloge funèbre que l'empereur prononça lui-même, louant en elle la beauté, l'honneur d'avoir été la mère d'un enfant mise au nombre des dieux, et les autres dons de la fortune qui lui tenaient lieu de vertus. Néron, toujours prodigue, consuma, dans la pompe de ces funérailles, plus de parfums que l'Arabie n'en produit en une année.

Le moindre des vices de Poppéa avait été le luxe et la mollesse, qu'elle porta cependant si loin, que les mules de ses voitures avaient des sangles dorées, et qu'on tirait tous les jours le lait de cinq cents ânesses pour lui en faire un bain qui entretînt la fraîcheur et la blancheur de sa peau. On ajoute que, n'ayant pas été contente un jour de l'état où elle se voyait dans le miroir, elle souhaita de mourir avant que la vieillesse lui fit perdre ses grâces. Son vœu fut accompli plus exactement sans doute qu'elle ne l'eût voulu.

On affectait dans le public beaucoup de douleur de la mort de Poppéa : au fond on était charmé de voir l'état délivré d'une femme impudique et cruelle. Néron, comme s'il se fût proposé de fournir un juste sujet aux larmes des Romains,

annonça dans ce temps-là même à C. Cassius, ce jurisconsulte si docte et si vertueux, un désastre prochain, en lui faisant défense d'assister aux funérailles de l'impératrice. L. Silanus, son élève, et neveu de sa femme¹, lui fut associé dans sa disgrâce, et peut-être en était-il la première cause. Car c'est ce même Silanus sur qui bien des gens, comme il a été remarqué dans le récit de la conjuration, avaient les yeux, le regardant comme digne de l'empire. Néron en était instruit, et ce motif lui suffit pour perdre deux illustres sénateurs, qui n'avaient d'autre crime, si ce n'est que l'un possédait de grandes richesses héréditaires, et se faisait beaucoup estimer par la gravité de ses mœurs ; l'autre encore jeune joignait à une haute naissance une conduite vertueuse et modeste.

L'empereur envoya donc au sénat un mémoire contre Cassius et Silanus, reprochant à Cassius d'avoir gardé avec respect et vénération parmi les images de ses ancêtres celle de C. Cassius meurtrier de César, décorée d'une inscription séditeuse². Ce sont là, ajoutait le mémoire, des semences de guerre civile, et un commencement de révolte contre la maison des Césars. Et en même temps qu'il renouvelle le souvenir toujours dangereux d'un nom ennemi, il s'associe d'une autre part L. Silanus, jeune homme d'une naissance illustre, mais d'un caractère hautain et turbulent, qui déjà tranche de l'empereur, et, à l'imitation de son oncle Torquatus, donne à ses affranchis des titres d'emplois semblables à ceux des officiers de la maison impériale.

Le reproche qui regardait Silanus était aussi faux que frivole. Car ce jeune sénateur, averti par le malheur de Torquatus, vivait dans une grande circonspection, et se donnait de garde surtout de ce qui avait servi de prétexte à la ruine de son oncle. Cependant le procès fut instruit en règle ; et, à la honte de la philosophie, parut parmi les témoins Héliodore philosophe stoïcien, maître de Silanus, qui fut assez scélérat pour déposer contre son disciple innocent. D'autres délateurs l'accusèrent d'inceste avec sa tante Lépida, femme de Cassius, et de sacrifices occultes et magiques. On lui donna pour complices Vulcatius Tertullinus et Cornélius Marcellus sénateurs, et Calpurnius Fabatus, chevalier, romain, dont Pline le jeune épousa dans la suite la petite-fille.

Ces trois derniers accusés évitèrent la condamnation du sénat par un appel à l'empereur, et Néron, occupé de crimes de plus grande importance, oublia des noms qui le touchaient peu. Cassius et Silanus furent condamnés par le sénat à l'exil : le jugement de Lépida fut renvoyé à l'empereur, et il n'est point dit ce qu'elle devint. Cassius fut transporté dans l'île de Sardaigne, qu'un air malsain faisait souvent assigner par préférence aux exilés, et on se reposa de sa mort prochaine sur son âge avancé. Il survécut cependant à Néron, et fut rappelé dans la suite par Vespasien, ou plutôt par Galba.

Pour ce qui est de Silanus, sous prétexte de l'envoyer dans l'île de Naxe, on le mena à Ostie, et ensuite on lui donna pour prison la ville de Bari. Là il supportait avec courage l'indignité de son sort, lorsqu'arriva un centurion chargé de le tuer. Comme cet officier lui conseillait de se faire ouvrir les veines, Silanus répondit

¹ Je me suis conformé à l'usage établi parmi nous dans les familles, en appelant ailleurs Cassius oncle de Silanus.

² Tacite rapporte cette inscription : *DUCI PARTIUM* : *Au chef de parti*. Mais *chef de parti* dans notre langage est une qualification odieuse ; au lieu que *dux partium* en latin porte une idée honorable : sans quoi Néron n'en aurait pas fait un crime au jurisconsulte Cassius. J'aurais pu traduire au *défenseur de la liberté*. Mais cette version, en rendant l'idée accessoire, se serait trop éloignée de la lettre.

qu'il était bien résolu de mourir, mais qu'il ne prétendait pas lui laisser l'honneur de paraître rendre service à celui qu'il venait assassiner. Quoiqu'il fit sans armes, le centurion, le voyant plein de vigueur, et plutôt irrité que tremblant, craignit de l'attaquer, et ordonna à ses soldats de se jeter sur lui. Silanus se mit sur la défensive, et autant qu'il pouvait n'ayant d'autres armes que ses mains et ses bras, il parait les coups et en donnait, jusqu'à ce qu'il tomba mort de blessures reçues par devant, comme dans un combat.

Lipse conjecture avec beaucoup de vraisemblance que ce dernier des Silanus est celui à qui Titinius Capito, ami fidèle, fit ériger longtemps après une statue dans la place publique, avec la permission de Trajan. Pline le jeune, de qui nous tenons ce fait, l'accompagne de réflexions qui méritent d'être insérées ici. C'est, dit-il¹, une belle action, et bien digne de louange, que de se servir de sa faveur auprès du prince pour honorer la mémoire de ses amis, et d'employer son crédit à augmenter l'éclat du nom des autres, et non le sien. Telle est la maxime constante de Capiton. Il se fait un devoir et une loi de respecter les hommes illustres, et il n'est pas croyable avec quelle vénération, avec quelle ardeur de zèle, il honore chez lui, puisqu'il ne le peut ailleurs, les images des Brutus, des Cassius, des Catons. Il célèbre aussi par de très-beaux vers la gloire des grands personnages qui ont brillé dans tous les temps. Celui qui chérit si cordialement la vertu dans les autres assurément la possède lui-même en un haut degré. Silanus a reçu un honneur qui lui était dû, et Capiton s'est immortalisé avec lui. Car il n'est pas plus glorieux d'avoir sa statue dans la place publique du peuple romain, que d'y en dresser une à son ami.

Le carnage de toute une illustre maison suit dans Tacite² la mort de Silanus. L. Antistius Vétus, Sextia, sa belle-mère, et Antistia³, sa fille, moururent tous à la fois, pour satisfaire l'injuste haine du prince, à qui leur vie semblait reprocher le meurtre de Rubellius Plautus, gendre de Vétus. Les accusateurs furent deux scélérats, dont l'un, affranchi de Vétus, ayant volé son patron, chercha en l'accusant à se garantir du supplice. L'autre était un certain Claudius Démianus, que Vétus, étant proconsul d'Asie, avait fait mettre en prison pour ses crimes, et que Néron délivra de ses chaînes en récompense de l'accusation qu'il intentait contre son juge.

L'accusé était très-odieux à Néron, qui peut-être n'ignorait pas l'avis secret qu'avait fait donner Vétus à son gendre de se mettre en défense, et de disputer sa vie, jusqu'à exciter, s'il le pouvait, une guerre civile. L'accusation fut donc reçue, et Vétus, voyant qu'on le mettait de niveau avec son affranchi, se retira dans des terres qu'il avait près de Formies, où bientôt il fut assiégé par des soldats répandus secrètement tout autour de sa maison. Avec lui était sa fille, en qui le danger présent aigrissait encore la douleur amère dont elle portait continuellement le trait dans le cœur, depuis le moment où son mari Plautus avait été égorgé sous ses yeux. Après l'avoir embrassé tout sanglant, elle gardait les linges et les habits teints de son sang, toujours en proie aux larmes, et ne prenant qu'autant de nourriture qu'il en fallait pour s'empêcher de mourir. Alors sur les exhortations de son père, elle alla à Naples où était Néron : et comme elle ne pouvait obtenir audience, elle l'attendait au passage lorsqu'il sortait en

¹ PLINE LE JEUNE, *Ep.* I, 17.

² TACITE, *Annales*, XVI, 10.

³ Ici on lit dans le texte *Pollatia*. Mais au livre XIV, 22, cette dame est appelée *Antistia* ; et c'est le nom qu'elle devait porter, puisque son père se nommait *Antistius*.

public, et le pressait d'écouter un innocent dans ses défenses, et de ne point livrer à un malheureux affranchi un homme qui avait eu l'honneur d'être son collègue dans le consulat. Elle lui répéta plusieurs fois une demande si juste, tantôt d'un ton humble et soumis, tantôt avec une audace qui semblait au-dessus de son sexe. Néron demeura inexorable : ni les prières ne le fléchirent, ni la crainte de se rendre odieux ne l'ébranla. Antistia retourna donc à son père avec la triste nouvelle qu'il n'y avait rien à espérer, et qu'il fallait subir la loi de la nécessité. En même temps, Vétus apprit qu'on instruisait son procès dans le sénat, et qu'il ne devait s'attendre qu'à une rigoureuse condamnation. Il se trouva des prudents qui lui conseillèrent de faire un testament par lequel il laissât à Néron une grande partie de ses biens, pour conserver le reste à ses petits-fils. Mais il refusa de déshonorer par une lâcheté servile les derniers moments d'une vie où avaient toujours brillé des traits de liberté. Il distribua à ses esclaves ce qu'il avait d'argent comptant, et leur permit de partager entre eux et d'emporter les meubles de sa maison, ne réservant que trois lits, pour lui, pour sa belle-mère et pour sa fille.

Ils se préparèrent donc à mourir, et se firent ouvrir les veines dans la même chambre ; après quoi on les porta en diligence au bain, où ils entrèrent avec les précautions convenables pour la modestie ; et là, se regardant mutuellement avec une douleur tendre, chacun d'eux appelait et hâtait par ses vœux la fin d'une vie qu'ils sentaient défaillir, afin d'avoir la consolation de laisser encore vivantes, quoique pour mi espace de quelques moments, des personnes si chères. La mort suivit entre eux l'ordre de l'âge ; Sextia mourut la première, ensuite Vétus, et enfin sa fille. On ne laissa pas de poursuivre contre eux l'accusation dans le sénat, et il intervint un jugement par lequel ils furent condamnés au dernier supplice. Néron y fit opposition, leur laissant la liberté d'une mort volontaire. C'est ainsi qu'il joignait l'insulte à la cruauté.

P. Gallus, chevalier romain, qui avait été ami intime de Fénus Rufus, et lié jusqu'à un certain point avec Vétus, fut envoyé en exil. Les deux accusateurs de Vétus, pour prix de leurs services, reçurent une place de distinction au théâtre. On avait déjà donné au mois d'avril le nom de Néron ; il fut dit que les deux mois suivants porteraient les noms, l'un de Claude, l'autre de Germanicus. Cornélius Orfitus, qui avait ouvert cet avis, insista particulièrement sur la nécessité d'abolir le nom de *juin*, nom devenu exécration par les crimes des deux *Junius* (Torquatus et Silanus) qui venaient récemment d'être punis de mort.

Une année déjà funeste par tant de cruautés, le devint encore par la colère des dieux, dit Tacite, qui envoyèrent des tempêtes et des maladies épidémiques. La Campanie fut ravagée par un ouragan, qui renversa les maisons, déracina les arbres, arracha les bleds, et fit sentir sa violence jusque dans le voisinage de Rome. La peste désolait la ville sans que l'on pût découvrir quelle cause avait amené ce fléau. Les effets en furent terribles. Les maisons étaient remplies de corps morts ; et les chemins, de convois. Ni âge, ni sexe, n'était épargné. Les esclaves et les citoyens du bas peuple périssaient en très-peu de temps au milieu des cris et des pleurs de leurs femmes et de leurs enfants, qui souvent par les soins qu'ils avaient des malades gagnaient leur maladie, et étaient brûlés sur un même bûcher. Quoiqu'il mourût un très-grand nombre de sénateurs et de chevaliers, on les plaignait moins ; on les trouvait même heureux de ce qu'en payant le tribut à la nature, ils prévenaient la cruauté du prince.

Cette même année on fit des levées de soldats dans la Gaule Narbonnaise, dans l'Asie et dans l'Afrique, pour recruter les légions d'Illyrie, dont on congédiait ceux que l'âge et les maladies mettaient hors d'état de servir.

Parmi tant de crimes de Néron, nous avons pourtant une bonne action de lui à citer. La ville de Lyon, qui était devenue une des plus florissantes colonies romaines, quoique sa fondation n'eût guère que cent ans de date, avait été quelque temps auparavant consumée presque tout entière en une seule nuit par un horrible incendie. Néron fit aux habitants de cette ville infortunée, pour les aider à réparer leur perte, une gratification de quatre millions de sesterces (cinq cent mille livres). Les Lyonnais méritaient d'autant mieux cette libéralité, qu'ils avaient offert une pareille somme pour le service de la république dans un besoin pressant, qui n'est pas autrement caractérisé par Tacite.

L'année suivante eut pour consuls C. Suétonius, vraisemblablement fils de Suétonius Paulinus, dont nous avons rapporté les exploits dans la Grande-Bretagne et Télésinus, que Philostrate met au nombre des disciples d'Apollonius de Tyanes.

C. SUETONIUS PAULINUS. - C. TELESINUS. AN R. 817. DE J.-C. 66.

Sous ces consuls un exilé se fit un mérite auprès de Néron en lui donnant moyen de perdre deux hommes qui lui étaient à charge. Antistius Sosianus avait été banni, comme je l'ai rapporté, pour des vers satiriques et diffamatoires qu'il avait faits contre l'empereur. Lorsqu'il vit combien les délateurs étaient en crédit, et avec quelle facilité Néron se portait à verser le sang, comme il était d'un caractère intrigant et inquiet, il s'insinua dans la confiance d'un certain Pamménès, son compagnon de fortune, et confiné dans la même île que lui, astrologue renommé, à qui son art donnait des liaisons secrètes avec des personnes distinguées. Pamménès recevait bien des lettres, bien des messages, qui donnaient des soupçons à Sosianus ; et ce traître ne fut pas longtemps sans découvrir que P. Anteïus faisait à l'astrologue une pension annuelle. Anteïus, autrefois protégé par Agrippine, était dès là odieux à Néron, et d'ailleurs il possédait de grandes richesses, puissante amorce pour l'avidité du prince. Sosianus, instruit de tout cela, intercepta des lettres d'Amena, et il déroba à Pamménès des papiers qui concernaient le même Anteïus et Ostorius Scapula, et qui contenaient l'exposition de leur thème natal, et des prédictions de ce qui devait leur arriver à Fun et à l'autre. Ostorius était en droit d'attendre quelque reconnaissance de la part de Sosianus, à qui dans son affaire il avait gardé le secret. Mais un pareil motif a peu de pouvoir sur me aine de la trempe de celle de Sosianus, qui, armé des pièces dont je viens de faire mention, écrit en cour, et demande la permission de venir à Rome pour révéler des mystères qui intéressaient la sûreté et la vie de l'empereur. Aussitôt on lui envoie des vaisseaux légers qui l'amènent en diligence.

Dès que l'on sut dans le public de quoi il s'agissait, Anteïus et Ostorius furent regardés comme deux hommes perdus sans ressource, et déjà condamnés plutôt que simplement accusés ; en sorte que personne ne voulait signer comme témoin le testament d'Anteïus, si Tigellin n'eût levé la difficulté, mais en avertissant le testateur de ne point traîner. L'avis fut suivi ; Anteïus mit ordre promptement à ses affaires, prit ensuite dia poison, et impatient de ce que la mort ne venait pas assez tôt, il se fit ouvrir les veines. Il savait que Néron en pareil cas ne souffrait point de délai, et que si ceux dont il avait ordonné la mort

ne s'exécutaient pas au plutôt eux-mêmes, il leur envoyait ses chirurgiens *pour les traiter*. C'était son terme.

Ostorius était actuellement sur les confins de la Ligurie, et l'on se hâta d'y envoyer un centurion avec des soldats pour le tuer. Néron le craignait, comme un homme de guerre, qui s'était acquis une grande réputation dans le métier des armes, et, qui même avait mérité sous son père, commandant de l'armée romaine dans la Grande-Bretagne, l'honneur d'une couronne civique. D'ailleurs, il était grand et robuste de sa personne, en sorte que Néron, que ses crimes et la conjuration récemment découverte rendaient timide, appréhendait qu'il ne tentât quelque mouvement. Si Ostorius en avait la volonté, il n'en eut pas le temps. Il fut surpris par le centurion, qui, ayant posté des gardes à toutes les avenues de sa maison, vint lui notifier les ordres de l'empereur. Ostorius tourna contre lui-même la bravoure qu'il avait tant de fois signalée contre l'ennemi ; et comme il sortait peu de sang par les ouvertures faites à ses veines, il ordonna à un esclave de lui tenir ferme un poignard à la hauteur de la gorge, et, prenant la main de cet esclave, il se perça et s'enferra lui-même.

Tant de morts sanglantes, et dont les circonstances sont à peu près semblables, forment un fond d'histoire bien triste et bien fatigant. Je ne dirai pourtant point avec Tacite que la bassesse servile de ceux qui se laissaient si lâchement égorger doit mettre le comble à l'ennui du lecteur. Nous avons d'autres principes qui, sans excuser l'horrible cruauté de Néron, rendraient digne d'éloge la patience des victimes, si elle avait eu pour motif la soumission aux ordres de la Providence. Une telle perfection ne se trouve point chez les païens ; ils n'en avaient pas même l'idée. Tous portaient dans le cœur le désir de la révolte, si elle eût été possible. Néron fit si bien qu'enfin il y amena les choses. Mais auparavant il abattit encore bien des têtes illustres.

Dans l'espace de peu de jours, quatre personnages de nom perdirent la vie coup sur coup, Rufius Crispinus, Annéus Mella, Anicius Cerialis et C. Pétronius. Crispinus avait été, comme je l'ai dit, mari de Poppéa, et préfet du prétoire sous Claude. Relégué en Sardaigne sous le prétexte d'avoir eu part à la conjuration, il y reçut l'arrêt de sa mort, et se tua lui-même. On peut croire que c'est alors que Néron fit noyer le fils de Crispinus et de Poppéa, jeune enfant qui lui était devenu suspect, parce qu'il jouait volontiers avec ses camarades à faire des capitaines et des généraux d'armée.

Annéus Mella était frère de Sénèque, et il n'avait point voulu demander les charges par un raffinement d'ambition, pour devenir égal en crédit et en considération aux consulaires sans sortir du rang de simple chevalier romain. De plus il regardait les emplois de finances, dont la dignité de sénateur l'aurait exclus, comme une voie plus propre à amasser des richesses. Lucain son fils augmenta beaucoup la splendeur de son nom, et fut l'occasion de sa mort. Car ce père avide ne voulant rien laisser perdre de la succession de son fils, et faisant des recherches exactes de tout ce qui pouvait lui être dû, s'attira un accusateur qui avait été ami intime de Lucain, et peut-être son débiteur. Il se nommait Fabius Romanus. Se voyant pressé par Mella, il le déféra comme complice de la conjuration ; et il alléguait en preuve de prétendues lettres de Lucain, dont il avait imité l'écriture. Néron, qui convoitait les grandes richesses de Mella, lui envoya ces lettres. Mella comprit ce que signifiait ce message du prince, et il se fit ouvrir les veines, après avoir dressé un codicille par lequel, dans la vue de conserver ses biens à ses héritiers, il laissait des sommes considérables à Tigellin et à son gendre Cossutianus Capito.

On fit un horrible usage de ce codicille. On y ajouta deux lignes, dans lesquelles le testateur était supposé se plaindre de son sort, disant qu'il mourait innocent, pendant que Rufius Crispinus et Anicius Cerialis vivaient, quoique ennemis du prince. Ce trait de malignité ne pouvait pas nuire à Crispinus, qui était mort ; mais il devint funeste à Cerialis, qui fut obligé de se tuer lui-même. On eut moins pitié de son malheur, dit Tacite, parce qu'on se souvenait qu'il avait révélé à Caligula la conjuration de Lepidus.

C. Pétronus fut un homme singulier dans sa vie et dans sa mort. Épicurien décidé, mais avec esprit et délicatesse, il sut donner au vice le coloris le plus séduisant et le plus capable de plaire à ceux qui se piquent de goût sans se piquer de respect pour la vertu. Il destinait le jour au sommeil¹, la nuit aux occupations de la vie et aux plaisirs. Les autres s'avancent par le travail et l'activité ; lui, il se fit un nom par la mollesse. Ce n'était point un dissipateur frénétique ; il évitait la grossière débauche ; l'élégance régnait dans son luxe ; et l'air de nonchalance que portaient ses actions et ses discours y répandaient les grâces d'une apparente simplicité. Il fit néanmoins preuve de vigueur et de capacité pour les affaires dans le gouvernement de Bithynie et dans l'administration du consulat. Revenu ensuite au plaisir, ou par inclination ou par politique, il fut de toutes les parties de Néron, qui le prit pour son maître dans l'art d'un luxe délicat, ne trouvant rien d'agréable ni d'élégant que ce qui avait plu au goût exquis de Pétronus. Tigellin en fut jaloux, et craignit un rival qui l'effaçait dans la science des voluptés. Il mit donc en jeu la passion favorite du prince, c'est-à-dire la cruauté, et rendit Pétronus suspect à Néron, comme ayant été ami de Scévinus. Un esclave fut gagné pour entamer la délation ; nulle liberté à l'accusé de se défendre ; ses gens pour la plupart arrêtés et mis en prison. Pétronus, gardé lui-même à vue, ne put supporter l'incertitude entre la crainte et l'espérance, et il résolut d'y mettre fin par la mort. Mais la manière dont il exécuta ce dessein est, je pense, unique. Il ne brusqua rien ; il s'y prit à diverses fois, et par intervalles, se faisait ouvrir les veines, et après quelque temps arrêter le sang ; recommençant ensuite la même opération, avec autant de tranquillité que s'il se fût agi d'une saignée de précaution. Pendant ce temps, il s'entretenait avec ses amis, non pas de choses sérieuses ni de maximes philosophiques. On lui récitait de jolis vers, des pièces badines propres à l'amuser. Il donna de l'argent à quelques-uns de ses esclaves, il en fit châtier d'autres ; il se promena, il se mit au lit pour dormir. En sorte que sa mort, quoique violente, eut toutes les apparences d'une mort naturelle. Dans son testament, il n'imita point la bassesse de ceux qui, dans le même cas que lui, flattaient Néron, Tigelle, et tous les importants de cour, par des éloges, par des legs faits en leur faveur. Tout au contraire, il composa une satire où étaient dépeintes les débauches du prince et de ses courtisans sous des noms empruntés, et il l'envoya cachetée à Néron, en prenant la précaution de rompre l'anneau qui lui avait servi de cachet, de peur qu'on n'en abusât pour tendre des pièges à quelque innocent.

Plusieurs ont cru que cet écrit est celui dont il nous reste des fragments sous ce titre : *T. Petronii Arbitri Satyricon*. La chose n'est pas sans difficulté et ne vaut pas la peine d'être examinée. Peu importe de savoir de quelle main est sorti un ouvrage obscène, qui ne peut inspirer d'autre sentiment à un chrétien que le regret de ce qu'il n'est pas perdu tout entier. Laissons admirer cet ouvrage à Saint-Évremond, qui se déclare en même temps le panégyriste de la vie et de la mort de C. Pétronus, qu'il en regarde comme l'auteur. Pour nous, il ne nous est permis que d'envelopper le tout dans une condamnation générale. L'ouvrage est

pernicieux par les mœurs ; la vie de Pétronius doit faire horreur même à un honnête païen, et sa mort ne peut mériter les louanges que de ceux qui se confondent avec les bêtes, et dont l'espérance est dans l'anéantissement.

L'écrit de Pétronius causa la disgrâce d'une dame qui avait été fort liée avec lui. Silia, femme d'un sénateur, et associée aux débauches de Néron, fut soupçonnée d'avoir révélé à Pétronius bien des détails énoncés dans sa satire, et on l'envoya en exil.

Numicius Thermus, ancien préteur, dont un affranchi avait osé attaquer Tigellin par des accusations qui ne sont pas autrement expliquées, fut livré à la vengeance de ce favori. L'affranchi paya sa hardiesse par les supplices de la question, et son patron innocent par la mort.

Tacite¹, ayant ensuite à raconter la condamnation et la mort de Baréa Soranus et de Fétus Thraséa, ne fait point difficulté de dire que Néron, en leur ôtant la vie, voulut exterminer la vertu même. Il les haïssait depuis longtemps, quoiqu'il ne pût s'empêcher de les estimer. C'est ce qu'il avait témoigné peu auparavant à l'égard de Thraséa en particulier. Car l'entendant accuser d'injustice par un plaideur à qui il avait fait perdre son procès, *Je voudrais, dit l'empereur, que Thraséa me fût autant affectionné qu'il est un excellent juge.*

Néron se persuadait donc qu'il était haï de Thraséa, parce qu'il sentait qu'un homme de bien ne pouvait pas l'aimer ; et il avait contre lui plusieurs griefs, qui tous font honneur à celui dont ils causèrent la perte. Thraséa était sorti du sénat, après la lecture de la lettre apologétique de Néron contre la mémoire d'Agrippine. Aux jeux Juvéniaux, il s'était montré un froid approbateur ; ce qui avait d'autant plus offensé Néron, que le même Thraséa, dans des jeux qui se célébraient à Padoue sa patrie, et que l'on disait établis par Anténor, fondateur de cette ville, avait paru sur le théâtre comme acteur dans une tragédie. De plus, lorsque Antistius Sosianus était accusé pour des vers satiriques contre l'empereur, Thraséa s'était opposé à l'avis de la mort, et avait ouvert un sentiment plus doux qui prévalut. Enfin le jour que l'on décernait les honneurs divins à Poppéa, il s'était absenté du sénat, et il n'assista pas même à sa pompe funèbre.

Tous ces sujets de plaintes étaient très-présents, à l'esprit de Néron ; et quand même il eût été capable de les oublier, Cossutianus Capito lui en aurait rafraîchi le souvenir, ennemi déclaré de la vertu, et d'ailleurs animé par un motif de vengeance, et ne pouvant pardonner à Thraséa d'avoir appuyé contre lui les députés des Ciliciens, qui l'avaient fait condamner comme concussionnaire. Ce calomniateur ajoutait encore de nouveaux chefs d'accusation, tous fondés sur le parti qu'avait pris Thraséa depuis un temps considérable de ne plus se montrer au sénat : Il envenimait cette conduite en faisant remarquer à Néron *qu'au premier jour de l'année Thraséa évitait de prêter le serment solennel par lequel tous les sénateurs s'engageaient à observer les ordonnances des Césars ; qu'il ne prenait point de part aux vœux qui se faisaient le 3 janvier pour la prospérité du prince, quoiqu'il fut revêtu d'un sacerdoce qui exigeait son ministère dans cette cérémonie ; que jamais il n'avait offert de sacrifice, ni pour la conservation de l'empereur, ni pour sa voix divine : qu'autrefois se piquant d'une assiduité infatigable, et accoutumé à s'intéresser avec chaleur dans les plus petites affaires qui s'agitaient dans le sénat, depuis trois ans il n'y avait pas paru une*

¹ TACITE, *Annales*, XVI, 21.

seule fois ; et que tout récemment, pendant qu'aucun membre de la compagnie ne se croyait dispensé d'y venir témoigner son zèle pour le prince, en contribuant à réprimer les attentats de Silanus et de Vétus, Thraséa avait mieux aimé s'occuper des affaires privées de ses clients. C'est là, ajoutait Capito, se déclarer chef de parti ; et pour susciter une guerre civile, il ne lui manque qu'un plus grand nombre de partisans. De même qu'au temps passé, la ville, toujours avide de discordes, se partageait entre César et Caton, aujourd'hui elle a les yeux sur vous, Néron, et sur Thraséa. Et il y a des sectateurs, ou plutôt des satellites, qui n'imitent point encore son indocile et républicaine façon d'opiner dans le sénat, mais qui tâchent d'exprimer ses manières, son air de visage, affectant un extérieur de rigorisme, afin de vous reprocher votre goût pour les plaisirs. Lui seul, il n'est sensible ni à la conservation de votre personne sacrée, ni à vos succès dans les beaux-arts. Si toutes vos prospérités lui sont indifférentes, au moins sa haine ne devrait-elle pas être satisfaite par les pertes douloureuses qui vous ont affligé dans votre famille ? Comment honorerait-il Poppée comme déesse, lui qui paraît même douter de la divinité des fondateurs de la monarchie ; puisqu'il craint de jurer l'observation des ordonnances de César et d'Auguste ? Il méprise le culte religieux de l'état, il abroge les lois : dans les provinces, dans les armées, on lit plus curieusement les actes journaux de ce qui se passe à Rome, pour savoir ce que n'a point fait Thraséa. Ou rangeons-nous à ce parti, s'il est le meilleur, ou ne souffrons pas que les esprits avides de nouveautés aient un chef tout prêt à les rassembler sous ses drapeaux. Cette secte a produit les Tubérons et les Favorinus, noms odieux et suspects même à l'ancienne république. Pour détruire la monarchie, ils portent les intérêts de la liberté ; s'ils réussissent, ils attaqueront la liberté elle-même. C'est en vain que vous avez écarté Cassius, si vous laissez s'accréditer les émules de Brutus. Après tout, je ne vous demande point d'écrire au sénat contre Thraséa. Je porterai l'affaire à la compagnie ; laissez-la décider.

La colère de Capito était, comme l'on voit, assez échauffée. Néron l'alluma encore davantage par ses exhortations, et il lui donna un digne adjoint en la personne d'Épurius Marcellus.

Déjà Baréa Soranus était accusé. Au sortir du pro, consulat d'Asie, un chevalier romain nommé Ostorius Sabinus l'avait attaqué, liai reprochant l'amitié de Plan-tus et une attention marquée à se concilier l'affection' des peuples dans son gouvernement par sana conduite justement suspecte de vues ambitieuses. Cette conduite prétendue criminelle consistait pourtant à s'être acquitté avec zèle de toutes les fonctions de son ministère, à avoir rendu la justice avec une parfaite intégrité, à s'être prêté aux désirs légitimes des peuples. Il avait fait déboucher le port d'Éphèse, il avait laissé impunie la résistance de la ville de Pergame aux violences de l'affranchi Acratus, qui avait été envoyé par Néron en Asie pour enlever les tableaux et les statues. C'étaient là des crimes auprès de Néron. Et il choisit, pour meure en train cette odieuse persécution contre deux hommes qui étaient la gloire et l'ornement du sénat romain, le temps précisément où Tiridate approchait de Rome, et venait y recevoir solennellement la couronne d'Arménie : soit qu'il se proposât d'obscurcir et d'étouffer un objet par l'autre, et de faire diversion à l'indignation qu'exciterait sa cruauté par l'éclat des fêtes qu'occasionnerait l'arrivée du frère du roi des Parthes ; soit qu'un motif de vanité barbare le portât à faire ostentation de sa grandeur, à laquelle il immolerait sous les yeux d'un prince étranger de si grandes victimes. Tiridate était venu joindre Néron à Naples, d'où ils se rendirent ensemble à Rome. Pendant que le devoir

d'une part, et la curiosité de l'autre, faisaient sortir toute la ville au-devant d'eux, Thraséa reçut défense de paraître devant l'empereur.

Il ne se déconcerta point, et il écrivit à l'empereur pour le prier de lui communiquer les accusations dont on le chargeait, assurant qu'il se justifierait pleinement s'il pouvait parvenir à être entendu dans ses défenses. Néron reçut avidement cette lettre, s'imaginant que Thraséa intimidé avait enfin adouci son style. C'eût été un triomphe pour lui s'il eût forcé ce grand homme à se déshonorer par des bassesses. La lecture de la lettre le désabusa. Il fut lui-même intimidé du ton ferme que Thraséa y prenait ; et il craignit encore plus une audience où cet illustre accusé lui parlerait avec toute la confiance qu'inspirent l'innocence et la vertu. N'osant donc s'y exposer, il renvoya l'affaire au sénat, dont il indiqua pour ce sujet une assemblée.

Thraséa délibéra avec ses amis s'il comparaitrait pour se défendre, ou s'il dédaignerait une tentative inutile et sans fruit. Les avis se trouvèrent partagés. Ceux qui lui, conseillaient d'aller au sénat disaient qu'ils n'avaient point d'inquiétude sur la fermeté avec laquelle il soutiendrait le choc ; qu'ils ne craignaient point qu'il lui échappât aucune parole qui n'augmentât sa gloire ; qu'il n'appartenait qu'aux lâches et aux timides d'ensevelir leurs derniers moments dans le secret et dans l'obscurité. Montrez aux yeux du peuple, ajoutaient-ils, un sage intrépide, courant au-devant de la mort¹ ; que le sénat entende de votre bouche des discours au-dessus de l'humanité, et qui semblent partir d'un oracle. Une telle merveille est capable d'ébranler Néron lui-même. S'il persiste dans sa cruauté, au moins la postérité saura distinguer une mort généreuse d'avec la lâcheté de ceux qui périssent dans le silence.

Ces raisons ne parurent pas déterminantes à plusieurs autres, qui, sans douter de la constance de Thraséa à toute épreuve, voulaient néanmoins qu'il s'épargnât les insultes, les affronts, et peut-être même les voies de fait et les coupe auxquels pourraient se porter ses ennemis. Et quand les méchants, disaient-ils, ont commencé par audace, les bons même suivent quelquefois par crainte. Ah ! sauvez au sénat, à qui vous avez toujours fait tant d'honneur, la honte d'une pareille indignité. Qu'il demeure incertain quel parti les sénateurs auraient pris, s'ils eussent vu Thraséa accusé. Espérer que la barbarie de Néron se laisse fléchir, c'est se repaître d'une chimère. Il est bien plus à craindre que votre générosité ne l'offense, et qu'il n'en prenne occasion de sévir contre votre femme, contre votre famille, contre tout ce qui vous touche. Conservez votre renommée sans tache et sans flétrissure, et que les sages dont vous avez suivi les maximes et les exemples dans la conduite de votre vie trouvent aussi la gloire de leur mort retracée dans la vôtre.

A ce petit conseil était présent Arulénus Rusticus, jeune homme plein de feu et avide de se signaler ; et, comme il était actuellement tribun du peuple, il offrit de s'opposer par le droit de sa charge au jugement du sénat. Thraséa modéra son ardeur. Ne tentez point, lui dit-il, une ressource vaine, qui ne me serait d'aucune utilité et qui vous deviendrait funeste. Mon temps est fini, et il ne m'est plus permis de m'écarter des principes que j'ai suivis pendant tant d'années. Pour vous, vous entrez dans la carrière de la magistrature, et vous êtes encore le maître de choisir sur quelle ligne vous devez marcher. Délibérez beaucoup avec vous-même avant que de vous fixer à un plan de conduite politique dans le temps malheureux où vous vivez. Rusticus déféra à cette remontrance, eu tant

¹ TACITE, *Annales*, XVI, 25.

qu'elle regardait son dessein d'opposition. Par rapport à ce qui l'intéressait personnellement, nous le verrons dans la suite, peu effrayé des conséquences, prendre Thraséa pour modèle, et trouver comme lui la mort sous l'empire d'un autre Néron, c'est-à-dire de Domitien. Thraséa, voyant ses amis d'avis différent sur le point sur lequel il les consultait, dit qu'il se déciderait lui-même ; et le parti qu'il prit fut de ne point aller au sénat.

Le lendemain, deux cohortes prétoriennes occupèrent le temple de Vénus bâti par César. L'entrée du sénat était assiégée par un peloton de gardes en habit de paix, mais qui ne cachaient pas beaucoup les épées qu'ils portaient sous leurs robes. On avait posté des troupes à toutes les avenues. C'est au milieu de cet appareil effrayant que les sénateurs entrèrent dans la salle destinée à leurs assemblées. Le questeur du prince, dont les fonctions peuvent être comparées à celles des secrétaires d'état parmi nous, lut un mémoire par lequel l'empereur, sans nommer personne, se plaignait en général de ce que les sénateurs ne faisaient point leur service avec assez d'exactitude, et donnaient aux chevaliers romains un exemple de relâchement qui devenait contagieux. Et pour désigner Thraséa d'une manière plus expresse, il ajoutait que l'abus allait si loin, que des sénateurs qui avaient été élevés au consulat, et qui possédaient des sacerdoces, préféraient au devoir de leur place le soin d'embellir leurs jardins.

C'était là un trait dont il armait ceux qui, de concert avec lui, devaient se porter pour accusateurs. Ils le saisirent, et Cossutianus ayant commencé, Éprius Marcellus insista avec encore plus de véhémence, joignant à Thraséa Helvidius Priscus son gendre, Paconius Agrippinus, fils de Paconius mis à mort par libère, et Curtius Montanus, jeune homme qui se distinguait par son mérite et par ses talents. Élevant donc sa voix, Marcellus criait comme un furieux qu'il s'agissait ici du salut public ; que la fierté rebelle des inférieurs faisait violence à la douceur naturelle du prince. Oui, disait-il, le sénat est trop indulgent de se laisser impunément braver par Thraséa, qui forme un parti ; par Helvidius Priscus, compagnon des fureurs de son beau-père ; par Paconius Agrippinus, qui a hérité de son père la haine contre les empereurs ; par Curtius Montanus, auteur de poésies détestables.

Marcellus se contenta de nommer les trois derniers, mais il s'acharna sur Thraséa. Que penser, disait-il, d'un consulaire qui s'absente du sénat, d'un prêtre à qui ne paraît point à la cérémonie des vœux, d'un citoyen qui évite de prêter le serment de fidélité ? Violant toutes les pratiques civiles et religieuses de nos ancêtres, Thraséa ne se déclare-t-il pas ouvertement traître et ennemi ? Autrefois il se faisait une gloire des fonctions de sénateur ; c'était pour lui une joie de protéger les détracteurs du prince. Qu'il reprenne ses anciens errements ; qu'il vienne, qu'il nous marque ce qu'il prétend changer et réformer. Nous souffrirons plus aisément une censure détaillée sur chaque article, qu'un silence qui embrasse tout dans une condamnation universelle. Qu'y a-t-il qui lui déplaît dans la situation présente des choses ? Est-ce la paix établie dans tout l'univers ? sont-ce les victoires que nous remportons sans que nos armées souffrent aucune perte ? Il s'afflige du bonheur de l'état ; les places publiques, les théâtres, les temples lui font horreur comme d'affreuses solitudes ; il nous menace de s'exiler. Ne satisfaites pas, sénateurs, un travers d'ambition si étrange. Puisqu'il ne reconnaît plus ici ni sénat, ni magistrats, ni république, il faut qu'il s'arrache par la mort à une ville d'avec laquelle il s'est depuis longtemps séparé par la haine, et dont il ne peut plus même aujourd'hui supporter la vue.

A ce discours, que Marcellus animait par des gestes menaçants, par un ton de voix emporté, par le feu de la colère qui étincelait dans ses yeux et sur son visage, le sénat demeura consterné. Ce n'était pas seulement cette tristesse morne, à laquelle les accusations réitérées avaient habitué la compagnie. Une violente terreur saisissait les esprits à la vue des soldats en armes qui environnaient l'assemblée ; et le respect pour la vertu de Thraséa, dont on se représentait l'image vénérable,

portait la douleur à son comble. On s'attendrissait sur ceux que la malignité lui donnait pour compagnons d'infortune, sur Helvidius Priscus, qui serait la victime d'une alliance innocente ; sur Paconius, à qui l'on ne reprochait que le malheur de son père, aussi peu coupable que lui, et condamné injustement à mort par Tibère ; sur Curtius Montanus, dont la jeunesse vertueuse ne s'était signalée que par un usage légitime du talent de la poésie.

Cependant, par surcroît de misère, vient se présenter Ostorius Sabinus, accusateur de Soranus. Les crimes qu'il lui reprochait étaient, comme je l'ai dit, ses liaisons d'amitié avec Rubellius Plautus, et une conduite suspecte dans l'administration de la province d'Asie, trop de complaisance pour les peuples, et plus d'attention au soin de sa gloire qu'au bien du service. A ces anciennes accusations, il en joignait une nouvelle et toute récente, qui impliquait la fille dans le danger du père. Il accusait Servilie (c'était le nom de cette jeune personne) d'avoir donné de l'argent à des magiciens, et il disait vrai. Servilie, alarmée du péril que courait son père, et consultant plus sa tendresse qu'une prudence qui n'était pas de son âge, avait interrogé des magiciens, mais uniquement sur le sort de sa famille, et pour savoir par eux si Néron se laisserait fléchir, si le procès criminel qui s'instruisait devant le sénat contre Soranus n'aurait point de suites fâcheuses.

Servilie fut mandée au sénat, et l'on vit paraître devant le tribunal des consuls d'une part un père avancé en âge, et de l'autre sa fille au-dessous de vingt ans, qui venait d'éprouver une cruelle disgrâce par l'exil de son mari Annius Pollio, soupçonné d'avoir eu part à la conjuration. Réduite en quelque façon à l'état de veuve, et déjà livrée aux larmes par l'éloignement de son époux, elle n'osait même regarder son père, dont elle semblait avoir aggravé les dangers. L'accusateur lui ayant demandé si elle n'avait pas vendu ses parures de mariage et son collier de perles, pour faire l'argent nécessaire aux sacrifices magiques, elle se prosterna en terre, et y demeura longtemps noyée de pleurs et ne pouvant parler. Enfin elle se releva, et embrassant les autels des divinités que l'on honorait dans le lieu où se tenait l'assemblée, Je n'ai, dit-elle, invoqué aucun dieu dont le culte soit impie, je n'ai pratiqué aucune cérémonie qui tende à une fin criminelle, et dans ces prières malheureuses que l'on me reproche, je n'ai demandé autre chose sinon que vous, César¹, vous, illustres sénateurs, vous me conservassiez un père si digne de ma tendresse. J'ai donné mes pierreries et tous mes autres ornements, comme j'aurais donné ma vie et mon sang si on me les eût demandés. Je ne connaissais point ces gens-là ; c'est à eux de répondre du nom qu'ils portent, et de l'art qu'ils exercent. Pour moi, je n'ai employé le nom du prince qu'au rang des divinités. Après tout, mon infortuné père ne sait rien de ce que j'ai fait ; et si c'est un crime, je suis seule coupable. Pendant

¹ Il ne paraît même Néron fût présent. Mais nous avons déjà vu M. Térentius apostropher dans le sénat Tibère, quoique absent. L'empereur était censé toujours présider au sénat.

qu'elle parlait encore, Soranus élève la voix, et fait remarquer que sa fille n'est point venue avec lui dans la province d'Asie ; qu'elle était trop jeune pour avoir pu connaître Plautus ; qu'elle n'a point été mêlée dans les soupçons jetés sur son mari, que tout son crime est un excès de piété filiale. Séparez sa cause de la mienne, disait-il, et ordonnez de mon sort ce qu'il vous plaira. En même temps il courait embrasser sa fille, qui s'avançait aussi vers lui. Les licteurs se mirent entre deux, et les arrêterent.

On écouta ensuite les témoins : entre lesquels P. Egnatius Céler excita l'indignation publique. C'était un prétendu philosophe, client de Soranus, et qui, s'étant laissé gagner par argent, appuyait de la gravité stoïque le faux témoignage qu'il portait contre son patron : hypocrite raffiné, qui, s'étant exercé à faire paraître dans tout son extérieur l'image de la vertu, cachait sous ces beaux dehors un cœur perfide, et livré à l'ambition et à l'amour de l'argent. Son indigne conduite dans l'occasion dont il s'agit le démasqua, et devint une leçon qui doit apprendre aux hommes, dit Tacite, à se défier non-seulement des scélérats déclarés qui font métier de fraude, et qui se souillent de toutes sortes d'actions honteuses, mais aussi de ceux qui avec de belles apparences trompent d'autant plus sûrement, que l'on est moins en garde avec eux. L'ancien Scholiaste de Juvénal ajoute encore un nouveau degré de noirceur à la perfidie d'Egnatius, en disant que c'était lui qui avait adressé Servilie aux magiciens, et qu'il se rendit ensuite délateur du crime qu'il lui avait conseillé.

Un autre témoin dans la même affaire fit un personnage bien différent. Cassius Asclépiodotus, l'un des premiers de toute la Bithynie pour le rang et pour les richesses, montra à Soranus accusé le même attachement qu'il lui avait témoigné dans sa fortune florissante, et, ayant ainsi déplu au prince, il fut exilé : tant les dieux, dit Tacite¹, sont indifférents aux bons et aux mauvais exemples, au vice et à la vertu. Cette réflexion épicurienne est d'autant plus déplacée, que, dans le fait dont il s'agit, la Providence prit soin de se justifier, même aux yeux des hommes. Dion assure qu'Asclépiodotus fut rappelé d'exil sous Galba, et nous rapporterons, d'après Tacite lui-même², la condamnation et la punition d'Egnatius.

Thraséa, Soranus, et Servilie, furent condamnés à mort, avec pouvoir de choisir la voie qui leur conviendrait pour sortir de la vie. Belvidius et Paconius furent bannis de l'Italie. L'empereur accorda la grâce de Montanus aux prières de son père, à condition qu'il demeurerait exclus de tout emploi public. Les accusateurs avaient trop bien servi Néron pour n'être pas récompensés. Cossutianus et Marcellus reçurent chacun cinq millions de sesterces³ : on en donna douze cent mille⁴ à Ostorius, avec les ornements de la questure. Thraséa avait passé la journée dans ses jardins en grande compagnie de personnes illustres de l'un et de l'autre sexe, conversant principalement avec Démétrius, philosophe cynique, dont Sénèque parle avec éloge en mille endroits.

Leur entretien roulait, autant que l'on en pouvait juger par le sérieux de leur maintien, et par quelques paroles qu'ils prononçaient d'un ton plus haut que le reste, sur la nature de l'âme et sur sa séparation d'avec le corps, lorsqu'arriva Domitius Cécilianus, l'un des intimes amis de Thraséa, apportant la nouvelle de

¹ TACITE, *Annales*, XVI, 33.

² TACITE, *Histoires*, IV, 10 et 40.

³ Six cent vingt-cinq mille livres = 919.049 fr. selon M. Letronne.

⁴ Cinquante mille écus = 220.570 fr. selon M. Letronne.

ce que le sénat avait ordonné. Tous ceux qui étaient présents fondirent en larmes, et ils se répandaient en plaintes amères. Thraséa les exhorta à se retirer promptement, et à ne pas mêler leur fortune avec celle d'un homme condamné. Sa femme voulait imiter l'exemple de la fameuse Arria, dont elle était fille, et mourir avec lui. Il la détourna de ce dessein, et il obtint d'elle par ses prières qu'elle se conservât pour leur fille, et ne la privât pas de l'unique ressource qui lui restait dans le temps que la mort allait lui enlever son père, et l'exil son mari.

Après avoir donné ordre à toutes choses, il quitta le jardin, et s'avança sous une galerie, où il vit venir à lui le questeur du consul, qui était envoyé pour lui notifier son jugement, et être témoin de l'exécution. Thraséa l'aborda d'un air qui annonçait presque la joie, parce qu'il savait qu'Helvidius, son gendre, était simplement exilé ; et ayant reçu la copie de l'arrêt, sur-le-champ il entra dans une chambre avec le questeur, son gendre et le philosophe Démétrius. Là il se fit ouvrir les veines des deux bras, et, comme Sénèque, il arrosa le plancher de son sang, en disant : **Faisons nos libations à Jupiter libérateur**. Puis adressant la parole au questeur, qu'il avait invité à s'approcher : **Regardez-bien, jeune homme, lui dit-il : je prie les dieux que ceci ne soit pas un mauvais présage pour vous. Mais vous êtes né dans un temps où il est utile de fortifier son courage par des exemples de fermeté**. La mort se fit attendre longtemps, et les douleurs devinrent cruelles. C'est tout ce que nous savons des derniers moments de Thraséa, parce qu'ici Tacite nous manque tout d'un coup. Nous avons perdu la fin du seizième livre de ses Annales, qui contenait le reste du règne de Néron.

Par la même raison nous n'avons aucun détail à donner sur la mort de Baréa Soranus et de sa fille, que Tacite avait sans doute décrite avec étendue.

Au défaut de ces détails, plus curieux peut-être qu'utiles, je placerai ici deux apophtegmes de Thraséa, que Pline le jeune nous a conservés, et qui peuvent être regardés comme des leçons importantes. Ce grand homme était plein de douceur¹ ; c'est le caractère des belles âmes : et il disait souvent, **Qui hait les vices hait les hommes** ; maxime dont il est à propos que se souviennent les gens de bien pour ne point se livrer à un zèle amer, qui s'attaque quelquefois aux personnes en croyant ne combattre que pour les intérêts de la vertu. Vautre mot de Thraséa regarde les avocats, et Les différentes natures de causes dont, suivant sa pensée, il leur convenait de se charger. Il voulait qu'ils entreprissent celles de leurs amis², celles qui se trouvaient abandonnées, celles qui pouvaient faire exemple, et intéresser la discipline des mœurs. Il supposait sans doute pour base la justice et le bon droit. La profession d'avocat s'exerçait chez les Romains avec une grande noblesse, et n'était point, au moins pour ceux qui se piquaient d'une exacte probité, un moyen de s'enrichir.

J'ai dit que Paconius Agrippinus avait été condamné avec Thraséa, mais seulement à l'exil. Nous apprenons d'Arrien qu'il fit preuve d'une constance et d'un sens froid digne d'admiration. Pendant que son procès s'instruisait dans le sénat, quelqu'un étant venu l'en avertir : **À la bonne heure, dit-il ; mais voici le temps où j'ai coutume de faire mes exercices et de prendre le bain : suivons notre arrangement**. Quelque temps après on vint lui dire : **Vous êtes condamné. A quoi ?** répondit-il. **A l'exil ou à la mort ? C'est à l'exil, lui dit-on. Et mes biens sont-ils confisqués ? Non. Allons-nous-en donc dîner à Aricie.** Il n'est guère

¹ PLINE LE JEUNE, *Ep.* VIII, 22.

² PLINE LE JEUNE, *Ep.* VI, 29.

besoin d'avertir qu'une âme de cette trempe s'était formée à l'école des stoïciens.

Un autre philosophe stoïcien, Cornutus, maître de Perse et de Lucain, fut pareillement envoyé en exil, mais pour une cause différente. Néron s'était mis dans l'esprit le dessein de traiter toute l'histoire romaine en vers, et avant que de commencer, il délibérait quel nombre de livres il donnerait à son poème. Il consulta à ce sujet ceux qui faisaient profession de littérature et de goût, parmi lesquels Cornutus tenait un rang distingué. Un d'eux lui conseilla de composer son ouvrage de quatre cents livres. *C'est beaucoup*, dit Cornutus ; *personne ne les lira*. On lui représenta que Chrysippe, qu'il louait sans cesse, en avait fait un bien plus grand nombre. *La différence est grande*, reprit Cornutus ; *les livres de Chrysippe sont utiles à la vie humaine, et propres à régler les mœurs*. Néron fut tellement irrité de cette franchise, que peu s'en fallut qu'il n'ordonnât la mort de Cornutus ; il se contenta néanmoins de l'exiler.

Tels furent les préludes des fêtes magnifiques et de la pompe superbe que Néron étala pour la réception de Tiridate. J'ai dit que le prince parthe était venu le trouver à Naples. En l'abordant il se mit à genoux, croisa les mains, l'appela son seigneur et son maître, et enfin l'adora. Mais on ne put obtenir de lui qu'il quittât son sabre : au contraire, il l'avait attaché au fourreau avec des clous ; et Néron l'en estima davantage. En le menant à Rome, il lui donna à Pouzzoles le spectacle d'un combat de gladiateurs, dont Patrobius affranchi de l'empereur, fit les frais. Lorsqu'ils entrèrent dans Rome, toute la ville fut illuminée, et les maisons ornées de festons et de guirlandes. Mais surtout rien ne fut épargné pour la célébrité du jour où Tiridate reçut de Néron la couronne d'Arménie.

Cette cérémonie se fit dans la place publique, dont le milieu était rempli d'un peuple immense distribué par tribus en habits blancs et avec des couronnes de lauriers. Tout autour on avait rangé en un bel ordre les cohortes prétoriennes, dont les armes et les drapeaux brillaient d'un très-grand éclat. Les toits des maisons qui environnaient la place étaient cachés par la multitude des curieux. Tout fut ainsi disposé dès la nuit, et Néron de grand matin vint dans la place, revêtu de la robe de triomphateur, accompagné du sénat et de ses gardes ; et étant monté à la tribune aux harangues, il s'assit sur sa chaise curule. Alors Tiridate arriva avec toute sa suite, et passant entre deux files de soldats, il s'approcha de Néron et se jeta à ses genoux. Toute l'assemblée poussa un grand cri, dont Tiridate, qui ne s'y attendait pas, fut tellement effrayé, qu'il demeura sans voix. Mais on imposa silence à la multitude. Néron releva Tiridate et lui donna le baiser ; et le prince parthe, reprenant ses esprits, fit une courte harangue, où il serait difficile de retrouver l'orgueil des Arsacides. *Seigneur, dit-il, quoique je sois issu d'Arsace, et frère des rois Vologèse et Pacorus, je me reconnais votre esclave. Vous êtes mon dieu, et je suis venu vous adorer comme j'adore le soleil. J'aurai le destin que m'attribueront vos ordres suprêmes et tout-puissants. Car je dépends de vous comme de la Parque et de la Fortune.* Ce discours fut interprété au peuple par un ancien préteur.

Rien n'en égale la bassesse, si ce n'est l'arrogance de la réponse qu'y fit Néron. *Vous avez pris le bon parti*, dit-il à Tiridate, *en venant en personne recevoir mes bienfaits. Ce que votre père ne vous a point laissé, et que vos frères n'ont pu conserver après vous l'avoir donné, je vous l'accorde par ma pure libéralité, et je vous fais roi d'Arménie, afin que tout l'univers sache que c'est à moi qu'il appartient de donner et d'ôter des couronnes.* Après que Néron eut ainsi parlé,

Tiridate s'étant assis à ses pieds sur un bas siège, l'empereur lui ceignit le diadème sur le front, au milieu des applaudissements dont toute la place retentit.

La cérémonie fut terminée par des jeux d'une magnificence incroyable. Le théâtre sur lequel ils s'exécutèrent, et tout le contour intérieur du vaste édifice qui renfermait les spectateurs étaient revêtus d'or. L'or éclatait sur les décorations et sur tout ce qui servait au spectacle ; en sorte que ce jour fut appelé le jour d'or. Au-dessus du théâtre, et pour le défendre des ardeurs du soleil, était étendue une banne de pourpre au milieu de laquelle Néron s'était fait représenter en broderie conduisant un char, et tout le champ était semé d'étoiles d'or. Les jeux furent suivis d'un repas superbe, que Néron donna à Tiridate ; et afin que le prince barbare connût tous ses différents genres de mérite, il joua des instruments sur le théâtre, et il courut dans le Cirque, vêtu de la casaque verte, et portant un bonnet de cocher.

5S Il remporta de tout ce faste mêlé de tant de bassesse le prix qui lui était bien légitimement dû, c'est-à-dire le mépris de Tiridate, qui, comparant un tel prince avec Corbulon, ne pouvait assez s'étonner comment ce grand général pouvait se résoudre à recevoir les ordres d'un si indigne souverain. Il ne s'en cacha pas même auprès de Néron, et il lui dit un jour : *Seigneur, vous avez un bon esclave en la personne de Corbulon*. Mais Néron ne l'entendit pas, ou feignit de pas l'entendre. Car nous verrons bientôt qu'il ne sentait que trop combien Corbulon était à craindre pour lui.

Du reste, Tiridate fit sa cour très-adroitement à Néron, et eut soin de se rendre agréable par des flatteries dont il fut bien récompensé. Les largesses qu'il tira de lui se montèrent à la valeur de deux cents millions de sesterces¹. Il obtint aussi la permission de rebâtir Artaxate, et pour diriger et exécuter avec goût ce grand ouvrage, il emmena avec lui, lorsqu'il partit de Rome, un grand nombre d'ouvriers, dont Néron lui donna les uns, et les autres se laissèrent gagner par les invitations et les présents du roi d'Arménie. Mais Corbulon ne permit la sortie des terres de l'empire qu'à ceux qui avaient leur congé de l'empereur ; précaution sage, et qui prouve que Corbulon était aussi hon politique que grand guerrier. Aussi cette conduite augmenta-t-elle à son égard l'estime de Tiridate.

Ce prince avait appris à Rome à vaincre ses scrupules. Il s'était guéri de son respect superstitieux pour la mer, et il ne fit point difficulté de s'embarquer à Brindes pour passer en Grèce. De retour en Arménie, il rebâtit Artaxate, dont il changea le nom en celui de *Néronia*.

Néron fit trophée de l'hommage qu'était venu lui rendre Tiridate, comme d'une grande victoire. Il fut salué *imperator* à ce sujet, il porta en pompe au Capitole une branche de laurier, et s'attribuant la gloire d'avoir pacifié l'univers, il ferma le temple de Janus.

Il aurait bien désiré apprendre la magie de Tiridate. C'était une de ses passions que celle de devenir savant magicien, et il ne fut pas moins follement épris de cet art détestable que de la musique et des courses de chariots. Tout était soumis à sa puissance ; aucun remords ne l'arrêtait : ainsi il n'avait épargné ni dépenses ni crimes pour parvenir à son but ; et toutes ses tentatives avaient été infructueuses. Lorsqu'il vit arriver Tiridate qui était mage, et qui amenait avec lui plusieurs autres mages de son pays, Néron crut avoir trouvé enfin ce qu'il cherchait, et en effet les Mages parthes épuisèrent toute leur habileté pour le

¹ Vingt-cinq millions de livres = 36.761.960 fr. selon M. Letronne.

satisfaire. Mais ils ne réussirent qu'à le convaincre que leur prétendue science était une pure illusion. Pline, de qui nous tenons ces faits, conclut d'un exemple si éclatant que la magie est aussi vaine qu'elle est criminelle¹, et que si ceux qui se donnent pour magiciens font quelquefois des choses extraordinaires, c'est par la vertu naturelle de quelque drogue inconnue, et non par l'art mensonger qu'ils annoncent.

Il avait paru beau à Néron de recevoir les respects et les hommages de Tiridate, et il désira répéter une scène à peu près semblable avec Vologèse. Il pressa donc le roi des Parthes à diverses reprises de venir à Rome, jusqu'à ce que celui-ci, fatigué de ses importunités, lui écrivit : **Il vous est beaucoup plus aisé qu'à moi de passer la mer. Transportez-vous en Asie, et alors nous conviendrons ensemble d'une entrevue.**

Néron fut irrité de cette réponse, et l'idée d'aller faire la guerre aux Parthes lui passa par l'esprit. Il s'occupa encore d'autres chimères, et il envoya reconnaître d'une part les Éthiopiens, et de l'autre les peuples qui habitaient vers les portes Caspiennes, comme s'il eût eu dessein de faire des conquêtes dans ces pays éloignés ; il tira des armées de la Germanie, de la Grande-Bretagne et de l'Illyrie plusieurs détachements, qui se mirent en marche vers l'Orient ; et il leva en Italie une légion de nouveaux soldats, tous beaux hommes et de six pieds de hauteur, et il nomma ce corps la phalange d'Alexandre le Grand.

S'il n'eût pas été aussi lâche que vain, il avait une belle occasion de se signaler par les armes. Cette année même la révolte des Juifs éclata². Mais au lieu d'aller en personne y mettre ordre, et chercher la matière d'un glorieux triomphe, il chargea Vespasien de la conduite d'une guerre trop difficile et trop périlleuse. Je traiterai ailleurs avec une juste étendue le grand événement de la ruine des Juifs, du siège et de la prise de Jérusalem. Afin de ne point interrompre ici l'ordre des faits, je reviens à Néron, dont tous les grands projets se réduisirent à un voyage en Grèce, pour y gagner des couronnes théâtrales.

Suétone³ raconte ainsi l'occasion qui le détermina à ce voyage. Les villes grecques où se célébraient des combats de musique et de pièces de théâtre s'étaient fait une loi de lui envoyer toutes les couronnes des musiciens. Il les recevait avec une satisfaction infinie, et les députés qui les lui apportaient étaient sûrs d'obtenir audience les premiers ; souvent même il les admettait à manger avec lui familièrement. Quelques-uns de ces députés le prièrent dans un de ces repas de chanter ; et comme ils lui prodiguèrent les applaudissements les plus flatteurs, il s'écria que les Grecs seuls étaient connaisseurs en musique, seuls dignes de lui et de son talent. Il partit donc pour la Grèce sur la fin de cette année, et il y demeura presque toute l'année suivante, qui eut pour consuls Capito et Rufus.

Je crois devoir placer avant ce voyage la mort d'Antonia, fille de Claude, dont il n'est point fait mention dans ce qui nous reste de Tacite. Néron voulut épouser cette princesse, et sur son refus, qui lui parut suspect de desseins ambitieux, il la fit tuer.

¹ PLINE, XXX, 2.

² FLAVIUS JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, II, 25 ; III, 1.

³ SUÉTONE, *Néron*, 22.

Il est probable que ce fut alors qu'il épousa Statilia Messalina, avec laquelle il était depuis longtemps en commerce adultère, et dont avait fait mourir le mari Vestinus Atticus.

L. FONTEIUS CAPITO. - C. JULIUS RUFUS. AN R. 818. DE J.-C. 67.

Néron mena avec lui dans son voyage assez de monde pour subjuguier les Parthes et tout l'Orient, si ceux qui l'accompagnaient eussent été des gens de guerre. Mais c'étaient des soldats dignes d'un tel général, qui pour armes portaient des instruments de musique, des masques et des chaussures de théâtre.

Dès qu'il eut fait le trajet, et qu'il fut abordé à Cassiopée dans l'île de Corcyre, il chanta devant l'autel de Jupiter Cassius. De là il parcourut tous les jeux de la Grèce, ayant ordonné qu'on les réunît en une seule année, sans égard à la différence des temps qui, de toute antiquité, étaient marqués pour ces solennités. Ainsi les jeux Olympiques, qui devaient se célébrer au mois de juin de l'an de Rome 816, furent différés par ses ordres jusqu'à son arrivée ; et violant toutes les règles, il y ajouta des combats de musique, quoiqu'il n'y eût pas même de théâtre à Olympia, mais un simple stade pour les courses de chariots et pour le pugilat. Il voulait multiplier les couronnes, et faire honneur à la musique, qui était une de ses belles passions. Toujours amateur de l'extraordinaire, il entreprit de courir le stade sur un char attelé de dix chevaux, quoique dans une de ses pièces de poésie il eût accusé Mithridate de témérité pour une pareille tentative. Il réussit fort mal. Il tomba de dessus le char, et y ayant été remis, il ne put résister à la violence du mouvement, et descendit avant que d'avoir fini sa course. Il n'en fut pas moins proclamé vainqueur et couronné. Il disputa pareillement le prix des jeux Isthmiques, Pythiens, Néméens, et de tous les autres jeux de la Grèce, comme je rai dit, et de ces différents combats il remporta dix-huit cents couronnes.

Partout il fit lui-même la proclamation solennelle de ses victoires fonction de héraut, et qu'il était d'usage de mettre au concours de ceux de cette profession. Néron, dont la noble ambition embrassait tout ce qui avait rapport au spectacle, se rangeait parmi les contendants, et l'on conçoit bien qu'il ne manquait pas d'être préféré. Dion rapporte la formule de cette proclamation, pour l'intelligence de laquelle il est bon d'observer que, dans ces jeux si renommés, la gloire du vainqueur rejaillissait sur sa patrie, et la couronne était censée s'adjuger à la ville dont il était citoyen. Telle était donc la formule dans le cas dont il s'agit : **NÉRON, CÉSAR EST VAINQUEUR EN TEL COMBAT (on le nommait), ET IL A ACQUIS LA COURONNE AU PEUPLE ROMAIN ET L'UNIVERS DONT IL EST LE MAÎTRE.**

En tout genre son amour pour les prééminences dégénérait en basse jalousie. Ne voulant partager avec personne l'honneur de ces victoires dont il était si fort enflé, fit abattre, détruire, jeter dans des fosses, les statues de ceux qui anciennement avaient remporté la couronne dans les quatre grands jeux dont j'ai fait une mention expresse, et que l'on appelait *sacrés* ; et il força un certain Pamménès, qui s'y était signalé sous Caius, et qui alors était vieux et retiré, de se remettre sur les rangs, et d'entrer en lice contre lui, afin que la victoire qu'il remporterait sur un adversaire épuisé le mit en droit de traiter ses statues avec ignominie.

J'ai observé ailleurs combien il était soumis aux lois de ces sortes de combats ; quelle déférence, quel respect il témoignait à ses juges. Mais ses rivaux le

retrouvaient toujours Néron. C'est de quoi fit une cruelle épreuve un Grec habile chanteur, mais mauvais politique, qui, disputant le prix contre lui, osa déployer tout son talent, et s'opiniâtrer à ne lui point céder la couronne. Pendant qu'il chantait et qu'il ravissait en admiration toute l'assemblée, Néron fit monter sur le théâtre les acteurs qui lui servaient de ministres dans l'exécution de la pièce. Ils saisirent l'imprudent musicien, et l'ayant adossé à une colonne, ils lui percèrent la gorge avec des stylets qu'ils portaient cachés dans des tablettes d'ivoire.

Pour récompenser la Grèce, qui lui avait fourni une moisson de victoires et de couronnes, Néron la déclara libre, et il en fit lui-même la proclamation aux jeux Isthmiques, prétendant renouveler l'exemple donné par Quintius Flaminius, vainqueur de Philippe roi de Macédoine. Mais si la faveur accordée autrefois aux Grecs par Flaminius consistait plus dans le nom de liberté que dans des effets solides, comme on a pu à remarquer dans l'Histoire de la république, un semblable bienfait de Néron avait encore moins de réalité. Dion assure que seulement quelques particuliers reçurent de lui des gratifications qui leur furent bientôt après retirées par Galba. Du reste, meurtres de personnages distingués, confiscation des biens des riches, pillage des temples, voilà, selon cet historien, les fruits que la Grèce retira de la présence de Néron.

Il faut pourtant reconnaître que c'était une douceur pour les Grecs d'être gouvernés par leurs lois et par leurs magistrats, et de se voir exempts de tribut. Plutarque et Pausanias¹ en parlent en ce sens, et ne méprisent point le don fait à la Grèce par Néron. Elle n'en jouit pas longtemps, et Vespasien remit les choses sur l'ancien pied.

Il n'est pas inutile d'observer que, comme l'Achaïe était province du peuple, Néron s'était cru obligé de le dédommager en lui cédant en échange la Sardaigne.

Il ne visita ni Athènes ni Lacédémone ; ce que l'on attribua aux remords de ses crimes, qui lui faisaient redouter dans Athènes le temple élevé aux Euménides, et dans Lacédémone le souvenir de Lycurgue et de ses sages lois. J'ai déjà dit que pour une raison semblable il n'osa se présenter aux mystères de Cérès Éleusine.

Il alla à Delphes, et consulta l'oracle d'Apollon, qui, au rapport de Suétone², l'avertit de se donner de garde des soixante et treize ans. Néron crut que le sens de racle de l'oracle était qu'il vivrait jusqu'à cet âge ; et comme il n'avait pas encore trente ans, il fut très-content de la promesse d'une si longue vie. Mais Apollon lui tendait un piège, et lui désignait Galba, qui lui succéda peu de temps après, étant âgé de soixante et treize ans. Tout cela a bien l'air d'une fable ; et si la pythie lui dit d'abord quelques douceurs, elle changea bientôt de style : elle le mit au rang des Alcmon et des Oreste, meurtriers de leur mère ; ce qui l'irrita tellement contre le dieu, qu'il confisqua sur lui le territoire de Cirrha, dont jouissait depuis bien des siècles le temple de Delphes, et que, pour profaner l'embouchure de l'oracle, qui était une ouverture en terre d'où sortait une exhalaison dont les vapeurs inspiraient à la prêtresse une fureur prétendue prophétique, il y fit couler le sang de plusieurs hommes égorgés à l'endroit même par ses ordres, et ensuite en ferma l'entrée.

Une idée qui pouvait être utile le frappa pendant qu'il était en Grèce. Il résolut de percer l'isthme de Corinthe, qui n'a que cinq milles de largeur, pour épargner le

¹ PLUTARQUE, *Vie de Flaminius* ; PAUSANIAS, *Achaïe*.

² SUÉTONE, *Néron*, 40.

circuit du Péloponnèse aux navigateurs qui veulent passer de la mer Ionienne dans la mer Égée. La superstition des peuples s'opposait à ce dessein. On craignait de violer l'ordre de la nature en joignant ce qu'elle avait séparé. Et à l'appui de cette opinion venaient des faits ou grossis ou même imaginés par la crainte. On disait qu'au premier coup porté à la terre il en était sorti du sang ; que l'on avait entendu comme des mugissements partis d'autres souterrains, et que des fantômes s'étaient montrés aux habitants des environs. Cette prévention n'était pas répandue seulement parmi le vulgaire. Pline¹, qui n'est nullement superstitieux, parle de l'entreprise de percer l'isthme comme d'une témérité malheureuse, et il allègue en preuve le sort funeste de quatre princes qui l'ont tenté, Démétrios Poliocerte, César, Caligula et Néron.

Celui-ci ne se laissa point effrayer par de vaines terreurs ; et pour vaincre tous les scrupules, après avoir encouragé les soldats prétoriens au travail par une harangue, il mit lui-même la main à l'œuvre, mais d'une façon qui ne démentait point son caractère. Sortant de dessous une tente qui lui avait été dressée sur le rivage, il commença par chanter l'hymne de Neptune et d'Amphitrite, et une courte invocation à Leucothoé et à Mélicerte, dieux marins du second ordre. Alors l'intendant de l'Achaïe lui ayant présenté un pic d'or, il le prit, et en frappa trois fois la terre au milieu des applaudissements et des acclamations d'une multitude infinie. Ensuite il mit quelques grains de poussière dans une hotte qu'il emporta sur ses épaules, et se retira, croyant, dit un ancien auteur, avoir effacé la gloire des travaux d'Hercule.

Le nombre des travailleurs était immense. Néron les avait rassemblés de toutes parts, tirant des prisons dans toute l'étendue de l'empire ceux qui y étaient détenus ; Vespasien, au rapport de Josèphe², lui envoya mille Juifs jeunes et robustes, choisis sur un très-grand nombre dont il s'était rendu maître.

On distribua l'ouvrage de manière que ce qui n'était que simple terre et sol uni fut le partage des soldats ; les endroits pierreux et difficiles furent assignés à ceux que l'on assujettissait à ce travail sur le pied de criminels ou d'esclaves.

De ce nombre, si nous en croyons Philostrate³, était le philosophe Musonius Rufus, chevalier romain, banni de Rome, comme je l'ai dit, à l'occasion de la conjuration de Pison, enfermé dans l'île de Gyare, et ramené ensuite de cette île à l'isthme, pour y travailler, chargé de chaînes, parmi les forçats. Démétrius le Cynique, qui, fuyant la colère de Néron, était venu en Grèce, reconnut Musonius dans cet état si indigne de sa condition et de sa vertu, et lui témoigna plaindre beaucoup son triste sort. Musonius, sans quitter sa bêche, et continuant de fouir avec effort, lui répondit : Tu t'affliges de ce que je travaille à percer l'isthme pour l'utilité de la Grèce ! Aimerais-tu mieux me voir chanter et jouer des instruments sur un théâtre comme Néron ?

On commença le travail du côté de la mer Ionienne, au lieu appelé *Lechæum*, qui était un port dépendant de Corinthe, et l'ouvrage fut poussé avec vigueur, pendant soixante et quinze jours⁴, dans l'espace desquels on creusa une longueur de quatre stades, qui ne faisait guère que la dixième partie de celle de

¹ PLINE, IV, 14.

² FLAVIUS JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, III, c. ult.

³ PHILOSTRATE, *Vie d'Apollonius*, V, 19.

⁴ Je suis la conjecture de M. de Tillemont, qui dans le texte de Lucien, au lieu de *ἑβδόμην καὶ πέμπτην*, septième et cinquième, lit *ἑβδοκόσην καὶ πέμπτην*, soixante et quinzième.

l'isthme. Le soixante-et-quinzième jour, tout à coup arriva de la part de Néron, qui était resté à Corinthe, un ordre de suspendre les travaux.

On alléguait dans le temps même deux motifs de changement. Quelques-uns disaient que des mathématiciens d'Égypte, consultés par l'empereur, ayant pris le niveau des deux mers qui baignent le Péloponnèse à l'occident et à l'orient, avaient trouvé que les eaux de la mer Ionienne étaient plus hautes que celles de la mer Égée ; en sorte qu'il était à craindre, si elles venaient à se communiquer par le canal qui traverserait l'isthme, que l'île d'Égine et les terres trop basses du côté de la mer Égée ne fussent submergées et englouties. Mais les lois de l'hydrostatique réfutent cette allégation ; et puisque les deux mers se communiquent par le midi du Péloponnèse, c'est une nécessité qu'elles se mettent de niveau. D'ailleurs Néron était si peu flexible aux représentations, que Thalès même et Archimède auraient employé en vain toute leur habileté dans les mathématiques pour le détourner d'un dessein une fois arrêté ; et celui dont il s'agit ici lui plaisait infiniment, comme extraordinaire, comme étrangement difficile, comme tenté inutilement par trois puissants princes. Il est donc bien plus probable que ce fut la crainte des mouvements que l'absence du prince occasionnait en Italie qui obligea Néron d'abandonner son entreprise. Le danger de l'inondation fut un prétexte qu'il affecta de répandre dans le public pour cacher le motif véritable. Hélius son affranchi, qu'il avait laissé dans Rome avec un plein pouvoir, lui avait souvent écrit que sa présence était nécessaire dans la ville. Mais Néron, pour qui les seuls objets frivoles avaient des charmes, et qui estimait par-dessus tout les prix de musique et de la course des Chariots, lui avait répondu en ces termes : *Quoique votre conseil et votre vœu soit que je retourne promptement en Italie, vous devez plutôt souhaiter que j'y reparaisse avec une gloire digne de Néron.* Enfin néanmoins Hélius alarmé se transporta lui-même en Grèce, et annonçant à Néron une conjuration qui se tramait dans Rome, il l'effraya et le détermina à partir. Mais avant que de le suivre en Italie, comme je n'ai parlé que de ses amusements pendant son séjour en Grèce, il faut ici rendre compte des exploits de sa cruauté.

Je lui attribue ceux d'Hélius en ce genre avec un juste fondement, puisque cet affranchi n'agissait que sous son autorité. J'ai dit que Néron lui avait donné un plein pouvoir. Ce pouvoir était tellement illimité, que, suivant Dion, le peuple romain avait alors deux empereurs, Néron et Hélius ; et on doutait lequel des deux était le plus méchant, si ce n'est que l'on trouvait encore plus de bassesse dans Néron se dégradant jusqu'au métier de musicien, que dans un affranchi qui imitait les tyrans. Hélius, sans attendre les ordres de Néron, confisquait les biens, exilait ou même mettait à mort non-seulement les hommes du commun, mais des chevaliers romains et des sénateurs. Ainsi périrent deux Sulpicius Camérinus, père et fils, sur le frivole prétexte* du surnom de Pueticus, qu'ils portaient, et qui était depuis des siècles héréditaire dans leur famille. Comme ce mot se prononçait à peu près de la même façon que Pithycus¹, qui peut signifier *vainqueur des jeux Pythiens*, Hélius prétendit que c'était à eux une usurpation sacrilège de s'attribuer un nom qui n'appartenait qu'à l'empereur.

Les rapines allaient de pair avec la cruauté. Polyclète, autre affranchi, pillait dans Rome pendant qu'Hélius versait le sang ; et Néron avait pareillement mené dans sa compagnie une harpie, Galvia Crispillius, femme de condition, qui ne

¹ La diphtongue *œ* et les lettres *u* ou *y* se rapportaient beaucoup, et avaient une prononciation presque semblable chez les Romains.

rougissait pas d'être la gouvernante de l'infâme Sporus, épousée alors par Néron, et qui partageait avec ce misérable eunuque les dépouilles de la Grèce.

Elle faisait en petit ce que Néron exécutait dans le grand. Pour ses vastes et folles entreprises, pour ses profusions de largesses, il fallait à cet empereur forcené une prodigieuse quantité d'argent ; et les ombrages qu'il prenait de tout ce qu'il y avait de grand dans l'empire se joignant à son avidité, il fit tuer par ses satellites ou réduisit à se tuer eux-mêmes les plus illustres et les, plus riches de ceux qui avaient jusque-là échappé à sa cruauté.

Corbulon avait trop de mérite pour ne pas irriter les jalouses défiances de ce cruel prince. Il est vrai que, s'il eût été capable de se prêter à des vues ambitieuses, les vœux des Romains l'appelaient à l'empire. Mais invariablement attaché à son devoir, il avait même pris soin d'envoyer avec Tiridate Annius Vivianus son gendre, pour être auprès de Néron un otage de sa fidélité. La récompense d'une conduite si nette et si haute fut la mort. Néron le manda par une lettre remplie de témoignages d'amitié, et dans laquelle il l'appelait son bienfaiteur et son père. Corbulon obéit. Mais à peine était-il arrivé à Cenchrées, port de Corinthe du côté de la mer Égée, qu'il reçut l'ordre qui le condamnait à mourir. Il se repentit alors d'une vertu payée de la plus noire ingratitude, et n'ayant, pas appris à se conduire par des principes qui s'élèvent au-dessus de tous les événements humains : **Je le mérite bien**, dit-il ; et prenant son épée, il se l'enfonça dans le milieu dit corps.

Néron se persuadait que son séjour en Grèce et l'éloignement de la capitale était pour lui une occasion d'exercer ses cruautés plus librement et avec moins d'éclat, et dans cette vue il avait amené avec lui ou mandé auprès de sa personne plusieurs grands personnages qui lui étaient odieux et suspects. De ce nombre furent deux frères du nom de Scribonius, surnommés l'un Rufus, l'autre Proculus, qui avaient toujours vécu dans une parfaite union. Même genre de vie, même maison, même table. Ils n'avaient point partagé la succession de leur père, et ils la possédaient par indivis. Ils avaient aussi marché d'un pas égal dans la voie des honneurs, et ils s'étaient vus en même temps gouverneurs, l'un de la haute, l'autre de la basse Germanie. Cette cordialité si louable entre deux frères fut regardée par Néron comme une conspiration contre lui. Leur naissance, leurs richesses les lui peignirent redoutables. Il les manda, et lorsque sur ses ordres ils furent venus en Grèce, il leur suscita des accusateurs qui les fatiguèrent par des imputations calomnieuses. Les accusés voulurent se défendre ; mais ils ne purent obtenir audience ni aucun moyen de se justifier, et ils furent réduits à se faire ouvrir les veines.

Je crois devoir rapporter à ce même temps-ci la mort de Crassus, dont il n'est fait mention ni dans Dion, ni dans les Annales de Tacite, et qui néanmoins périt sous Néron. Il était d'une maison aussi infortunée qu'elle était illustre, et à qui Crassus et Pompée, ses auteurs, semblaient porter le malheur attaché à leurs noms. Sas père Crassus, sa mère Scribonia, son frère Cn. Pompeius Magnus, avaient été mis à mort par Claude. Lui-même il fut accusé par Aquilius. Regulus, jeune homme d'un caractère souverainement malfaisant, et qui, ne manquant pas d'une sorte de talent, ne savait en user que pour nuire. Nous ne sommes point instruits du détail de cette affaire. Crassus fut condamné, et périt de mort violente, laissant deux frères, dont le sort, comme nous le verrons dans la suite, fut aussi funeste que le sien, Crassus Scribonianus, et Pison, exilé alors, et depuis pour son malheur adopté par Galba. L'accusateur reçut pour récompense

de son odieux ministère les ornements consulaires, une gratification de sept millions de sesterces¹, et un sacerdoce qui n'est pas autrement désigné.

Ceux même qui contribuaient aux plaisirs de Néron n'étaient pas à l'abri de sa cruauté ; et il fit mourir le pantomime Pâris, parce qu'ayant voulu apprendre de lui son art, il n'avait pu y réussir, ou, ce qui revient à peu près au même, parce qu'il trouvait en lui un rival dont le jeu brillant l'effaçait.

Cecina Tuscus, fils de sa nourrice, qu'il avait fait préfet d'Égypte, fut traité humainement, et se trouva sans doute heureux de n'avoir à souffrir que l'exil. Son crime était de s'être servi pour son usage des bains que l'on avait construits à Alexandrie pour Néron, lorsqu'on s'attendait à le voir en Égypte.

Mais c'était surtout au sénat qu'il portait une haine implacable. Après avoir envoyé en exil, ou fait périr tant de membres de cette illustre compagnie ne se cachait point du dessein où il était d'exterminer le corps entier et de se servir des chevaliers romains et de ses affranchis pour les gouvernements de province et pour le commandement des armées. On remarqua que, dans la prière qu'il prononça à haute et intelligible voix en commençant les travaux pour percer l'isthme de Corinthe, il supprima le nom du sénat, et demanda seulement aux dieux que l'entreprise réussît à lui et au peuple romain.

Néron s'étudiant ainsi à mériter de plus en plus la détestation publique, il n'y avait pas un citoyen qui ne lui souhaitait la mort. Lorsqu'on le sut parti de la Grèce, comme la saison était fâcheuse, on se flattait de l'espérance qu'il périrait dans le trajet. On se trompa : il arriva heureusement en Italie ; et il fallut témoigner de la joie pendant que l'on était pénétré de honte et de douleur.

Déjà le sénat avait prévenu son retour par des décrets pleins d'adulation, ordonnant des actions de grâces aux dieux pour ses victoires dans les jeux de la Grèce, et un si grand nombre de fêtes que l'année entière n'y suffisait pas.

Pendant qu'on l'enivrait de fausses louanges, Vicinius tramait une conspiration contre lui. Car je ne vois pas où je puisse mieux placer cet événement, dont Suétone² seul fait mention en un mot. C'était probablement la connaissance confuse de ce danger qui avait causé les alarmes d'Hélius. L'entreprise fut découverte à Bénévent, lorsque Néron y passait pour retourner à Rome. Il est inutile de dire qu'à cette occasion il versa des flots de sang. Sa cruauté n'avait pas besoin de raisons aussi légitimes.

Libre de cette inquiétude, il ne s'occupa plus que des triomphes qu'il comptait avoir mérités en Grèce. Il en célébra d'abord la pompe à Naples, parce que cette ville était la première où il eût fait un essai public de ses talents. On abattit par son ordre une partie des murs, suivant ce qui se pratiquait pour honorer les vainqueurs des combats sacrés de la Grèce, et il entra par la brèche, monté sur un char attelé de chevaux blancs. Il fit de pareilles entrées à Antium où il était né, et à Albe. Mais ce fut principalement Rome qu'il voulut que toute sa gloire éclatât. On porta devant lui les couronnes qu'il avait gagnées, au nombre de dix-huit cents, comme je l'ai dit, avec des inscriptions qui exprimaient le nom des jeux et le genre de combat où chacune avait été méritée, les adversaires qu'il avait vaincus, à autres circonstances pareilles, et ces mêmes inscriptions ajoutaient que Néron César était le premier Romain, depuis que le monde

¹ Huit cent soixante quinze mille livres = 1.286.668 f. selon M. Letronne.

² SUÉTONE, *Néron*, 36.

subsistait, qui eût remporté ces brillantes récompenses du mérite et du talent. Venait ensuite l'empereur, dans le même char dont Auguste s'était servi pour ses triomphes. Il était vêtu d'une robe de pourpre, et d'une casaque semée d'étoiles en or. Il portait sur sa tête la couronne olympique qui était d'olivier sauvage, et dans sa main droite la couronne pythienne, faite d'une branche de laurier.

Il avait à ses côtés un musicien nommé Diodore. Après le char marchaient les applaudisseurs à gages, dont il avait formé une compagnie aussi nombreuse qu'une légion. Ils chantaient la gloire du triomphateur, criant qu'ils étaient les soldats de son triomphe. Le sénat, les chevaliers et le peuple accompagnaient cette honteuse pompe, et ils faisaient retentir les airs d'acclamations, que Dion nous a conservées dans leurs propres termes : **VIVE LE VAINQUEUR DES JEUX OLYMPIQUES ! VIVE LE VAINQUEUR DES JEUX PYTHIENS ! VIVE L'EMPEREUR ! VIVE L'EMPEREUR ! NÉRON EST UN NOUVEL HERCULE. NÉRON EST UN NOUVEL APOLLON. SEUL IL A VAINCU DANS TOUS LES GENRES DE COMBATS ET DE JEUX ; SEUL DANS TOUTE LA SUITE DES SIÈCLES IL A MÉRITÉ CETTE GLOIRE. VOIX CÉLESTE ! HEUREUX CEUX QUI VOUS ENTENDENT !** Toute la ville était illuminée, ornée de festons, fumante d'encens. Partout où passait le triomphateur on immolait des victimes, les rues étaient jonchées de poudre de safran ; on jetait sur lui des fleurs, des rubans de couronnes, et, chose singulière dans ces mœurs, des oiseaux et des pièces de pâtisserie. On avait abattu une arcade du grand Cirque. Tout le cortège passa par cet endroit, vint dans la place et se rendit au temple d'Apollon Palatin : Les autres triomphateurs portaient leurs lainiers au Capitole ; Néron, dans son triomphe tel que le sien, voulut honorer le dieu des arts.

Après sa cérémonie achevée, pour perpétuer le souvenir de ses victoires, il plaça dans sa chambre les couronnes gagnées aux combats sacrés ; et ayant indiqué des jeux du Cirque, il y porta celles qu'il n'avait obtenues dans les autres jeux, et il les suspendit à l'Obélisque d'Égypte qui était placé dans l'Hippodrome.

Plutarque¹ dit quelque part que le courage fondé sur un caractère solide et sérieux s'anime et s'élève par les récompenses d'honneur, qui, comme un vent favorable, le poussent sans cesse et le font avancer vers cette beauté de la vertu qui lui montre tous ses charmes. Dans de tels amas le prix n'est point un salaire qu'elles reçoivent, mais un gage qu'elles donnent. Elles ont honte de demeurer au-dessous de leur gloire, et de ne la pas surpasser par la répétition des actions qui la leur ont d'abord méritée. Cette observation se vérifie par rapport à Néron en sens contraire. Plus il se couvrait d'infamie, et plus il en devenait épris ; et l'ample provision qu'il en avait acquise dans son voyage de Grèce, en nourrissait et en enflammait en lui le désir.

Il se fit représenter en bronze et en marbre, il fit graver son image sur la monnaie, dans l'habillement avec lequel les musiciens et les joueurs d'instruments montaient sur le théâtre. Il oublia le soin de conserver sa voix, jusqu'à ne plus haranguer les troupes, faisant parler un autre en sa place, même lui présent. Soit en affaires sérieuses, soit dans ses amusements, il ne manqua jamais d'avoir près de lui un modérateur attentif, qui l'avertît de ménager sa poitrine, de mettre son mouchoir devant sa bouche. Se confondant absolument avec les musiciens de profession, il ne trouva point mauvais qu'un certain Larcins, qui devait donner des jeux, lui offrît un million de sesterces pour chanter. Il est vrai qu'il n'accepta point la somme ; mais Tigellin l'exigea, et l'empereur fit son personnage sur le théâtre. Quoiqu'il rebutât le salaire, il ne

¹ PLUTARQUE, *Coriolan*, 4.

laissait pas, par un travers aussi bas qu'insensé, de s'en faire une ressource pour ses besoins ; et, comme les devins, ou peut-être ceux qui prévoyaient l'effet inévitable de ses crimes, lui prédisaient qu'il serait un jour abandonné, il répondit qu'un bon métier nourrit son homme par toute terre.

Afin de réunir toutes les espèces d'opprobre, il s'exerçait assidûment à la lutte ; et le bruit s'était répandu qu'il se proposait d'aller combattre comme athlète aux prochains jeux Olympiques. Égalant Apollon par le chant, et le soleil par l'habileté à conduire un char, il voulait aussi imiter les travaux d'Hercule ; et l'on assure qu'il faisait dresser un lion contre lequel il prétendait se battre nu sur l'arène à la vue de tout le peuple, et l'assommer avec une massue, ou l'étouffer entre ses bras.

Enfin le genre humain se lassa de souffrir un tel monstre, et il s'en délivra par une révolution dont le soulèvement de Vindex donna le signal, comme je vais le raconter.

§ III. Soulèvement de Vindex dans les Gaules.

C. SILIUS ITALICUS. - M. GALERIUS TRACHALUS. AN R. 819. DE J.-C.

68.

Les consuls de la dernière année du règne de Néron, Silius Italicus et Galérius Trachalus, étaient tous deux célèbres par les talents de leur esprit. Silius est encore aujourd'hui très-connu par son poème sur la guerre d'Annibal, qui est une histoire en vers. La poésie ne fut que l'amusement de sa vieillesse : il avait commencé par la plaidoirie, et il s'y était acquis de la réputation comme orateur ; mais il donna sous Néron une idée désavantageuse de sa probité, en accusant diverses personnes sans avoir même la mauvaise excuse d'y être contraint par une sorte de nécessité. Il effaça dans la suite cette tache par une conduite exempte de tout reproche.

Trachalus fut aussi orateur : mais c'était l'éloquence du corps qui dominait en lui, en sorte qu'il perdait beaucoup à être lu. Il possédait en un degré éminent tous les avantages extérieurs ; une grande et riche taille, des yeux pleins de feu, un front majestueux qui imposait ; un geste expressif, et surtout le plus beau son de voix, le plus plein, le plus moelleux qu'il soit possible de désirer. Quintilien rapporte, comme un fait dont il avait souvent été témoin, que, lorsque Trachalus plaidait dans la basilique Julienne, où quatre tribunaux rendaient la justice à la fois, on l'entendait, on le suivait, et, ce qui était mortifiant pour ses confrères, on lui applaudissait des quatre tribunaux en même temps. Son style répondait à l'emphase du débit¹. Il aimait la pompe des paroles, les mots sonores, les phrases qui emplissent la bouche. Nous aurons lieu de faire quelque mention de lui dans la suite.

Néron, uniquement occupé des plaisirs indécents par lesquels il se dégradait lui-même, était retourné à Naples, pour y jouer la comédie, lorsqu'il apprit la révolte de Vindex dans les Gaules. Les écrivains qui nous restent n'assignent point d'autre cause de ce mouvement, dont les suites furent si terribles, que l'horreur inspirée par les crimes du prince qui tyrannisait le genre humain. C. Julius Vindex, Gaulois et Aquitain de naissance, issu des anciens rois du pays, mais dont le père, devenu sénateur romain par la concession de Claude, lui avait transmis l'espérance et le droit de parvenir, comme il fit, à la même dignité, réunissait en lui bien des qualités qui pouvaient le rendre redoutable à un tyran. Il était actif, intelligent, expérimenté dans la guerre, plein de courage et d'audace, et il joignait à tous ces avantages celui de la bonne mine et d'une prestance héroïque. Outré des excès de toute espèce auxquels se portait Néron, il savait que les Gaulois ses compatriotes supportaient avec peine les impositions dont ils étaient surchargés. Comme donc il avait un commandement dans les Gaules, il convoqua une assemblée, dans laquelle il invectiva contre Néron, et le peignit avec toutes les odieuses couleurs que ce monstre méritait. Mais il insista principalement sur l'avilissement de la majesté impériale par l'indigne personnage de musicien et de comédien. *Je l'ai vu, disait-il, chanter et jouer des instruments sur le théâtre : je l'ai vu faire toute sorte de rôles dans les pièces qui s'y représentent. Ne l'appelons plus César, ni empereur, ni Auguste : ne*

¹ TACITE, *Histoires*, I, 90.

profanons point ces noms sacrés. Il veut lui-même être appelé Thyeste, Œdipe, Alcméon, Oreste : et ce sont des noms qu'il est bien digne de porter. Secouez donc un joug si honteux. : vengez-vous vous-mêmes, vengez les Romains, rendez la liberté à l'univers.

Vindex sentait bien qu'il avait besoin d'appui : et il s'était adressé secrètement à Galba, alors gouverneur de la province Tarragonnaise en Espagne, que sa haute naissance et la réputation dont il jouissait mettaient à portée d'aspirer à la première place, si elle devenait vacante.

Galba, dont nous avons eu déjà occasion de parler plus d'une fois, mais qu'il est nécessaire de faire connaître ici plus particulièrement, était de la maison des Sulpicius, l'une de ces maisons aussi anciennes que Rome, et qui paraissent dans les charges aussitôt après l'expulsion des rois et l'établissement du gouvernement républicain. Sa mère Mummius Achaïca était du côté paternel issue de Mummius vainqueur de Corinthe, et elle avait pour aïeul maternel Q. Lutatius Catulus, l'un des ornements de la république romaine, et qui ne fut pas aussi puissant que Pompée et César ses contemporains, parce qu'il fut plus vertueux. Galba se faisait singulièrement honneur de compter ce grand homme au nombre de ses ancêtres ; et parmi ses titres il mettait toujours celui d'**ARRIÈRE-PETIT-FILS DE Q. CATULUS CAPITOLINUS**.

Il naquit le 24 décembre de l'an 747 de Rome, dix-huit ans avant la mort d'Auguste ; et protégé par Livie, à qui il appartenait¹, il parvint aux honneurs avant l'âge prescrit par les lois. Il fut consul sous Tibère, l'an de Rome 784, et l'on a remarqué qu'il succéda dans cette charge à Cn. Domitius père de Néron, son prédécesseur dans l'empire, et qu'il fut remplacé par le père d'Othon, qui régna après lui.

Caligula lui confia le commandement des légions de la Germanie supérieure : et nous avons vu avec quelle réputation d'habileté dans la guerre, et de sévérité pour le maintien de la discipline, il s'acquitta de cet emploi ; et avec quelle sagesse il rejeta les sollicitations de ceux qui l'invitaient, après la mort de Caius, à songer l'empire.

Claude, qui lui sut très-bon gré de sa modération, lui donna, sans l'obliger à tirer au sort selon l'usage, le proconsulat d'Afrique, afin que par sa bonne conduite il rétablît le calme dans cette province, qui était agitée par des dissensions intestines, et par les courses des barbares. Son administration, qui fut de deux ans, réussit à l'avantage des peuples, et à la satisfaction du prince. Il y fit preuve d'un amour exact de la justice à du bon ordre. Ses attentions se portaient jusqu'aux petits détails, dont peut-être il était plus capable que des grandes vues. Suétone en cite deux traits, dont l'un est d'une sévérité louable, et l'autre un tour d'esprit assez heureux.

Dans une expédition, les vivres devenant rares et chers, un soldat, qui se trouva avoir de reste air sa provision un boisseau de bled, le vendit cent deniers². Galba justement blessé de cette avarice inhumaine, défendit que l'on vendît du bled à ce soldat, lorsqu'il eu manquerait : ce qui le réduisit à mourir de faim. L'autre affaire est de moindre conséquence. Il s'y agissait d'une bête de somme dont la possession était contestée entre deux particuliers. Les preuves n'étant pas claires

¹ Livia Ocellina, seconde femme du père de Galba, adopta son beau-fils, qui en conséquence porta dans sa jeunesse les noms de Livius Ocella.

² Cinquante francs = 73 fr. 52 c. selon M. Letronne.

de part ni d'autre, Galba ordonna que l'on menât la bête à son abreuvoir accoutumé, en lui voilant la tête, que là on lui découvrit les yeux, qu'on la laissât à sa liberté : et il décida qu'elle appartiendrait à celui des deux contendants vers lequel elle porterait ses pas au sortir de l'eau.

Il soutint aussi sa gloire militaire en Afrique : et, quelques avantages qu'il remporta sur les barbares qui troublaient cette province, ayant rafraîchi le souvenir de ses exploits en Germanie, il obtint les ornements de triomphateur ; et de retour à Rome, il fut honoré de trois de ces sacerdoces qui étaient possédés par les premiers citoyens. Il passa ensuite plusieurs années dans une vie privée, rangé dans son domestique, économe dans sa dépense, se piquant d'une frugalité antique, qui lui attira des louanges tant qu'il vécut simple particulier, mais qui parut petitesse et lésine lorsqu'il fut élevé au rang suprême.

Le goût de simplicité, l'amour de la tranquillité et de la retraite, épargnèrent à Galba bien des dangers. Ce fut sans doute ce qui le sauva des fureurs de Messaline, qui fit périr tant de grands personnages ; et de la vengeance d'Agrippine, qui se tenait personnellement offensée par lui. Car, lorsqu'elle fut veuve de Domitius, comme Galba était fort riche, elle projeta de l'épouser, quoiqu'il fût actuellement marié. Elle fit des avances vers lui, et le sollicita avec tant d'impudence, que la belle-mère de Galba en fit des reproches publics à cette princesse dans un nombreux cercle de dames, et même la frappa de la main. Agrippine, ainsi rebutée, eut dans la suite le pouvoir de s'en venger, lorsqu'elle fut devenue épouse de Claude. Mais d'autres soins l'occupèrent, et Galba menait une vie propre à le laisser oublier.

Il ne se croyait pourtant pas exempt de péril, comme il paraît par la précaution qu'il prenait, toutes les fois qu'il sortait, soit pour voyage, soit pour une simple promenade, de faire porter avec lui un million de sesterces en or¹, comme une ressource utile et nécessaire, supposé qu'il lui fallût tout d'un coup ou fuir, ou gagner ceux qui seraient envoyés pour le tuer.

Il se renfermait ainsi dans l'obscurité, lorsque Néron le nomma au gouvernement de la Tarragonnaise, l'an de Rome 812. Burrhus et Sénèque avaient encore quelque crédit, et ils s'en servaient pour placer le mérite.

Galba gouverna cette province d'abord avec son activité accoutumée, poussant la sévérité jusqu'à la rigueur. Il fit couper les mains à un banquier infidèle ; et afin que l'exemple fût plus éclatant, il voulut qu'on les attachât sur le bureau du coupable. Il condamna au supplice de la croix un tuteur qui avait empoisonné son pupille, dont il était l'héritier : et comme ce malheureux, qui avait la qualité de citoyen romain, invoquait les lois, pour obtenir au moins une mort moins cruelle et moins ignominieuse, Galba, feignant d'avoir égard à ses représentations, ordonna qu'on lui dressât par distinction une croix blanche et plus haute que de coutume. Il remplissait toutes les autres fonctions de sa charge avec une pareille vigueur.

Mais voyant que Néron, livré à lui-même et aux plus mauvais conseils, devenait de jour en jour plus ennemi de toute vertu, Galba craignit d'irriter les soupçons de ce cruel prince en faisant trop bien son devoir. Il se laissa donc aller à une négligence volontaire, et il évita tout ce qui pouvait attirer sur lui les regards. Il disait que l'on ne forçait personne de rendre compte de son inaction. Au lieu de réprimer les injustices des financiers, qui tourmentaient la province par leurs

¹ Cent vingt-cinq mille livres = 183.809 fr. 80 c. selon M. Letronne.

rapines, il se contenta de plaindre assez ouvertement les peuples ; et on lui savait gré de cette douceur compatissante, parce que l'on voyait qu'il ne pouvait rien de plus. On était pareillement charmé de jouir de la liberté qu'il laissait de composer, de répandre, de chanter des vers satiriques, par lesquels on se vengeait de la tyrannie de Néron.

Il est aisé de sentir que la fidélité de Galba tenait à peu de chose, et que Vindex ne devait pas avoir beaucoup de peine à rompre un si faible lien. Cependant par prudence, par réserve, par la timidité du caractère et de fige, Galba ne fit point de réponse aux premières lettres qu'il reçut d'un chef de révolte si bien intentionné pour lui. Seulement il lui garda le secret, et il ne se conduisit pas comme quelques autres commandants de légions ou de provinces, qui, sollicités par Vindex, le décelèrent, et commencèrent par trahir une entreprise que dans la suite ils favorisèrent eux-mêmes.

Vindex entendit parfaitement le silence de Galba, et comptant sur lui, il poussa l'exécution de son dessein avec toute l'ardeur imaginable. Il souleva un grand nombre de peuples des Gaules, entre lesquels sont nommés en particulier les Éduens, les Séquanais, les Arverniens. Ceux de Lyon demeurèrent fidèles à Néron, leur bienfaiteur ; et par cette raison-là même les Viennois leurs éternels rivaux se montrèrent des plus échauffés pour le parti de Vindex, qui bientôt se vit à la tête de cent mille Gaulois. Avec de si grandes forces, il ne douta point qu'il n'eût levé les difficultés qui arrêtaient Galba : et il lui écrivit de nouveau pour le presser de venir au secours de l'empire, et de vouloir bien se rendre le chef d'une ligue puissante, qui n'avait besoin que de son nom. Galba reçut en même temps une lettre du lieutenant de l'empereur en Aquitaine, qui l'invitait à se joindre à lui contre Vindex.

Il était alors à Carthagène, où il tenait les grands jours de sa province. Il assembla en conseil ses amis et ses plus intimes confidents, et il leur demanda leurs avis sur cette importante affaire. Quelques-uns balançaient, et voulaient qu'il attendit l'effet que la nouvelle du mouvement des Gaules produirait dans Rome. T. Vinius, qui commandait sous ses ordres l'unique légion de la province, décida la question par un raisonnement qui ne souffrit point de réplique. *Délibérer si nous demeurerons fidèles à Néron, c'est, dit-il, lui avoir déjà manqué de fidélité. Nous devons donc dès ce moment le regarder comme notre ennemi, et par conséquent accepter l'amitié de Vindex ; à moins que nous n'aimions mieux nous déclarer les accusateurs de celui-ci, et lui faire la guerre, par la raison qu'il souhaite que le peuple romain ait Galba pour empereur plutôt que Néron pour tyran.* Ce raisonnement si décisif par lui-même était encore fortifié par ravis donné à Galba, qu'il y avait des ordres secrets expédiés aux intendants pour le tuer. Ainsi, dans une circonstance qui ne lui laissait que le choix de l'empire ou de la mort, il se détermina sans difficulté à se révolter contre Néron.

Pour avoir occasion de manifester sa résolution, il indiqua une audience dans laquelle il affranchirait les esclaves à qui leurs maîtres voudraient donner la liberté ; et en même temps il fit répandre sourdement le bruit de son véritable dessein, qui rassembla autour de son tribunal un concours de personnes de tous les différents ordres, dont les vœux aspiraient à une révolution. En venant prendre place, il annonça ses sentiments par une démarche d'éclat. Il faisait porter devant lui les images de ceux qui avaient été condamnés et mis à mort par Néron ; et l'on voyait à ses côtés un jeune exilé d'illustre naissance, qu'il avait mandé de l'une des îles Baléares. Remarquant la sérénité et la Soie répandues sur tous les visages, à cet exorde d'action il ajouta un discours, dans

lequel il leva tout-à-fait le masque, faisant le dénombrement des crimes de Néron, déplorant le malheur de la république, et de tant de grands personnages qui avaient été les victimes de la cruauté de ce tyran. Tous applaudirent, et d'un concert unanime ils proclamèrent Galba empereur. Mais il ne voulut point s'attribuer, de son autorité propre, le caractère de la souveraine puissance, et il se contenta du titre modeste de lieutenant du sénat et du peuple romain. Il paraît par Dion¹ que cette déclaration de Galba se fit le 3 avril.

Il prit ensuite les arrangements convenables à la démarche qu'il venait de faire. Il leva les milices dans les provinces : il composa comme un sénat de tout ce qu'il avait autour de lui de personnes plus recommandables par leur rang, par leur prudence, et par leur âge ; et il se forma une garde de jeunes chevaliers romains.

La révolte de Galba fut un coup de foudre pour Néron. Il avait été insensible à celle de Vindex, et il en avait reçu la nouvelle à Naples, avec tant d'indifférence et de sécurité, que l'on crut même qu'il en était bien aise, et qu'il se félicitait intérieurement d'avoir de celle de acquies un prétexte de piller par le droit de la guerre les riches provinces des Gaules. Il alla à son ordinaire au spectacle, et il s'intéressa aussi vivement à un combat d'athlètes qui s'exécuta sous ses yeux, que s'il n'eût eu aucune autre affaire. De nouveaux courriers étant survenus avec des dépêches qui marquaient que le danger croissait, il n'en fut pas plus ému, et se contenta de menacer les rebelles qu'ils s'en trouveraient mal. En un mot, il passa huit jours entiers sans faire réponse à personne, sans donner aucun ordre, sans prendre aucunes précautions, et il garda un profond silence sur tout ce qui se passait.

Tiré enfin de son indolence par les placards fréquents et outrageux que Vindex faisait afficher dans les villes de Gaule, et dont il envoyait des copies à Rome, Néron écrivit au sénat pour l'exhorter à venger les injures de son empereur et de la république. Mais cet objet l'occupait encore si peu sérieusement, qu'il ne lui fit point quitter son badinage puéril. Toujours idolâtre de sa voix, il s'excusait de ce qu'il ne venait point à Rome sur un enragement qui l'obligeait à se ménager. Ce qui le piquait le plus parmi les invectives atroces dont Vindex l'accablait, c'était d'être traité de musicien malhabile, et d'être appelé Ahénobarbus au lieu de Néron. Il déclara qu'il reprendrait son nom de famille, dont on lui faisait un reproche, et qu'il quitterait son nom adoptif. Et quant au premier article, il le qualifiait de fausseté évidente, qui suffisait pour décréditer toutes les autres imputations de son ennemi : il ne concevait pas que l'on pût le taxer d'ignorance dans un art qu'il avait cultivé pendant tant d'années avec tant de soin ; et il demandait à chacun de ceux qui l'environnaient s'il ne disait pas vrai, et s'ils connaissaient un meilleur musicien que lui.

Cependant les nouvelles arrivaient de jour en jour plus fâcheuses, et Néron revint à Rome avec un empressement de trouble et d'inquiétude. En chemin, un présage, que Suétone lui-même traite de frivole, rassura ce prince, qui à tous ses vices et à l'impiété la plus outrée joignait la superstition. Il remarqua sur un monument ancien la représentation d'un soldat gaulois vaincu et atterré par un cavalier romain, qui le traînait par les cheveux. A cette vue il sauta de joie, et il adora le ciel, qui lui envoyait un auspice si favorable. Ranimé par un motif

¹ Dion lui donne neuf mois et treize jours de règne. Galba fut tué le quinze janvier de l'année suivante. De ces deux dates comparées résulte celle que je marque, d'après M. de Tillemont, pour le jour de la déclaration de Galba.

d'espérance si solide, en arrivant à Rome il ne convoqua point le sénat, il ne harangua point le peuple. Seulement il manda quelques-uns des premiers sénateurs, et après une délibération fort courte, il leur montra curieusement des orgues dont le jeu s'exécutait par le moyen de l'eau. L'invention n'était pas nouvelle : mais elle avait été récemment perfectionnée. Néron expliquait à ces graves sénateurs chaque partie de l'instrument, l'usage, la difficulté, ajoutant d'un ton ironique ; que, si Vindex le lui permettait, il ferait jouer ces orgues sur le théâtre.

La révolte de Galba mit fin à ces scènes comiques. Sa réputation était telle, que, dès que Néron le sut déclaré contre lui, il se crut perdu. Il en reçut la nouvelle pendant son repas, et sur-le-champ il renversa la table d'un coup de pied, et brisa deux vases de Cristal d'un très-grand prix. A cet emportement succéda une espèce de défaillance. Il tomba comme mort, sans prononcer aucune parole. Enfin, lorsqu'il fut revenu à lui-même, il déchira ses habits, il se frappa la tête en criant que c'en était fait de sa fortune et de sa vie. Sa nourrice entreprit de le consoler en lui représentant que d'autres princes avaient éprouvé de pareilles disgrâces : **Non, dit-il, mon malheur est sans exemple. Je suis le seul qui voie de mon vivant mon empire passer à un autre.**

Il comprit pourtant que ces lamentations ne le tireraient pas de danger : et pour donner quelque signe de vigueur, il mit à prix la tête de Vindex, et fit déclarer Galba ennemi public par le sénat. En conséquence de ce décret, il confisqua et exposa en vente les biens que Galba possédait à Rome et en Italie, et il jeta dans une prison Icelus son affranchi de confiance, qui eu mn absence avait l'administration de ses affaires. Ces actes de vengeance n'effrayèrent personne. Galba usa de représailles, et fit vendre les domaines de Néron en Espagne, pour lesquels il se présenta une foule d'acheteurs ; et Vindex osa dire : **Néron promet dix millions de sesterces¹ à qui me tuera ; et moi je promets ma tête à qui m'apportera celle de Néron.**

La colère de ce prince ne s'en prenait pas seulement à ceux qui se déclaraient ouvertement ses ennemis. Si l'on doit ajouter foi aux bruits qui coururent, et qui n'annonçaient rien après tout que de conforme à ses inclinations et à son caractère, il forma les plus horribles et les plus sanguinaires projets. Il eut la pensée de faire poignarder tous les gouverneurs de provinces et tous les généraux d'armée, comme réunis et conjurés contre lui ; d'envoyer massacrer dans les îles tous ceux qui y étaient exilés ; d'exterminer tout ce qu'il y avait dans Rome de familles sorties d'origine gauloise ; de livrer les Gaules au pillage du soldat ; enfin, d'empoisonner le sénat entier, et de brûler la ville, en prenant la cruelle précaution de lâcher des bêtes féroces sur à peuple pendant l'action du feu, afin d'empêcher le secours. Et Von ajoute que, s'il n'exécuta pas ces affreux desseins, ce fut la difficulté du succès qui l'arrêta, et non le repentir.

Il se fixa néanmoins au seul parti raisonnable, qui était de se mettre en état d'aller en personne combattre les rebelles. Il forma une légion de soldats de la marine : il rappela les détachements des armées de Germanie, de Bretagne et d'Illyrie, qui étaient en marche par son ordre pour la guerre projetée contre les Albaniens : il choisit des généraux, entre autres Pétronus Turpilianus, qu'il fit partir à la tête des troupes, pendant qu'il restait lui-même dans Rome pour assembler de plus grandes forces. Avant tout il ordonna aux deux consuls

¹ Douze cent cinquante mille livres = 1.838.098 fr. selon M. Letronne.

d'abdiquer, et il se substitua seul en leur place, comme si les Gaulois n'eussent pu être vaincus que par un consul.

Il fatigua beaucoup la ville par les levées d'hommes et d'argent. D'abord il procéda à l'enrôlement des citoyens suivant l'ancien usage, les faisant citer par tribus. Ensuite, mécontent de ceux qui se présentaient, il exigea que chaque maître lui fournît pour soldats un certain nombre d'esclaves, ne recevant que les pins beaux hommes et les meilleurs sujets, et n'exceptant pas même ceux dont le ministère est le plus important dans une maison et le plus difficile à remplacer, les intendants et les secrétaires. Il imposa une taxe générale sur tous les habitants de Rome, selon le rang que chacun tenait dans l'état. Il ordonna aux locataires des maisons de porter sur-le-champ au fisc leur loyer d'une année : et comme si ces exactions n'eussent pas été par elles-mêmes assez onéreuses, il se rendit très-difficile sur les espèces que l'on donnait en paiement, exigeant l'or le plus pur, et toute monnaie neuve et bien frappée. Cette rigueur excita de grands murmures : plusieurs se réunirent pour refuser de payer, disant tout haut qu'il serait bien plus juste de faire rendre gorge aux délateurs enrichis du sang des citoyens. La disette qui commençai à se faire sentir, augmenta encore le mécontentement général : d'autant plus que dans ces circonstances arriva un vaisseau d'Alexandrie chargé, non de blé dont on manquait, mais de sable du Nil à l'usage des lutteurs de la cour.

L'emploi qui se faisait des deniers levés sur le peuple n'était pas propre à en apaiser les plaintes. Car le premier soin de Néron, dans les préparatifs de son expédition, fut de choisir les chariots qui devaient porter ses instruments de musique, et d'armer en Amazones les concubines qu'il prétendait mener avec lui. Il ne songeait à rien moins qu'à une guerre sérieuse : et revenant toujours à ses inepties, il disait à ses confidents *que, lorsqu'il serait arrivé dans la province, il irait se présenter sans armes aux rebelles, et se contenterait de pleurer abondamment en leur présence ; qu'il les rappellerait ainsi à leur devoir, et que le lendemain, au milieu des armées réunies et pleines de joie, joyeux lui-même et triomphant, il célébrerait sa victoire par des chants et par des vers qu'il fallait lui composer actuellement*¹. Et au lieu que ç'avait été la coutume des anciens Romains de vouer des sacrifices et des temples aux Dieux dans les grands dangers, il fit vœu que, s'il conservait son état et sa fortune, il jouerait sur le théâtre de la flûte, de l'orgue hydraulique, de la cornemuse, et qu'il finirait par les rôles d'histrion et de pantomime.

Pendant que cet esprit frivole mêlait des chimères puériles jusque dans les soins que le forçait de prendre le besoin urgent de ses affaires, le danger croissait de plus en plus. La déclaration de Galba avait été un signal pour tout l'empire. Pas un de ceux qui avaient quelque commandement ne demeura fidèle à Néron. Othon, autrefois le compagnon de ses plaisirs, et depuis dix ans relégué en Lusitanie avec le titre de propréteur, passa le premier dans le parti de Galba, et lui témoigna un grand zèle, mais intéressé, comme nous le verrons dans la suite. Il lui porta toute sa vaisselle d'or et d'argent pour battre monnaie ; et comme les esclaves de Galba ne savaient guère ce que c'était que de servir un empereur, Othon lui donna plusieurs des siens, qui entendaient parfaitement les manières et les usages de la cour.

L'exemple d'Othon fut suivi par tous les gouverneurs de provinces et généraux d'armées, hors deux, qui, en secouant le joug détesté de Néron, ne se

¹ SUÉTONE, *Néron*, 54.

déclarèrent point pour Galba. Clodius Macer en Afrique voulut se faire lui-même chef de parti. Virginius Rufus, commandant des légions du haut Rhin, avait des vues bien différentes, mais imparfaitement expliquées par les écrivains qui nous restent. Comme il joua un rôle très-distingué dans la révolution dont il s'agit, il est important de recueillir avec 'soin tout ce qui regarde sa personne, et les motifs de sa conduite singulière.

Virginius était d'une naissance médiocre, fils d'un simple chevalier romain : ce qui ne l'empêcha de devenir consul ordinaire sous Néron, et d'obtenir ensuite l'importante place de commandant des légions de la haute Germanie. Il joignit à l'activité et à l'expérience dans le métier de la guerre une grande modération ; et un austère attachement aux lois et aux saines maximes du gouvernement. Par une suite de cette façon de penser, sans être bien intentionné pour Néron, dont la tyrannie monstrueuse réunissait tous les suffrages contre lui, il n'approuva point la révolte de Vindex, trouvant sans doute qu'il était de mauvais exemple, que les Gaulois, soumis par les armes des Romains, entreprissent de donner à Rome un empereur. Il regarda cette démarche comme un attentat contre la majesté de la république, et il résolut de la venger.

Il vint donc avec toutes ses forces mettre le siège devant Besançon, qui tenait pour Vindex. Celui-ci s'avança au secours de la place assiégée. Mais comme il n'en voulait qu'à Néron, et qu'il ne doutait pas que Virginius ne fût dans les mêmes sentiments que lui à l'égard de ce prince, avant que d'en venir aux mains, il tenta la voie de la négociation, qui d'abord lui réussit. Après des messages réciproques, les deux généraux se virent, et s'accordèrent contre Néron. Nous n'en savons pas davantage, parce que Tacite nous manque. Ainsi sans entreprendre de développer un mystère, qui est demeuré caché, nous nous renfermons dans les faits nus et décharnés. Vindex, de concert avec Virginius, voulut entrer dans Besançon. Les légions romaines, qui n'étaient point instruites des conditions de l'accord conclu entre les généraux, crurent que les Gaulois venaient les attaquer ; et emportées par leur vieille haine, elles se jetèrent sur eux avec furie. Les Gaulois ne s'attendaient point à cette charge. Néanmoins ils la soutinrent avec valeur, et la bataille s'engagea malgré les généraux, qui ne purent arrêter la fougue du soldat. La victoire, après avoir été longtemps disputée, se déclara enfin pour les légions. Vingt mille Gaulois demeurèrent sur la place, et Vindex au désespoir se tua de sa main.

Il ne tint alors qu'à Virginius de devenir empereur. L'armée victorieuse, après avoir brisé et foulé aux pieds les images de Néron, déféra par des acclamations redoublées à son général tous les titres de la souveraine puissance. Comme il les refusait, un soldat écrivit en gros caractère : **VIRGINIUS CÉSAR AUGUSTE**. Le modeste général fit effacer ce qui était écrit ; et déclara aux soldats, avec une fermeté qui ne leur laissa aucune espérance de le vaincre, que ce n'était point à eux, mais au sénat et au peuple romain, qu'il appartenait de disposer de l'empire.

L'armée souffrit impatiemment de se voir refusée, et dans le dépit qu'elle en eut, peu s'en fallut qu'elle ne se retournât vers Néron. Car elle n'avait nulle inclination pour Galba : et Virginius lui-même n'inspirait pas à ses soldats de se porter de ce côté. Il était contre ses principes d'appuyer une élection faite tumultuairement, et où n'était point intervenue l'autorité du sénat et du peuple. Ainsi, quoique sollicité par Galba, qui lui avait écrit depuis la mort de Vindex, et qui l'invitait à se joindre à lui et à agir de concert, il ne fit aucune démarche en sa faveur ; et

décidé contre Néron, indifférent pour Galba, il ne montrait d'attachement que pour la république.

Cette conduite si haute avait sans doute pour motif Motifs de l'intime persuasion où était Virginius, que le plus grand malheur qui pût arriver à l'empire, c'était que les soldats s'accoutumassent à 'en disposer à leur gré. N'avilissons point par des soupçons d'intérêt propre un exemple 'de modération unique dans l'histoire. Tacite¹ a dit qu'il fut douteux si Virginius n'avait pas dessein de parvenir à la première place. Il est vrai qu'il n'eût rien fait de contraire à ses maximes, s'il eût accepté l'empire des mains du sénat et du peuple romain. Mais d'un autre côté, il est certain par les faits qu'il eût été empereur, s'il l'eût voulu absolument, et sans délicatesse sur le choix des moyens. Il déclara constamment, sans s'être jamais démenti, que c'était au sénat à au peuple qu'il appartenait de faire un empereur. Il pensait, n'en doutons point, que le soldat est fait pour obéir, et non pas pour donner un maître à l'état. Il sentait le vice essentiel de la monarchie des Césars, fondée sur la force, et non pas sur les lois ; établie en premier par les gens de guerre, et subsidiairement étayée par les décrets du sénat. Il eût voulu corriger ce vice, et rendre à la puissance civile la supériorité qui lui appartient sur la puissance militaire. Toute la suite des événements ne vérifiera que trop la sagesse de ses vues.

On peut encore ajouter à ces réflexions, que peut-être Virginius, dont l'esprit paraît avoir été pénétrant, découvrait-il dans Galba l'incapacité que son gouvernement faible et malheureux mit bientôt après en pleine évidence. Ce qui est certain, c'est qu'il ne se déclara point pour lui : et Galba ayant perdu Vindex, qui faisait toute sa force, et ne trouvant point d'autre appui, tomba dans une étrange perplexité. Défia la moitié de sa cavalerie avait témoigné vouloir l'abandonner, et ne s'était laissé persuader qu'à grande peine de lui demeurer fidèle. Il avait de plus couru risque d'être assassiné par des esclaves qu'introduisit dans sa maison un affranchi de Néron. Troublé de tant de périls qui l'environnaient, il se retira avec quelques amis à Clunia², où il fut plus occupé du regret de sa tranquillité passée, à laquelle il avait imprudemment préféré une vaine espérance, que du soin de prendre les mesures convenables pour faire réussir son entreprise. Il s'en fallut même peu si nous en croyons Suétone, qu'il ne prît le parti de renoncer à la vie.

Si Néron n'eût pas été universellement détesté, l'occasion lui était favorable pour rétablir ses affaires. Mais quoique son rival ne fût pas en état de se faire craindre, lui-même il était encore plus abandonné. Ses vices étaient ses plus redoutables ennemis, et ils suffirent seuls pour le perdre. Aucune armée ne lui garda fidélité : le peuple de Rome manifestait avec emportement la haine qu'il avait été longtemps obligé de tenir cachée. Néron mit la dernière main à l'ouvrage de sa ruine, en se faisant mépriser par sa lâcheté.

Il quitta son palais, et s'étant fait donner par Locuste un poison qu'il enferma dans une boîte d'or, il se retira dans les jardins Serviliens, dont il a déjà été parlé. Là, ne roulant d'autre pensée dans son esprit que celle de fuir en Égypte, il envoya à Ostie des affranchis en qui il avait confiance, avec ordre de lui faire équiper une flotte ; et en même temps il sonda par lui-même, sur son dessein, plusieurs centurions et tribuns des cohortes prétoriennes, voulant savoir s'ils

¹ TACITE, *Histoires*, I, 8.

² Ville autrefois considérable, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village que l'on nomme *Cruña* ou *Coruña del Conde*, entre Aranda di Duero et Osma.

seraient disposés à l'accompagner. Mais tous s'en excusèrent sous divers prétextes ; et il s'en trouva même un qui lui répondit par ce vers de Virgile : *Usque adeone mori miserum est ? Est-ce un si grand malheur que de cesser de vivre ?*

Destitué de cette ressource, mille autres projets, tous d'une âme timide, l'agitèrent successivement. Il pensa à aller se jeter entre les bras des Parthes, ou entre ceux de Galba lui-même. Une idée à laquelle il s'arrêta davantage, fut de monter à la tribune aux harangues, et là, de demander pardon du passé, à s'il ne pouvait obtenir grâce entière, de prier au moins qu'on lui accordât la préfecture d'Égypte. On trouva après sa mort dans son portefeuille un discours composé sur ce plan. Mais il n'osa passer jusqu'à l'effet, de peur d'être déchiré et mis en pièces par le peuple, avant que de pouvoir arriver à la place publique.

Les cohortes prétoriennes, attachées depuis leur première institution à la maison des Césars par un engagement particulier et par les nœuds les plus étroits, d'ailleurs amorcées par les largesses de Néron, auxquelles nul corps n'avait eu plus de part, ne s'étaient point jusque-là laissées entraîner à la défection générale, et continuaient leurs fonctions auprès de la personne du prince. C'était un dernier appui, dont le priva Nymphidius Sabinus, l'un des préfets du prétoire, bien digne de porter le coup mortel à Néron, et aussi grand scélérat que celui qu'il trahissait.

Cet homme, dont l'ambition insensée osa aspirer à la souveraine puissance, était d'une très-basse condition, né d'une femme affranchie, dont la conduite irrégulière au suprême degré ne permettait pas de connaître avec certitude le père de son fils. Il se disait fils de Caligula, qui, livré à la débauche la plus effrénée, n'avait pas quelquefois dédaigné même les courtisanes. Il ressemblait véritablement à ce prince par sa grande taille et son air hagard. Mais la date de sa naissance réfutait, selon Plutarque¹, l'origine qu'il s'attribuait : et on le croyait plus probablement fils d'un gladiateur nommé Marcianus, dont on reconnaissait en lui tous les traits. Nous ignorons par quels degrés un si indigne sujet parvint à la charge de préfet du prétoire. Il y succéda, comme je l'ai observé, à Fénius Rufus. Tant que la faveur de Néron lui fut utile, il la cultiva par l'imitation de ses vices. Lorsqu'il le vit abandonné de tout le monde, et s'abandonnant lui-même, il résolut d'achever de le pousser dans le précipice, pour s'élever sur ses ruines. Mais il sentait combien la disproportion énorme entre la honte de sa naissance et l'empire révolterait tous les esprits contre son dessein, s'il le manifestait d'abord. Il le cacha donc sous le zèle apparent de servir Galba.

Il eut besoin d'adresse pour détacher de Néron les prétoriens, remplis comme ils étaient d'une profonde vénération pour le nom des Césars. Il profita de la connaissance qu'ils avaient du projet formé par ce prince de s'enfuir en Egypte ; et comme la crainte et l'abattement l'empêchaient de se montrer, Nymphidius leur persuada qu'il était en fuite. En même temps il leur promit des sommes immenses au nom de Galba. Il corrompit ainsi leur fidélité : il ternit par la lâcheté du motif', dit Plutarque, une action qui eût été louable en elle-même ; et de ce qui pouvait être un service rendu au genre humain, il en fit une trahison. Tigellin ne se démentit pas en cette occasion. Aussi lâche que malfaisant, après avoir formé Néron à la tyrannie, il abandonna son élève dans la disgrâce ; et plus coupable que ce prince, il le laissa, seul porter la peine des crimes qu'il lui avait fait commettre.

¹ PLUTARQUE, *Vie de Galba*.

La gratification promise par Nymphidius passait toute mesure. Elle allait à trente mille sesterces¹ par tête pour les prétoriens, et à cinq mille² pour les soldats légionnaires des armées répandues dans tout l'empire. Plutarque observe que, pour acquitter cette largesse monstrueuse, il eût fallu causer mille fois plus de maux à l'empire, que Néron ne lui, en avait fait. Aussi ne fut-elle point acquittée ; mais ce fut précisément ce qui perdit Galba après Néron, et ce qui amena d'affreuses et de rapides révolutions, et comme des convulsions violentes, dans lesquelles la république pensa expirer, et dont Nymphidius, premier auteur de tout le mal, fut aussi le premier puni.

Les prétoriens s'étant laissés persuader d'abandonner Néron, se retirèrent dans leur camp, et y proclamèrent Galba empereur. Néron, s'éveillant vers le milieu de la nuit, fut étrangement étonné d'apprendre qu'il, était sans gardes. Il se jeta à, bas de son lit, et envoya chez tous ses amis pour les assembler en conseil. Il n'en reçut aucune nouvelle : de sorte qu'avec un petit nombre d'affranchis ou d'esclaves, il alla lui-même de maison en maison les appeler. Il trouva toutes les portes fermées : personne ne lui répondit ; et pendant qu'il était dehors, les officiers de sa chambre s'en allèrent chacun de leur côté, après avoir pillé son lit et ses meubles, et emporté la boîte de poison. De retour il fut au désespoir, et il demanda que l'on sait chercher un gladiateur son favori, ou tout autre, pour venir le tuer : et comme aucun ne se trouva disposé à lui rendre ce funeste service : **Eh quoi !** s'écria-t-il, **je n'ai donc ni ami ni ennemi !** La pensée lui vint d'aller se jeter la tête la première dans le Tibre ; mais l'amour naturel de la vie le retint, et il témoigna souhaiter quelque retraite obscure où il pût demeurer caché, et avoir le temps de se reconnaître et de reprendre ses esprits. Phaon, l'un de ses affranchis, lui offrit une petite maison de campagne qu'il avait à quatre milles de Rome. Néron l'accepta, et dans l'état où il se trouvait, sans être chaussé, n'ayant qu'une tunique sur le corps, il s'enveloppa d'une casaque de couleur brune, se voila la tête, mit un mouchoir devant son visage, et, monta à cheval, n'ayant que quatre compagnons de sa fuite, dont l'un était le 'misérable Sports..

Sa route, quoique d'un court espace, fut remplie d'aventures. Il fut effrayé par un tremblement de terre, et par un éclair qui partit de l'endroit du ciel qu'il avait en face. Il entendit le bruit et le tumulte du camp des prétoriens, et les cris des soldats qui faisaient des imprécations contre lui, et des vœux pour Galba. Un passant le voyant avec sa troupe dit : **Voilà des gens qui cherchent Néron.** Un autre lui demanda ce qu'il y avait de nouveau au sujet de Néron dans la ville. Son cheval, effarouché par l'odeur d'un cadavre qui bordait le chemin, s'agita violemment ; et le mouchoir qui lui cachait le visage étant tombé, un ancien soldat prétorien le reconnut et le salua.

Enfin il arriva près de la maison de Phaon. Mais il ne voulut pas entrer par la porte, de peur d'être vu ; et descendant de cheval, il prit un sentier qui traversait un champ plein de roseaux, et qui en plusieurs endroits était embarrassé de buissons et de halliers, es sorte qu'il fut souvent obligé de mettre sous ses pieds sa casaque pour éviter de se blesser. Lorsqu'il fut parvenu au pied du mur, en attendant qu'on fit un trou pour lui donner passage, Phaon lui proposait de se retirer dans une sablonnière. Mais Néron déclara qu'il ne s'ensevelirait pas tout vivant, et il aima mieux se cacher parmi des roseaux. Dans ce moment il eut

¹ Trois mille sept cent cinquante livres = 5.514 f. selon M. Letronne.

² Six cent vingt-cinq livres = 919 fr. selon M. Letronne.

soif, et puisant avec sa main de l'eau d'une mare : **Voilà donc**, dit-il, **le breuvage de Néron**¹. Cependant le trou que l'on faisait à la mitraille ayant été achevé, Néron y passa en se traînant sur les genoux et sur les mains, et il alla prendre quelque repos dans une petite chambre d'esclave sur un lit qui n'était composé que d'un méchant matelas et d'une vieille couverture. Là, pressé de la faim et de la soif, il demanda à manger et à boire. On lui apporta du pain bis, qu'il refusa, et il but seulement un peu d'eau tiède.

Dès que l'on sut dans Rome que les prétoriens avaient pris parti pour Galba, et que Néron était en fuite, le sénat s'assembla, et reprenant² l'exercice des droits de la souveraineté dont s'était rendu indigne celui qui en avait été le dépositaire, il le déclara ennemi public, et ordonna qu'il fût puni selon toute la rigueur des anciennes lois. En même temps il reconnut Galba pour empereur, et lui déféra tous les titres et tous les pouvoirs dont la réunion constituait cette dignité suprême ; et son décret fut approuvé et applaudi de tout le peuple. Les cris de joie retentissaient dans la ville. Les temples fumaient d'encens ; et plusieurs portaient des chapeaux, symboles de la liberté recouvrée.

Ceux qui accompagnaient Néron dans le lieu de sa retraite avaient bien prévu cet événement, et ils ne cessaient de l'exhorter à prévenir par une mort volontaire les indignités et les outrages dont il était menacé. Néron ne pouvait s'y déterminer. Il voyait la nécessité : il était accablé par les remords de ses crimes, et répétait tristement un vers qu'il avait plusieurs fois déclamé sur le théâtre, représentant Œdipe qui disait : **Ma femme, ma mère, mon père, me condamnent à mourir**³. Mais incapable d'une résolution vigoureuse, il cherchait des délais, il faisait des préparatifs, par lesquels il gagnait du temps. Il ordonna que l'on creusât en sa présence une fosse de la mesure de son corps, que l'on ramenât quelques morceaux de marbre pour en former une tombe, que l'on apportât du bois et de l'eau, et tout ce qui devait servir à ses funérailles ; et à chaque ordre de cette espèce qu'il donnait, il versait ces larmes, en disant avec une douleur qui avait quelque chose de comique : **Quel sort pour un si grand musicien !**⁴

Pendant ces longs apprêts arriva un coureur de Phaon, qui apporta l'arrêt du sénat. Néron le prit des mains de l'esclave, et l'ayant lu, il demanda, ce que c'était que d'être *puni selon la rigueur des anciennes lois*. On lui expliqua le genre de supplice désigné par ces termes. On lui dit que l'on dépouillait celui qui y était condamné, qu'on lui assujettissait la tête entre les deux branches d'une fourche, et qu'on le frappait de verges jusqu'à la mort. Néron effrayé saisit deux poignards qu'il avait apportés avec lui, et après avoir essayé la pointe de l'un et de l'autre, il les remit dans le fourreau, prétendant que le moment fatal n'était pas encore arrivé. Et tantôt il exhortait Sporus à commencer les lamentations funèbres qui étaient d'usage pour pleurer les morts, tantôt il demandait en grâce que quelqu'un l'encourageât à mourir par son exemple ; quelquefois il se reprochait à lui-même sa lâcheté : **Je ne vis plus**, disait-il, **que pour ma honte. Une telle conduite ne sied pas à Néron : non, elle ne sied point du tout le badinage n'est plus de saison. Allons, anime-toi.**

¹ *Hac est Neonis decocta*. Ce mot signifie une eau que l'on a fait bouillir, et qui a ensuite été rafraîchie dans la neige. C'était Néron lui-même, selon le témoignage de Pline, XXXI, 3, qui avait inventé cette manière délicate d'apprêter l'eau, pour la boire en même temps saine et fraîche.

² Voyez ce qui a été remarqué sur la nature du gouvernement établi par Auguste.

³ SUÉTONE, *Néron*, 46.

⁴ SUÉTONE, *Néron*, 49.

Il était temps, car les cavaliers envoyés pour le prendre n'étaient pas loin. Déjà Néron les entendait approcher. **Le bruit des pieds des chevaux**, s'écria-t-il en citant un vers d'Homère¹, **me frappe les oreilles**. Dans le moment il se perça la gorge avec un poignard : et comme il y allait mollement, Epaphrodite son affranchi et son secrétaire appuya le coup, et aida le poignard à s'enfoncer. Néron vivait encore, lorsque entra le centurion commandé pour l'arrêter et l'amener à Rome. Cet officier, ayant mis un pan de sa casaque devant la plaie pour empêcher le sang de couler, et feignant être venu à son secours : **Il est bien temps**, répondit Néron. **Est-ce là la fidélité que vous me deviez !** En prononçant ces mots, il expira.

Il avait témoigné avant sa mort désirer ardemment que sa tête ne fût point livrée au pouvoir de ses ennemis, et que l'on brûlât son corps tout entier. On s'adressa pour en avoir la permission à Icélus, affranchi de Galba, qui avait été jeté dans une prison au commencement des troubles, et qui alors tiré des fers commençait à jouir d'une autorité qui s'accrut beaucoup daim la suite. Il consentit à ce qu'on lui demandait, et les funérailles de Néon furent célébrées sans pompe, mais avec quelque sorte de décence. Ses deux nourrices, n'Acte sa concubine, recueillirent ses cendres, et les portèrent dans le tombeau des Domitius, ses ancêtres paternels.

Néron mourut dans la trente-et-unième année de son âge. Eusèbe évalue la durée de son règne à treize ans sept mois et vingt-huit jours : ce qui, à dater du treize octobre, jour auquel il commença de régner, nous donne le onze juin pour le jour de sa mort. On a remarqué que ce jour était le même auquel six ans auparavant il avait fait mourir Octavie son épouse. En lui s'éteignit la famille d'Auguste, prince bien sage, qui a eu le malheur de travailler pour une postérité tout-à-fait indigne de lui, et de ne fournir, en la personne de tous les successeurs qu'il eut de son sang, que des fléaux à l'univers, et des objets d'horreur ou de mépris.

J'ai omis tous les prétendus prodiges qui, selon le rapport des historiens, annoncèrent à Néron sa ruine. Pour ce qui regarde le présage de l'extinction de la maison des Césars, on peut consulter ce que j'en ai dit dans l'histoire de la république romaine, à la fin du livre cinquantième.

Il ne me reste plus qu'une observation à faire sur Néron : c'est que ce prince, si justement détesté pendant sa vie, et au moment de sa mort, ne laissa pas d'avoir, lorsqu'il ne fut plus, des partisans zélés pour honorer sa mémoire. Il s'en trouva qui pendant plusieurs années ornèrent son tombeau de fleurs. D'autres encore plus hardis placèrent ses statues en robe prétexte sur la tribune aux harangues, et publièrent des édits de sa part, comme s'il eût été vivant, et qu'il eût dû bientôt reparaître pour se venger de ses ennemis. Son nom était favorable auprès d'une grande partie du peuple et des soldats : plusieurs imposteurs se l'attribuèrent, comme une recommandation capable de les accréditer, et ils réussirent jusqu'à un certain degré.

Il ne faut point chercher d'autre cause d'une façon de penser si étrange et si dépravée, que la corruption générale des mœurs. Néron avait gagné les soldats par des largesses et par le relâchement de la discipline : il avait amusé le peuple par les spectacles licencieux, auxquels il prenait part lui-même d'une façon si indécente. Tous les vices trouvaient en lui un protecteur déclaré. Il n'y a donc pis

¹ HOMÈRE, *Iliade*, X, 555.

lieu d'être surpris que, dans un siècle où les anciennes maximes étaient tombées dans l'oubli et même tournées en risée, où la vertu passait pour misanthropie, et attirait les plus funestes disgrâces, où le plaisir était la suprême loi, les viciera formant le grand nombre aimassent un prince qui favorisait tous leurs penchants, surtout depuis que ses cruautés ne frappaient plus les yeux, et que la compassion naturelle était remuée par les malheurs.

Les chrétiens, justes estimateurs de la vertu et du vice, n'ont jamais varié sur le compte de Néron. Ils ont toujours témoigné pour ses crimes l'horreur qui leur est due. Ce sentiment si légitime en a même jeté plusieurs dans une erreur innocente. Ç'a été une opinion assez commune dans les premiers siècles de l'église, que Néron vivait, et qu'il était réservé à faire le personnage de l'Antéchrist.

FIN DU TOME TROISIÈME